J
103
H43
1930
v. 1

CANADA. PARLEMENT. SENAT.

Procès-verbaux.

21818
350-351

No 1

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 20 février 1930

Le Sénat se réunit aujourd'hui à deux heures et demie de l'après-midi, pour la quatrième session du seizième Parlement du Canada, convoqué par proclamation.

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les membres présents sont—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Donnelly,	Little,	Schaffner,
Beaubien,	Forke,	Logan,	Sharpe,
Béique,	Foster (sir George),	MacArthur,	Spence,
Béland,	Foster (St. John),	Macdonell,	Stanfield,
Bénard,	Gordon,	Martin,	Tanner,
Blondin,	Graham,	McGuire,	Taylor,
Bostock (Orateur),	Harmer,	McLean,	Tessier,
Buchanan,	Haydon,	Molloy,	Turgeon,
Bureau,	Horsey,	Murphy,	Turriff,
Casgrain,	Hughes,	Planta,	Webster,
Chapais,	Lacasse,	Poirier,	White (Inkerman),
Copp,	Laird,	Pope,	White (Pembroke),
Dandurand,	Legris,	Rankin,	Wilson (Rockcliffe).
Daniel,	Lessard,	Raymond,	
		Robertson,	
		Robinson,	

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 25 janvier 1930.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la session du Parlement de la Puissance, jeudi, le 20 février 1930, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. C. MIEVILLE,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place au Trône.

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son président,

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:—

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des Communes,

Il me fait grand plaisir de vous saluer à l'ouverture de cette nouvelle session du Parlement et de pouvoir vous féliciter de la prospérité constante qui se manifeste dans le pays. L'année 1929 a été la plus féconde de toute l'histoire du Canada. Dans le domaine industriel, sauf en agriculture, la main-d'œuvre employée a été la plus considérable qu'on ait enregistrée jusqu'ici; la construction a été la plus importante que l'on connaisse. L'extraction minière a atteint un valeur sans égal. Le rendement de nos manufactures a surpassé tous les chiffres précédents. Le développement de l'énergie hydroélectrique accuse un accroissement immense. Les produits de l'agriculture et de l'élevage sont parvenus à des niveaux d'excellence et de qualité plus élevés que jamais. Le Canada se relève déjà de la dépression saisonnière qui régnait à la fin de l'an dernier et il ne faut pas oublier que la plus grande partie du blé récolté en 1929 reste encore dans les entrepôts canadiens, attendant le moment favorable à son écoulement sur les marchés.

Notre commerce étranger a augmenté sensiblement. Au cours de l'année, de nouveaux commissariats de commerce ont été ouverts en plusieurs pays et l'on a inauguré des services additionnels de navigation à vapeur avec l'Australie

et l'Amérique du Sud. Des soumissions ont été requises en vue d'étendre les services de navigation aux Indes et en Afrique britannique de l'Est.

Nous deux réseaux ferroviaires ont exécuté des projets considérables de construction et de développement et se proposent de les accroître davantage. Le dernier tronçon du chemin de fer de la baie d'Hudson a été terminé. La construction du canal Welland est presque achevée, et dès que l'on en fera l'ouverture les cargos de grains des grands Lacs pourront atteindre le lac Ontario et les ports supérieurs du Saint-Laurent. Les travaux d'installations terminales avancent graduellement.

Une nouvelle législation sera introduite concernant plusieurs propriétés ferroviaires possédées autrefois par des compagnies privées et annexées maintenant aux chemins de fer Nationaux du Canada.

Depuis quelque temps, mes ministres ont accordé une attention particulière aux problèmes qui, durant nombre d'années, ont constitué une source de conflits entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces. Parmi ces questions importantes se trouvent certains rajustements économiques et financiers jugés nécessaires par les provinces pour se placer entre elles sur un pied d'égalité. On peut dire que, jusqu'à un certain point, il a surgi sous ce rapport des problèmes qui intéressent toutes les provinces du Canada. Ceux des provinces Maritimes ont été étudiés par une Commission royale et en grande partie résolus par l'exécution des vœux qu'elle a formulés. On s'occupe, à l'heure actuelle, de réviser définitivement les arrangements financiers prévus par le rapport de cette Commission.

Les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont négocié pendant plusieurs années avec le gouvernement du Canada la réintégration de leurs richesses naturelles. La province de la Colombie-Britannique a fait des démarches pour recouvrir les terres généralement connues sous le nom de zone ferroviaires et de bloc de la Rivière-la-Paix. Des accords qui seront soumis à votre approbation ont été conclus avec les provinces du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Une offre semblable et comportant les conditions acceptées par l'Alberta a été faite à la Saskatchewan en vue du transfert de ses richesses naturelles.

Les provinces d'Ontario et de Québec se sont préoccupées de la question des chutes d'eau au point de vue de la navigation. Il est devenu évident, après une référence à la Cour Suprême, que cette question ne peut être facilement réglée par décision judiciaire, et on a projeté d'en obtenir la solution au moyen d'une conférence qui, espérons-le, nous conduira au règlement satisfaisant de ce problème très épineux.

Mes ministres ont étudié avec soin le fonctionnement et l'administration de la Loi des pensions, afin de déterminer, à la lumière des expériences passées et présentes, les modifications nécessaires pour donner plein effet aux intentions du Parlement. Vous serez conséquemment invités à étudier des mesures législatives, afin de pourvoir plus efficacement aux besoins des vétérans de la Grande Guerre et de leurs ayants droit.

On soumettra à votre examen le rapport de la Commission royale nommée pour s'enquérir des conditions existantes dans la radiodiffusion au Canada.

On vous soumettra aussi le rapport de la Commission royale nommée pour étudier la question du classement et de la rémunération des fonctionnaires techniques et professionnels du Service administratif.

Une réorganisation complète du personnel de la Commission des grains a été effectuée au cours de l'année. Des hommes marquants dans le commerce, l'agriculture et les sciences ont été nommés pour administrer la Loi des grains. Un projet vous sera présenté à l'effet de codifier la Loi des grains en conformité de la recommandation faite par le Comité de l'agriculture à la dernière session de la Chambre des communes.

A la réunion de septembre de l'Assemblée de la Société des Nations, la Clause facultative du Statut de la Cour Permanente, décrétant l'arbitrage des conflits qui lui sont justifiables, a été signée au nom du Canada et des autres nations de la Communauté britannique. Elle sera soumise à votre approbation.

En conformité des recommandations de la Conférence impériale de 1926, une conférence a été tenue à Londres, l'automne dernier, pour étudier certains aspects de l'application des lois des Dominions et de celles qui concernent la marine marchande. Le rapport de la Conférence vous sera présenté.

L'été dernier, le gouvernement de Sa Majesté au Canada invita tous les autres gouvernements de Sa Majesté à prendre part à une conférence économique impériale dans notre pays, à une date aussi rapprochée que possible. On a constaté toutefois qu'il conviendrait mieux à la plupart des gouvernements de tenir cette conférence économique à Londres, à la même époque que la Conférence impériale, au commencement de l'automne prochain. Il en fut donc ainsi décidé.

De concert avec les autres membres de la Communauté des nations britanniques, le Canada prend part à l'heure actuelle à la conférence relative à la limitation des armements navals, qui a été ouverte par Sa Majesté, le 21 janvier, à Londres. On entretient le ferme espoir que les débats commencés sous d'aussi heureux auspices auront pour effet de réduire sensiblement les rivalités internationales et de raffermir les sentiments de sécurité et de bienveillance entre les nations.

Le comité judiciaire du Conseil privé ayant décidé que les femmes sont éligibles au sénat canadien, j'ai été très heureux, agissant d'après l'avis de mes ministres, de profiter de la première occasion pour mander une femme au sénat. Pour la première fois dans l'histoire du Canada, les femmes ont obtenu le même droit que les hommes à la représentation dans les deux Chambres du Parlement.

Entre autres mesures, vous serez invités à étudier des amendements à la loi des Elections, à la loi des Faillites, à la loi des Compagnies et au code criminel.

Membres de la Chambre des communes,

Les comptes publics de la dernière année financière et le budget des dépenses pour l'année prochaine seront soumis à votre examen.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

En vous invitant de nouveau à étudier attentivement les importantes mesures qui vous seront proposées, je prie la divine Providence de continuer à guider vos délibérations et à les bénir.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes se retire.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance.

PRIÈRES.

L'honorable M. Dandurand présente au Sénat un bill, intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Ledit bill est lu la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône, et

L'honorable Président en donne lecture.

Ordonné: Que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général mardi prochain.

L'honorable Président informe le Sénat que le greffier a reçu de l'honorable Secrétaire d'Etat des certificats montrant que—

L'honorable Robert Forke, et
Cairine Mackay Wilson,

respectivement, ont été appelés au Sénat.

Ces certificats sont alors lus par le greffier comme suit:—

CANADA

MINISTÈRE DU SECRÉTAIRE D'ETAT

Il a plu à Son Excellence l'administrateur du Gouvernement au Sénat, par commission, sous le Grand Sceau, portant la date du treize décembre mil neuf cent vingt-neuf (1929), l'honorable Robert Forke, de Pipestone, dans la province du Manitoba, et de le nommer membre du Sénat et sénateur pour ladite province du Manitoba.

FERNAND RINFRET,
Secrétaire d'Etat.

OTTAWA, le 30 décembre 1929.

CANADA

MINISTÈRE DU SECRÉTAIRE D'ETAT

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général en conseil d'appeler au Sénat, par commission, sous le Grand Sceau, portant la date du quinze février mil neuf cent trente (1930), Cairine Mackay Wilson, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, et de la nommer membre du Sénat et sénateur pour ladite province d'Ontario.

FERNAND RINFRET,
Secrétaire d'Etat.

OTTAWA, 15 février 1930.

Ordonné: Que ces certificats soient déposés sur la table.

L'honorable Président informe le Sénat que des sénateurs attendent d'être présentés.

L'honorable Robert Forke est présenté par l'honorable M. Dandurand et l'honorable M. Molloy et il présente le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

CANADA

FRANK A. ANGLIN,
Administrateur,
[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande, et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé l'honorable Robert Forke, de la municipalité de Pipestone, dans la province du Manitoba, dans Notre Dominion du Canada.

SALUT:

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, qu'en vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada. Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion; et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez, pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dit Dominion, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dit Dominion; et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé conseiller le Très honorable Francis Alexander Anglin, juge en chef du Canada et administrateur de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce treizième jour de décembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-neuf, et de Notre Règne la vingtième.

Par ordre,

FERNAND RINFRET,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Forke s'approche de la Table et prête le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable M. Forke a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par *l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

L'honorable Cairine Mackay Wilson est présentée par les honorables MM. Dandurand et Graham, et elle remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

CANADA

WILLINGDON
[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande, et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimée Cairine Mackay Wilson, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, dans Notre Dominion du Canada.

SALUT:

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, qu'en vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada. Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion; et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez, pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dit Diminion, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dit Dominion; et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent de l'empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce quinzième jour de février, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente, et de Notre Règne la vingtième.

Par ordre,

FERNAND RINFRET,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable sénateur Wilson s'approche de la Table et prête le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et elle prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Wilson a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que tous les sénateurs présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain.

L'honorable président présente au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement pour l'année 1929.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

RAPPORT DES BIBLIOTHECAIRES POUR 1929

A l'honorable Président du Sénat,

A l'honorable Président de la Chambre des Communes,

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de vous faire le rapport suivant, des opérations de l'année 1929:—

Le supplément au catalogue de la bibliothèque—contenant la liste des achats de livres faits au cours de l'année, ainsi que la liste des dons reçus—est entre les mains des imprimeurs et sera, à une date rapprochée, mis devant les Chambres.

Les bibliothécaires ne sauraient passer sous silence le décès arrivé au cours de l'année du colonel A.-H. Todd, bibliothécaire-adjoint, qui avait pris sa retraite en janvier 1926. Ce dernier était le fils du Dr Alphus Todd, ancien bibliothécaire du Parlement, dont les ouvrages traitant de questions constitutionnelles ont toujours fait autorité. Travailleur industrieux et renseigné, le colonel Todd a été attaché à la bibliothèque du Parlement durant la longue période de 56 ans.

La dotation Carnegie pour la paix internationale,—comme dans ces années dernières,—a gratifié la bibliothèque de nombre d'ouvrages de grande valeur. Les publications de la Société des Nations et de la Cour internationale de Justice forment une importante source de renseignements. On y a ajouté récemment une série complète des publications du Bureau international du Travail.

La division parlementaire de la bibliothèque a pu ajouter, au cours de l'année, quantité de nouveaux volumes traitant de questions économiques et autres, reconnus comme livres de fonds des plus importants; la XIVe édition de l'Encyclopédie britannique, parmi ceux-là, est maintenant sur nos rayons; trois nouveaux tomes du Dictionnaire de Biographie américaine, des vingt volumes qui composeront l'ouvrage de cette collection, ont aussi été reçus.

Il a déjà été fait allusion, dans le rapport précédent, à la correspondance entretenue avec les gouvernements provinciaux et diverses Commissions des ports du pays; par suite, ces diverses institutions fournissent maintenant à la bibliothèque une documentation plus complète dont les bibliothécaires désirent consigner leurs remerciements obligés.

Le bibliothécaire parlementaire a eu l'avantage, durant la dernière saison d'été, de faire la visite de plusieurs bibliothèques du Royaume-Uni. Il a constaté que là, comme ailleurs dans toutes les grandes bibliothèques et comme dans notre bibliothèque du Parlement, la production intense d'ouvrages imprimés diminue constamment le nombre de rayons disponibles. Au British Museum, pour ne citer qu'un exemple, on a adopté la mesure radicale de transporter à une distance assez considérable toute la série accumulée des journaux reliés.

Après discussion avec les agents à Londres de la Bibliothèque du Parlement et avec la gracieuse permission du contrôleur du Bureau de la papeterie de Sa Majesté et du gardien des Archives (records), des arrangements ont été conclus qui assureront à notre bibliothèque le service continu des publications officielles qui présentent pour nous une valeur spéciale au point de vue du Royaume-Uni, des colonies ou de l'étranger. En particulier, le bibliothécaire parlementaire désire mentionner les courtoises attentions que lui ont témoignées MM. R. Farquharson Sharp, gardien des imprimés du British Museum, le Dr Hagberg Wright, de la London Library, le Directeur de la Bibliothèque Nationale d'Ecosse et M. Harlow de la bibliothèque Rhodes d'Oxford.

Le bibliothécaire général a ajouté, au cours de l'année, plusieurs milliers de volumes aux rayons de sa division, lesquels se congestionnent à un point alarmant.

La division des Archives, invités à prendre part à une exposition retrospective des Colonies françaises de l'Amérique du Nord, avait emprunté à la bibliothèque des monnaies et médailles d'intérêt historique. M. Gustave Lanctôt, qui représentait son ministère à Paris à cette occasion, nous a, à son retour, remis ces emprunts avec le catalogue général illustré de cette exposition. Cette publication forme une contribution très importante à l'histoire de l'Amérique du Nord et du Canada d'avant 1760.

Le catalogue Gerald E. Hart des monnaies acquises de ce numismate en 1882,—dont l'impression a été autorisée par le Comité conjoint de la bibliothèque, —est à se copier et sera remis, à une date ultérieure, aux imprimeurs.

Respectueusement soumis,

(Signé) J. DE L. TACHE,

MARTIN BURRELL,

Bibliothécaires conjoints.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, le 20 février 1930.

Ordonné: Que ce rapport soit déposé sur la Table.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 25 février 1930

Présentation des requêtes.

Lectures des requêtes.

Rapport des comités.

Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

1930

Pour mardi, le 25 février 1930

No 1

20 février—Prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la quatrième session du seizième Parlement.—(L'honorable sénateur Molloy).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 2

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 25 février 1930

Trois heures de l'après-midi.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Forke,	Lynch-Staunton,	Robinson,
Beaubien,	Foster (sir George),	MacArthur,	Schaffner,
Béland,	Foster (St. John),	Macdonell,	Sharpe,
Belcourt,	Girroir,	Martin,	Smith,
Bénard,	Harmer,	McDonald,	Spence,
Black,	Haydon,	McGuire,	Stanfield,
Blondin,	Horsey,	McLean,	Tanner,
Bostock,	Hughes,	McMeans,	Taylor,
Buchanan,	Laird,	Molloy,	Tessier,
Bureau,	Legris,	Murphy,	Turgeon,
Copp,	Lessard,	Planta,	Webster,
Dandurand,	Lewis,	Poirier,	White (Pembroke),
Daniel,	Little,	Pope,	Willoughby,
Donnelly,	Logan,	Rankin,	Wilson (Rockcliffe).
		Robertson,	

PRIÈRES

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur McGuire:
De la *Dominion of Canada General Insurance Company.*

Par l'honorable sénateur Buchanan:
De la *Highwood Western Railway Company.*

Par l'honorable sénateur Haydon:
De la *R. M. Hollingshead Company of Canada*, Etat de New Jersey, Etats-Unis d'Amérique. (Brevet).
De William Halliday et autres (*Executor Trust Company*).

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:

Rapport indiquant qu'il n'a pas été édicté de règlements en vertu des dispositions de la Loi de l'Hygiène aux Travaux publics depuis la dernière session du Parlement.

Etat des recettes et dépenses pour les marins malades et en détresse pour l'exercice terminé le 31 mars 1929.

Copies des arrêtés en conseil (C.P. 1412, 1882 et 2339) concernant les règlements émis conformément à l'article vingt et un, chapitre cent cinquante et un, *Statuts revisés du Canada, 1927,* (*Loi dite Proprietary ou des médicaments brevetés*).

Rapport du Surintendant des Assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1928.—Compagnies de prêt et de fidéicommis.

Liste des garanties détenues par les compagnies d'assurance, de prêt et de fidéicommis, au Canada, à la date du 31 décembre 1929, avec leurs valeurs estimées par le département des assurances.

Ordres généraux émis durant la période écoulée du 1er janvier 1929, au 15 octobre 1929. (Ministère de la Défense nationale).

Ordres de la milice émis durant la période écoulée du 9 janvier 1929, au 6 décembre 1929. (Ministère de la Défense nationale).

Rapport sur l'aviation civile et les opérations de l'air du gouvernement civil pour l'année 1928. (Editions anglaise et française).

Ordres navals généraux émis entre le 1er mars et le 1er décembre 1929. (Ministère de la Défense nationale).

Rapport du Ministère de la Défense nationale, Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1929. (Service naval). (Editions anglaise et française).

Rapport du Ministère de la Défense nationale, Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1929. (Service de la milice et de l'aviation). (Editions anglaise et française).

Etat des obligations et des cautionnements enregistrés au Secrétariat d'Etat du Canada, depuis le dernier rapport soumis au Parlement du Canada, en vertu de l'article trente-deux, du chapitre cent soixante-quatre des *Statuts revisés du Canada, 1927.*

Rapport des archives publiques pour l'année 1929.

Rapport du département de l'imprimerie et de la papeterie publiques pour l'exercice financier terminée le 31 mars 1929. (Editions anglaise et française).

Ordonnances du Territoire du Yukon rendues par le Conseil du Yukon au cours de l'année 1929.

Rapport du Commissaire des Brevets pour l'année financière terminée le 31 mars 1929. (Editions anglaise et française).

Rapport indiquant un état des remises et remboursements de droits ou taxes enregistrés au Secrétariat d'Etat du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1929.

Copie de l'arrêté ministériel (C.P. 1371), en date du 7 août 1929, et tarif des honoraires aux officiers d'élections, conformément aux dispositions de l'article soixante-dix-sept de la *Loi des élections fédérales*.

Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1929.

Rapport des emplois exclus, durant l'année civile 1929, des opérations de la Loi du Service civil, sous l'autorité de l'article cinquante-neuf, chapitre vingt-deux des *Statuts revisés du Canada, 1927*.

Rapport des paiements de réparations, au 31 décembre 1929.

Rapport indiquant qu'il n'y a eu aucune remise sur les ventes de terres indiennes durant l'année financière terminée le 31 mars 1929, en vertu de l'article quatre-vingt-onze, chapitre quatre-vingt-dix-huit des *Statuts revisés du Canada, 1927*.

Rapport indiquant qu'il n'y a pas eu de déplacement d'indiens durant l'année 1929, tel que prescrit à l'article cinquante-deux, chapitre quatre-vingt-dix-huit des *Statuts revisés du Canada, 1927*.

Relevé indiquant les indiens émancipés durant l'année financière terminée le 31 mars 1929.

Rapport indiquant la liste des révocations de ventes durant la période comprise entre le 1er janvier 1929 et le 1er décembre 1929, conformément aux dispositions de l'article soixante-quatre, chapitre quatre-vingt-dix-huit des *Statuts revisés du Canada, 1927*.

Amendements aux règlements pour la disposition des droits d'huile et de gaz sur les réserves des sauvages, tels qu'approuvés par arrêté en Conseil en date du 12 mars 1929.

Rapport indiquant les décrets ministériels rendus depuis le dernier rapport fait en vertu des dispositions:

De la Loi des Terres fédérales,

De la Loi des arpentages fédéraux,

De la Loi des forces hydrauliques du Canada,

De la Loi des réserves forestières et des parcs fédéraux,

De la Loi de l'irrigation,

De la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs,

De la Loi des Territoires du Nord-Ouest,

Des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'aliénation et la gestion des terres fédérales situées dans la zone de 40 milles des chemins de fer, en Colombie-Britannique.

Rapport indiquant les terres vendues par la compagnie de chemin de fer Pacifique-Canadien durant l'exercice terminé le 30 septembre 1929.

Copies des ordonnances dans les Territoires du Nord-Ouest, rendues pour la période terminée le 7 mai 1929, conformément aux dispositions de l'article treize, chapitre cent quarante-deux des *Statuts revisés du Canada, 1927*.

Rapport indiquant qu'il n'a pas été rendu d'arrêtés en conseil concernant les eaux de la zone des chemins de fer, en vertu des dispositions de l'article six, chapitre deux cent onze, des *Statuts revisés du Canada, 1927*.

Rapport indiquant les sommes reçues pour les baux des terres fédérales en vertu de l'article sept, chapitre cent soixante-quinze des *Statuts revisés du Canada, 1927*. (Loi d'assainissement).

Rapport en conformité avec les règlements de la Loi d'assainissement, article cinq, chapitre cent vingt-cinq des *Statuts revisés du Canada, 1927*.

Liste indiquant les baux, licences, permis ou autres autorisations révoqués en vertu des dispositions de l'article quatre-vingt-seize, chapitre cent treize des *Statuts revisés du Canada, 1927.*

Liste des permis émis pour introduire des liqueurs enivrantes dans les Territoires du Nord-Ouest jusqu'au 31 décembre 1929, conformément à l'article quatre-vingt-treize, chapitre cent quarante-deux des *Statuts revisés du Canada, 1927.*

Rapport indiquant qu'il n'a pas été édicté de règlements d'irrigation en vertu des dispositions de l'article soixante-quatre, chapitre cent quatre des *Statuts revisés du Canada, 1927.*

Rapport du Ministère de l'Intérieur pour l'année financière terminée le 31 mars 1929.

Liste des réparations et ajustements des créances relatives aux grains de semence et autres secours pour l'année financière 1929-30.

Rapport des opérations du ministère des Pensions et de la Santé nationale, pour l'année terminée le 31 mars 1929.

Rapport maritime du ministère du Revenu national (Division des douanes) contenant les états de navigation et de commerce maritime pour le Dominion du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1929.

Rapport du ministère du Revenu national contenant les comptes du revenu, avec états relatifs aux importations, exportations, accise et impôts du Dominion du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1929.

Etat indiquant les nominations faites sous l'autorité de la Loi du Revenu national, telle qu'amendée en 1928, pour l'année financière terminée le 31 mars 1929.

Rapport du ministère de l'Agriculture pour l'année terminée le 31 mars 1929.

Ordres et règlements rendus sous l'autorité de la Loi des insectes destructeurs et de la peste.

Etat indiquant qu'il n'a été émis ni arrêtés ministériels ni règlements sous l'autorité de la Partie 2 de la Loi des Entrepôts frigorifiques.

Soixante et unième rapport de la division de la Marine, pour l'année 1928-29. (Ministère de la Marine et des Pêcheries).

Etat concernant les règlements de la Radiotélégraphie.

Etat concernant les baux pour quais, levées et brise-lames pour l'année 1929.

Sommaire des redevances pour havres pour l'année 1928.

Sommaire de quaiage pour l'année 1929.

Rapport du ministre des Postes pour l'année terminée le 31 mars 1929. (Editions anglaise et française).

Trente-septième rapport annuel du ministère du Commerce pour l'exercice terminé le 31 mars 1929.

Rapport annuel du service d'inspection des poids et mesures pour l'exercice terminé le 31 mars 1929.

Rapport annuel des services d'inspection de l'électricité et du gaz pour l'année financière terminée le 31 mars 1929.

Copie des règles et règlements régissant le fonctionnement des élévateurs régionaux, y compris le barême du coulage conformément à la Loi des grains du Canada, 1925.

Rapport du ministre des Travaux publics, sur les opérations qu'il contrôle, pour l'année terminée le 31 mars 1929.

Rapport du ministère des Mines pour l'année financière terminée le 31 mars 1929.

Copie de l'Ordre en conseil C.P. 1975, en date du 17 octobre 1929, concernant l'émission de licences de pêche aux vaisseaux américains sur la côte du Pacifique au Canada, leur permettant d'entrer dans les ports de la Colombie britannique pour certaines raisons durant l'année 1930.

Rapport de la Royale gendarmerie à cheval du Canada pour l'année terminée le 30 septembre 1929.

Rapport du Surintendant des assurances du Dominion du Canada:

Volume I—Incendie et divers.

Volume II—Compagnies d'assurances sur la vie.

Rapport sur la conférence relative à l'action de la législation du Dominion et de la législation de la marine marchande, 1929. (Editions anglaise et française).

Rapport du Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères pour l'année terminée le 31 décembre 1929.

Comptes publics du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1929.

Soixante-deuxième rapport annuel de la division des pêcheries, (ministère de la Marine et des Pêcheries).

Rapport de l'Auditeur général pour l'année terminée le 31 mars 1929. Volumes I et II.

Copies de rapports du bureau de vérifications en vertu des dispositions de l'article sept, chapitre dix des *Statuts revisés du Canada*, 1927, comme suit:

Rapport concernant les honoraires de naturalisation perçus par certains commis des tribunaux et qui étaient plus élevés que les montants qu'ils sont autorisés à retenir comme rémunération d'après la loi.

Chemin de fer du Canadien National, Lignes de l'Est, Rapport sur déficits du 1er juillet 1927 au 31 décembre 1928.

Enquête concernant le Bureau d'établissement des soldats du Canada, tel qu'ordonné par l'honorable bureau de la Trésorerie, le 25 janvier 1929.

Rapport des opérations financières de la Corporation des commissaires du havre de Chicoutimi, 31 décembre 1928.

Bureau des Commissaires du grain du Canada—Rapport et états pour l'année terminée le 31 mars 1929.

Bureau des Commissaires du grain du Canada opérant les élévateurs du gouvernement canadien—Etats financiers annuels et rapport pour l'année terminée le 31 juillet 1929.

Rapport des opérations financières de la Corporation des Commissaires du havre de Vancouver, 30 juin 1929.

Rapport des opérations financières de la Corporation des Commissaires du havre de New-Westminster, 30 juin 1929.

Rapport des opérations financières de la Corporation des Commissaires du havre de Saint John, 31 décembre 1928.

Rapport des opérations financières de la Corporation des Commissaires du havre de Halifax, 31 mars 1929.

Rapport de la Commission Royale sur les services techniques et professionnels, février 1930.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir: Les honorables sénateurs Belcourt, Buchanan, Daniel, Graham, Robertson, Sharpe, Tanner, Willoughby, et l'auteur de la motion; ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs par lui désignés.

Conformément à l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Horsey, appuyé par l'honorable sénateur Wilson (Rockcliffe) :—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement; à savoir:

A Son Excellence le très honorable vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de l'Ordre très élevé de l'Etoile des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de l'Ordre très éminent de l'Empire des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèle et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblés en Parlement, prions Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, il est

Ordonné: Que la continuation du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 26 février 1930

Présentation des requêtes.

Lectures des requêtes.

Rapport des comités.

Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour jeudi, le 27 février 1930

No 1.

Par l'honorable M. Pope:

25 février—Qu'il demandera si le Premier ministre a donné assurance ou promesse à une personne ou à des personnes représentant le *Toronto Globe*, ou le *Manitoba Free Press*, ou à toute autre personne, que le gouvernement soumettrait au Parlement une mesure aux fins de prohiber l'exportation des spiritueux du Canada aux Etats-Unis, et qu'il attirera l'attention du Sénat à ce sujet.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, le 26 février 1930

No 1

25 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Horsey, secondée par l'honorable sénateur Wilson (Rockcliffe), qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le gracieux discours qu'il a adressé aux deux Chambres du Parlement.—(L'honorable sénateur Willoughby).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 3

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 26 février 1930

Trois heures de l'après-midi.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),
Beaubien,
Béique,
Béland,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bostock,
Bourque,
Buchanan,
Casgrain,
Chapais,
Copp,
Dandurand,
Daniel,
Donnelly,
Forke,
Foster (sir George),
Foster (St. John),
Girroir,
Graham,
Harmer,
Haydon,
Horsey,
Hughes,
Lacasse,
Laird,
Legris,
Lessard,
Lewis,
Little,
Logan,
Lynch-Staunton,
MacArthur,
Macdonell,
McDonald,
McGuire,
McLean,
McMeans,
Molloy,
Murphy,
Planta,
Pope,
Rankin,
Robertson,
Robinson,
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Spence,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Turgeon,
Turriff,
Webster,
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES

Les pétitions suivantes sont présentées:

Par l'honorable sénateur Tanner:
De la *Eastern Canada Savings and Loan Company.*

Par l'honorable sénateur Haydon:
De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

L'honorable sénateur Dandurand, du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 26 février 1930.

Le comité de sélection, chargé de désigner des sénateurs pour faire partie des différents comités permanents de la session actuelle, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qui ont été désignés pour composer les divers comités permanents ci-après mentionnés, à savoir:

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'honorable président, les honorables sénateurs Aylesworth (sir Allen), Beaubien, Chapais, Gillis, Gordon, Griesbach, Hatfield, Laird, Lewis, Logan, McDougald, McLennan, Poirier, Taylor, Turriff et Wilson (Rockcliffe).—17.

COMITÉ MIXTE DES TRAVAUX D'IMPRESSION

Les honorables sénateurs Aylesworth (sir Allen), Buchanan, Chapais, Donnelly, Farrell, Green, Hatfield, Horsey, Legris, Lewis, McDonald, McLean, McLennan, Pope, Raymond, Robertson, Sharpe, Taylor, Todd, White (Inkerman) et White (Pembroke).—21.

COMITÉ DES ORDRES PERMANENTS

Les honorables sénateurs Buchanan, Bureau, Hardy, Haydon, Macdonell, Martin, Schaffner, Tanner et Tessier.—9.

COMITÉ DES BANQUES ET DU COMMERCE

Les honorables sénateurs Aylesworth (sir Allen), Beaubien, Béique, Belcourt, Black, Casgrain, Curry, Dandurand, Daniel, Fisher, Foster (Alma), Graham, Haydon, Hughes, Laird, L'Espérance, McGuire, McLennan, McMeans, Murphy, Planta, Ross, Schaffner, Smith, Tanner, Taylor, Tessier, Todd, Turriff, Webster, White (Inkerman) et Willoughby.—32.

COMITÉ DES CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES

Les honorables sénateurs Barnard, Beaubien, Béique, Béland, Belcourt, Bourque, Buchanan, Bureau, Calder, Casgrain, Copp, Crowe, Dandurand, Daniel, Donnelly, Farrell, Forke, Foster (Alma), Foster (sir George), Gillis, Gordon, Graham, Green, Griesbach, Hardy, Hatfield, Laird, Legris, L'Espérance, Lewis, Lynch-Staunton, MacArthur, McCormick, McDonald, McDougald, McLennan, Michener, Molloy, Murphy, Poirier, Pope, Rankin, Robertson, Robinson, Ross, Sharpe, Spence, Turgeon, Webster et Willoughby.—50.

COMITÉ DES BILLS PRIVÉS

Les honorables sénateurs Aylesworth (sir Allen), Barnard, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Bureau, Calder, Girroir, Griesbach, Harmer, Legris, Little, Logan, Lynch-Staunton, McCormick, McGuire, McLean, McMeans, Planta, Raymond, Spence, Tanner, Todd et Wilson (Sorel)—25.

COMITÉ DE RÉGIE INTERNE ET DES DÉPENSES IMPRÉVUES

L'honorable président, les honorables sénateurs Chapais, Crowe, Daniel, Farrell, Fisher, Foster (St. John), Gordon, Horsey, Lacasse, L'Espérance, Legris, Lessard, Little, Logan, McLean, Michener, Paradis, Pope, Robertson, Sharpe, Stanfield, Tessier, Turriff et Willoughby.—25.

COMITÉ DES FINANCES

Les honorables sénateurs Béique, Dandurand, Foster (Alma), Foster (sir George), Foster (St. John), Hardy, Lacasse, Lavergne, L'Espérance, Martin, MacArthur, McLean, Michener, Ross, Smith, Turgeon et White (Inkerman).—17.

COMITÉ DES DÉBATS ET DES COMPTES RENDUS

Les honorables sénateurs Béland, Blondin, Chapais, Gillis, Hardy, Lacasse, L'Espérance, Poirier et White (Inkerman).—9.

COMITÉ DES DIVORCES

Les honorables sénateurs Copp, Daniel, Fisher, Foster (St. John), Hardy, Horsey, Laird, Little, Logan, McLean, McMeans, Rankin, Riley, Robinson et Schaffner.—9.

COMITÉ DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS

Les honorables sénateurs Béique, Black, Crowe, Donnelly, Forke, Lessard, Little, Raymond et Smith.—9.

COMITÉ DE L'IMMIGRATION ET DU TRAVAIL

Les honorables sénateurs Calder, Donnelly, Forke, Hughes, Macdonell, MacArthur, McDonald, McMeans et Robertson.—9.

COMITÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DES RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA

Les honorables sénateurs Foster (sir George), Girroir, Lewis, McCormick, McLean, Riley, Schaffner, Stanfield et Wilson (Sorel).—9.

COMITÉ DE LA SALUBRITÉ PUBLIQUE ET DE L'INSPECTION DES ALIMENTS

Les honorables sénateurs Béland, Bourque, Daniel, Lacasse, Molloy, Riley, Schaffner, Wilson (Sorel) et Wilson (Rockcliffe).—9.

COMITÉ D'ADMINISTRATION DU SERVICE CIVIL

Les honorables sénateurs Belcourt, Bénard, Donnelly, Foster (Alma), Griesbach, Lavergne, L'Espérance, Rankin et Robinson.—9.

COMITÉ DES ÉDIFICES ET DES TERRAINS PUBLICS

Les honorables sénateurs Black, Casgrain, Foster (Alma), Harmer, Haydon, McLennan, Robertson, White (Pembroke) et Wilson (Rockcliffe).—9.

COMITÉ MIXTE DU RESTAURANT

L'honorable président, les honorables sénateurs Hardy, Logan, McMeans, Sharpe, Tanner et Taylor.—7.

Le tout respectueusement soumis.

R. DANDURAND,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est
Ordonné: Que les sénateurs désignés dans le rapport du comité de sélection, pour former les divers comités permanents au cours de la présente session, soient et sont par la présente motion, nommés pour former et constituer les divers comités dont ils sont nommés membres dans ledit rapport, pour prendre en considération les différents sujets qui leur seront référés de temps à autre et pour faire rapport; et le comité des ordres permanents est autorisé à assigner des personnes et à faire produire des pièces et documents lorsque requis; et aussi que le comité de régie interne et des dépenses imprévues ait le pouvoir, sans ordre spécial de la Chambre, de prendre en considération toute matière concernant la régie interne du Sénat sur laquelle l'honorable Président n'est pas appelé à agir par la *Loi du Service civil*, et que ce comité rapporte le résultat de ses délibérations à la Chambre pour agir.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est
Ordonné qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Aylesworth (sir Allan), Beaubien, Chapais, Gillis, Gordon, Griesbach, Hatfield, Laird, Lewis, Logan, McDougald, McLennan, Poirier, Taylor, Turriff et Wilson (Rockcliffe), ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres dans l'administration de ladite bibliothèque.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est
Ordonné qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Hardy, Logan, McMeans, Sharpe, Tanner et Taylor, ont été nommés pour former un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat comme membre du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit restaurant.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est
Ordonné qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que les honorables sénateurs Aylesworth (sir Allen), Buchanan, Chapais, Donnelly, Farrell, Green, Hatfield, Horsey, Legris, Lewis, McDonald, McLean, McLennan, Pope, Raymond, Robertson, Sharpe, Taylor, Todd, White (Inkerman) et White (Pembroke), ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les travaux d'impres-

sion du Sénat, pendant la présente session et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des travaux d'impression du Parlement.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:—

Rapport annuel du département des Affaires indiennes, pour l'année terminée le 31 mars 1929.

Rapport annuel du ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1929, y compris les rapports des opérations en vertu des lois suivantes:—

Loi des enquêtes sur les coalitions;
Loi de la conciliation et du Travail;
Loi de coordination des bureaux de placement;
Loi des rentes viagères servies par l'Etat;
Loi des enquêtes en matière de différends industriels;
Loi des pensions de vieillesse et
Loi d'enseignement technique.

Conformément à l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la prise en considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Horsey, appuyée par l'honorable sénateur Wilson (Rockcliffe):—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement; à savoir:

A Son Excellence le très honorable vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de l'Ordre très élevé de l'Etoile des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de l'Ordre très éminent de l'Empire des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèle et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblés en Parlement, prions Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Casgrain, il est

Ordonné: Que la continuation du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 27 février 1930

Présentation des requêtes.

Lectures des requêtes.

Rapport des comités.

Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour jeudi, le 27 février 1930

No 1.

Par l'honorable M. Pope:

25 février—Qu'il demandera si le Premier ministre a donné assurance ou promesse à une personne ou à des personnes représentant le *Toronto Globe,* ou le *Manitoba Free Press,* ou à toute autre personne, que le gouvernement soumettrait au Parlement une mesure aux fins de prohiber l'exportation des spiritueux du Canada aux Etats-Unis, et qu'il attirera l'attention du Sénat à ce sujet.

MOTION

Pour vendredi, le 28 février 1930

No 1.

Par le très honorable sir George Foster:

26 février—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.—

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, le 27 février 1930

No 1

26 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Horsey, secondée par l'honorable sénateur Wilson (Rockcliffe), qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le gracieux discours qu'il a adressé aux deux Chambres du Parlement.—(L'honorable sénateur Casgrain).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 4

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 27 février 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Daniel,	Little,	Robinson,
Beaubien,	Donnelly,	Logan,	Schaffner,
Béique,	Forke,	Lynch-Staunton,	Sharpe,
Béland,	Foster (sir George),	MacArthur,	Smith,
Belcourt,	Foster (St. John),	Macdonell,	Spence,
Bénard,	Girroir,	Martin,	Stanfield,
Black,	Graham,	McDonald,	Tanner,
Blondin,	Harmer,	McGuire,	Taylor,
Bostock,	Haydon,	McLean,	Tessier,
Bourque,	Horsey,	McMeans,	Turgeon,
Buchanan,	Hughes,	Molloy,	Turriff,
Bureau,	Lacasse,	Murphy,	Webster,
Casgrain,	Laird,	Planta,	White (Inkerman),
Chapais,	Legris,	Poirier,	White (Pembroke),
Copp,	Lessard,	Pope,	Willoughby,
Dandurand,	Lewis,	Rankin,	Wilson (Rockcliffe).
		Robertson,	

PRIÈRES

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable sénateur White (Inkerman):

De George Yates, de Chicago, Etat de l'Illinois, Etats-Unis d'Amérique. (Brevet).

Par l'honorable Président du comité de Divorces:

De Sarah Berkovitz, de Toronto, Ontario; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

De Edith May Smith, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Sturgeon Smith.

De Jean McFarlane Jackson, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Jackson.

De Elizabeth Anderson, de St. Catharines, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Anderson.

De Hazel Victoria Watt-Hewson, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur Francis Watt-Hewson.

De George Taylor Stephenson, de Toronto, Ontario, vendeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Irene Bennett Stephenson.

De Amy Lucinda Jenkins, de la ville de Bridgeburg, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Leah Jenkins.

De David Halliday, de Toronto, Ontario, vendeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edna Margaret Halliday.

De Nellie Farrell, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Farrell.

De George Collier Draper, de Montréal, province de Québec, courtier d'assurances; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Pincott Draper.

De Mabel Anne Dixon, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Robert Brown Dixon.

De Gladys May Carter, de Peterborough, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Pomray Carter.

De Muriel Palmer, de Toronto, Ontario, caissière; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Russell Ethelbert Palmer.

De Fred Townsley, de Toronto, Ontario, arpenteur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mae Gladys McIntyre Townsley.

De Lillian Martha Cecile Martin, de Toronto, Ontario, opératrice de machine; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank Herbert Martin.

De Dorothy Keen Rupert, d'Outremont, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lawrence Julius Henry Rupert.

De Charles Ernest Aimé Holmes, de Montréal, province de Québec, gérant; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hortense Marie Holmes.

De Thomas Edmund Appleyard, du township de Esquesing, Ontario, cultivateur; demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Margaret May Appleyard.

De James Lean, de Toronto, Ontario, artisan; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hazel May Lean.

De Helen Marie Ferguson, de la ville de Picton, Ontario, domestique; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Clifford Ferguson.

De Cecelia Leta Rice, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Lowrie Rice.

De Broadus Baxter Farmer, de Toronto, Ontario, musicien; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eva Isobel Farmer.

De Gertrude Ann Elizabeth Griffiths, de Londres, Angleterre; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Edward Griffiths.

De Lillian Caroline Maud Wood, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Wood.

De Annie Hewitson Taunton, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jonathan Willis Taunton.

De Morris Saltzman, de Toronto, Ontario, opérateur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Betty Saltzman.

De Andrew Lillian Connelly, d'Ottawa, Ontario, garde-malade; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Russell Connelly.

De James Henry Loree, de Toronto, Ontario, employé de chemin de fer; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lola Pearl Loree.

De Gordon Robert Foster, de Toronto, Ontario, machiniste; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec May Foster.

De Charles Gordon Stanley, de Toronto, Ontario, commis de chemin de fer; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Agnes Stanley.

De Ada Emily Harris, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Worthy Harris.

De Aubrey Robert Alce, de Montréal, province de Québec, gérant; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Aurore Célina Tessier dit Lavigne Alce.

De Wilfred Gordon Ure, de Woodstock, Ontario, ingénieur civil; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Grazia Mae Ure.

De Walter Joseph David Penly, de Toronto, Ontario, explorateur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Martha Louise Penly.

De Martha Miller Mee, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James William Mee.

De Albert Edwards Saunders, d'Ottawa, Ontario, décorateur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Grace Stanley Saunders.

De George Henry Symons, de Brantford, Ontario, marchand; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Gertrude Symons.

De Isador Simpson, de Toronto, Ontario, ouvrier en pianos; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Minnie Simpson.

De Henry Cutler, de Montréal, province de Québec, ébéniste; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Elizabeth Mills Cutler.

De William Francis Addison, de Toronto, Ontario, comptable; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edna Rowena Addison.

De Herbert Vincent Crisp, du township de York, Ontario, ouvrier en caoutchoucs; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec May Eliza Crisp.

De Nora Kathleen Eayrs, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hugh Smithurst Eayrs.

De Constance Mary Wright, d'Oshawa, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lucius Elmer Wright.

De Elsie May Scott-Peer, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Donald Edmund Scott-Peer.

De Annie Emily Simpson, d'Ottawa, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Nicholas Simpson.

De Percy Victor Hobbs, de Toronto, Ontario, gérant; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Grace Troughton Hobbes.

De John Tremblay, de la ville de Midland, Ontario, cordonnier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alice Gertrude Tremblay.

De Mary Helen Burgess, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Herbert Winston Burgess.

De Gertrude Lockhart, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Sydney Lockhart, dit Louis Lockatch.

De Alexander Robb Kennedy, de Toronto, Ontario, surintendant de fonderie; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Vera Viola Kennedy.

De Annie Pettit Nicholls, de Hamilton, Ontario, aide-fleuriste; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Claude B. Nicholls.

De Antoine Joseph Bourdon, de Montréal, province de Québec gérant-adjoint des ventes; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lucy Isabel Hughes Bourdon.

De Lucy Beryl Marshall, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Wilbert Stanley Marshall.

De Mary Ritchie, de Montréal, province de Québec, fille de table; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Galbraith Ritchie.

De Violet May MacFadden, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Alexander Ray MacFadden.

De Cherry Ray Fletcher, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sherman Rufus Fletcher.

De Albert Hull, de Toronto, Ontario, menuisier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ella May Hull.

De Vivian Francis Young, de Toronto, Ontario, vendeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Young.

De Archibald Charles Henry Morris, de la ville de Elmira, Ontario, contremaître; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Laura Morris.

De John Norman Rougvie, d'Ottawa, Ontario, comptable breveté; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eleanor Mary Cameron Rougvie.

De Maud Alice Whipps, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Horace Edwin Whipps.

De Esther Gertrude Wooder, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gordon Cecil Wooder.

De Eric Godwin Havens, de la ville de Leamington, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lulu Havens.

De Ethel May Henderson, de la ville de Bridgeburg, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hubert McCosh Henderson.

De Meryl Grigg Fizzell, de Toronto, Ontario, coiffeuse; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Roy Fizzell.

De Edith Lerene Collins, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Robert Nixon Collins.

De Charles Coblens, de Toronto, Ontario, agent; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sarah Rachel Moyshewnoi Coblens.

De Cyril Douglas Gordon Stuart Ackerman, de Fort-William, Ontario, comptable; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ina Rena Ackerman.

De Mary Jane McCrossan, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William James McCrossan.

De Myrtle Margarette Hilton, de Kingston, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Clifton Hilton.

De Bridget Gladys Vivian Tegart, de Toronto, Ontario, sténographe; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Edward Lorne Tegart.

De Eva Verona McColeman, de Windsor, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John McColeman.

De Enos Nuttall Davis, de Montréal, province de Québec, commissionnaire de chemin de fer; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lillian May Davis.

De Herbert Nelson Vaughan, de Toronto, Ontario, décorateur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ruby Mertha Vaughan.

De Irene Adelle Maria Gregory, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Golwin Gregory.

De Ruth Elizabeth Greene, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gerald Elliott Denbeigh Greene.

De Margaret Piton de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Piton.

De Henry Maynard Smillie, de Montréal, province de Québec, courtier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Rushmer Smillie.

De Ella Daisy Griffith, de Hamilton, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Raymond Griffith.

De Alma Vera Cochrane, de North Bay, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarence Cochrane.

De Elsie Roselan Maguire, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Maguire.

De Cornelius Taylor Spencer, de la ville de Walkerville, Ontario, gérant; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mabel Helen Spencer.

De John Henry Coulter, de Toronto, Ontario, marchand; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lillian Maud Coulter.

De Christina McVicars, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Adam McVicars.

De Margaret Caroline Watson, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lewis Gordon Watson.

De Lena Hogarth, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Henry Hogarth.

De Nettie Maud Dixon, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert James Dixon.

De Constance Bertrand Murray, d'Outremont, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gustave Murray.

De Thomas Clifton Dawes, de Montréal, province de Québec, manufacturier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Doris Carolyn Rice Dawes.

De Mabel Blaiklock, de Westmount, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Walker Blaiklock.

De Kathleen Mary Davies, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percy Trevor Davies.

De Herbert Chick, de Hamilton, Ontario, conducteur de chemin de fer; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Chick.

De May McFarlane, de Toronto, Ontario, fille de table; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hugh Lamont McFarlane.

De Eleanor Somes, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stanley E. Somes.

De Hazel May Rowland, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Norman Rowland.

De Harry Douglas Towers, de Toronto, Ontario, commis; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Alice Towers.

De Reginald Ernest Ball, de Toronto, Ontario, journalier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ermyntrude Annetta Keith Ball.

De Martha Barker, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi de divorce qui dissolve son mariage avec William Barker.

De Thomas William Treadway, de Toronto, Ontario, commissionnaire de banque; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eugenie Elizabeth Marie Helena Treadway.

De Norville Alberta Gourley, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Earl James Gourley.

De Alice R. Leadbeatter, de Toronto, Ontario, caissière; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Leadbeatter.

De Hubert Allan Frise, de la ville de Simcoe, Ontario, instituteur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec June Odel Frise.

De Hetmanska Bereta, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Anthony Bereta.

De Edith Jane Cartwright, de Hamilton, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Wesley Cartwright.

De Margaret Wallace, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edwin Wallace.

De Marjorie Gladys Picken, du village de Sutton West, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Daniel George Picken.

De Pearl Robena Close, de Sault Ste-Marie, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Herbert George Close.

De Edith Elizabeth Gibson, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Edward Gibson.

De Marion Frances Blewett, d'Ottawa, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stanley Warwick Blewett.

De Arthur Rawson, de Kingston, Ontario, marchand; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel Maud Rawson.

De Effie Laberta Corrigan, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alfred Robert Corrigan.

De Myrtle Alice Niece, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Percy Niece.

De William Woods, du township de York, Ontario, employé de chemin de fer; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lilly Woods.

De Margaret Malvina Cole, du township de Etobicoke, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Herbert Cole.

De Florence Louise Pretoria Pollock, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Roscoe Garnet Pollock.

De Quartus Bliss Henderson, de Toronto, Ontario, manufacturier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Bayard Henderson.

De Sam Finkelstein, de Montréal, province de Québec, employé de manufacture; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dora Finkelstein.

De Mary Pauline Pearson, de Toronto, Ontario, fille de table; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold William George Pearson.

De Florence Edna Curliss, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Henry Curliss.

De Jessie Coles, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Hector Coles.

De Arthur Cameron, de Toronto, Ontario, machiniste; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Cameron.

De Marion Ramsay, de London, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Malcolm Ramsay.

De Rhona Elizabeth Shaw Richardson, de Montréal, province de Québec, sténographe; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Frederick Richardson (junior).

De Gladys Evelyn Sandford, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick James Sandford.

De Hartley Franklin Upper, de Niagara Falls, Ontario, avocat; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Hazel Upper.

De Eve Noble, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Morris Noble.

De Harry Edward Elvidge, de Belleville, Ontario, agent d'assurance; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Laurie Christie Elvidge.

De Florence Ada Bark Simpson, de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Lionel Simpson.

De Harry Everett Markell, de Montréal, province de Québec, conducteur de chemin de fer; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hazel Emma Rombough Markell.

De Thomas Brown, de Toronto, Ontario, expéditeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Winnifred Agnes Brown.

De Lawrence Wellington Robertson, de la ville de Paris, Ontario, décorateur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gladys Maud Robertson.

De Elizabeth Warga, du township de Stamford, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ladislav Warga.

De Harry Jackson Carr, de Toronto, Ontario, chauffeur de camion automobile; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charlotte Lorraine Wearing Carr.

De Elsie Emily Disney, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Percival Disney.

De Carrie Jane Vardon Coffin, de Montréal, province de Québec; demandans l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Dumeresq Coffin.

De Alexander Lorn McDougall, d'Ottawa, Ontario, ingénieur civil; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hope Forsyth McDougall.

De Donald Burwell Ross, de Westmount, province de Québec, coiffeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Helene Louise Ross.

De Otto Vernon Riepert, de Montréal, province de Québec, entrepreneur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marion Pierce Graydon Riepert.

De Sarah Delia Baker Tribe, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Woodman Tribe.

De Helen Theresa Baker, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold D'Arcy Baker.

De Robert Webb, de Sarnia, Ontario, journalier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jennie Rae Ironside Webb.

De Harvey Mennie Cross, du village de Fergus, Ontario, journalier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ella Cross.

De Antoine George Massabky, de Montréal, province de Québec, marchand; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charlotte Quick Massabky.

De Andrew Chauncey Sanders, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lillian Moore Sanders.

De Annie Almeda McCormick, d'Ottawa, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Michael O'Rourke McCormick.

De Walter Anderson Wood, du township de Ernestown, Ontario, journalier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Wilhelmina Patterson Wood.

De Muriel Laburnum Christie, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ross Alexander Christie.

De Charlotte Gertrude Brown, d'Ottawa, Ontario, intitutrice; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Erwin Brown.

De Mary Cameron McMillan, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Lowery McMillan.

De Louis Battaino, de la ville de Sudbury, Ontario, journalier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel Rountree Battaino.

De Florence Beatrice Edwards, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Frederick Edwards.

De Raymond Garbutt Little, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Pearl Laura Little.

De Madeline Schnarr Nichol, de Kitchener, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Christopher Nichol.

De Arthur Leslie Catton, de Belleville, Ontario, artisan; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Doris Neoma Catton.

De Ada Margaret Ruddick, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Ruddick.

De Christina Dale Kingsbury, du village de Brighton, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Daniel Webster Kingsbury.

De Maxine Kinney, dite Maxine Friedlander, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edwin B. Kinney, dit Edwin Julius Friedlander.

De Sophie Hermanovich, dite Sophie Hendry, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Hermanovich, dit John Hendry.

De Irene Clarice Bunting, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Carl Bunting.

De Thomas Edward Marlow, du village de Forest Hill, Ontario; jardinier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Munce Marlow.

De Herman Michael Coleman, du township de Zone, Ontario, conducteur de bestiaux; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Catherine Marie Coleman.

De Albert Davis Blagrave, du village de St-Donat, province de Québec, hôtelier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eva Lavigne Blagrave.

De Isabella Glennie Lefever, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Lefever.

De Emely Anderson, de la ville de Monkstown, comté de Dublin, dans l'Etat libre d'Irlande; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eric Cyril Anderson.

De Thora Mary Balfry Walker, d'Outremont, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Melbourne Ronald Walker.

De Royal May Frances Hider, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Frederick Hider.

De Claire Yale Lacourse, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Hormidas Lacourse.

De Frederick John Wolfe, de Toronto, Ontario, gérant de ventes; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nina Wynifred Wolfe.

De Jessie Lillian Gwen Richmond-Parry, d'Ottawa, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ronald Erskine Richmond-Parry.

De Verna Gladys Stannard, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Davidson Stannard.

De Ronald Paterson, de Toronto, Ontario, chauffeur de taxi-auto; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jean Paterson.

De Ida Jane Gertrude Rea, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alexander Rea.

De Harris C. Eckmiere, de Hamilton, Ontario, surveillant; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Isabelle J. Eckmiere.

De Thomas Edwin Warburton, de Hamilton, Ontario, menuisier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Miriam Warburton.

De Flossie Fairchild, de Hamilton, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Cecil Fairchild.

De Edna Wall, de Hamilton, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard William Wall.

De Edith Matilda Epplett, du village de Beamsville, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Osborne Epplett.

De Mildred Alma McCallum, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Fred Lee McCallum.

Les pétitions suivantes sont lues séparément et acceptées:

De la *Highwood Western Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai pour le commencement et l'achèvement de la construction de sa ligne de chemin de fer.

De *The R. M. Hollingshead Company of Camden*, dans l'état de New-Jersey, un des Etats-Unis d'Amérique; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à rendre une ordonnance rétablissant et remettant en vigueur, le brevet 325245 pour perfectionnements nouveaux et utiles, concernant les attelages (trains) à détachement rapide.

De William Halliday et autres, de Toronto, Ontario; demandant leur constitution en une corporation portant nom "*Executor Trust Company*".

De *The Dominion of Canada General Insurance Company*; demandant l'adoption d'une loi autorisant une répartition du capital social, non émis, en actions ayant une valeur au pair de $10.00 chacune.

L'honorable sénateur Robertson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 février 1930.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

G. D. ROBERTSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 février 1930.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

Le très honorable sir George E. Foster, du comité permanent du Commerce extérieur et des relations commerciales du Canada, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 février 1930.

Le comité permanent du Commerce extérieur et des relations commerciales du Canada demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE E. FOSTER,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Bills privés, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 février 1930.

Le comité permanent des Bills privés demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 février 1930.

Le comité permanent des Banques et du Commerce demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

F. B. BLACK,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Béland, du comité permanent de la Salubrité publique et de l'inspection des aliments, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 février 1930.

Le comité permanent de la Salubrité publique et de l'inspection des aliments demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

HENRI S. BELAND,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur White (Inkerman), du comité permanent des Finances, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 février 1930.

Le comité permanent des Finances demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

SMEATON WHITE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Donnelly, du comité permanent de l'Agriculture et des Forêts, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 février 1930.

Le comité permanent de l'Agriculture et des Forêts demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. J. DONNELLY,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Daniel, du comité permanent de Régie interne et des dépenses imprévues, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 février 1930.

Le comité de Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Chapais, du comité permanent des Débats et des comptes rendus, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 février 1930.

Le comité permanent des Débats et des comptes rendus demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. CHAPAIS,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur McMeans, du comité permanent des Divorces, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 février 1930.

Le comité permanent des Divorces demande la permission de présenter son premier rapport comme suit:

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres à toutes fins, y compris la réception des dépositions sous serment relativement aux faits énoncés dans les pétitions en obtention de bills de divorce.

2. Etant donné le grand nombre de demandes de bills de divorce dont il a été donné avis, votre comité recommande que permission lui soit donnée de siéger durant tout l'ajournement du Sénat, ainsi que durant les séances du Sénat.

3. Le comité recommande aussi que, outre le président qu'il élit, il soit aussi autorisé à élire en tout temps, un vice-président, lequel sera revêtu de tous les pouvoirs du président.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur McMeans, du comité permanent de l'Immigration et du Travail, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 février 1930.

Le comité permanent de l'Immigration et du Travail, demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Wilson (Rockcliffe), du comité permanent des Edifices publics et des terrains publics, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 février 1930.

Le comité permanent des Edifices publics et des terrains publics demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

CAIRINE R. WILSON,
Présidente.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable Président informe le Sénat que, en conformité de la Règle 103, le Greffier du Sénat a déposé sur la Table les comptes et pièces justificatives du Sénat pour l'année financière terminée le 31 mars 1929.

Ordonné: Que lesdits comptes et pièces justificatives soient renvoyées au comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues du Sénat.

L'honorable sénateur Pope demande si le Premier ministre a donné assurance ou promesse à une personne ou à des personne représentant le *Toronto Globe,* ou le *Manitoba Free Press,* ou à toute autre personne, que le gouvernement soumettrait au Parlement une mesure aux fins de prohiber l'exportation des spiritueux du Canada aux Etats-Unis, il attire l'attention du Sénat à ce sujet.

Débat.

Conformément à l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la prise en considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Horsey, appuyée par l'honorable sénateur Wilson (Rockcliffe) :—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement; à savoir:

A Son Excellence le très honorable vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de l'Ordre très élevé de l'Etoile des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de l'Ordre très éminent de l'Empire des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèle et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblés en Parlement, prions Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Débat.

A six heures l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7 heures 30.

Le Sénat reprend sa séance.

Après plus ample débat et
Ladite motion étant soumise à l'agrément de la Chambre, elle est résolue dans l'affirmative; et il est
Ordonné: Que ladite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est
Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'au mardi, vingt-cinq mars prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 25 mars 1930

Présentation des requêtes.

Lectures des requêtes.

Rapport des comités.

Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTIONS

Pour mardi, le 25 mars 1930

No 1.

Par le très honorable sir George Foster:

26 février—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.—

No 2.

Par l'honorable sénateur Logan:

27 février—Qu'il proposera la résolution suivante:

Résolu: Que, dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens.

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 5

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 25 mars 1930

Huit heures du soir.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Forke,	Lessard,	Rankin,
Beaubien,	Foster (sir George),	Lewis,	Robertson,
Béland,	Foster (St. John),	Little,	Robinson,
Belcourt,	Gillis,	Logan,	Schaffner,
Bénard,	Griesbach,	MacArthur,	Sharpe,
Black,	Hardy,	Macdonell,	Smith,
Bostock,	Harmer,	Martin,	Stanfield,
Buchanan,	Hatfield,	McCormick,	Tanner,
Bureau,	Haydon,	McDonald,	Tessier,
Casgrain,	Horsey,	McGuire,	Todd,
Chapais,	Hughes,	McLean,	Turgeon,
Copp,	Lacasse,	McLennan,	White (Inkerman),
Dandurand,	Laird,	McMeans,	White (Pembroke),
Daniel,	Legris,	Michener,	Willoughby,
Donnelly,	L'Espérance,	Paradis,	Wilson,
Fisher,		Pope,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable Président du comité de Divorce:

De Mary Ada St. George, d'Ottawa, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Bligh St. George.

De Inez Elizabeth Gross, de Welland, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Douglas Derwood Gross.

De Thomas Richardson, de Kitchener, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Cora Eleanor Richardson.

De William John Miller, d'Ottawa, Ontario, fonctionnaire civil; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eileen Mary Miller.

De Eleanor Jane Moorhead, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William John Moorhead.

De Schuyler James Alton, du township de Portland, Ontario, cultivateur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie May Alton.

De Hilda Walker Baker, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Herbert Broughton Baker.

De Grant Johnston, de Westmount, province de Québec, courtier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jean Pollock Johnston.

De Ruth Lyford Smith, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Norman H. Smith.

De Mary Ellen Peever, de North Bay, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Graham Peever.

De Burton Orland Boomhower, de Peterborough, Ontario, conducteur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jeannette Lillian Boomhower.

De Armand Dufour, de Montréal, province de Québec, bijoutier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Blanche Desrosiers Dufour.

De Eleanor Maud Marston, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Marston.

De Florence Isabell Naughton, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Parnell Naughton.

De Robert Oliphant, de Toronto, Ontario, boucher; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hellen Oliphant.

De Mary Isabelle Batstone, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Alfred Batstone.

De Vera Irene Collins, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hugh Charles Collins.

De Harry Hutcherson Davis, de Toronto, Ontario, gérant de ventes; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kathleen Gordon Davis.

De Daniel McQuistan, de Windsor, Ontario, constructeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Agnes Bruce McQuistan.

De Thomas Green, du township de Tyendinaga, Ontario, journalier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nellie Green.

De Thomas Garfield McCormick, de London, Ontario, chauffeur de locomotive; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edith Mary McCormick.

De Mabel Monk, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clifford Harvey Monk.

De Aileen Somerville, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Christopher Treherne Thomas.

De Gertrude Margaret Gilgour, de Peterborough, l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Howard Gilgour.

De Wilhelmina Emily Rudolph, de Hamilton, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Henry Rudolph.

De Muriel Parke Wood, de Westmount, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Whitney Wood.

De Minnie Roberts, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Roberts.

De George Wellington Garfield Neal, de Toronto, Ontario, vendeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mabel Adela Neal.

De Hanarah Margaret Phililemonia Atkinson, du township de York, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Wilfrid Vivian Atkinson.

De Cora Beatrice Silk, de Kitchener, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Henry Earl Silk.

De Margaret Ann Fyfe, de Hamilton, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Alexander Ross Fyfe.

De Ruby Helen Gordon, de Hamilton, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Archie Gordon.

De Ruth Victoria Spooner, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Cecil John Spooner.

De Gladys Hollings, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Alfred Hollings.

De James Lewis Watterworth, du township de Mosa, Ontario, machiniste; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Edna Watterworth.

De Joseph Alphonse Lajoie, de Montréal, province de Québec, comptable; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Lucie Ethel Keens Lajoie.

De Robert Ruff Martin, de Montréal, province de Québec, commis de messageries; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Claudine Matilda Clausen Martin.

De Dorothy Agnes Dowling, d'Ottawa, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allan Percy Dowling.

De Phyllis Gertrude Smith, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Robert Smith.

De Gertrude Anne Williams, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur Williams.

De Esther Eleanor Zryd, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarence John Zryd.

De William Thomas Raines, de Toronto, Ontario, commis; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Bernice Maud Raines.

De Essa M. Durry, de la ville de New Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arakel Durry.

De Robert Bruce Hart, de Toronto, Ontario, pharmacien; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Muriel Hart.

De Clara Delilah Latchford, de Sarnia, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Arthur Latchford.

De Rhea Blanche Wilson, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarence Wilson.

De Ivy Lillian Echlin, d'Ottawa, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles John Cavandish Echlin.

De Barbara Wallace Barlow, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Barlow.

De Abraham Steinberg, de Toronto, Ontario, marchand; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leah Steinberg.

De Rosanna Christina Jarrett, de la ville de Dunnville, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Francis Arthur Jarrett.

De Margaret Bradley, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qu idissolve son mariage avec John Justus Bradley.

De Elenezer Ward Bussell, de Toronto, Ontario, commis; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edith Hankin Bussell.

De Nellie Louise Hughes, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Cecil Hughes.

De Anna Ruel, de la ville de Dolbeau, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec J. Alfred Ruel.

De George Harry Edmonds, de Toronto, Ontario, artisan en moteurs; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Evangeline Edmonds.

De Abraham Gleadall, de la ville de Bridgeburg, Ontario, employé de chemin de fer; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hannah Gleadall.

De Ann Pisano, de Welland, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Giovanni Pisano.

De Isidore Sabbath, de Montréal, province de Québec, voyageur de commerce; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Netta Sabbath.

De Auguste Trauzzi, de Toronto, Ontario, conducteur de tramway; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Evelyn Irene Trauzzi.

Les pétitions suivantes sont lues séparément et acceptées:

De *The Eastern Canada Savings and Loan Company*; demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à détenir, vendre et transporter une certaine partie de terrain située dans la ville de Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse.

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant l'adoption d'une loi autorisant un changement dans la valeur au pair des actions de son capital social ordinaire et à augmenter le nombre maximum de ses directeurs.

L'honorable sénateur L'Espérance, du comité permanent d'Administration du service civil, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 février 1930.

Le comité permanent d'Administration du service civil demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

D. O. L'ESPERANCE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

La Chambre des Communes transmet par son greffier, un message ainsi conçu:

MERCREDI, 5 mars 1930.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé l'honorable Président et messieurs Bancroft, Black (Yukon), Boivin, Bourassa, Carmichael, Cayley, Chevrier, Clark, Edwards (Ottawa), Howard, Howden, Kay, Kellner, Lang, MacLaren, Ryckman,

Senn, Spankie et Spence, pour aider Son Honneur l'Orateur, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes, et agir comme membres du comité mixte des deux Chambres relativement au Restaurant.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet par son greffier, un message ainsi conçu:

MERCREDI, 5 mars 1930.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé l'honorable Président et messieurs Bertrand, Bettez, Bourassa, Bowman, Carmichael, Chevrier, Cotnam, Descoteaux, Dionne, Edwards (Ottawa), Foster, Fraser, Garland (Carleton), Geary, Girouard, Glen, Guthrie, Hepburn, Hodgins, Johnstone (Long Lake), Jones, Kennedy, Lacroix, Langlois Lavigueur, Lennox, McIntosh, Marcil, Neill, O'Connor, Pouliot, Prévost, Quinn, Rinfret, Senn, Short, Smoke, Spencer, St-Père, Stirling, Thompson, White (London), Young (Toronto-Nord-Est), comme comité aux fins d'assister Son Honneur l'Orateur dans la régie de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes, et pour agir, au nom de la Chambre des Communes, comme membres d'un comité conjoint des deux Chambres de la Bibliothèque.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet par son greffier, un message ainsi conçu:

MERCREDI, 5 mars 1930.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre agira conjointement avec eux pour former un comité conjoint des deux Chambres concernant les impressions du Parlement, et que les membres du comité permanent de sélection des Impressions, savoir:—Messieurs Baldwin, Bettez, Bock, Boulanger, Bradette, Charters, Edwards (Waterloo-Sud), Embury, Esling, Evans, Foster, Fraser, Girouard, Gott, Gray, Guerin, Hocken, Howden, Hubbs, Lacombe, Lacroix, Lang, Lapierre, Lucas, Luchkovich, McKenzie, MacLaen (Prince), Macdonald (Glengarry), Marcil, Maloney, Matthews, Maybee, Morrissy, Peck, Perras, Prévost, Price, Quinn, Rennie, Rinfret, Roberge, Rowe, Ryerson, St-Père, Spankie, Speakman, Spencer, Spotton, Steedsman, Sylvestre, Taylor, Verville White (Mont-Royal), Wilson (Vaudreuil-Soulange), agiront comme membres de la Chambre sur ledit comité des Impressions du Parlement.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet par son greffier, un message ainsi conçu:

MARDI, 11 mars 1930.

Résolu— Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a substitué le nom de Mademoiselle Macphail à celui de M. Kellner pour agir au nom de la Chambre des Communes en qualité de membre du comité conjoint des deux Chambres pour le Restaurant.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet par son greffier, un message ainsi conçu:

MARDI, 11 mars 1930.

Résolu— Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a substitué le nom de M. Telfort à celui de M. Bradette, pour agir au nom de la Chambre des Communes en qualité de membre du comité conjoint des deux Chambres sur les Impressions.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet par son greffier, un message ainsi conçu:

JEUDI, 20 mars 1930.

Résolu:—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé MM. Adshead, Arthurs, Black (Yukon), Clark, Fiset (sir Eugène), Gershaw, Hepburn, Ilsley, McGibbon, McIntosh, MacLaren, McPherson, McLean (Melfort), Manion, Power, Ross (Kingston), Sanderson, Speakman et Thorson, un comité pour considérer et, durant la présente session, faire rapport sur les matières qui leur seront présentées, relativement aux pensions et problèmes des anciens combattants, et priant le Sénat de nommer un comité qui agira conjointement avec celui déjà nommé par la Chambre.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (2) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Postes." (Propriétaires de journaux), pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (10) intitulé: "Loi modifiant la Loi des marques sur les bois de service", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour suprême", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (14) intitulé: "Loi modifiant la Loi des brevets", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:—

Rapport de la Commission royale sur la radiodiffusion.

Rapport annuel du ministère des Chemins de fer et Canaux pour l'année financière terminée le 31 mars 1929.

Huitième rapport du bureau d'établissement des soldats du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1929.

Rapport de l'enquête tenue en Europe sur la possibilité de prendre en considération la quantité de protéine contenue dans le blé, pour le classifier et le mettre sur le marché.—Conseil National des Recherches.

Rapport des délégués du Canada à la dixième Assemblée de la Société des Nations, Genève, du 2 au 25 septembre 1929.

Rapport des travaux exécutés et des dépenses faites au 31 août 1929, et au 31 décembre 1929; aussi durant l'année civile 1929, en vertu des lois (chapitre 30, de 14-15 George V, chapitre quarante-cinq, de 17 George V, chapitre trente et un, de 19-20 George V, chapitres douze à vingt-six inclusivement, de 17 George V, chapitre vingt-trois, de 19-20 George V et chapitres dix-huit à vingt-deux inclusivement, chapitres vingt-quatre à trente inclusivement, et chapitres trente-deux à trente-six inclusivement, de 19-20 George 1) concernant la construction de voies ferrées par les Chemins de fer Nationaux du Canada.

Vingt-cinquième rapport de la Commission des Chemins de fer du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1929, et

Aussi, copie certifiée d'un arrêté ministériel, C.P. 488, du 3 mars 1930, concernant ledit rapport.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 26 mars 1930

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapport des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTIONS

Pour jeudi, le 27 mars 1930

No 1.

Par le très honorable sir George Foster:

26 février—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.—

No 2.

Par l'honorable sénateur Logan:

27 février—Qu'il proposera la résolution suivante:

Résolu: Que, dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens.

No 3.

Par l'honorable sénateur Pope:

25 mars—Qu'il demandera:

Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un rapport comprenant copies de toutes communications, correspondance, propositions, projets de traités, traités, rapports de conférences et de négociations, et autres pièces, documents et écrits, de toute nature, ayant trait à l'exportation ou à l'expédition, entre les Etats-Unis et le Canada, ou à destination de ces deux pays, respectivement, de marchandises prohibées en vertu des lois respectives des Etats-Unis ou du Canada, ou en vertu des lois de ces deux pays.

No 4.

Par l'honorable sénateur McMeans:

25 mars—Qu'il proposera:

Que le comité des divorces soit autorisé à présenter, après étude, un rapport sur la demande de la remise de la taxe parlementaire acquittée, la session dernière, lors du dépôt de la pétition de Ruth Elizabeth Greene qui demandait l'adoption d'un bill de divorce.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, le 26 mars 1930

No 1.

25 mars—Prise en considération d'un message de la Chambre des Communes au Sénat informant Leurs Honneurs qu'un comité spécial a été formé pour siéger avec un comité spécial semblable du Sénat, s'il y en a un de nommé, pour étudier et faire rapport durant la présente session sur les questions concernant les pensions et les problèmes des soldats de retour qui leur seront soumises.—(L'honorable sénateur Dandurand).

Pour jeudi, le 27 mars 1930

No 1.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 2), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Postes (Propriétaires de journaux)."—(L'honorable sénateur Griesbach).

No 2.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 10), intitulé: "Loi modifiant la Loi des marques sur les bois de service."—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 3.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 11), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour suprême."—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 4.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 14), intitulé: "Loi modifiant la Loi des brevets."—(L'honorable sénateur Dandurand).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 6

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 26 mars 1930

Trois heures de l'après-midi.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Fisher,	L'Espérance,	Rankin,
Beaubien,	Forke,	Lessard,	Robertson,
Béland,	Foster (sir George),	Lewis,	Robinson,
Belcourt,	Foster (St. John),	Little,	Schaffner,
Black,	Gillis,	Logan,	Smith,
Bostock,	Girroir,	MacArthur,	Spence,
Bourque,	Graham,	Macdonell,	Stanfield,
Buchanan,	Griesbach,	Martin,	Tanner,
Bureau,	Hardy,	McCormick,	Tessier,
Casgrain,	Harmer,	McDonald,	Todd,
Chapais,	Hatfield,	McGuire,	Turgeon,
Copp,	Haydon,	McLean,	Turriff,
Curry,	Horsey,	McLennan,	White (Inkerman),
Dandurand,	Hughes,	McMeans,	White (Pembroke),
Daniel,	Lacasse,	Michener,	Willoughby,
Donnelly,	Laird,	Paradis,	Wilson (Rockcliffe).
Farrell,	Legris,	Poirier,	
		Pope,	

PRIÈRES

L'honorable Président informe le Sénat que le greffier a reçu de l'honorable Secrétaire d'Etat un certificat montrant que l'honorable James Murdock a été appelé au Sénat.

Ce certificat est alors lu par le greffier comme suit:

CANADA

MINISTÈRE DU SECRÉTAIRE D'ETAT

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général en Conseil, d'appeler au Sénat, par commission, sous le Grand Sceau, portant la date du vingt mars mil neuf cent trente (1930), l'hon. James Murdock, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, membre du Conseil Privé du Roi pour le Canada, et de le nommer membre du Sénat et sénateur pour ladite province d'Ontario.

W. L. MACKENZIE KING,
Pour le Secrétaire d'Etat.

OTTAWA, le 20 mars 1930.

L'honorable Président informe le Sénat qu'un sénateur attend d'être présenté.

L'honorable James Murdock, est présenté par les honorables sénateurs Dandurand et Graham, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

CANADA

WILLINGDON
(L.S.)

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande, et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé l'hon. James Murdock, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, dans Notre Dominion du Canada.

SALUT:

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, qu'en vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada. Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion; et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez, pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dit Dominion, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dit Dominion; et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent

de l'empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce vingtième jour de mars, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente, et de Notre Règne la vingtième.

Par ordre,

FERNAND RINFRET
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable sénateur Murdock s'approche de la Table et prête le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Murdock a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

La pétition suivante est lue et agréée;

De George Yates, de Chicago, état de l'Illinois, un des Etats-Unis d'Amérique; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à émettre une ordonnance rétablissant et remettant en vigueur le brevet No 205931 pour améliorations concernant les roues.

L'honorable sénateur Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 26 mars 1930.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son deuxième rapport comme suit:

Le comité recommande:

1. Que le délai pour la réception des pétitions en obtention de bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi, 2 mai 1930.

2. Que le délai pour la réception des bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi, 16 mai 1930.

3. Que le délai pour la réception des rapports d'un comité permanent ou spécial sur des bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi, 30 mai 1930.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat,

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, présente le troisième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 26 mars 1930.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son troisième rapport comme suit:

Le comité a examiné les pétitions suivantes et constate que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

De William Halliday et autres, de Toronto, Ontario; demandant leur constitution en une corporation portant nom *"Executor Trust Company"*.

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant l'adoption d'une loi autorisant un changement dans la valeur au pair des actions de son capital social ordinaire et à augmenter le nombre maximum de ses directeurs.

De *The Eastern Canada Savings and Loan Company*; demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à détenir, vendre et transporter une certaine partie de terrain située dans la ville de Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse.

De *The Dominion of Canada General Insurance Company*; demandant l'adoption d'une loi autorisant une répartition du capital social, non émis, en actions ayant une valeur au pair de $10.00 chacune.

De *The R. M. Hollingshead Company of Camden*, dans l'état de New-Jersey, un des Etats-Unis d'Amérique; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à rendre une ordonnance rétablissant et remettant en vigueur, le brevet 325245 pour perfectionnements nouveaux et utiles, concernant les attelages (trains) à détachement rapide.

De la *Highwood Western Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai pour le commencement et l'achèvement de la construction de sa ligne de chemin de fer.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par le très honorable sénateur Graham:—

De *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company.*

Par l'honorable sénateur McGuire:—

De William B. Russell et autres (*The Cornwall Bridge Company*).

Par l'honorable sénateur Casgrain:—

De James Penrose Anglin et autres (La Corporation des Prêts et Finance Industrielle)—(*Industrial Loan and Finance Corporation*).

Par l'honorable sénateur Macdonell:—

De *The Imperial Trusts Company of Canada.*

Par l'honorable sénateur Griesbach:—

De Edgar David Crump, de Edmonton, Alberta. (Brevet).

Par l'honorable sénateur Haydon:—

De *The Canadian Bible Society*, succursale de la *British and Foreign Bible Society.*

Par l'honorable sénateur Laird:—

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique. (Embranchements).

Par l'honorable sénateur Logan:—

Du Bureau des gouverneurs de *Pine Hill Divinity Hall* (Constitution en corporation).

Par l'honorable sénateur Belcourt:—

De *The Ottawa Electric Railway Company.*

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (15) intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (25) intitulé: "Loi concernant *The Dominion of Canada General Insurance Company* et portant subdivision du capital social non émis", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération le message de la Chambre des Communes, priant le Sénat de s'unir à elle pour former un comité mixte des deux Chambres qui étudierait et ferait rapport durant la présente session, sur les questions concernant les pensions et les problèmes des soldats de retour qui lui seraient soumises.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat ne juge pas opportun d'instituer un comité spécial pour agir de concert avec un semblable comité spécial de la Chambre des Communes, aux fins d'étudier les questions soumises à ce comité par la Chambre des Communes, relativement aux problèmes des pensions et des anciens combattants, pour le motif que le comité du Sénat ne pourrait pas participer aux décisions finales de ce comité des Communes, lequel doit faire rapport à la Chambre des Communes.

Que le Sénat reconnaît la nécessité d'éviter, autant que possible, la duplication du travail du comité des Communes, et que, en cette vue, le Sénat a désigné les sénateurs qui seront postérieurement appelés à composer le comité spécial auquel sera soumise toute mesure législative à cet égard qui pourra être transmise au Sénat, à savoir:

Les honorables sénateurs Belcourt, Black, Béland, Blondin, Buchanan, Gillis, Graham, Griesbach, Hatfield, Laird, Lewis, Macdonell, MacArthur, Rankin, Taylor et White (Pembroke).

Lorsque les sénateurs mentionnés ci-dessus seront notifiés, il leur sera agréable d'assister aux séances du comité spécial de la Chambre des Communes.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 27 mars 1930

Présentation des requêtes.

Lectures des requêtes.

Rapport des comités.

Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour vendredi, le 28 mars 1930

No 1

Par l'honorable M. Tanner:

26 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

Quels sont le nom, le lieu de résidence, les fonctions, le rang ou l'emploi et les appointements et allocations de chaque personne au service du département du Revenu national, en Nouvelle-Ecosse, comme agents surveillants, aux fins d'empêcher la contrebande des spiritueux; et qu'il attirera l'attention sur ce sujet.

MOTIONS

Pour jeudi, le 27 mars 1930

No 1.

Par le très honorable sir George Foster:

26 février—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.—

No 2.

Par l'honorable sénateur Logan:

27 février—Qu'il proposera la résolution suivante:

Résolu: Que, dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens.

No 3.

Par l'honorable sénateur Pope:

25 mars—Qu'il demandera:

Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un rapport comprenant copies de toutes communications, correspondance, propositions, projets de traités, traités, rapports de conférences et de négociations, et autres pièces, documents et écrits, de toute nature, ayant trait à l'exportation ou à l'expédition, entre les Etats-Unis et le Canada, ou à destination de ces deux pays, respectivement, de marchandises prohibées en vertu des lois respectives des Etats-Unis ou du Canada, ou en vertu des lois de ces deux pays.

No 4.

Par l'honorable sénateur McMeans:

25 mars—Qu'il proposera:

Que le comité des divorces soit autorisé à présenter, après étude, un rapport sur la demande de la remise de la taxe parlementaire acquittée, la session dernière, lors du dépôt de la pétition de Ruth Elizabeth Greene qui demandait l'adoption d'un bill de divorce.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, le 27 mars 1930

No 1.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 2), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Postes (Propriétaires de journaux)."—(L'honorable sénateur Griesbach).

No 2.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 10), intitulé: "Loi modifiant la Loi des marques sur les bois de service."—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 3.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 11), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour suprême."—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 4.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 14), intitulé: "Loi modifiant la Loi des brevets."—(L'honorable sénateur Dandurand).

Pour vendredi, le 28 mars 1930

No 1.

26 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 25), intitulé: "Loi concernant *The Dominion of Canada General Insurance Company* et portant subdivision du capital non émis".—(L'honorable sénateur McGuire).

Pour mardi, le 1er avril 1930

No 1.

26 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 15), intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations".—(L'honorable sénateur Dandurand).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 7

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 27 mars 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Fisher,	L'Espérance,	Pope,
Beaubien,	Forke,	Lessard,	Rankin,
Béland,	Foster (sir George),	Lewis,	Robertson,
Belcourt,	Foster (St. John),	Little,	Robinson,
Bénard,	Gillis,	Logan,	Schaffner,
Black,	Girroir,	MacArthur,	Sharpe,
Bostock,	Graham,	Macdonell,	Smith,
Bourque,	Griesbach,	Martin,	Spence,
Buchanan,	Hardy,	McCormick,	Stanfield,
Bureau,	Harmer,	McDonald,	Tanner,
Casgrain,	Hatfield,	McGuire,	Tessier,
Chapais,	Haydon,	McLean,	Todd,
Copp,	Horsey,	McLennan,	Turgeon,
Curry,	Hughes,	McMeans,	Turriff,
Dandurand,	Lacasse,	Michener,	White (Inkerman),
Daniel,	Laird,	Murdock,	White (Pembroke),
Donnelly,	Legris,	Paradis,	Willoughby,
Farrell,		Poirier,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES

Les pétitions suivantes sont présentées:

Par l'honorable sénateur Griesbach:

De Michel Hawryluck et autres (Saint Nicholas Mutual Benefit Association).

Par l'honorable sénateur Laird, pour l'honorable sénateur Gordon:

De *The Interprovincial and James Bay Railway Company.*

L'honorable sénateur Daniel, du comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 mars 1930.

Le comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son deuxième rapport comme suit:

Le comité a pris en considération les recommandations suivantes, de la Commission du service civil:—

5 mars 1930.

"Tel que prévu à l'article 61 et à l'article 12 de la Loi du service civil, la Commission du service civil, sur la recommandation du greffier du Sénat, soumet à l'approbation du Sénat, les changements suivants, aux taux de traitement:

Majordome du Président.

"Le traitement de cette classe, qui est actuellement:

Annuel: $1,260, $1,320, $1,380, $1,440

est revisé et établi comme suit:

Annuel: $1,260, $1,320, $1,380, $1,440, $1,500, $1,560.

Greffier en chef des comités, Sénat.

Le traitement de cette classe, qui est actuellement:

Annuel: $3,600, $3,780, $3,960, $4,140

est revisé et établi comme suit:

Annuel: $3,600, $3,780, $3,960, $4,140, $4,320, $4,440.

"Il est recommandé que les changements ci-dessus prennent effet à dater du 1er avril 1930.

"Il est considéré que la rémunération prévue pour ces classes n'est pas proportionnée aux devoirs à remplir."

Respectueusement soumis,

(Signé) W. J. Roche, Président,
(Signé) Newton MacTavish, Commissaire,

Le comité recommande que lesdites recommandations soient approuvées par le Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable sénateur Daniel, du comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues, présente le troisième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 mars 1930.

Le comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son troisième rapport, comme suit:

Votre comité recommande:

Que les augmentations statutaires suivantes soient payées:

Halpin, D. J.
Rédacteur des Débats et chef du service du compte rendu..... $300
Attfield, H.
Greffier des procès-verbaux anglais et des journaux anglais..... $120
Larose, R.
Secrétaire, division du greffier en loi..... $120
O'Neill, W. J.
Chef de la division de la papeterie, Sénat..... $120
Lake, B. B.
Rapporteur parlementaire..... $120
Perkins, W. D.
Gardien de la salle de lecture..... $60
Roy, J. O. A.
Premier greffier des comités..... $120

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable sénateur Haydon, présente au Sénat un bill (B) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la compagnie dite *The R. M. Hollingshead Company.*"

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable sénateur Logan propose:

Que, dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Tanner, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit remis à mardi prochain.

Sur motion de l'honorable sénateur Pope, il est

Ordonné: Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un rapport comprenant copies de toutes communications, correspondance, propositions, projets de traité, traités, rapports de conférences et de négociations, et autres pièces, documents et écrits, de toute nature, ayant trait à l'exportation ou à l'expédition, entre les Etats-Unis et le Canada, ou à destination de ces deux pays, respectivement, de marchandises prohibées en vertu des lois respectives des Etats-Unis ou du Canada, ou en vertu des lois de ces deux pays.

Sur motion de l'honorable sénateur McMeans, il est
Ordonné: Que le comité des divorces soit autorisé à présenter, après étude, un rapport sur la demande de la remise de la taxe parlementaire acquittée, la session dernière, lors du dépôt de la pétition de Ruth Elizabeth Greene qui demandait l'adoption d'un bill de divorce.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du Bill (2), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Postes. (Propriétaires de journaux)", il est
Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Bill (10), intitulé: "Loi modifiant la Loi des marques sur les bois de service", est lu pour la deuxième fois, et
Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné: Que ledit bill soit maintenant renvoyé au comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Robinson, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du bill (11), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour suprême", il est
Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Bill (14), intitulé: "Loi modifiant la Loi des brevets", est lu pour la deuxième fois, et
Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné: Que ledit bill soit maintenant renvoyé au comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Copp, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.
Ordonné: Que ledit bill soit placé à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture mercredi prochain.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est
Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 1er avril 1930

Présentation des requêtes.

Lectures des requêtes.

Rapport des comités.

Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mardi, le 1er avril 1930

No 1

Par l'honorable M. Tanner:

26 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

Quels sont le nom, le lieu de résidence, les fonctions, le rang ou l'emploi et les appointements et allocations de chaque personne au service du département du Revenu national, en Nouvelle-Ecosse, comme agents surveillants, aux fins d'empêcher la contrebande des spiritueux; et qu'il attirera l'attention sur ce sujet.

MOTIONS

Pour mardi, le 1er avril 1930

No 1.

Par l'honorable M. Dandurand:

27 mars—Qu'il soit résolu:

Qu'il est expédient que le Parlement approuve la Déclaration conforme à l'article 36 du Statut de la Cour permanente de Justice internationale, signée à Genève, de la part du Dominion du Canada, le 20e jour de septembre 1929, et que cette Chambre approuve cette Déclaration.

Pour jeudi, le 3 avril 1930

No 1.

Par le très honorable sir George Foster:

26 février—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.—

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, le 1er avril 1930

No 1.

27 mars—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent du comité de régie interne.—(L'honorable sénateur Daniel).

No 2.

27 mars—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent du comité de régie interne.—(L'honorable sénateur Daniel).

No 3.

27 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill B), intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la Compagnie R. M. Hollingshead."—(L'honorable sénateur Haydon).

No 4.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 2), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Postes (Propriétaires de journaux)."—(L'honorable sénateur Griesbach).

No 5.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 11), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour suprême."—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 6.

26 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 25), intitulé: "Loi concernant *The Dominion of Canada General Insurance Company* et portant subdivision du capital non émis".—(L'honorable sénateur McGuire).

No 7.

26 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 15), intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 8.

27 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Logan: Que dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Emprie britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens.—(L'honorable sénateur Tanner).

Pour mercredi, le 2 avril 1930

No 1.

27 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill 14), intitulé: "Loi modifiant la Loi des brevets."—(L'honorable sénateur Dandurand).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 8

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 1er avril 1930

Huit heures du soir.

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Donnelly,	Legris,	Paradis,
Beaubien,	Farrell,	L'Espérance,	Pope,
Béique,	Fisher,	Lessard,	Rankin,
Béland,	Forke,	Lewis,	Robertson,
Belcourt,	Foster (sir George),	Little,	Robinson,
Black,	Foster (St. John),	Logan.	Schaffner,
Blondin,	Gillis,	MacArthur,	Spence,
Bostock,	Graham,	Macdonell,	Stanfield,
Bourque,	Griesbach,	Martin,	Tanner,
Buchanan,	Hardy,	McCormick,	Todd,
Bureau,	Harmer,	McDonald,	Turgeon,
Casgrain,	Hatfield,	McGuire,	White (Inkerman),
Chapais,	Haydon,	McLean,	White (Pembroke),
Copp,	Horsey,	McLennan,	Willoughby,
Curry,	Hughes,	McMeans,	Wilson (Rockcliffe).
Dandurand,	Lacasse,	Michener,	
Daniel,	Laird,	Molloy,	
		Murdock,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable sénateur Little:—

De la *St. Clair Transit Company.*

Par l'honorable sénateur Casgrain:—

De la *Prudential Trust Company Limited.*

Par l'honorable sénateur Blondin:—

De A. Ernest Dawson et autres (*The Premier Life Insurance Company*).

De Joseph Charles Hector Dussault et autres (*The Merchants and Employers Insurance Company*).

Par l'honorable Président du Comité des Divorces:—

De Janet Ella Pettigrew Thomson, de la ville de Lakeside, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Cameron Augusta Thomson.

De Richard Trawny Parsons, de Toronto, Ontario, pressier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edith Fanny Parsons.

De Winnifred May Cahill, de Brantford, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Frederick Cahill.

De Rosie Resnick, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Issie Resnick.

De Mary Eva May Gourley, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Stewart Gourley.

De Orwell Bishop Walton, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Adele Walton.

De Elsie Aileen Clarke, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Clarke.

De Mabel Orion Baldwin, du village de Zephyr, Ontario, institutrice; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Andrew Eldon Baldwin.

De William Pearson, de Toronto, Ontario, gérant; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nora Pearson.

De Herbert Dean Philip, de Toronto, Ontario, graveur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Tryphena Philip.

De Isabella Melville Guyatt, du township de York, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Guyatt.

De Dorothy Stansfield, de Toronto, Ontario, sténographe; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Stansfield.

De Marion Elizabeth Gamsby, de Toronto, Ontario, sténographe; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elbert Wilfred Gamsby.

De Florence Veral Sutherland, de la ville de Barrie, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Roy Sutherland.

De Gertrude Alice Dorothy Lorimer, de la ville de Twickenham, Angleterre; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Ponton Lorimer.

De Lillian Alberta Sparling, de Hamilton, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Francis Robert Sparling.

De Leonard George Edward Bond, de Toronto, Ontario, opérateur d'ascenseur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ellen Maud Bond.

De Laura Margaret Pritchard, de Toronto, Ontario, sténographe; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Murdo Pritchard.

De John William James, d'Oshawa, Ontario, journalier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lilian May James.

De Herbert Machen, de Toronto, Ontario, employé de chemin de fer; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Gillas Brown Machen.

De Philip Dover, de Montréal, province de Québec, courtier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Célia Dover.

De Arthur Reynolds Cousins, de la ville de Aurora, Ontario, comptable; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Valentine Alexandria McCaulay.

De Elizabeth Nixon, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Nixon.

De John Cameron Caldwell, d'Ottawa, Ontario, fonctionnaire public; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Wilhelmina Armazella Caldwell.

De Viola Turquaud, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Gordon Turquaud.

De Thomas Johnstone, de Toronto, Ontario, employé de la Compagnie du Téléphone Bell; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elsie Mabel Johnstone.

De Edward Buker, de Toronto, Ontario, marchand; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Winnifred Muriel Pearl Buker.

De Amy Davidson, de Toronto, Ontario, commis; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Davidson.

De Martha Brown Hemsley, d'Ottawa, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Gordon Hemsley.

Les pétitions suivantes sont lues séparément et agréées:—

De *The Ottawa Electric Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à convertir ses actions de cent dollars au pair, en un nombre égal d'actions sans valeur nominale ou au pair.

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant l'adoption d'une loi autorisant la construction des lignes suivantes de chemin de fer:—

(*a*) A partir d'un endroit sur la subdivision Taber, du chemin de fer de la Compagnie, jusqu'à un endroit à ou près Tempest, dans le township neuf, rang dix-neuf, à l'ouest du quatrième méridien, de là dans une direction généralement sud-est jusqu'à un endroit dans ou près du township huit, rang dix-huit, à l'ouest du quatrième méridien, le tout dans la province de l'Alberta;

(*b*) A partir d'un endroit sur l'embranchement sud-est de Swift Current, du chemin de fer de la Compagnie, jusqu'à un endroit à ou près Dunelm, dans le township quatorze, rang quatorze, à l'ouest du troisième méridien; de là dans une direction généralement sud-ouest et ouest, jusqu'à un endroit dans ou près le township dix, rang vingt et un, à l'ouest du troisième méridien, le tout dans la province de la Saskatchewan;

(*c*) A partir d'un endroit sur l'embranchement Pheasant Hills, du chemin de fer de la Compagnie, jusqu'à un endroit à ou près Duval, dans le township vingt-cinq, rang vingt-deux, à l'ouest du deuxième méridien, de là, dans une direction généralement est, jusqu'à un endroit dans ou près le township vingt-cinq, rang dix-sept ou dix-huit, à l'ouest du deuxième méridien, le tout dans la province de la Saskatchewan;

(*d*) A partir d'un endroit dans ou près le township quarante-six ou quarante-sept, rang quatorze ou quinze, à l'ouest du troisième méridien, de là, dans une direction généralement est et nord-est, jusqu'à un endroit à ou près Shellbrook, dans le township quarante-neuf, rang trois ou quatre, à l'ouest du troisième méridien, le tout dans la province de la Saskatchewan;

(*e*) A partir d'un endroit sur le chemin de fer *Ontario and Quebec*, à l'est de la gare de Vaudreuil, dans la paroisse de Sainte-Anne de l'Ile Perrot, de là, dans une direction généralement sud-est, jusqu'à un endroit à ou près Windmill Point, dans ladite paroisse, le tout dans le comté de Vaudreuil, province de Québec;

(*f*) A partir d'un endroit sur sa ligne de chemin de fer entre la gare de Belair et la tête de ligne de ladite ligne de chemin de fer, dans la cité de Québec, de là, par la route la plus pratique, par tunnel ou autrement, jusqu'à un endroit à ou près Wolfe's Cove, sur la rivière Saint-Laurent.

De *The Imperial Trusts Company of Canada*; demandant l'adoption d'une loi autorisant une augmentation du capital social de la Compagnie, l'augmentation du nombre des directeurs, et pour autres fins.

De William B. Russell et autres, de Toronto et d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom *The Cornwall Bridge Company*.

Du Bureau des gouverneurs de *Pine Hill Divinity Hall*; demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation.

De *The Canadian Bible Society*, succursale de le *British and Foreign Bible Society*; demandant l'adoption d'une loi changeant le nom de la société en celui de *The British and Foreign Bible Society in Canada and Newfoundland*, et pour autres fins.

De Edgar David Crump, d'Edmonton, Alberta; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à rendre une ordonnance rétablissant et remettant en vigueur le brevet No 186018, pour perfectionnements nouveaux et utiles concernant les tourniquets.

De James Penrose Anglin et autres, de Montréal, province de Québec; demandant leur constitution en une corporation portant nom *Industrial Loan and Finance Corporation* (Version française "La Corporation des Prêts et Finance Industrielle.)

De *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai pour le commencement et l'achèvement de cette partie de sa ligne de chemin de fer qui actuellement n'est pas encore terminée.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (47), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1931", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:—

Cour permanente de justice internationale.—Déclaration faite par l'honorable Raoul Dandurand, avant de signer la clause facultative, au nom du Gouvernement de Sa Majesté au Canada—Genève, le 20 septembre 1929.

Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 27 mars 1929, pour la production d'un rapport comprenant copies de toutes communications, correspondance, propositions, projets de traité, traités, rapports de conférences et de négociations, et autres pièces, documents et écrits, de toute nature, ayant trait à l'exportation ou à l'expédition, entre les Etats-Unis et le Canada, ou à desti-

nation de ces deux pays, respectivement, de marchandises prohibées en vertu des lois respectives des Etats-Unis ou du Canada, ou en vertu des lois de ces deux pays.

Rapport des travaux accomplis et des dépenses faites, à la date du 31 décembre 1929, aussi une estimation des dépenses à faire en 1930, en vertu de la Loi dite *Canadian National Montreal Terminals Acts*, 1929,—Chapitre douze des Statuts revisés du Canada, 1929.

Commissaires du Havre de Québec—Rapport du Conseil de vérification, daté du 31 décembre 1929, sur les opérations financières.

Commissaires du Havre de Montréal—Rapport et états financiers du Conseil de vérification, daté du 31 octobre 1929.

Commissaires du Havre de Trois-Rivières—Rapport du Conseil de vérification, daté du 31 décembre 1929, sur les opérations financières.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire-adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

CANADA

OTTAWA, 1er avril 1930.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable juge Anglin, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la chambre du Sénat, aujourd'hui, à neuf heures du soir, afin de donner la sanction royale au Bill des crédits provisoires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,
Secrétaire-adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la Table..

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 25 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Nora Kathleen Eayrs, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hugh Smithurst Eayrs, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 25 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Herbert Chick, de la cité de Guelph, province d'Ontario, conducteur de chemin de fer, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Chick, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 25 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Albert Edward Saunders, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, décorateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Grace Stanley Saunders, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 25 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marjorie Gladys Picken, du village de Sutton West, province d'Ontario, bibliothécaire, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Daniel Georges Picken, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 25 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Percy Victor Hobbs, de la cité de Montréal, province de Québec, gérant de succursale, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Grace Traughton Hobbs, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 25 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Sarah Berkovitz, de Toronto, Ontario, demandant la remise de la taxe parlementaire, versée au cours de la dernière session du Parlement, avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise, à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire versée en vertu de la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 25 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Raymond Garbutt Little, de la cité de Toronto, province d'Ontario, éclusier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Pearl Laura Little, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 25 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Constance Bertrand Murray, de la cité de Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gustave Murray, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 25 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Florence Isabell Naughton, de la cité de Toronto, Ontario, professeur de musique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Parnell Naughton, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 25 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lucy Beryl Marshall, de la cité de Toronto, province d'Ontario, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Wilbert Stanley Marshall, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 26 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Herbert Vincent Crisp, du township de York, province d'Ontario, ouvrier en caoutchouc, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec May Eliza Crisp, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 26 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elsie May Scott-Peer, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Donald Edmund Scott-Peer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 26 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Archibald Charles Henry Morris, de la ville de Elmira, province d'Ontario, contremaître de manufacture, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Laura Morris, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 26 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lillian Caroline Maud Wood, de la cité de Toronto, Ontario, opératrice de machine, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Wood, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 26 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Herbert Nelson Vaughan, de la cité de Toronto, Ontario, décorateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ruby Martha Vaughan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 26 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de George Henry Symons, de la cité de Brantford, province d'Ontario, marchand, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Gertrude Symons, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 26 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Myrtle Margarette Hilton, de la cité de Kingston, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Clifton Hilton, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 26 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Kathleen Mary Davies, de la ville de Porthcarol, dans le Glamosganshire, dans la principauté de Wales, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percy Trevor Davies, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingtième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 26 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingtième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Walter Joseph David Penly, de la cité de Toronto, Ontario, explorateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Martha Louise Penly, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 26 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Louis Battaino, de la ville de Sudbury, Ontario, menuisier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel Rountree Battaino, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 26 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Edith May Smith, de la cité de Montréal, province de Québec, gérante-adjoint, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Sturgeon Smith, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 26 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Helen Burgess, de la cité de Toronto, Ontario, modèle pour robes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Herbert Winston Burgess, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Cyril Douglas Gordon Stuart Ackerman, de la cité de Fort William, Ontario, comptable, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ina Rena Ackerman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Wilfred Gordon Ure, de la cité de Woodstock, province d'Ontario, ingénieur civil, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Grazia Mae Ure, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Faisant fonctions de Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Herman Michael Coleman, de la ville de Bothwell, province d'Ontario, conducteur des bestiaux, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Catherine Marie Coleman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gertrude Ann Elizabeth Griffiths, de la cité de Londres, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Edward Griffiths, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de George Collier Draper, de la cité de Montréal, province de Québec, courtiers d'assurance, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Pincott Draper, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-neuvième rapport de comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Francis Addison, de la cité de Toronto, Ontario, comptable, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edna Rowena Addison, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le trentième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trentième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ella Daisy Griffith, de la cité de Hamilton, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Raymond Griffith, le comité a constaté que les prescriptons des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Faisant fonctions de Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le trente et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thomas Edmund Appleyard, du township d'Esquesing, Ontario, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Margaret May Appleyard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet d'annuler ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le trente-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 27 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Alexander Robb Kennedy, de la cité de Toronto, Ontario, surintendant de fonderie, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Vera Viola Kennedy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le trente-troisième rapport de comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 28 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Constance Mary Wright, de la cité d'Oshawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lucius Elmer Wright, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat on été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le trente-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 28 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Charlotte Gertrude Brown, de la cité d'Ottawa, Ontario, institutrice, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Erwin Brown, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le trente-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 28 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Albert Davis Blagrave, du village de St-Donat, province de Québec, hôtelier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eva Lavigne Blagrave, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le trente-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 28 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Maud Alice Whipps, de la cité de Montréal, province de Québec, secrétaire particulier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Horace Edwin Whipps, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le trente-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 28 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de May McFarlane, de la cité de Toronto, Ontario, fille de table, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hugh Lamont McFarlane, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le trente-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 28 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Eva Verona McColeman, de la cité de Windsor, province d'Ontario, institutrice, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John McColeman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le trente-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 28 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thomas Brown, de la cité de Toronto, province d'Ontario, expéditeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Winnifred Agnes Brown, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 28 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Irène Adèle Maria Gregory, de la cité de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Goldwin Gregory, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 28 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Piton, de la cité de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Piton, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 28 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Henry Cutler, de la cité de Montréal, province de Québec, ébéniste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Elizabeth Mills Cutler, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (23), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Estate Trust Company*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (27) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique (Division du capital social)", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois, et

Il est renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (28), intitulé: "Loi concernant *The Eastern Canada Savings and Loan Company*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois, et

Il est renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (42) intitulé: "Loi pourvoyant au prolongement de la frontière de la province du Manitoba dans l'anse de l'angle nord-ouest du lac des Bois", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable sénateur Tanner demande au gouvernement:

Quels sont le nom, le lieu de résidence, les fonctions, le rang ou l'emploi et les appointements et allocations de chaque personne au service du département du Revenu national, en Nouvelle-Ecosse, comme agents surveillants, aux fins d'empêcher la contrebande des spiritueux; et qu'il attirera l'attention sur ce sujet.

Débat.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable Francis Alexander Anglin, délégué du Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du trône,

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir du Très Honorable délégué du Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable président des Communes adresse alors la parole au très honorable délégué du Gouverneur général, comme suit:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1931.

"Bill que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Alors, après avoir lu le titre de ce bill, le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill est sanctionné:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable délégué du Gouverneur général, remercie ses fidèles sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi, il plaît au très honorable délégué du Gouverneur général de se retirer et les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération le deuxième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération le troisième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du Jour, le Bill (B), intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la compagnie dite *The R. M. Hollingshead Company,* est lu pour la deuxième fois, et il est renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Suivant l'Ordre du Jour, le Bill (2), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Postes (Propriétaires de journaux), est lu pour la deuxième fois, et il est renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Suivant l'Ordre du Jour, le Bill (11), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour suprême", est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ledit bill soit maintenant renvoyé au comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Subséquemment le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Casgrain, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Bill (25), intitulé: "Loi concernant *The Dominion of Canada General Insurance Company*" et portant subdivision du capital social non émis, est lu pour la deuxième fois, et il est renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Suivant l'Ordre du Jour,

L'honorable sénateur Dandurand propose la deuxième lecture du Bill (15), intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations".

Il est proposé, en amendement, par l'honorable sénateur Willoughby, que le bill ne soit pas lu maintenant pour la deuxième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité spécial, choisi par le Sénat, afin d'obtenir d'abord des renseignements concernant l'effet que l'adoption dudit bill pourrait avoir sur les conditions économiques, nationales et internationales du Canada et sur les relations du Canada.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Tanner, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné jusqu'à demain et que ledit bill soit le premier article inscrit à l'Ordre du Jour.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la reprise du débat ajourné, sur la motion de l'honorable sénateur Logan:—Que dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à mardi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 2 avril 1930

Présentation des requêtes.
Rapport des comités.
Lectures des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour jeudi, le 3 avril 1930

No 1

Par l'honorable sénateur M. McMeans:

1er avril—Qu'il demandera au gouvernement:

1. S'il a reçu des communications ou des plaintes concernant le juge Stubbs, ou au sujet de l'affaire McDonald-Will, et dans l'affirmative, quelles mesures, le cas échéant, il a prises.
2. S'il a l'intention d'instituer une enquête à ce sujet.

MOTIONS

Pour mercredi, le 2 avril 1930

No 1.

Par l'honorable M. Dandurand:

27 mars—Qu'il soit résolu:

Qu'il est expédient que le Parlement approuve la Déclaration conforme à l'article 36 du Statut de la Cour permanente de Justice internationale, signée à Genève, de la part du Dominion du Canada, le 20e jour de septembre 1929, et que cette Chambre approuve cette Déclaration.

Pour jeudi, le 3 avril 1930

No 1.

Par le très honorable sir George Foster:

26 février—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.—

No 2.

Par l'honorable sénateur Griesbach:

1er avril—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un document faisant connaître:

1. Le grade;
2. Le nom;
3. La date de l'avancement au grade actuel;
4. L'âge au 1er avril 1930;
5. La période de service complétée au 1er avril 1930, de tous les officiers commissionnés de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, le 2 avril 1930

No 1.

1er avril—Reprise du débat sur la motion pour la deuxième lecture du Bill 15 intitulé: "Loi modifiant la loi des exportations" et l'amendement soumis. —(L'honorable sénateur Tanner).

No 2.

27 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill 14), intitulé: "Loi modifiant la Loi des brevets."—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 3.

1er avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill 11), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour suprême."—(L'honorable sénateur Dandurand).

Pour jeudi, le 3 avril 1930

No 1.

1er avril—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Nora Kathleen Eayrs avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 2.

1er avril—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Herbert Chick avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 3.

1er avril—Prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Albert Edward Saunders avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 4.

1er avril—Prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Marjorie Gladys Picken avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 5.

1er avril—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Percy Victor Hobbs avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 6.

1er avril—Prise en considération du septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Sarah Bercovitz demandant la remise de la taxe parlementaire.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 7.

1er avril—Prise en considération du huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Raymond Garbutt Little avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 8.

1er avril—Prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Constance Bertrand Murray avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 9.

1er avril—Prise en considération du dixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Florence Isabell Naughton avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 10.

1er avril—Prise en considération du onzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Lucy Beryl Marshall avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 11.

1er avril—Prise en considération du douzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Herbert Vincent Crisp avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 12.

1er avril—Prise en considération du treizième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Elsie May Scott-Peer avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 13.

1er avril—Prise en considération du quatorzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Archibald Charles Henry Morris avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 14.

1er avril—Prise en considération du quinzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Lillian Caroline Maud Wood avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Logan).

No 15.

1er avril—Prise en considération du seizième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Herbert Nelson Vaughan avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Logan).

No 16.

1er avril—Prise en considération du dix-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de George Henry Symons avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Logan).

No 17.

1er avril—Prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Myrtle Margarette Hilton avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 18.

1er avril—Prise en considération du dix-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Kathleen Mary Davies avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Logan).

No 19.

1er avril—Prise en considération du vingtième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Walter Joseph David Penly avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 20.

1er avril—Prise en considération du vingt et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Louis Battaino avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 21.

1er avril—Prise en considération du vingt-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Edith May Smith, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 22.

1er avril—Prise en considération du vingt-troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Mary Helen Burgess, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 23.

1er avril—Prise en considération du vingt-quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Cyril Douglas Gordon Stuart Ackerman, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 24.

1er avril—Prise en considération du vingt-cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Wilfred Gordon Ure, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 25.

1er avril—Prise en considération du vingt-sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Herman Michael Coleman, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 26.

1er avril—Prise en considération du vingt-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Gertrude Ann Elizabeth Griffiths, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 27.

1er avril—Prise en considération du vingt-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de George Collier Draper, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 28.

1er avril—Prise en considération du vingt-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de William Francis Addison, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 29.

1er avril—Prise en considération du trentième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ella Daisy Griffith, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 30.

1er avril—Prise en considération du trente et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Thomas Edmund Appleyard, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 31.

1er avril—Prise en considération du trente-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Alexander Robb Kennedy, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 32.

1er avril—Prise en considération du trente-troisième rapport du comité permanent dse divorces, auquel a été référée la pétition de Constance Mary Wright, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 33.

1er avril—Prise en considération du trente-quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Charlotte Gertrude Brown, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 34.

1er avril—Prise en considération du trente-cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Albert Davis Blagrave, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 35.

1er avril—Prise en considération du trente-sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Maud Alice Whipps, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 36.

1er avril—Prise en considération du trente-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de May McFarlane, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 37.

1er avril—Prise en considération du trente-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Eva Verona McColeman, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 38.

1er avril—Prise en considération du trente-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Thomas Brown, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 39.

1er avril—Prise en considération du quarantième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Irène Adèle Maria Gregory, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 40.

1er avril—Prise en considération du quarante et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Margaret Piton, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 41.

1er avril—Prise en considération du quarante-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Henry Cutler, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 42.

1er avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 23), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Estate Trust Company*".—(L'honorable sénateur Haydon).

No 43.

1er avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 42), intitulé: "Loi pourvoyant au prolongement de la frontière de la Province du Manitoba dans l'anse de l'angle nord-ouest du lac des Bois".—(L'honorable sénateur Dandurand).

Pour mardi, le 8 avril 1930

No 1.

27 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Logan: Que dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens.—(L'honorable sénateur Tanner).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 9

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 2 avril 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Beaubien,	Forke,	Lessard,	Pope,
Béique,	Foster	Lewis,	Rankin,
Béland,	(sir George),	Little,	Robertson,
Belcourt,	Foster (St. John),	Logan,	Robinson,
Black,	Gillis,	Lynch-Staunton,	Schaffner,
Blondin,	Girroir,	MacArthur,	Smith,
Bostock,	Graham,	Macdonell,	Spence,
Bourque,	Griesbach,	Martin,	Stanfield,
Buchanan,	Hardy,	McCormick,	Tanner,
Bureau,	Harmer,	McDonald,	Todd,
Casgrain,	Hatfield,	McGuire,	Turgeon,
Chapais,	Haydon,	McLean,	Turriff,
Copp,	Horsey,	McLennan,	White
Curry,	Hughes,	McMeans,	(Inkerman),
Dandurand,	Lacasse,	Michener,	White
Daniel,	Laird,	Molloy,	(Pembroke),
Donnelly,	Legris,	Murdock,	Willoughby,
Farrell,	L'Espérance,	Paradis,	Wilson
Fisher,			(Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont lues séparément et agréées:—

De *The Interprovincial and James Bay Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai pour le commencement et l'achèvement de la construction de ses lignes de chemin de fer.

De Michael Hawryluk et autres, de Winnipeg, Manitoba; demandant leur constitution en une corporation portant nom *Saint Nicholas Mutual Benefit Association.*

L'honorable sénateur Macdonell, du comité permanent des Ordres permanents, présente le quatrième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MERCREDI, 2 avril 1930.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son quatrième rapport, comme suit:

Le comité a examiné les pétitions suivantes et constate que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

De *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai pour le commencement et l'achèvement de cette partie de sa ligne de chemin de fer qui actuellement n'est pas encore terminée.

De *The Imperial Trusts Company of Canada*; demandant l'adoption d'une loi autorisant une augmentation du capital social de la Compagnie, l'augmentation du nombre des directeurs, et pour autres fins.

De Edgar David Crump, d'Edmonton, Alberta; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à rendre une ordonnance rétablissant et remettant en vigueur le brevet No 186018, pour perfectionnements nouveaux et utiles concernant les tourniquets.

De *The Canadian Bible Society,* succursale de la *British and Foreign Bible Society*; demandant l'adoption d'une loi changeant le nom de la société en celui de *The British and Foreign Bible Society in Canada and Newfoundland,* et pour autres fins.

De George Yates, de Chicago, Etat de l'Illinois, un des Etats-Unis d'Amérique; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à émettre une ordonnance rétablissant et remettant en vigueur le brevet No 205931 pour améliorations concernant les roues.

De *The Ottawa Electric Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à convertir ses actions de cent dollars au pair, en un nombre égal d'actions sans valeur nominale ou au pair.

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant l'adoption d'une loi autorisant la construction des lignes suivantes de chemin de fer:—

(*a*) A partir d'un endroit sur la subdivision Taber, du chemin de fer de la Compagnie, jusqu'à un endroit à ou près Tempest, dans le township neuf, rang dix-neuf, à l'ouest du quatrième méridien, de là dans une direction généralement sud-est jusqu'à un endroit dans ou près du township huit, rang dix-huit, à l'ouest du quatrième méridien, le tout dans la province de l'Alberta;

(*b*) A partir d'un endroit sur l'embranchement sud-est de Swift Current, du chemin de fer de la Compagnie, jusqu'à un endroit à ou près Dunelm, dans le township quatorze, rang quatorze, à l'ouest du troisième méridien; de là dans une direction généralement sud-ouest et ouest, jusqu'à un endroit dans ou près le township dix, rang vingt et un, à l'ouest du troisième méridien, le tout dans la province de la Saskatchewan;

(*c*) A partir d'un endroit sur l'embranchement Pheasant Hills, du chemin de fer de la Compagnie, jusqu'à un endroit à ou près Duval, dans le township vingt-cinq, rang vingt-deux, à l'ouest du deuxième méridien, de là, dans une direction généralement est, jusqu'à un endroit dans ou près le township vingt-cinq, rang dix-sept ou dix-huit, à l'ouest du deuxième méridien, le tout dans la province de la Saskatchewan;

(*d*) A partir d'un endroit dans ou près le township quarante-six ou quarante-sept, rang quatorze ou quinze, à l'ouest du troisième méridien, de là, dans une direction généralement est et nord-est, jusqu'à un endroit à ou près Shellbrook, dans le township quarante-neuf, rang trois ou quatre, à l'ouest du troisième méridien, le tout dans la province de la Saskatchewan;

(*e*) A partir d'un endroit sur le chemin de fer *Ontario and Quebec*, à l'est de la gare de Vaudreuil, dans la paroisse de Sainte-Anne de l'Ile Perrot, de là, dans une direction généralement sud-est, jusqu'à un endroit à ou près Windmill Point, dans ladite paroisse, le tout dans le comté de Vaudreuil, province de Québec;

(*f*) A partir d'un endroit sur sa ligne de chemin de fer entre la gare de Belair et la tête de ligne de ladite ligne de chemin de fer, dans la cité de Québec, de là, par la route la plus pratique, par tunnel ou autrement, jusqu'à un endroit à ou près Wolfe's Cove, sur la rivière Saint-Laurent.

De Michael Hawryluk et autres, de Winnipeg, Manitoba; demandant leur constitution en une corporation portant nom *Saint Nicholas Mutual Benefit Association.*

De William B. Russell et autres, de Toronto et d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom *The Cornwall Bridge Company.*

Le tout respectueusement soumis.

A. H. MACDONELL,
Faisant fonctions de Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (29) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Saint Nicholas Mutual Benefit Association*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (30) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique (Embranchements)", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois, et

Il est renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Laird, il est

Ordonné: Que la règle 119 soit suspendue en autant qu'elle se rapporte au Bill (30), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique (Embranchements)".

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (15), intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations", et la motion en amendement, que le bill ne soit pas lu maintenant pour

la deuxième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité spécial, choisi par le Sénat, afin d'obtenir d'abord des renseignements concernant l'effet que l'adoption dudit bill pourrait avoir sur les conditions économiques, nationales et internationales du Canada et sur les relations du Canada.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Robertson, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné jusqu'à demain et que ledit bill soit le premier article inscrit à l'Ordre du Jour.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (14) intitulé: "Loi modifiant la Loi des brevets", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour suprême", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (22) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Indiens", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 3 avril 1930

Présentation des requêtes.
Rapport des comités.
Lectures des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour jeudi, le 3 avril 1930

No 1

Par l'honorable sénateur M. McMeans:

1er avril—Qu'il demandera au gouvernement:

1. S'il a reçu des communications ou des plaintes concernant le juge Stubbs, ou au sujet de l'affaire McDonald-Will, et dans l'affirmative, quelles mesures, le cas échéant, il a prises.

2. S'il a l'intention d'instituer une enquête à ce sujet.

Pour vendredi, le 4 avril 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Gillis:

2 avril—Qu'il demandera au gouvernement::

1. (*a*) Quelle est la valeur des sucres importés des Antilles britanniques au Canada durant l'année financière 1929?

(*b*) Quel est le taux de douane sur ces sucres, et quel est le total des droits exigibles sur ces sucres?

(*c*) Quel est le total de la préférence qui favorise l'importation de ces sucres?

(*d*) Quel est le montant net des droits que la Trésorerie a reçus de l'importation de ces sucres?

2. Quelles pertes—s'il en est—ont été subies dans l'exploitation (y compris la dépréciation) du service de navigation entre le Canada et les Antilles britanniques d'après le traité conclu avec les Antilles britanniques?

3. Quel accroissement d'affaires—s'il en est—avec les Antilles britanniques le Canada a-t-il obtenu sous le traité susdit et par le service de navigation mentionné ci-dessus?

No 2.

Par l'honorable sénateur Lynch-Staunton:

2 avril—Qu'il demandera:

1. Le gouvernement a-t-il l'intention, si devient loi le Bill No 15 "Loi modifiant la Loi des exportations", de faire davantage que refuser les congés qui y sont mentionnés?

2. Si ce Bill devient Loi, le gouvernement se propose-t-il d'augmenter le personnel du département du Revenu national, ou celui des agents surveillants, ou de s'exposer à quelque dépense afin d'empêcher l'exportation des spiritueux en pays étranger?

MOTIONS

Pour jeudi, le 3 avril 1930

No 1.

Par l'honorable M. Dandurand:

27 mars—Qu'il soit résolu:

Qu'il est expédient que le Parlement approuve la Déclaration conforme à l'article 36 du Statut de la Cour permanente de Justice internationale, signée à Genève, de la part du Dominion du Canada, le 20e jour de septembre 1929, et que cette Chambre approuve cette Déclaration.

No 2.

Par le très honorable sir George Foster:

26 février—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.—

No 3.

Par l'honorable sénateur Griesbach:

1er avril—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un document faisant connaître:

1. Le grade;
2. Le nom;
3. La date de l'avancement au grade actuel;
4. L'âge au 1er avril 1930;
5. La période de service complétée au 1er avril 1930, de tous les officiers commissionnés de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, le 3 avril 1930

No 1.

2 avril—Reprise du débat sur la motion pour la deuxième lecture du Bill 15 intitulé: "Loi modifiant la loi des exportations" et l'amendement soumis. —(L'honorable sénateur Robertson).

No 2.

1er avril—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Nora Kathleen Eayrs avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 3.

1er avril—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Herbert Chick avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 4.

1er avril—Prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Albert Edward Saunders avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 5.

1er avril—Prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Marjorie Gladys Picken avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 6.

1er avril—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Percy Victor Hobbs avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 7.

1er avril—Prise en considération du septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Sarah Bercovitz demandant la remise de la taxe parlementaire.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 8.

1er avril—Prise en considération du huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Raymond Garbutt Little avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 9.

1er avril—Prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Constance Bertrand Murray avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 10.

1er avril—Prise en considération du dixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Florence Isabell Naughton avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 11.

1er avril—Prise en considération du onzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Lucy Beryl Marshall avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 12.

1er avril—Prise en considération du douzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Herbert Vincent Crisp avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 13.

1er avril—Prise en considération du treizième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Elsie May Scott-Peer avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 14.

1er avril—Prise en considération du quatorzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Archibald Charles Henry Morris avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 15.

1er avril—Prise en considération du quinzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Lillian Caroline Maud Wood avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Logan).

No 16.

1er avril—Prise en considération du seizième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Herbert Nelson Vaughan avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Logan).

No 17.

1er avril—Prise en considération du dix-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de George Henry Symons avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Logan).

No 18.

1er avril—Prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Myrtle Margarette Hilton avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 19.

1er avril—Prise en considération du dix-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Kathleen Mary Davies avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Logan).

No 20.

1er avril—Prise en considération du vingtième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Walter Joseph David Penly avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 21.

1er avril—Prise en considération du vingt et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Louis Battaino avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 22.

1er avril—Prise en considération du vingt-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Edith May Smith, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 23.

1er avril—Prise en considération du vingt-troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Mary Helen Burgess, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 24.

1er avril—Prise en considération du vingt-quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Cyril Douglas Gordon Stuart Ackerman, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 25.

1er avril—Prise en considération du vingt-cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Wilfred Gordon Ure, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 26.

1er avril—Prise en considération du vingt-sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Herman Michael Coleman, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 27.

1er avril—Prise en considération du vingt-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Gertrude Ann Elizabeth Griffiths, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 28.

1er avril—Prise en considération du vingt-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de George Collier Draper, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 29.

1er avril—Prise en considération du vingt-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de William Francis Addison, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 30.

1er avril—Prise en considération du trentième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ella Daisy Griffith, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 31.

1er avril—Prise en considération du trente et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Thomas Edmund Appleyard, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 32.

1er avril—Prise en considération du trente-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Alexander Robb Kennedy, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 33.

1er avril—Prise en considération du trente-troisième rapport du comité permanent dse divorces, auquel a été référée la pétition de Constance Mary Wright, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 34.

1er avril—Prise en considération du trente-quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Charlotte Gertrude Brown, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 35.

1er avril—Prise en considération du trente-cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Albert Davis Blagrave, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 36.

1er avril—Prise en considération du trente-sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Maud Alice Whipps, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 37.

1er avril—Prise en considération du trente-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de May McFarlane, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 38.

1er avril—Prise en considération du trente-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Eva Verona McColeman, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 39.

1er avril—Prise en considération du trente-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Thomas Brown, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 40.

1er avril—Prise en considération du quarantième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Irène Adèle Maria Gregory, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 41.

1er avril—Prise en considération du quarante et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Margaret Piton, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 42.

1er avril—Prise en considération du quarante-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Henry Cutler, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 43.

1er avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 23), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Estate Trust Company*".—(L'honorable sénateur Haydon).

No 44.

1er avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 42), intitulé: "Loi pourvoyant au prolongement de la frontière de la Province du Manitoba dans l'anse de l'angle nord-ouest du lac des Bois".—(L'honorable sénateur Dandurand).

Pour vendredi, le 4 avril 1930

No 1.

2 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 29), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Saint Nicholas Mutual Benefit Association.*"—(L'honorable sénateur Griesbach).

No 2.

2 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 22), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Indiens."—(L'honorable sénateur Dandurand).

Pour mardi, le 8 avril 1930

No 1.

27 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Logan: Que dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens.—(L'honorable sénateur Tanner).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 10

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 3 avril 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Beaubien,
Béique,
Béland,
Belcourt,
Black,
Blondin,
Bostock,
Bourque,
Buchanan,
Bureau,
Casgrain,
Chapais,
Copp,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Forke,
Foster (sir George),
Foster (St. John),
Gillis,
Graham,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Hatfield,
Haydon,
Horsey,
Hughes,
Lacasse,
Laird,
Legris,
Lessard,
Lewis,
Little,
Logan,
Lynch-Staunton,
MacArthur,
Macdonell,
Martin,
McCormick,
McDonald,
McGuire,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Molloy,
Murdock,
Paradis,
Pope,
Rankin,
Robertson,
Robinson,
Schaffner,
Smith,
Spence,
Stanfield,
Tanner,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Spence:—
De *The Calgary and Fernie Railway Company.*

Les pétitions suivantes sont lues séparément et agréées:—

De la *St. Clair Transit Company*; demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à céder et à transporter son entreprise, et à prolonger le délai pour le commencement et l'achèvement de l'entreprise.

De la *Prudential Trust Company Limited*; demandant l'adoption d'une loi autorisant une réduction de son capital social payé; un changement de la valeur au pair de ses actions, de $100.00 à 20.00 l'action et pour d'autres fins.

De A. Ernest Dawson et autres, de Montréal, province de Québec, et d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom: *The Premier Life Insurance Company.*

De Joseph Charles Hector Dussault et autres, de Montréal, province de Québec, et d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom: *The Merchants and Employers Insurance Company.*

L'honorable sénateur Robertson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres auquel a été renvoyé le bill (27) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique (Division du capital social)", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Robertson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres auquel a été renvoyé le bill (30) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique (Embranchements)", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur White (Inkerman), du comité mixte des deux Chambres, pour les Impressions du Parlement, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

JEUDI, 3 avril 1930.

Le Comité mixte des deux Chambres sur les Impressions du Parlement, a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de premier rapport

Votre comité recommande:

1. Que 500 exemplaires en langue anglaise et 150 exemplaires en langue française du document suivant soient imprimés.

85b. Rapport daté le 1er octobre 1929, sur les prêts du bureau d'établissement des soldats du Canada.

2. Que les documents suivants ne soient pas imprimés.

47. Etat concernant les créances pour avances de grain et pour aide, en conformité des prescriptions de l'article 2, chapitre 51, 17 George V, intitulé: "Loi concernant certaines créances de la Couronne".

48. Arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er décembre 1928 et le 1er décembre 1929, relativement aux prescriptions de l'article 75, chapitre 113 de la Loi des terres fédérales, S.C.R., 1927.

49. Arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er décembre 1928 et le 7 décembre 1929, conformément aux dispositions du paragraphe 8 de l'article 44, S.R.C. 104, la Loi de l'irrigation, et aussi la Loi concernant les forces hydrauliques du Canada, 210.

50. Rapport des arrêtés du Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er décembre 1928 et le 7 décembre 1929, conformément aux prescriptions de l'article 22, chapitre 78, S.R.C., Loi des terres fédérales et des parcs forestiers.

51. Arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er décembre 1928 et le 7 décembre 1929, conformément aux dispositions du chapitre 142, Loi des territoires du Nord-Ouest.

52. Arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er décembre 1928 et le 7 décembre 1929, conformément aux prescriptions de l'article 4, paragraphe 3, chapitre 130, S.R.C., Loi de la convention des oiseaux migrateurs.

53. Copie d'arrêtés du Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, et la *Gazette de la Colombie-Britannique*, entre le 1er décembre 1928 et le 7 décembre 1929, conformément aux prescriptions des articles 4 et 75 de la Loi des terres fédérales, S.R.C. 113, des règlements pour l'arpentage, l'administration, la disposition et la gérance des terres fédérales dans la zone ferroviaire de 40 milles dans la province de la Colombie-Britannique.

54. Rapport montrant toutes les terres vendues par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, durant l'année terminée le 30 décembre 1929, avec les noms des acheteurs, en vertu des prescriptions de 40 Victoria, chapitre 9, article 8.

55. Liste des baux, licences, permis et autres autorités annulés en vertu des prescriptions du chapitre 113, article 96, S.R.C., 1927.

56. Rapport conformément à l'article 7 de la Loi des réclamations, S.R.C., 1927, chapitre 175, montrant les argents reçus des baux des terres fédérales.

57. Etat concernant les règlements de la Loi de réclamation, en vertu des prescriptions des S.R.C., 1927, chapitre 175, article 5.

58. Etat relativement à l'eau dans la zone de chemins de fer, conformément aux prescriptions des S.R.C., 1927, chapitre 211, article 6.

59. Etat montrant le nombre de permis accordés pour transporter des liqueurs alcooliques dans les territoires du Nord-Ouest jusqu'au 1er décembre 1929, conformément aux S.R.C., 1927, chapitre 142, article 93.

60. Etat concernant les règlements de l'irrigation en vertu des prescriptions des S.R.C., chapitre 104, article 64.

61. Etat concernant les rémissions de ventes de terres des sauvages durant le dernier exercice, sous les prescriptions du chapitre 98, article 91, des S.R.C., 1927.

61a. Etat *re* le déplacement de sauvages en vertu du chapitre 98, article 52, S.R.C., 1927.

62. Etat montrant le nombre d'émancipés sous la Loi des sauvages durant l'exercice terminé le 31 mars 1929, conformément aux prescriptions du chapitre 98, article 113, S.R.C., 1927.

63. Copie de liste de ventes de terres annulées par le département des Affaires des sauvages durant la période entre le 31 janvier 1929 au 1er décembre 1929, conformément aux prescriptions du chapitre 98, article 64, S.R.C., 1927.

66. Copies d'arrêtés du Conseil passés en vertu de la Loi des remèdes brevetés ou *proprietary*, chapitre 151, S.R.C., 1927.

67. Etat concernant la Loi de la santé aux Travaux publics

68. Etat des dépenses et recettes pour les marins malades et en détresse pour l'exercice terminé le 31 mars 1929.

70. Etat des baux pour quais, levées et brise-lames pour l'année 1929.

71. Sommaire des redevances pour havres pour l'année 1929.

72. Etat sommaire de quaiage pour l'année 1929.

76. Rapport de l'Auditeur général sur les mandats de Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement, et des dépenses encourues, et rapport de l'Auditeur général concernant le rejet par le bureau de la Trésorerie des décisions de l'Auditeur général.

79. Relevé des dépenses faites d'après les appropriations pour dépenses imprévues, crédit 271, Loi de l'Approbation, 1929.

80. Relevé de l'assurance des soldats rapatriés, pour l'exercice terminé le 31 mars 1929.

81. Etat des recettes et dépenses pour la Commission des champs de bataille nationaux du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1929.

82. Etat des recettes et dépenses de la Société Royale du Canada pour l'année expirée le 31 avril 1929.

83. Relevé des allocations de retraites aux fonctionnaires civils durant l'année terminée le 31 décembre 1929, en vertu des prescriptions de la Loi de pension et de retraits du Service civil, S.R.C., 1906, chapitre 17, article 25.

83a. (A) Etat des allocations accordées aux fonctionnaires sous l'empire de la Loi de retraite du service civil 1924, pour l'exercice 1929, S.R.C., chapitre 24, article 14.

(B) Etat des allocations accordées aux dépendants des fonctionnaires sous l'empire de retraite du service civil 1924, pour l'exercice 1929, S.R.C., 1927, chapitre 24, article 14, et

(C) Etat des contributions et paiements sous l'empire de la Loi de retraite du service civil 1924, pour l'exercice 1929, S.R.C., 1927, chapitre 24, article 14.

84. Rapport de la Commission du district fédéral sur les recettes et dépenses pour le même exercice terminé le 31 mars 1929, conformément aux Statuts du Canada 1926-27, c. 55, art. 15 et 16.

85. Copies de rapports du bureau de vérifications en vertu des dispositions de l'article 7, S.R.C., 1927, chapitre 10, comme suit:—

Rapport daté le 3 juillet 1929, au sujet des honoraires de naturalisation, recueillis par certains commis des tribunaux et qui étaient plus élevés que les montants qu'ils sont autorisés à retenir comme rémunération d'après la loi;

Rapport du bureau général du service de naturalisation du département du Secrétaire d'Etat.

85a. Rapport daté le 28 août 1929, relatif à des paiements aux lignes de l'Est des Chemins de fer nationaux du Canada, du 1er juillet 1927 au 31 décembre 1928, en vertu de la Loi des taux de transport dans les provinces maritimes, 1927.

85c. Rapport daté le 25 octobre 1929, sur les affaires financières jusqu'au 31 décembre 1928 de la commission du havre de Chicoutimi.

85d. Rapport de l'année terminée le 31 mars 1929 et daté le 12 novembre 1929, sur les affaires financières des divisions de l'Ouest et de l'Est du bureau des commissaires des grains, service de l'inspection.

85e. Rapport de l'année terminée le 31 juillet 1929 et daté le 8 janvier 1930, sur les affaires financières du système d'élévateurs du gouvernement du Canada, administré par la commission des grains du Canada.

85f. Rapport daté le 14 janvier 1930 sur les affaires financières de la commission du havre de Vancouver, le 30 juin 1929.

85g. Rapport daté le 17 janvier 1930 sur les affaires financières de la commission du havre de New-Westminster, le 30 juin 1929.

85h. Rapport daté le 18 janvier 1930 sur les affaires financières de la commission du havre de Saint-Jean, le 31 décembre 1928.

85i. Rapport daté le 18 janvier 1930 sur les affaires financières de la commission du havre de Halifax, le 31 mars 1929.

85j. Copie du rapport du bureau de vérification sous les prescriptions de l'article 7. chapitre 10, S.R.C., 1927, comme suit:—

Rapport daté le 15 février 1930, sur les affaires financières de la commission du havre de Trois-Rivières en décembre 1928.

85k. Copies de rapports du bureau de vérification sous les dispositions de l'article 7, chapitre 10, S.R.C., 1927, comme suit:—

Rapport daté le 25 février 1930, sur les affaires financières des commissaires du havre de Québec, tel qu'existant au 31 décembre 1929.

85l. Rapport daté le 5 mars 1930, sur les affaires financières des commissaires du havre de Montréal, tel qu'existant au 31 décembre 1929.

86. Etat montrant les nominations faites sous la Loi du Revenu national telle qu'amendée en 1928, pour l'exercice terminé le 31 mars 1929.

87. Rapport du gardien des recettes et dépenses au sujet des paiements de réparations, tel que requis par l'article 44, chapitre 55, des Statuts de 1929.

88. Etat détaillé de tous les bonds et garanties enregistrés au département du Secrétaire d'Etat du Canada, depuis le dernier rapport soumis au Parlement du Canada, en vertu de l'article 32 chapitre 164 des S.R.C., 1927.

91. Etats des remises et remboursements des droits ou taxes enregistrés dans le département du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1929, soumis au Parlement du Canada en vertu du paragraphe 5, article 91, chapitre 178, S.R.C.

92. Copie d'arrêté du Conseil daté le 7 août 1929, avec le tarif des taux et allouances aux officiers d'élections tel que requis par le chapitre 53, S.R.C., article 77.

93. Rapport pour l'année 1928 sur les positions exclues de la juridiction de la Commission du service civil en vertu de l'article 59, chapitre 22, S.R.C., 1927.

94. Copie des règlements concernant les opérations des élévateurs de campagne conformément au paragraphe 4, de l'article 147, chapitre 86, Loi concernant les grains; aussi, tableau de retrait des grains autorisé par le C.P. 1787, en date du 12 septembre 1929.

95. Copies d'Ordres Navals généraux promulgués et émis pour les Forces Navales Canadiennes, du 1er mars au 1er décembre 1929, en vertu des prescriptions de l'article 44, chapitre 139, S.R.C. 1927.

100. Etat relativement aux règlements passés sous l'autorité de la partie 2, de la Loi des entrepôts frigorifiques.

103. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mai 1929—Copie de tous les télégrammes, correspondance, pétitions et autres communications échangées entre le ministre de la Marine et des Pêcheries, le ministère de la Marine et des Pêcheries, la Commission du service civil et toutes autres personnes relativement à la nomination d'un inspecteur des pêcheurs à Bouctouche, dans le comté de Kent, province du Nouveau-Brunswick, pour ce district connu comme celui du "sud de la rivière Chockpish à la frontière du comté de Westmoreland"; le tout avec une copie de toute plainte logée contre la nomination de Wilfrid D. Bourgeois, un vétéran de la guerre mondiale.

104. Réponses supplémentaires à un ordre de la Chambre du 22 mai 1929—Copie de tous les rapports, lettres, notes de classification, décisions, mémoires et autres documents que la Commission du service civil, le ministère des Travaux publics ou tout autre ministère fédéral peut avoir dans ses dossiers au sujet de la nomination d'un ingénieur de chauffage, classe 2, annoncée le 20 mars 1928, et relativement à la nomination en mai 1929, d'un ingénieur gardien pour les édifices publics de Brantford, Ontario.

105. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 juin 1929—Etat montrant: —Quel a été, pour l'année fiscale 1927-28, le montant total des achats effectués par les départements suivants, non compris les achats effectués pour eux par le Comité gouvernemental de la surveillance des contrats: (*a*) Affaires indiennes; (*b*) Intérieur; (*c*) Justice; (*d*) Marine; (*e*) Pêcheries; (*f*) Défense nationale; (*g*) Mines; (*h*) Gendarmerie royale canadienne à cheval; (*i*) Postes; (*j*) Travaux publics; (*k*) Imprimerie royale et papeterie; (*l*) Chemins de fer et Canaux; (*m*) Pensions et santé nationale.

106. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 juin 1929—Copie de tous les documents, correspondance, demandes, notes de classification que la Commission du service civil et le ministère du Revenu national ont en leur possession, avec une copie du rapport des procédures et décisions qui ont trait à la nomination de M. Richardson, assistant-estimateur de draperie, lingerie, bonneterie, à Winnipeg, Manitoba.

109. Règlement passé sous les dispositions de la Loi d'établissement des soldats, 1919, comme suit:—

Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 1203, en date du 19 juillet 1929—Rémunération à être payée au juge *ad-hoc* de la Cour de l'échiquier du Canada présidant les appels se rapportant à la ré-évaluation des terres vendues par le bureau d'établissement des soldats.

110. Etat montrant les permis d'entrée ou de domicile en Canada émis par le ministre de l'Immigration et de la Colonisation, sous l'autorité du paragraphe 2, de l'article 4 de la Loi de l'immigration.

110a. Relevé des lettres émises du 1er février 1929 au 31 décembre 1929, facilitant l'entrée en Canada d'immigrants dont l'admission est autorisée en vertu du paragraphe 7 de l'arrêté ministériel, C.P. 534, en date du 8 avril 1926.

111. Rapport des travaux exécutés et des dépenses encourrues jusqu'au 31 août 1929 et au 31 décembre 1929; aussi durant l'année solaire 1929, relativement aux lois (chapitre 30 de 14-15 George V; chapitre 45, de 17 George V; chapitre 31, de 19-20 George V; chapitres 12 et 26 inclusivement, de 17 George V; chapitre 23, de 19-20 George V; et chapitres 18 à 22 inclusivement, chapitres 24 à 30 inclusivement et chapitres 32 à 36 inclusivement, de 19-20 George V;) concernant la construction des lignes des chemins de fer nationaux du Canada.

118. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 juin 1929:—Relevé indiquant le nombre d'automobiles saisies à la douane d'Athelstan durant les années 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927 et 1928; indiquant les noms des

personnes entre les mains de qui on les a saisies; la date de la saisie; la date de la vente; les noms des acheteurs; la somme reçue; le temps où ils ont été en entrepôt; le nom de la personne propriétaire de l'entrepôt; le montant payé pour l'entreposage.

119. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 juin 1929—Etat indiquant:—

1. Dans chaque département, quel est le nombre total de fonctionnaires (*a*) consacrant tout leur temps à leur position, (*b*) une partie de leur temps seulement et qui occupent des positions exemptées de l'application de la Loi du service civil.

2. Quels sont les noms, les salaires et les gages des commis et autres employés de tout autre département qui ont été employés comme manœuvres ou en toute autre qualité qui porte exemption, mais à qui l'on a confié des tâches qui ne sont pas exemptées de l'application de la Loi du service civil.

120. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 26 février 1930:—Copie de toute la correspondance échangée (1) entre les gouvernements canadien et britannique ou leurs représentants relative de quelque manière à l'intervention du Procureur général de la Grande-Bretagne dans la cause de Nadan *vs* le Roi, devant le Comité judiciaire du Conseil privé; et

(2) Toute correspondnce échangée entre le gouvernement de la Puissance ou ses représentants et le Lieutenant gouverneur ou le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ou ses représentants au sujet de l'Acte de la Nouvelle-Ecosse, ou d'une Loi pour abolir la Chambre Haute de cette province.

121. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 février 1930—Relevé montrant:—

1. Quelles ont été jusqu'à ce jour les dépenses totales faites pour les havres suivants: (*a*) Fort Churchill; (*b*) Port Nelson.

2. Quel a été jusqu'à ce jour le coût total de construction du chemin de fer de la baie d'Hudson.

3. Quel a été jusqu'à ce jour le coût total du matériel roulant du chemin de fer de la baie d'Hudson.

4. Quelles ont été, jusqu'à ce jour, les dépenses totales faites (*a*) pour les reconnaissance aériennes relatives à la navigation dans la baie d'Hudson; (*b*) de toutes les autres enquêtes relatives à la navigation dans la baie d'Hudson.

122. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1930—Copie (a) d'un contrat No 14332A, daté le 24 d'octobre 1929, entre la *Montreal Cotton Company* et le ministre des Chemins de fer et Canaux, (*b*) d'un contrat ou sous-bail daté le 26 d'octobre 1929 entre la *Montreal Cotton Company* et la *Beauharnois Light, Heat and Power Company,* relatif à un bail No 14332 tel que renouvelé par le contrat No 14332A, (*c*) d'un contrat entre la *Montreal Cotton Company,* d'une part, et la *Beauharnois Light, Heat and Power Co.,* d'autre part, et Sa Majesté le Roi, représenté par le ministre des Chemins de fer et Canaux du Canada, en troisième part, consentant et approuvant le sous-bail de la *Cotton Company* à la *Power Company* du bail No 14432 tel que renouvelé par le contrat No 14432A, (*d*) d'un contrat entre la *Montreal Cotton Company,* d'une part, la *Beauharnois Light, Heat and Power,* de seconde part, et Sa Majesté le Roi représenté par le ministre des Chemins de fer et Canaux du Canada, de troisième part, consentant et approuvant les termes d'un sous-bail de la *Cotton Company* à la *Power Company* au sujet du bail No 13978, tel que renouvelé, (*e*) d'un contrat entre la *Montreal Cotton Company,* d'une part, la *Beauharnois Light, Heat and Power Company,* de seconde part, et Sa Majesté le Roi, représenté par le ministre des Chemins de fer et Canaux du Canada, de troisième part, consentant et approuvant les termes du sous-bail de la *Cotton Company* du bail No 11925 tel que renouvelé par le contrat No 21516.

123. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1930:—Copie de tous les contrats pour service postal aérien ou en vigueur durant l'année 1929.

124. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 avril 1929:—Copie de tous les documents et de la correspondance qui ont trait au paiement suivant mentionné dans le rapport de l'Auditeur général, 1927-28, Partie K-31;

Comptes arriérés des années précédentes pour levés, voir pour les détails le rapport de l'Auditeur général, 1922-23, et la correspondance dans le rapport de l'Auditeur général, 1908-9, page K-151-155, $22,743.55.

125. Réponse à un ordre de la Chambre du 3 mars 1930:—Relevé indiquant le nombre des fonctionnaires de chaque département de l'administration publique, service intérieur, avec les salaires, pour les années 1926 et 1929.

126. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 février 1930—Etat montrant:—

1. Combien de Chinois et de Japonais de chaque sexe on a admis au Canada, chaque année, depuis le 31 mars 1924.

2. Quelle était la province de destination de ces immigrants à leur entrée et combien pour chaque province.

127. Réponse à un ordre de la Chambre du 3 mars 1930:—Copie de tous les télégrammes, rapports, lettres, recommandations et autre correspondance relatifs à la position de maître de poste à Pakesley, Ontario.

128. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1930—Etat montrant:—

1. Combien de bureaux de poste on a construits, ou sont en cours de construction, dans la province de la Saskatchewan, donnant la location et le coût complet de chacun, dans (*a*) les cités, (*b*) les villes, et (*c*) ailleurs que dans les cités et les villes.

2. Quelles ont été, durant chacune des trois dernières années si les rapports sont prêts, les recettes perçues à chacun des endroits où l'on a construit des bureaux de poste, comme dit plus haut.

3. Quelles est la rémunération annuelle des maîtres de poste à chacun des endroits ou des bureaux de poste qui ont été construits ou sont en cours de construction.

4. Quelle allocation pour loyer annuel on donnait à chacun des maîtres de poste avant la construction de l'édifice.

129. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mai 1929:—Copie de tous télégrammes, correspondance, pétitions et toutes autres communications échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries, et toutes autres personnes ou sociétés, relativement à la nomination du juge Ellis pour former une commission et recueillir des témoignages au sujet du posage de trappes à poisson ou autres matières dans les eaux de la Colombie-Britannique du Nord.

130. Réponse à un ordre de la Chambre du 3 mars 1930,—Etat indiquant:—

1. Combien de maîtres de poste le ministre des Postes a démis durant l'année civile 1929.

2. Quels sont les noms et adresses des maîtres de poste ainsi renvoyés.

3. Quel a été le motif du renvoi dans chaque cas.

131. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1930—Relevé indiquant:—

1. Quel est le nombre des médecins dont le nom apparaît sur le bordereau des salaires de l'hôpital de la rue Christie, à Toronto, comme consacrant tout ou en partie de leur temps au service des 400 patients.

2. Quelques médecins reçoivent quelque rémunération sous formes d'honoraires.

3. Si le ministre connaît le rapport assermenté du témoignage rendu par le Dr A. J. Kennedy à l'enquête du Coroner, à Toronto, sur la mort du malade William Johnston, à l'hôpital de la rue Christie, dans lequel il dit que toutes les deux nuits, il est le seul médecin en service à l'hôpital de 5 heures 30 dans l'après-midi jusqu'à 8 heures 30 du matin suivant.

4. Dans l'affirmative, ce qui sera fait pour obtenir un personnel suffisant.

132. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 26 février 1930:—Copie de tous règlements ou ordonnances établis par la Trésorerie du Royaume-Uni en vertu des dispositions du *Colonial Stock Act*, 1900, qui règle l'admission des valeurs de la Puissance du Canada sur la liste des titres que les curateurs du Royaume-Uni sont autorisés à acheter comme placements.

2. Une liste des valeurs de la Puissance du Canada au sujet desquelles on a satisfait à ces ordonnances ou règlements.

3. Copies de toutes déclarations ou ententes faites par le gouvernement de la Puissance du Canada pour autoriser le désaveu de la législation de ladite Puissance qui, d'après le gouvernement du Royaume--Uni, semblait être préjudiciable aux détenteurs de ces titres de la Puissance du Canada qui résident dans le Royaume-Uni.

133. Réponse à un ordre de la Chambre du 3 mars 1930—Copie de tous les télégrammes, rapports, lettres, recommandations et autres correspondances relatifs à la position de maître de poste à Restoule, Ontario.

134. Réponse à un ordre de la Chambre du 3 mars 1930—Copie de tous les télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre toute ou toutes personnes et la Commission du service civil et le ministre de l'Intérieur, et aussi de toute la correspondance échangée entre les divers départements fédéraux relativement à la nomination d'un officier à la sous-agence des terres de Debolt, dans la province d'Alberta.

135. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 mars 1930—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres documents relatifs à la mise en accusation d'un nommé Cornwall, réputé être H. M. Barton, de qui il est question dans le rapport de l'honorable A. H. Clarke, Commissaire de l'élection d'Athabaska tenue le 29 octobre 1925.

135a. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 mars 1930—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres communications relatifs à quelqu'un d'autre que Cornwall, réputé être H. M. Barton, de qui il est question dans le rapport final de l'honorable A. H. Clarke, Commissaire de l'élection d'Athabaska tenue le 29 octobre 1925.

136. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1930—Copie de tous rapports, recommandations, lettres, télégrammes, mémoires et autres documents qui ont trait de quelque façon à la promotion d'un nommé J. H. Russell à la position d'assistant du maître de poste à Cornwall, y compris les notes d'appréciation que la Commission du service civil a données audit J. H. Russell, celles de L. G. Zyo, C. V. Tobin, et de C. R. Farhinger, et les dates de l'admission de chacun desdits concierges dans le service des postes, à Cornwall ou ailleurs.

137. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1930—Liste de tous les courriers ou entrepreneurs des postes, de la campagne ou d'ailleurs, qui sont à l'emploi du ministère des Postes dans les comtés de Queen et Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, avec le circuit postal respectif de chacun, la date d'expiration de leur contrat respectif et le taux de leur rémunération respective.

138. Réponse à un ordre de la Chambre en date du 26 mars 1930—Copie du rapport sur lequel a été basé le décret ministériel 418, du 17 mars 1926, qui a permis à d'autres Doukhobors d'entrer en Canada.

139. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 mars 1930—Copie de tous rapports, télégrammes, lettres, correspondance, mémoires, documents et communications relatifs à l'expédition d'un nommé L. A. Giroux, député libéral de l'Assemblée législative de l'Alberta, dans le territoire du Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, en 1929, aux frais de l'Etat, ou qui ont quelque rapport avec ce voyage, montrant entre autres choses:

(1) La demande dudit Giroux d'être envoyé pour ladite expédition;

(2) L'acceptation de ladite demande par un ministre, un sous-ministre, ou tout autre fonctionnaire de l'Etat;

(3) L'autorisation donnée audit Giroux de partir, et les directives définissant les buts du voyage ou ayant rapport à ce voyage, définissant ses devoirs et ses fonctions pendant qu'il occupera cet emploi;

(4) La qualité en laquelle ledit Giroux a ainsi été à l'emploi de l'Etat;

(5) La route que ledit Giroux a suivie et les différents moyens de transport qu'il a employés durant ledit voyage;

(6) L'espace de temps occupé par ledit voyage, depuis le départ d'Edmonton jusqu'au retour au même endroit;

(7) L'espace de temps passé à chaque endroit durant ledit voyage et pourquoi;

(8) Les fonctions accomplies et les affaires transigées par ledit Giroux à chaque point d'arrêt;

(9) Les dépenses de cette expédition accomplie par ledit Giroux, montrant les frais de voyage, la rémunération, le loyer des aéroplanes, et tous les détails;

(10) Toutes les communications, déclarations, rapports, envoyés au gouvernement ou à tout ministre, ou à tout ministère fédéral, par ledit Giroux ou en son nom, relativement à ladite expédition, ou la concernant, ou ayant trait de quelque façon à ce voyage.

140. Relevé des lettres relatives à l'assurance de chômage émises par le ministère de l'Immigration et de la Colonisation du 1er février 1929 au 31 décembre 1929, facilitant l'entrée au Canada d'ouvriers de fermes ou de domestiques, telles lettres étant émises sans investigation, mais sur la recommandation et l'appuie des personnes nommées dans chaque cas.

141. Réponse à un ordre de la Chambre du 3 mars 1930:—Relevé indiquant tous les immeubles loués par le gouvernement à Ottawa et à quel prix; indiquant encore (*a*) le nom de l'édifice; (*b*) le montant du loyer payé; (*c*) les sommes payées pour entretien, y compris le chauffage, l'éclairage, le nettoyage et les autres dépenses, pour l'année 1929; (*d*) les taxes payées ou payables par l'Etat en 1929; (*e*) l'étendue en pieds carrés des édifices occupés.

142. Réponse à un ordre de la Chambre du 3 mars 1930:—Copie de toutes les soumissions, annonces, des avis d'acceptation ou de rejet des soumissions, et des mémoires relatifs à ces soumissions pour fournir la houille au Collège militaire royal durant l'année 1929-30, échangés entre le gouvernement ou tout fonctionnaire de tout département, ou un représentant du gouvernement ou toute ou toutes personnes, ou au nom de cette ou de ces personnes qui ont soumissionné pour cet approvisionnement de houille.

143. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 15 avril 1929:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et tous autres documents qui ont trait aux protestations faites par des importateurs, consommateurs ou toutes autres personnes du Canada au gouvernement contre l'application du règlement mis en vigueur le 1er février dernier, lequel règlement demande que cinquante pour cent du travail et des matériaux entrant dans les marchandises qualifiées pour les taux spéciaux de la préférence britannique soient d'origine impériale.

144. Réponse à un ordre de la Chambre du 17 mars 1930—Relevé montrant:—Quels montants, chaque année, le gouvernement fédéral a payés pour fins gouvernementales, à la province du Manitoba, depuis 1870; à l'Alberta, depuis 1905; à la Saskatchewan, depuis 1905; et au Nouveau-Brunswick, depuis 1867.

145. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1930—Relevé indiquant:—

1. Quelle est l'étendue approximative du district de Patricia.

2. Quelle est l'étendue approximative de chaque partie du district de Patricia qui sera comprise dans chacun des districts électoraux suivants: Kenora, Rainy River, Port Arthur, Thunder Bay, et Témiscamingue-Nord dont il est question dans le Bill No 13 de la Chambre des Communes.

3. Quelle est la population totale du district de Patricia, et quelle est la population de chacune des parties que l'on se propose d'ajouter à chacun des districts électoraux suivants: Kenora, Rainy River, Port Arthur, Thunder Bay, et Témiscamingue-Nord, nommés dans le paragraphe No 2, en donnant le nom des Indiens, des Esquimaux et des Blancs.

4. Quel est le nombre des réserves indiennes de chacun de ces districts électoraux, et le nombre des Indiens de chaque réserve.

146. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1930—Etat montrant:—

1. Quels navires le gouvernement, ou tout ministère fédéral, y compris les Chemins de fer nationaux du Canada, ont fait construire depuis 1921.

2. Où ces navires ont-ils été construits, et à quel prix.

3. Quels navires ont été achetés durant la même période.

4. De qui ils ont été achetés et à quel prix.

147. Rapport sur le travail exécuté et des dépenses encourues jusqu'au 31 décembre 1929, aussi des dépenses prévues devant être faites en 1930, sous les prescriptions de la Loi des terminus nationaux canadiens à Montréal, 1929.

148. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 mars 1930—Copie de tous documents relatifs aux soumissions demandées en dernier lieu pour un service de navires entre Pictou, Nouvelle-Ecosse, et Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

149. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1930—Copie de tous les télégrammes, lettres, correspondance et autres documents relatifs au louage de terres de la réserve des Indiens à Greenfield, dans le comté de Queen, province de la Nouvelle-Ecosse, durant l'année civile 1929.

150. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 mars 1930—Copie de tous les télégrammes, rapports, lettres, estimations, soumissions, contrats et autres documents relatifs à la construction du nouveau bureau de poste de la ville de Niagara Falls, Ontario.

Le tout respectivement soumis.

SMEATON WHITE,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur Belcourt, présente au Sénat un bill (C) intitulé: "Loi concernant le capital social de la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa."

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

Sur motion de l'honorable sénateur Griesbach, il est

Ordonné: Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un document faisant connaître:

1. Le grade;
2. Le nom;

3. La date de l'avancement au grade actuel;
4. L'âge au 1er avril 1930;
5. La période de service complétée au 1er avril 1930, de tous les officiers commissionnés de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (15) intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations", et la motion en amendement, que le bill ne soit pas lu maintenant pour la deuxième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité spécial, choisi par le Sénat, afin d'obtenir d'abord des renseignements concernant l'effet que l'adoption dudit bill pourrait avoir sur les conditions économiques, nationales et internationales du Canada et sur les relations du Canada.

A six heures l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et trente du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Après débat et
La question étant posée sur la motion en amendement,
Elle est résolue dans la négative.
La question étant de nouveau posée sur la motion principale,
Elle est résolue dans l'affirmative, et
Ledit bill est alors lu pour la deuxième fois.
Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est
Ordonné: Que ledit bill soit maintenant renvoyé au comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Robinson, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.
Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture, mercredi, le 7 mai prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Nora Kathleen Eayrs, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Herbert Chick, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Albert Edwards Saunders, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marjorie Gladys Picken, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Percy Victor Hobbs, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Sarah Bercovitz, demandant la remise de la taxe parlementaire, versée au cours de la dernière session, avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Raymond Garbutt Little, ainsi que des rapports rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Constance Bertrand Murray, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du dixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Florence Isabell Naughton, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Lucy Beryl Marshall, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Herbert Vincent Crisp, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du treizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Elsie May Scott-Peer, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatorzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Archibald Charles Henry Morris, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quinzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Lillian Caroline Maud Wood, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du seizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Herbert Nelson Vaughan, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de George Henry Symons, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Myrtle Margarette Hilton, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Kathleen Mary Davies, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingtième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Walter Joseph David Penly, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt et unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Louis Battaino, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Edith May Smith, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mary Helen Burgess, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Cyril Douglas Gordon Stuart Ackerman, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Wilfred Gordon Ure, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Herman Michael Coleman, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la prise en considération du vingt-septième rapport du comité permanent deh Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Gertrude Ann Elizabeth Griffiths, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération dudit rapport soit remise à demain.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la prise en considération du vingt-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de George Collier Draper, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération dudit rapport soit remise à demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de William Francis Addison, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la prise en considération du trentième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ella Daisy Griffith, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération dudit rapport soit remise à demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente et unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Edmund Appleyard, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Alexander Robb Kennedy, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la prise en considération du trente-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Constance Mary Wright, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération dudit rapport soit remise à demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Charlotte Gertrude Brown, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Albert Davis Blagrave, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la prise en considération du trente-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Maud Alice Whipps, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération dudit rapport soit remise à demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de May McFarlane, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Eva Verona McColeman, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la prise en considération du trente-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Brown, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération dudit rapport soit remise à demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarantième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Irène Adèle Maria Gregory, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la prise en considération du quarante et unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Piton, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération dudit rapport soit remise à demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Henry Cutler, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (23) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Estate Trust Company*", il est renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la deuxième lecture du bill (42), intitulé: "Loi pourvoyant au prolongement de la frontière de la province du Manitoba dans l'anse de l'angle nord-ouest du lac des Bois", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 4 avril 1930

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapport des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour vendredi, le 4 avril 1930

No 1

Par l'honorable sénateur M. McMeans:

1er avril—Qu'il demandera au gouvernement:

1. S'il a reçu des communications ou des plaintes concernant le juge Stubbs, ou au sujet de l'affaire McDonald-Will, et dans l'affirmative, quelles mesures, le cas échéant, il a prises.

2. S'il a l'intention d'instituer une enquête à ce sujet.

No 2.

Par l'honorable sénateur Gillis:

2 avril—Qu'il demandera au gouvernement::

1. (*a*) Quelle est la valeur des sucres importés des Antilles britanniques au Canada durant l'année financière 1929?

(*b*) Quel est le taux de douane sur ces sucres, et quel est le total des droits exigibles sur ces sucres?

(*c*) Quel est le total de la préférence qui favorise l'importation de ces sucres?

(*d*) Quel est le montant net des droits que la Trésorerie a reçus de l'importation de ces sucres?

2. Quelles pertes—s'il en est—ont été subies dans l'exploitation (y compris la dépréciation) du service de navigation entre le Canada et les Antilles britanniques d'après le traité conclu avec les Antilles britanniques?

3. Quel accroissement d'affaires—s'il en est—avec les Antilles britanniques le Canada a-t-il obtenu sous le traité susdit et par le service de navigation mentionné ci-dessus?

No 3.

Par l'honorable sénateur Lynch-Staunton:

2 avril—Qu'il demandera:

1. Le gouvernement a-t-il l'intention, si devient loi le Bill No 15 "Loi modifiant la Loi des exportations", de faire davantage que refuser les congés qui y sont mentionnés?

2. Si ce Bill devient Loi, le gouvernement se propose-t-il d'augmenter le personnel du département du Revenu national, ou celui des agents surveillants, ou de s'exposer à quelque dépense afin d'empêcher l'exportation des spiritueux en pays étranger?

MOTIONS

Pour vendredi, le 4 avril 1930

No 1.

Par l'honorable M. Dandurand:

27 mars—Qu'il soit résolu:

Qu'il est expédient que le Parlement approuve la Déclaration conforme à l'article 36 du Statut de la Cour permanente de Justice internationale, signée à Genève, de la part du Dominion du Canada, le 20e jour de septembre 1929, et que cette Chambre approuve cette Déclaration.

Pour lundi, le 7 avril 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Griesbach:

3 avril—Que cette Chambre ordonne la production d'un relevé montrant:

1. La quantité et la valeur totales de spiritueux censés avoir été exportés du Canada aux Etats-Unis, et que les agents fédéraux ou provinciaux ont subséquemment trouvés au Canada durant les années 1926, 1927, 1928 et 1929.

2. Avec des copies de toute la correspondance et des représentations des gouvernements provinciaux du Canada requérant le gouvernement du Dominion de refuser des congés aux navires prenant des cargaisons de spiritueux à destination des Etats-Unis.

No 2.

Par l'honorable sénateur Macdonell:

3 avril—Que cette Chambre ordonne la production d'un rapport contenant copie de:

1. Toute correspondance—s'il en est—de fonctionnaire ou d'employé du département du Revenu national, ou d'association ou société représentant les fonctionnaires et employés du département du Revenu national, protestant contre ou critiquant les conditions dans lesquelles, de par la nature de l'emploi de ces fonctionnaires, fonctionne actuellement le système d'octroi de permis autorisant le transport de spiritueux des distilleries et des brasseries pour l'exportation, et d'octroi de congés aux navires transportant des spiritueux aux Etats-Unis.

Et un état indiquant le nombre total d'employés du département du Revenu national dont les attributions se rapportent directement au transport des spiritueux des distilleries et brasseries pour l'exportation, ainsi qu'à l'octroi de congés aux navires transportant des spiritueux aux Etats-Unis.

No 3.

Par l'honorable sénateur Gillis:

3 avril—Que cette Chambre ordonne la production d'un relevé indiquant:

1. Le nombre de navires appartenant à des armateurs canadiens et portant des cargaisons de spiritueux, qui ont obtenu des congés de ports canadiens pour des ports des Etats-Unis durant les années 1926, 1927, 1928 et 1929.

2. Le nombre de navires appartenant à des armateurs des Etats-Unis et portant des cargaisons de spiritueux, qui ont obtenu des congés des ports canadiens pour des ports des Etats-Unis durant les années 1926, 1927, 1928 et 1929.

3. La nationalité des capitaines et des hommes d'équipage de ces navires canadiens et américains.

4. Le nombre de ces navires dont la charge dépassait cinq tonnes.

5. Le volume moyen, en gallons, de la cargaison de chaque voyage de ces navires durant les années susdites.

Pour mardi, le 8 avril 1930

No 1.

Par le très honorable sir George Foster:

26 février—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.—

ORDRE DU JOUR

Pour vendredi, le 4 avril 1930

No 1.

1er avril—Prise en considération du vingt-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Gertrude Ann Elizabeth Griffiths, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 2.

1er avril—Prise en considération du vingt-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de George Collier Draper, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 3.

1er avril—Prise en considération du trentième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ella Daisy Griffith, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 4.

1er avril—Prise en considération du trente-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Alexander Robb Kennedy, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 5.

1er avril—Prise en considération du trente-sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Maud Alice Whipps, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 6.

1er avril—Prise en considération du trente-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Thomas Brown, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 7.

1er avril—Prise en considération du quarante et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Margaret Piton, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 8.

1er avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 42), intitulé: "Loi pourvoyant au prolongement de la frontière de la Province du Manitoba dans l'anse de l'angle nord-ouest du lac des Bois".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 9.

2 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 29), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Saint Nicholas Mutual Benefit Association.*"—(L'honorable sénateur Griesbach).

No 10.
2 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 22), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Indiens."—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 11.
3 avril—Prise en considération du premier rapport du comité mixte des travaux d'impression.—(L'honorable sénateur Smeaton White).

Pour mardi, le 8 avril 1930

No 1.
27 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Logan: Que dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens.—(L'honorable sénateur Tanner).

No 2.
3 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill C), intitulé: "Loi concernant le capital social de la compagnie dite: *The Ottawa Electric Railway Company*".—(L'honorable sénateur Belcourt).

Pour mercredi, le 7 mai 1930

No 1.
3 avril—Troisième lecture, Bill 15, intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations".—(L'honorable sénateur Dandurand).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 11

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 4 avril 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Fisher,	Lessard,	Rankin,
Beaubien,	Forke,	Lewis,	Robertson,
Béland,	Foster (sir George),	Logan,	Robinson,
Belcourt,	Foster (St. John),	Lynch-Staunton,	Schaffner,
Blondin,	Gillis,	MacArthur,	Smith,
Bostock,	Girroir,	Macdonell,	Spence,
Bourque,	Graham,	Martin,	Stanfield,
Buchanan,	Griesbach,	McCormick,	Tanner,
Bureau,	Hardy,	McDonald,	Todd,
Casgrain,	Harmer,	McGuire,	Turgeon,
Chapais,	Hatfield,	McLean,	Turriff,
Copp,	Haydon,	McLennan,	White (Inkerman),
Curry,	Horsey,	McMeans,	White (Pembroke),
Dandurand,	Hughes,	Michener,	Willoughby,
Daniel,	Lacasse,	Molloy,	Wilson (Rockcliffe).
Donnelly,	Laird,	Murdock,	
Farrell,	Legris,	Poirier,	
		Pope,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable Président du comité de Divorce:—

De Leslie Gregory, de la ville de Oakville, Ontario, gérant adjoint; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Inez May Dorland Gregory.

De Margaret Jean McClelland Dewar, d'Ottawa, Ontario; demandant l'adopiton d'une loi qui dissolve son mariage avec Clifford Alexander Dewar.

De Grace Annetta Jackson, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Milton Jackson.

De Alfred Norman Shone, de Toronto, Ontario, journalier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Winifred May Shone.

De Gladys E. Kirby, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percy C. Kirby.

De Mary Violet Baxter, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Fleming Baxter.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 31 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Dorothy Keen Rupert, de la cité d'Outremont, province de Québec, opératrice de tableau de distribution, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lawrence Julius Henry Rupert, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 31 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Carrie Jane Vardon Coffin, de la cité de Montréal, province de Québec, télégraphiste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Dumeresq Coffin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 31 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Effie Laberta Corrigan, de la cité de Toronto, Ontario, ménagère, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alfred Robert Corrigan, le comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 31 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de John Tremblay, de la ville de Midland, province d'Ontario, cordonnier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alice Gertrude Tremblay, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 31 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Cornelius Taylor Spencer, de la ville de Walkerville, Ontario, gérant de théâtre, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mabel Helen Spencer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 31 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ada Emily Harris, de la cité de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Worthy Harris, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 31 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Charles Gordon Stanley, de la cité de Toronto, Ontario, commis de chemin de fer, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Agnes Stanley, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 31 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Harry Jackson Carr, de la cité de Toronto, Ontario, chauffeur de camion-automobile, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charlotte Lorraine Wearing Carr, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise, au pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 31 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Charles Ernest Aimé Holmes, de la cité de Montréal, province de Québec, gérant, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hortense Marrié Holmes, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 1er avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ruth Elizabeth Greene, de la cité de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gerald Elliott Denbeigh Greene, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 1er avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Emily Anderson, de la ville de Monkstown, comté de Dublin, Etat libre d'Irlande, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eric Cyril Anderson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 1er avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Malvina Cole, de la ville de Mont Denis, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Herbert Cole, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 1er avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Quartus Bliss Henderson, de la cité de Toronto, Ontario, manufacturier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Bayard Henderson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 1er avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Otto Vernon Riepert, de la cité de Westmount, province de Québec, entrepreneur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marion Pierce Graydon Riepert, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 1er avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Helen Marie Ferguson, de la ville de Picton, province d'Ontario, domestique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Clifford Ferguson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 1er avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Ritchie, de la cité de Montréal, province de Québec, fille de table, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Galbraith Ritchie, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable sénateur Dandurand propose,—Qu'il soit résolu:

Qu'il est expédient que le Parlement approuve la Déclaration conforme à l'article 36 du Statut de la Cour permanente de Justice internationale, signée à Genève, de la part du Dominion du Canada, le 20e jour de septembre 1929, et que cette Chambre approuve cette Déclaration.

Après débat, et sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné à mardi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Gertrude Ann Elizabeth Griffiths, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la prise en considération du vingt-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de George Collier Draper, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération dudit rapport soit remise à mardi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trentième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ella Daisy Griffith, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Alexander Robb Kennedy, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat pass à la prise en considération du trente-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Maud Alice Whipps, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Brown, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante et unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Piton, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (42) intitulé: "Loi pourvoyant au prolongement de la frontière de la province du Manitoba dans l'anse de l'angle nord-ouest du lac des Bois", est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (29) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Saint Nicholas Mutual Benefit Association*", est lu pour la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (22) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Indiens", est lu pour la deuxième fois, et il est

Ordonné: Que ledit bill soit renvoyé au Comité général, mardi prochain.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la prise en considération du premier rapport du comité mixte des deux Chambres, pour les impressions du Parlement, il est

Ordonné: Que la prise en considération dudit rapport soit remise à mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (D) intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Kathleen Eayrs."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (E) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Chick."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (F) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edwards Saunders."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (G) intitulé: "Loi pour faire droit à Marjory Gladys Picken."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (H) intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Victor Hobbs."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Garbutt Little."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Bertrand Murray."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Isabell Naughton."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Beryl Marshall."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Vincent Crisp."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (N) intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie May Scott Peer."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (O) intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Charles Henry Morris."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (P) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Caroline Maud Wood."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Q) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Nelson Vaughan."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (R) intitulé: "Loi pour faire droit à George Henry Symons."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (S) intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Margarette Hilton."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (T) intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Mary Davies."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présenté au Sénat un bill (U) intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Joseph David Penly."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (V) intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Battaino."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith May Smith."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (X) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Helen Burgess."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Y) intitulé: "Loi pour faire droit à Cyril Douglas Gordon Stuart Ackerman."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Z) intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Gordon Ure."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (A1) intitulé: "Loi pour faire droit à Herman Michael Coleman."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (B1) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ann Elizabeth Griffiths."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (C1) intitulé: "Loi pour faire droit à William Francis Addison."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (D1) intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Daisy Griffith."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (E1) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edmund Appleyard."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (F1) intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Robb Kennedy."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (G1) intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Mary Wright."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (H1) intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Gertrude Brown."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (I1) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Davis Blagrave."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (J1) intitulé: "Loi pour faire droit à Maud Alice Whipps."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (K1) intitulé: "Loi pour faire droit à May McFarlane."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (L1) intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Verona McColeman."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (M1) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Brown."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (N1) intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Adèle Maria Gregory."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (O1) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Piton."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (P1) intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Cutler."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 8 avril 1930

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapport des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mardi, le 8 avril 1930

No 1

Par l'honorable sénateur M. McMeans:

1er avril—Qu'il demandera au gouvernement:

1. S'il a reçu des communications ou des plaintes concernant le juge Stubbs, ou au sujet de l'affaire McDonald-Will, et dans l'affirmative, quelles mesures, le cas échéant, il a prises.

2. S'il a l'intention d'instituer une enquête à ce sujet.

No 2.

Par l'honorable sénateur Gillis:

2 avril—Qu'il demandera au gouvernement::

1. (*a*) Quelle est la valeur des sucres importés des Antilles britanniques au Canada durant l'année financière 1929?

(*b*) Quel est le taux de douane sur ces sucres, et quel est le total des droits exigibles sur ces sucres?

(*c*) Quel est le total de la préférence qui favorise l'importation de ces sucres?

(*d*) Quel est le montant net des droits que la Trésorerie a reçus de l'importation de ces sucres?

2. Quelles pertes—s'il en est—ont été subies dans l'exploitation (y compris la dépréciation) du service de navigation entre le Canada et les Antilles britanniques d'après le traité conclu avec les Antilles britanniques?

3. Quel accroissement d'affaires—s'il en est—avec les Antilles britanniques le Canada a-t-il obtenu sous le traité susdit et par le service de navigation mentionné ci-dessus?

No 3.

Par l'honorable sénateur Lynch-Staunton:

2 avril—Qu'il demandera:

1. Le gouvernement a-t-il l'intention, si devient loi le Bill No 15 "Loi modifiant la Loi des exportations", de faire davantage que refuser les congés qui y sont mentionnés?

2. Si ce Bill devient Loi, le gouvernement se propose-t-il d'augmenter le personnel du département du Revenu national, ou celui des agents surveillants, ou de s'exposer à quelque dépense afin d'empêcher l'exportation des spiritueux en pays étranger?

MOTIONS

Pour mardi, le 8 avril 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Griesbach:

3 avril—Que cette Chambre ordonne la production d'un relevé montrant:

1. La quantité et la valeur totales de spiritueux censés avoir été exportés du Canada aux Etats-Unis, et que les agents fédéraux ou provinciaux ont subséquemment trouvés au Canada durant les années 1926, 1927, 1928 et 1929.

2. Avec des copies de toute la correspondance et des représentations des gouvernements provinciaux du Canada requérant le gouvernement du Dominion de refuser des congés aux navires prenant des cargaisons de spiritueux à destination des Etats-Unis.

No 2.

Par l'honorable sénateur Macdonell:

3 avril—Que cette Chambre ordonne la production d'un rapport contenant copie de:

1. Toute correspondance—s'il en est—de fonctionnaire ou d'employé du département du Revenu national, ou d'association ou société représentant les fonctionnaires et employés du département du Revenu national, protestant contre ou critiquant les conditions dans lesquelles, de par la nature de l'emploi de ces fonctionnaires, fonctionne actuellement le système d'octroi de permis autorisant le transport de spiritueux des distilleries et des brasseries pour l'exportation, et d'octroi de congés aux navires transportant des spiritueux aux Etats-Unis.

Et un état indiquant le nombre total d'employés du département du Revenu national dont les attributions se rapportent directement au transport des spiritueux des distilleries et brasseries pour l'exportation, ainsi qu'à l'octroi de congés aux navires transportant des spiritueux aux Etats-Unis.

No 3.

Par l'honorable sénateur Gillis:

3 avril—Que cette Chambre ordonne la production d'un relevé indiquant:

1. Le nombre de navires appartenant à des armateurs canadiens et portant des cargaisons de spiritueux, qui ont obtenu des congés de ports canadiens pour des ports des Etats-Unis durant les années 1926, 1927, 1928 et 1929.

2. Le nombre de navires appartenant à des armateurs des Etats-Unis et portant des cargaisons de spiritueux, qui ont obtenu des congés des ports canadiens pour des ports des Etats-Unis durant les années 1926, 1927, 1928 et 1929.

3. La nationalité des capitaines et des hommes d'équipage de ces navires canadiens et américains.

4. Le nombre de ces navires dont la charge dépassait cinq tonnes.

5. Le volume moyen, en gallons, de la cargaison de chaque voyage de ces navires durant les années susdites.

No 4.

Par le très honorable sir George Foster:

26 février—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.—

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, le 8 avril 1930

No 1.

27 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Logan: Que dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens.—(L'honorable sénateur Tanner).

No 2.

3 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill C), intitulé: "Loi concernant le capital social de la compagnie dite: *The Ottawa Electric Railway Company*".—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 3.

1er avril—Prise en considération du vingt-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de George Collier Draper, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 4.

4 avril—La Chambre en comité plenier pour l'étude d'un projet de loi (Bill 22), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Indiens."—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 5.

3 avril—Prise en considération du premier rapport du comité mixte des travaux d'impression.—(L'honorable sénateur Smeaton White).

No 6.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill D), intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Kathleen Eayro."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 7.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill E), intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Chick."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 8.

4 avril—Deuxième lecture d'un proje de loi (Bill F), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edward Saunders."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 9.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill G), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Gladys Picken."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 10.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill H), intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Victor Hobbs."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 11.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill I), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Garbutt Little."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 12.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill J), intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Bertrand Murray."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 13.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill K), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Isabell Naughton."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 14.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill L), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Beryl Marshall."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 15.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill M), intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Vincent Crisp."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 16.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill N), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie May Scott-Peer."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 17.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill O), intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Charles Henry Morris."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 18.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill P), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Caroline Maud Wood."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 19.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Nelson Vaughan."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 20.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill R), intitulé: "Loi pour faire droit à George Henry Symons."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 21.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill S), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Margaret Hilton."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 22.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill T), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen May Davies."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 23.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill U), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Joseph David Penly."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 24.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill V), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Battaino."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 25.
4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill W), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith May Smith."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 26.
4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill X), intitulé: "Loi pour faire droit à May Helen Burgers."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 27.
4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Cyril Douglas Gordon Stuart Ackerson."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 28.
4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Gordon Ure."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 29.
4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill A1), intitulé: "Loi pour faire droit à Herman Michael Coleman."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 30.
4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill B1), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ann Elizabeth Griffiths."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 31.
4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill C1), intitulé: "Loi pour faire droit à William Francis Addison."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 32.
4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill D1), intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Daisy Griffith."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 33.
4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill E1), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edmund Appleyard."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 34.
4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill F1), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexandre Robb Kennedy."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 35.
4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill G1), intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Mary Wright."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 36.
4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill H1), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Gertrude Brown."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 37.
4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill I1), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Davis Blagrave."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 38.
4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill J1), intitulé: "Loi pour faire droit à Maud Alice Whipps."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 39.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill K1), intitulé: "Loi pour faire droit à May MacFarlane."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 40.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill L1), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Verona McColeman."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 41.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill M1), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Brown."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 42.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill N1), intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Adèle Maria Gregory."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 43.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill O1), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Piton."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 44.

4 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill P1), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Cutler."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 45.

4 avril—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Dandurand: Qu'il est expédient que le Parlement approuve la Déclaration conforme à l'article 36 du Statut de la Cour permanente de Justice internationale, signée à Genève, de la part du Dominion du Canada, le 20e jour de septembre 1929, et que cette Chambre approuve cette Déclaration.—(L'honorable sénateur Willoughby).

Pour mercredi, le 9 avril 1930

No 1.

4 avril—Prise en considération du quarante-troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Dorothy Keen Rupert avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 2.

4 avril—Prise en considération du quarante-quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Carrie Jane Vardon Coffin avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 3.

4 avril—Prise en considération du quarante-cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Effie Laberta Corrigan avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 4.

4 avril—Prise en considération du quarante-sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de John Tremblay avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 5.
4 avril—Prise en considération du quarante-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Cornelius Taylor Spencer avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 6.
4 avril—Prise en considération du quarante-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ada Emily Harris avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 7.
4 avril—Prise en considération du quarante-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Charles Gordon Stanley avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 8.
4 avril—Prise en considération du cinquantième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Harry Jackson Carr avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 9.
4 avril—Prise en considération du cinquante et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Charles Ernest Aimé Holmes avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 10.
4 avril—Prise en considération du cinquante-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ruth Elizabeth Greene avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 11.
4 avril—Prise en considération du cinquante-troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Emily Anderson avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 12.
4 avril—Prise en considération du cinquante-quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Margaret Malvina Cole avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 13.
4 avril—Prise en considération du cinquante-cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Quarters Bliss Henderson avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 14.
4 avril—Prise en considération du cinquante-sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Otto Vernon Riepert avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 15.

4 avril—Prise en considération du cinquante-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Helen Marie Ferguson avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 16.

4 avril—Prise en considération du cinquante-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Mary Ritchie avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

Pour mercredi, le 7 mai 1930

No 1.

3 avril—Troisième lecture, Bill 15, intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations".—(L'honorable sénateur Dandurand).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 12

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 8 avril 1930

Huit heures du soir.

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Beaubien,	Foster (St. John),	Logan,	Riley,
Béique,	Gillis,	Lynch-Staunton,	Robertson,
Béland,	Graham,	MacArthur,	Robinson,
Belcourt,	Griesbach,	Macdonell,	Schaffner,
Blondin,	Hardy,	Martin,	Smith,
Bostock,	Harmer,	McCormick,	Stanfield,
Buchanan,	Hatfield,	McDonald,	Tanner,
Bureau,	Haydon,	McGuire,	Tessier,
Casgrain,	Horsey,	McLean,	Turgeon,
Chapais,	Hughes,	McLennan,	Turriff,
Copp,	Lacasse,	McMeans,	Webster,
Curry,	Laird,	Molloy,	White (Inkerman),
Dandurand,	Legris,	Murdock,	White (Pembroke),
Daniel,	L'Espérance,	Paradis,	Willoughby,
Donnelly,	Lessard,	Planta,	Wilson (Rockcliffe).
Farrell,	Lewis,	Pope,	
Forke,	Little,	Rankin,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable sénateur Haydon:—

De Thomas B. Bourke et George P. Setter, de Rockhampton et Northgate respectivement, dans l'Etat de Queensland, Australie (Brevet).

De Harry Barrington Bonney, de Brisbane, dans l'Etat de Queensland, Australie (Brevet).

Par l'honorable Président du comité de Divorces:—

De Alice Radmore Waldo, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edwin George Waldo.

De Minerva Gray, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Harvey Gray.

De Josephine Laura Calder, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John George Calder.

De Minnie Ingleman, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Ingleman.

De Jessie Grant, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Francis Brown Grant.

De Harold Sykes Beaumont, de Toronto, Ontario, employé de chemin de fer; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Miriam Beaumont.

De Wilfred Nathaniel Bickle, de Toronto, Ontario, agent d'immeubles; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Madelyn Olive Bickle.

La pétition suivante est lue et agréée:—

De *The Calgary and Fernie Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai pour le commencement et l'achèvement de la construction de sa ligne de chemin de fer.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 1er avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à l'Ordre du Sénat, en date du 27 mars 1930, le comité a pris en considération la demande de Ruth Elizabeth Greene, de Toronto, Ontario, concernant la remise de la taxe parlementaire versée au cours de la dernière session, avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise, à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire, versée au cours de la dernière session, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 2 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mildred Alma McCallum, de la cité de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Fred Lee McCallum, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 2 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Amy Lucinda Jenkins, de la ville de Bridgeburg, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Leah Jenkins, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 2 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mabel Monk, de la cité de Toronto, province d'Ontario, plieur de patrons, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clifford Harvey Monk, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente soixante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 2 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Verna Gladys Stannard, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Davidson Stannard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 2 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Harry Edward Elvidge, de la cité de Belleville, province d'Ontario, agent d'assurance, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Laurie Christie Elvidge, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 2 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Christina McVicars, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Adam McVicars, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 2 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Vivian Francis Young, de la cité de Toronto, province d'Ontario, vendeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Young, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 2 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mabel Robb Blaiklock, de la cité de Westmount, province de Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Walker Blaiklock, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 2 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Erie Godwin Havens, de la ville de Leamington, province d'Ontario, jardinier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lulu Havens, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable sénateur Griesbach, il est

Ordonné: Que cette Chambre ordonne la production d'un relevé montrant:

1. La quantité et la valeur totales de spiritueux censés avoir été exportés du Canada aux Etats-Unis, et que les agents fédéraux ou provinciaux ont subséquemment trouvés au Canada durant les années 1926, 1927, 1928 et 1929.

2. Avec des copies de toute la correspondance et des représentations des gouvernements provinciaux du Canada requérant le gouvernement du Dominion de refuser des congés aux navires prenant des cargaisons de spiritueux à destination des Etats-Unis.

Sur motion de l'honorable sénateur Macdonell, il est

Ordonné: Que cette Chambre ordonne la production d'un rapport contenant copie de:

1. Toute correspondance—s'il en est—de fonctionnaire ou d'employé du département du Revenu national, ou d'association ou société représentant les fonctionnaires et employés du département du Revenu national, protestant contre ou critiquant les conditions dans lesquelles, de par la nature de l'emploi de ces fonctionnaires, fonctionne actuellement le système d'octroi de permis autorisant le transport de spiritueux des distilleries et des brasseries pour l'exportation, et d'octroi de congés aux navires transportant des spiritueux aux Etats-Unis.

2. Et un état indiquant le nombre total d'employés du département du Revenu national dont les attributions se rapportent directement au transport des spiritueux des distilleries et brasseries pour l'exportation, ainsi qu'à l'octroi de congés aux navires transportant des spiritueux aux Etats-Unis.

Sur motion de l'honorable sénateur Gillis, il est

Ordonné: Que cette Chambre ordonne la production d'un relevé indiquant:

1. Le nombre de navires appartenant à des armateurs canadiens et portant des cargaisons de spiritueux, qui ont obtenu des congés de ports canadiens pour des ports des Etats-Unis durant les années 1926, 1927, 1928 et 1929.

2. Le nombre de navires appartenant à des armateurs des Etats-Unis et portant des cargaisons de spiritueux, qui ont obtenu des congés des ports canadiens pour des ports des Etats-Unis durant les années 1926, 1927, 1928 et 1929.

3. La nationalité des capitaines et des hommes d'équipage de ces navires canadiens et américains.

4. Le nombre de ces navires dont la charge dépassait cinq tonnes.

5. Le volume moyen, en gallons, de la cargaison de chaque voyage de ces navires durant les années susdites.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:

Un exemplaire du Protocole pour la Revision du Statut de la Cour permanente de Justice internationale, signé à Genève le 14 septembre 1929.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Dandurand propose qu'il soit:

Résolu,—Qu'il est expédient que le Parlement approuve le Protocole pour la Revision du statut de la Cour permanent de Justice internationale, signé à Genève, de la part du Dominion du Canada, le 14 septembre 1929, et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

Après débat, et sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné jusqu'à demain.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:

Un exemplaire du Protocole relatif à l'adhésion des Etats-Unis d'Amérique au Protocole de signature du statut de la Cour permanente de Justice internationale, signé à Genève, le 14 septembre 1929.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Dandurand propose qu'il soit:

Résolu,—Qu'il est expédient que le Parlement approuve le Protocole relatif à l'adhésion des Etats-Unis d'Amérique au Protocole de signature du statut de la Cour permanente de Justice internationale, signé à Genève, de la part du Dominion du Canada, le 14 septembre 1929, et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

Après débat, et sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Logan:—Que dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (C) intitulé: "Loi concernant le capital social de la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa," est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de George Collier Draper, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (22) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Indiens."

(*En comité*)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Beaubien, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération le premier rapport du comité mixte des deux Chambres pour les Impressions du Parlement.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (D) intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Kathleen Eayrs" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (E) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Chick" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (F) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edward Saunders" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (G) intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Gladys Picken" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (H) intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Victor Hobbes" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Gorbutt Little" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Bertrand Murray" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à Florenec Isabell Naughton" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Beryl Marshall" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Vincent Crisp" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (N) intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie May Scott-Peer" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (O) intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Charles Henry Morris" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (P) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Caroline Maud Wood" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (Q) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Nelson Vaughan" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (R) intitulé: "Loi pour faire droit à Georges Henry Symons" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (S) intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Margarette Hilton" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (T) intitulé: "Loi pour faire droit Kathleen Mary Davies" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (U) intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Joseph David Penly" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (V) intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Battaino" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith May Smith" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (X) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Helen Burgess" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (Y) intitulé: "Loi pour faire droit à Cyril Douglas Gordon Stuart Ackerman" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (Z) intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Gordon Ure" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (A1) intitulé: "Loi pour faire droit à Herman Michael Coleman" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (B1) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ann Elizabeth Griffiths" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (C1) intitulé: "Loi pour faire droit à William Francis Addison" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (D1) intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Daisy Griffith" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (E1) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edmund Appleyard" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (F1) intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Robb Kennedy" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (G1) intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Mary Wright" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (H1) intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Gertrude Brown" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill I1) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Davis Blagrave" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (J1) intitulé: "Loi pour faire droit à Maud Alice Whipps" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (K1) intitulé: "Loi pour faire droit à May MacFarlane" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (L1) intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Verona McColeman" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (M1) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Brown" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (N1) intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Adèle Maria Gregory" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (O1) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Piton" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (P1) intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Cutler" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Dandurand, qu'il soit

Résolu:—Qu'il est expédient que le Parlement approuve la Déclaration conforme à l'article 36 du Statut de la Cour permanente de Justice internationale, signée à Genève, de la part du Dominion du Canada, le 20e jour de septembre 1929, et que cette Chambre approuve cette Déclaration.

Après plus ample débat,

Ladite motion est agréée.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 9 avril 1930

Présentation des requêtes.
Rapport des comités.
Lectures des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mercredi, le 9 avril 1930

No 1

Par l'honorable sénateur Gillis:

2 avril—Qu'il demandera au gouvernement::

1. (*a*) Quelle est la valeur des sucres importés des Antilles britanniques au Canada durant l'année financière 1929?

(*b*) Quel est le taux de douane sur ces sucres, et quel est le total des droits exigibles sur ces sucres?

(*c*) Quel est le total de la préférence qui favorise l'importation de ces sucres?

(*d*) Quel est le montant net des droits que la Trésorerie a reçus de l'importation de ces sucres?

2. Quelles pertes—s'il en est—ont été subies dans l'exploitation (y compris la dépréciation) du service de navigation entre le Canada et les Antilles britanniques d'après le traité conclu avec les Antilles britanniques?

3. Quel accroissement d'affaires—s'il en est—avec les Antilles britanniques le Canada a-t-il obtenu sous le traité susdit et par le service de navigation mentionné ci-dessus?

No 2.

Par l'honorable sénateur Lynch-Staunton:

2 avril—Qu'il demandera:

1. Le gouvernement a-t-il l'intention, si devient loi le Bill No 15 "Loi modifiant la Loi des exportations", de faire davantage que refuser les congés qui y sont mentionnés?

2. Si ce Bill devient Loi, le gouvernement se propose-t-il d'augmenter le personnel du département du Revenu national, ou celui des agents surveillants, ou de s'exposer à quelque dépense afin d'empêcher l'exportation des spiritueux en pays étranger?

Pour jeudi, le 10 avril 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Pope:

8 avril—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Le manifeste d'un navire navigant d'un port de la Grande-Bretagne à un port des Etats-Unis et transportant des spiritueux, porte-t-il une déclaration de ces spiritueux?

2. La Grande-Bretagne a-t-elle établi quelque prohibition sur l'expédition des spiritueux aux Etats-Unis?

No 2.

Par l'honorable sénateur Hughes:

8 avril—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les noms, le domicile, la position, le rang ou l'occupation, le salaire et l'allocation de toute personne au service du département du Revenu national, au Nouveau-Brunswick, en la Nouvelle-Ecosse et en l'Ile du Prince-Edouard, comme agent préposé à la répression de la contrebande de l'alcool?

2. Durant les années 1928 et 1929, quels étaient les croiseurs ou autres navires du gouvernement en service pour empêcher le débarquement illégal de spiritueux dans les Provinces maritimes?

3. Quel était le tonnage de chacun de ces croiseurs ou navires?

4. Combien d'officiers et d'autres hommes d'équipage étaient en service sur chacun de ces navires?

5. Quel était l'armement de chacun de ces navires ou croiseurs?

6. Combien d'agents de surveillance et d'autres personnes étaient en service durant ces années et dans chacune des provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard, pour les fins susdites de la répression de la contrebande de l'alcool?

7. Quel a été le coût total, dans chacune de ces deux années 1928 et 1929, du service préventif susdit (*a*) sur terre et (*b*) sur mer?

MOTIONS

Pour mercredi, le 9 avril 1930

No 1.

Par le très honorable sir George Foster:

26 février—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.—

Pour jeudi, le 10 avril 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Stanfield:

8 avril—Qu'il proposera que cette Chambre ordonne la production d'un rapport indiquant:

1. Les noms de tous les délégués ou représentants du Canada, sénateurs, députés ou autres, qui ont pris part, au nom du Canada, à quelque réunion de la Société des Nations au cours des années 1927, 1928 ou 1929, ainsi que le nombre de réunions auxquelles ils ont assisté, au cours de l'une ou l'autre des années susdites, et le montant payé à chaque délégué ou représentant pour couvrir les frais de son assistance à ces réunions.

2. Les noms des fonctionnaires du gouvernement, s'il en est, qui ont assisté à quelqu'une des réunions auxquelles réfère la première question, au cours de l'une ou l'autre des années susdites, le motif de leur assistance et les dépenses qui leur ont été payées chaque année pour leur assistance.

3. Le montant total que le gouvernement a dépensé en chacune des trois années susdites, directement ou indirectement, pour la Société des Nations.

4. La somme d'argent souscrite—s'il en est—à la Cour permanente de Justice internationale durant chacune des trois années susdites.

5. Le nom de tout sénateur, député ou fonctionnaire du gouvernement, qui a pris part aux séances de ladite Cour durant les années susdites, et les dépenses que le gouvernement a payées à chacun.

6. Les noms de tous les délégués représentant le Canada à la Conférence économique de la Société des Nations, et les dépenses de chacun.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, le 9 avril 1930

No 1.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill 22), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Indiens."—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill D), intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Kathleen Eayrs."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 3.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill E), intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Chick."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 4.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill F), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edward Saunders."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 5.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill G), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Gladys Picken."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 6.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill H), intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Victor Hobbs."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 7.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill I), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Garbutt Little."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 8.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill J), intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Bertrand Murray."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 9.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill K), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Isabell Naughton."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 10.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill L), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Beryl Marshall."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 11.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill M), intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Vincent Crisp."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 12.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill N), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie May Scott-Peer."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 13.

8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill O), intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Charles Henry Morris."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 14.

8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill P), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Caroline Maud Wood."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 15.

8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Nelson Vaughan."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 16.

8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill R), intitulé: "Loi pour faire droit à George Henry Symons."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 17.

8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill S), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Margaret Hilton."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 18.

8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill T), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen May Davies."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 19.

8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill U), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Joseph David Penly."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 20.

8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill V), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Battaino."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 21.

8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill W), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith May Smith."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 22.

8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill X), intitulé: "Loi pour faire droit à May Helen Burgess."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 23.

8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Cyril Douglas Gordon Stuart Ackerman."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 24.

8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Gordon Ure."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 25.

8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill A1), intitulé: "Loi pour faire droit à Herman Michael Coleman."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 26.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill B1), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ann Elizabeth Griffiths."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 27.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill C1) intitulé: "Loi pour faire droit à William Francis Addison."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 28.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill D1), intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Daisy Griffith."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 29.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill E1), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edmund Appleyard."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 30.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill F1) intitulé: "Loi pour faire droit à Alexandre Robb Kennedy."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 31.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill G1), intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Mary Wright."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 32.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill H1), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Gertrude Brown."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 33.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill I1), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Davis Blagrave."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 34.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill J1), intitulé: "Loi pour faire droit à Maud Alice Whipps."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 35.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill K1), intitulé: "Loi pour faire droit à May MacFarlane."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 36.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill L1), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Verona McColeman."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 37.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill M1), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Brown."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 38.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill N1), intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Adèle Maria Gregory."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 39.
8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill O1), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Piton."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 40.

8 avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill P1), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Cutler."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 41.

4 avril—Prise en considération du quarante-troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Dorothy Keen Rupert avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 42.

4 avril—Prise en considération du quarante-quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Carrie Jane Vardon Coffin avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 43.

4 avril—Prise en considération du quarante-cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Effie Laberta Corrigan avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 44.

4 avril—Prise en considération du quarante-sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de John Tremblay avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 45.

4 avril—Prise en considération du quarante-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Cornelius Taylor Spencer avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 46.

4 avril—Prise en considération du quarante-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ada Emily Harris avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 47.

4 avril—Prise en considération du quarante-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Charles Gordon Stanley avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 48.

4 avril—Prise en considération du cinquantième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Harry Jackson Carr avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 49.

4 avril—Prise en considération du cinquante et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Charles Ernest Aimé Holmes avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 50.
4 avril—Prise en considération du cinquante-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ruth Elizabeth Greene avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 51.
4 avril—Prise en considération du cinquante-troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Emily Anderson avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 52.
4 avril—Prise en considération du cinquante-quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Margaret Malvina Cole avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 53.
4 avril—Prise en considération du cinquante-cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Quarters Bliss Henderson avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 54.
4 avril—Prise en considération du cinquante-sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Otto Vernon Riepert avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 55.
4 avril—Prise en considération du cinquante-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Helen Marie Ferguson avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 56.
4 avril—Prise en considération du cinquante-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Mary Ritchie avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 57.
8 avril—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Dandurand en rapport avec l'approbation par le Parlement du Protocole pour la révision du statut de la Cour permanente de Justice internationale, signé à Genève pour le Dominion du Canada, le 14 septembre 1929.—(L'honorable sénateur Willoughby).

No 58.
8 avril—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Dandurand en rapport avec l'approbation par le Parlement du Protocole pour l'adhésion des Etats-Unis d'Amérique au Protocole de signature du statut de la Cour permanente de Justice internationale.—(L'honorable sénateur Willoughby).

Pour jeudi, le 10 avril 1930

No 1.

8 avril—Prise en considération du cinquante-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ruth Elizabeth Greene, demandant la remise de la taxe parlementaire.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 2.

8 avril—Prise en considération du soixantième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Mildred Alma McCallum avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 3.

8 avril—Prise en considération du soixante et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Amy Lucinda Jenkins avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 4.

8 avril—Prise en considération du soixante-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Mabel Monk avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 5.

8 avril—Prise en considération du soixante-troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Verna Gladys Stannard avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 6.

8 avril—Prise en considération du soixante-quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Harry Edward Elvidge avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 7.

8 avril—Prise en considération du soixante-cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Christina McVicars avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 8.

8 avril—Prise en considération du soixante-sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Vivian Francis Young avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 9.

8 avril—Prise en considération du soixante-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Mabel Robb Blaiklock avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 10.

8 avril—Prise en considération du soixante-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Erie Godwin Havens avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 11.

27 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Logan: Que dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens.—(L'honorable sénateur Tanner).

Pour mercredi, le 7 mai 1930

No 1.

3 avril—Troisième lecture, Bill 15, intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations".—(L'honorable sénateur Dandurand).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 13

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 9 avril 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Beaubien,
Béique,
Béland,
Belcourt,
Blondin,
Bostock,
Buchanan,
Bureau,
Casgrain,
Chapais,
Copp,
Curry,
Dandurand,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Forke,
Foster (sir George),
Foster (St. John),
Gillis,
Graham,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Hatfield,
Haydon,
Horsey,
Hughes,
Lacasse,
Laird,
Legris,
L'Espérance,
Lessard,
Lewis,
Little,
Logan,
Lynch-Staunton,
MacArthur,
Macdonell,
Martin,
McCormick,
McDonald,
McGuire,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Molloy,
Murdock,
Paradis,
Planta,
Poirier,
Pope,
Riley,
Robertson,
Robinson,
Schaffner,
Smith,
Spence,
Stanfield,
Tanner,
Tessier,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Webster,
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby,
Wilson
(Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (28) intitulé: "Loi concernant *The Eastern Canada Savings and Loan Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (25) intitulé: "Loi concernant *The Dominion of Canada General Insurance Company* et portant subdivision du capital social non émis", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (23) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Estate Trust Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec deux amendements qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:

Au Préambule

Page 1, ligne 14. Remplacer "Estate" par "Estates".

Dans le Titre

Remplacer "Estate" par "Estates".

Avec la permission du Sénat,

Lesdits amendements sont adoptés, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec deux amendements et pour solliciter l'agrément de la Chambre des Communes à ces amendements.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (29) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Saint Nicholas Mutual Benefit Association*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 23. Après l'alinéa (*d*) insérer ce qui suit comme nouvel alinéa (*e*):

"(*e*) de traiter avec bienveillance et de protéger les immigrants ukraniens arrivant au Canada, de les encourager à s'établir en permanence sur le sol et de les y aider, parce que les Ukraniens appartiennent principalement à la classe agricole;"

Pages 2 et 3. Changer les lettres des alinéas comme suit: (*e*) devient (*f*), (*f*) devient (*g*), (*g*) devient (*h*) et (*h*) devient (*i*).

Pages 3, lignes 20 et 21. Les lettres (*f*) et (*g*) deviennent (*g*) et (*h*).

Page 3, ligne 23. Remplacer la clause 5 par la suivante:

"5. Seules les personnes que la Société considérera comme étant d'origine ukranienne et de la religion catholique grecque, en communion avec le Saint-Siège de Rome, seront admises à titre de membres de la Société. Toutefois, quand aura été conclu un accord tel que le prévoit l'article 17 de la présente loi, la Société admettra comme menbres toutes les personnes en règle de la société provinciale telle qu'alors constituée."

Page 4, ligne 26. Après "fonds" insérer ", y compris les dépenses découlant de l'exercice des pouvoirs conférés par les alinéas (*a*), (*b*), (*c*), (*d*), (*e*) et (*f*) de l'article quatre de la présente loi."

Ordonné: Que lesdits amendements soient inscrits à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

MERCREDI, 9 avril 1930.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son cinquième rapport comme suit:—

Le comité a examiné les pétitions suivantes et constate que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:—

De la *Prudential Trust Company Limited*; demandant l'adoption d'une loi autorisant une réduction de son capital scvial payé; un changement de la valeur au pair de ses actions, de $100.00 à $20.00 l'action et pour d'autres fins.

De *The Calgary and Fernie Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai pour le commencement et l'achèvement de la construction de sa ligne de chemin de fer.

De Joseph Charles Hector Dussault et autres, de Montréal, province de Québec, et d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom: *The Merchants and Employers Insurance Company.*

De A. Ernest Dawson et autres, de Montréal, province de Québec, et d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom: *The Premier Life Insurance Company.*

Du Bureau des gouverneurs de *Pine Hill Divinity Hall*; demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation.

De *The Interprovincial and James Bay Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai pour le commencement et l'achèvement de la construction de ses lignes de chemin de fer.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

Le très honorable sir George Foster attire l'attention du Sénat sur le progrès et la situation actuelle de la Ligue de la Société des Nations et sur la participation et l'attitude du Canada à cet égard.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Belcourt, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné jusqu'au mercredi, sept mai prochain.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:—

Réponse à un Ordre du Sénat, en date du 3 avril 1930, pour la production d'un document faisant connaître:

1. Le grade;
2. Le nom;
3. La date de l'avancement au grade actuel;
4. L'âge au 1er avril 1930;
5. La période de service complétée au 1er avril 1930, de tous les officiers commissionnés de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (22) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Indiens", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (D) intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Kathleen Eayrs" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (E) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Chick" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (F) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edward Saunders" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (G) intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Gladys Picken" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (H) intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Victor Hobbs" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Garbutt Little" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Bertrand Murray" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Isabell Naughton" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Beryl Marshall" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Vincent Crisp" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (N1) intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie May Scott-Peer" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (O) intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Charles Henry Morris" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (P) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Caroline Maud Wood" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (Q) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Nelson Vaughan" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (R) intitulé: "Loi pour faire droit à George Henry Symons" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (S) intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Margarette Hilton" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (T) intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Mary Davies" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (U) intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Joseph David Penly" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (V) intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Battaino" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith May Smith" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (X) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Helen Burgess" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (Y) intitulé: "Loi pour faire droit à Cyril Douglas Gordon Stuart Ackerman" est, sur division, lu pour la troisième ois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (Z) intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Gordon Ure" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (A1) intitulé: "Loi pour faire droit à Herman Michael Coleman" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (B1) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ann Elizabeth Griffiths" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (C1) intitulé: "Loi pour faire droit à William Francis Addison" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (D1) intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Daisy Griffith" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (E1) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edmund Appleyard" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (F1) intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Robb Kennedy" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (G1) intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Mary Wright" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (H1) intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Gertrude Brown" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (I1) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Davis Blagrave" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (J1) intitulé: "Loi pour faire droit à Maud Alice Whipps" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (K1) intitulé: "Loi pour faire droit à May McFarlane" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (L1) intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Verona McColeman" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (M1) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Brown" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (N1) intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Adèle Maria Gregory" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (O1) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Piton" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (P1) intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Cutler" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Dorothy Keen Rupert, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Carrie Jane Vardon Coffin, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Effie Laberta Corrigan, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de John Tremblay, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Cornelius Taylor Spencer, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ada Emily Harris, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Charles Gordon Stanley, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquantième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Harry Jackson Carr, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante et unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Charles Ernest Aimé Holmes, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la prise en considération du cinquante-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ruth Elizabeth Greene, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport est remise à demain.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la prise en considération du cinquante-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Emily Anderson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération dudit rapport soit remise à demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Malvina Cole, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Quartus Bliss Henderson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Otto Vernon Riepert, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la prise en considération du cinquante-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Helen Marie Ferguson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération dudit rapport soit remise à demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mary Ritchie, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné, sur la motion de l'honorable sénateur Dandurand, qu'il soit

Résolu,—Qu'il est expédient que le Parlement approuve le Protocole pour la Revision du statut de la Cour permanente de Justice internationale, signé à Genève, de la part du Dominion du Canada, le 14 septembre 1929, et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

Ladite motion est adoptée.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Dandurand, qu'il soit

Résolu,—Qu'il est expédient que le Parlement approuve le Protocole relatif à l'adhésion des Etats-Unis d'Amérique au Protocole de signature du statut de la Cour permanente de Justice internationale, signé à Genève, de la part du Dominion du Canada, le 14 septembre 1929, et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

Ladite motion est adoptée.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la Table, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté la résolution suivante:

Résolu,—Qu'il est expédient que le Parlement approuve le Protocole pour la Revision du statut de la Cour permanente de Justice internationale, signé à Genève, de la part du Dominion du Canada, le 14 septembre 1929, et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la Table, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté la résolution suivante:

Résolu,—Qu'il est expédient que le Parlement approuve le Protocole relatif à l'adhésion des Etats-Unis d'Amérique au Protocole de signature du statut de la Cour permanente de Justice internationale, signé à Genève, de la part du Dominion du Canada, le 14 septembre 1919, et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la Table, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté la résolution suivante:

Résolu,—Qu'il est expédient que le Parlement approuve la Déclaration conforme à l'article 36 du Statut de la Cour permanente de Justice internationale, signée à Genève, de la part du Dominion du Canada, le 20e jour de septembre 1929, et que cette Chambre approuve cette Déclaration.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que la règle 119 soit suspendue en tant qu'elle s'applique au Bill (C), intitulé: "Loi concernant le capital social de la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa".

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (32) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (33) intitulé: "Loi concernant *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Q1) intitulé: "Loi pour faire droit à George Collier Draper."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (R1) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Keen Rupert."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (S1) intitulé: "Loi pour faire droit à Carrie Jane Vardon Coffin."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (T1) intitulé: "Loi pour faire droit à Effie Laberta Corrigan."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (U1) intitulé: "Loi pour faire droit à John Tremblay."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (V1) intitulé: "Loi pour faire droit à Cornelius Taylor Spencer."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (W1) intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Emily Harris."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (X1) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Gordon Stanley."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Y1) intitulé "Loi pour faire droit à Harry Jackson Carr."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Z1) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Ernest Aimé Holmes."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (A2) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Malvina Cole."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (B2) intitulé: "Loi pour faire droit à Quartus Bliss Henderson."
Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (C2) intitulé: "Loi pour faire droit à Otto Vernon Riepert."
Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (D2) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ritchie."
Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 10 avril 1930

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapport des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour jeudi, le 10 avril 1930

No 1

Par l'honorable sénateur Gillis:

2 avril—Qu'il demandera au gouvernement::

1. (*a*) Quelle est la valeur des sucres importés des Antilles britanniques au Canada durant l'année financière 1929?

(*b*) Quel est le taux de douane sur ces sucres, et quel est le total des droits exigibles sur ces sucres?

(*c*) Quel est le total de la préférence qui favorise l'importation de ces sucres?

(*d*) Quel est le montant net des droits que la Trésorerie a reçus de l'importation de ces sucres?

2. Quelles pertes—s'il en est—ont été subies dans l'exploitation (y compris la dépréciation) du service de navigation entre le Canada et les Antilles britanniques d'après le traité conclu avec les Antilles britanniques?

3. Quel accroissement d'affaires—s'il en est—avec les Antilles britanniques le Canada a-t-il obtenu sous le traité susdit et par le service de navigation mentionné ci-dessus?

No 2.

Par l'honorable sénateur Pope:

8 avril—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Le manifeste d'un navire navigant d'un port de la Grande-Bretagne à un port des Etats-Unis et transportant des spiritueux, porte-t-il une déclaration de ces spiritueux?

2. La Grande-Bretagne a-t-elle établi quelque prohibition sur l'expédition des spiritueux aux Etats-Unis?

No 3.

Par l'honorable sénateur Hughes:

8 avril—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les noms, le domicile, la position, le rang ou l'occupation, le salaire et l'allocation de toute personne au service du département du Revenu national, au Nouveau-Brunswick, en la Nouvelle-Ecosse et en l'Ile du Prince-Edouard, comme agent préposé à la répression de la contrebande de l'alcool?

2. Durant les années 1928 et 1929, quels étaient les croiseurs ou autres navires du gouvernement en service pour empêcher le débarquement illégal de spiritueux dans les Provinces maritimes?

3. Quel était le tonnage de chacun de ces croiseurs ou navires?

4. Combien d'officiers et d'autres hommes d'équipage étaient en service sur chacun de ces navires?

5. Quel était l'armement de chacun de ces navires ou croiseurs?

6. Combien d'agents de surveillance et d'autres personnes étaient en service durant ces années et dans chacune des provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard, pour les fins susdites de la répression de la contrebande de l'alcool?

7. Quel a été le coût total, dans chacune de ces deux années 1928 et 1929, du service préventif susdit (*a*) sur terre et (*b*) sur mer?

MOTIONS

Pour jeudi, le 10 avril 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Stanfield:

8 avril—Qu'il proposera que cette Chambre ordonne la production d'un rapport indiquant:

1. Les noms de tous les délégués ou représentants du Canada, sénateurs, députés ou autres, qui ont pris part, au nom du Canada, à quelque réunion de la Société des Nations au cours des années 1927, 1928 ou 1929, ainsi que le nombre de réunions auxquelles ils ont assisté, au cours de l'une ou l'autre des années susdites, et le montant payé à chaque délégué ou représentant pour couvrir les frais de son assistance à ces réunions.

2. Les noms des fonctionnaires du gouvernement, s'il en est, qui ont assisté à quelqu'une des réunions auxquelles réfère la première question, au cours de l'une ou l'autre des années susdites, le motif de leur assistance et les dépenses qui leur ont été payées chaque année pour leur assistance.

3. Le montant total que le gouvernement a dépensé en chacune des trois années susdites, directement ou indirectement, pour la Société des Nations.

4. La somme d'argent souscrite—s'il en est—à la Cour permanente de Justice internationale durant chacune des trois années susdites.

5. Le nom de tout sénateur, député ou fonctionnaire du gouvernement, qui a pris part aux séances de ladite Cour durant les années susdites, et les dépenses que le gouvernement a payées à chacun.

6. Les noms de tous les délégués représentant le Canada à la Conférence économique de la Société des Nations, et les dépenses de chacun.

No 2.

Par l'honorable sénateur Dandurand:

9 avril—Qu'il proposera:

Que lorsque le Sénat ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au 6 mai à huit heures du soir.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, le 10 avril 1930

No 1.

8 avril—Prise en considération du cinquante-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ruth Elizabeth Greene, demandant la remise de la taxe parlementaire.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 2.

8 avril—Prise en considération du soixantième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Mildred Alma McCallum avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 3.

8 avril—Prise en considération du soixante et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Amy Lucinda Jenkins avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 4.

8 avril—Prise en considération du soixante-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Mabel Monk avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 5.

8 avril—Prise en considération du soixante-troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Verna Gladys Stannard avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 6.

8 avril—Prise en considération du soixante-quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Harry Edward Elvidge avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 7.

8 avril—Prise en considération du soixante-cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Christina McVicars avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 8.

8 avril—Prise en considération du soixante-sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Vivian Francis Young avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 9.

8 avril—Prise en considération du soixante-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Mabel Robb Blaiklock avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 10.

8 avril—Prise en considération du soixante-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Erie Godwin Havens avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 11.

4 avril—Prise en considération du cinquante-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ruth Elizabeth Greene avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 12.

4 avril—Prise en considération du cinquante-troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Emily Anderson avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 13.

4 avril—Prise en considération du cinquante-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Helen Marie Ferguson avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 14.

27 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Logan: Que dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens.—(L'honorable sénateur Tanner).

No 15.

9 avril—Prise en considération des amendements au Bill 29 intitulé: "Loi incorporant *The Saint Nicholas Mutual Benefit Association.*"—(L'honorable sénateur Béique).

Pour vendredi, le 11 avril 1930

No 1.

9 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 32) intitulé: "Loi concernant *The Interprovincial and James Bay Railway Company.*"—(L'honorable sénateur Gordon).

No 2.

9 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 33) intitulé: "Loi concernant *The Algoma and Hudson Bay Railway Company.*"—(Le très honorable sénateur Graham).

Pour mercredi, le 7 mai 1930

No 1.

3 avril—Troisième lecture, Bill 15, intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

9 avril—Reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.—(L'honorable sénateur Belcourt).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 14

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 10 avril 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Beaubien,	Forke,	Little,	Robertson,
Béique,	Foster	Logan,	Robinson,
Béland,	(sir George),	Lynch-Staunton,	Schaffner,
Belcourt,	Foster (St. John),	MacArthur,	Sharpe,
Bénard,	Gillis,	Macdonell,	Smith,
Blondin,	Graham,	Martin,	Spence,
Bostock,	Griesbach,	McCormick,	Stanfield,
Bourque,	Hardy,	McDonald,	Tanner,
Buchanan,	Harmer,	McGuire,	Tessier,
Bureau,	Hatfield,	McLean,	Todd,
Casgrain,	Haydon,	McLennan,	Turgeon,
Chapais,	Horsey,	McMeans,	Turriff,
Copp,	Hughes,	Michener,	Webster,
Curry,	Lacasse,	Molloy,	White (Inkerman),
Dandurand,	Laird,	Murdock,	White (Pembroke),
Daniel,	Legris,	Paradis,	Willoughby,
Donnelly,	L'Espérance,	Planta,	Wilson
Farrell,	Lessard,	Pope,	(Rockcliffe).
Fisher,	Lewis,	Riley,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable sénateur Smith:—

De *The Niagara Parks Commission.*

Par l'honorable Président du comité de divorce:—

De Charles Ernest Cansfield, de Toronto, Ontario, manufacturier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Irene Cansfield.

De James Victor Moody, de Toronto, Ontario, vendeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marion Elizabeth Moody.

De Arthur Worrell Perkins, de Niagara Falls, Ontario, serre-frein; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lilla May Perkins.

Les pétitions suivantes sont lues séparément et acceptées:—

De Thomas B. Bourke et George P. Setter, de Rockhampton et Northgate, respectivement, dans l'Etat de Queensland, Australie; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à remettre en vigueur la demande, No 315772, de brevet pour perfectionnements nouveaux et utiles concernant les différentielles sans engrenage.

De Harry Barrington Bonney, de Brisbane, dans l'Etat de Queensland, Australie; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à remettre en vigueur la demande, No 305068, de brevet, pour perfectionnements nouveaux et utiles, concernant les radiateurs pour les automobiles et autres véhicules du même genre.

L'honorable sénateur Robertson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé: "Loi concernant le capital social de la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 14. Après "pair" insérer "mais nulle partie du capital social non émis ne sera émise à moins de cent dollars l'action."

Ledit amendement est adopté, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire-adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

CANADA

OTTAWA, 10 avril 1930.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable F. A. Anglin, juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la chambre du Sénat, aujourd'hui, à cinq heures quarante-cinq du soir, afin de donner la sanction royale à certains Bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,
Secrétaire-adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la Table.

Sur motion de l'honorable sénateur Stanfield, il est

Ordonné: Qu'il émane un Ordre du Sénat pour un rapport indiquant:

1. Les noms de tous les délégués ou représentants du Canada, sénateurs, députés ou autres, qui ont pris part, au nom du Canada, à quelque réunion de la Société des Nations au cours des années 1927, 1928 ou 1929, ainsi que le nombre de réunions auxquelles ils ont assisté, au cours de l'une ou l'autre des années susdites, et le montant payé à chaque délégué ou représentant pour couvrir les frais de son assistance à ces réunions.

2. Les noms des fonctionnaires du gouvernement, s'il en est, qui ont assisté à quelqu'une des réunions auxquelles réfère la première question, au cours de l'une ou l'autre des années susdites, le motif de leur assistance et les dépenses qui leur ont été payées chaque année pour leur assistance.

3. Le montant total que le gouvernement a dépensé en chacune des trois années susdites, directement ou indirectement, pour la Société des Nations.

4. La somme d'argent souscrite—s'il en est—à la Cour permanente de Justice internationale durant chacune des trois années susdites.

5. Le nom de tous sénateur, député ou fonctionnaire du gouvernement, qui a pris part aux séances de ladite Cour durant les années susdites, et les dépenses que le gouvernement a payées à chacun.

6. Les noms de tous les délégués représentant le Canada à la Conférence économique de la Société des Nations, et les dépenses de chacun.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'au mardi, treize mai prochain, à huit heures du soir, (heure avancée).

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ruth Elizabeth Greene, demandant la remise de la taxe parlementaire versée, au cours de la dernière session du Parlement, avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixantième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mildred Alma McCallum, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante et unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Amy Lucinda Jenkins, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mabel Monk, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la prise en considération du soixante-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Verna Gladys Stannard, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération dudit rapport soit remise au mardi, treize mai prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Harry Edward Elvidge, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la prise en considération du soixante-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Christina McVicars, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération dudit rapport soit remise au mardi, treize mai prochain.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la prise en considération du soixante-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Vivian Francis Young, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ordonné: Que la prise en considération dudit rapport soit remise au mardi, treize mai prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mabel Robb Blaiklock, ainsi que des témoignages rendus devant ledti comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la prise en considération du soixante-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Erie Godwin Havens, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ordonné: Que la prise en considération dudit rapport soit remise au mardi, treize mai prochain.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la prise en considération du cinquante-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ruth Elizabeth Greene, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ordonné: Que la prise en considération dudit rapport soit remise au mardi, treize mai prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Emily Anderson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Helen Marie Ferguson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Logan:—

Que dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens,

Il est ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à mardi, treize mai prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération les amendements apportés par le comité permanent des Banques et du Commerce, au bill (29), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Saint Nicholas Mutual Benefit Association.*"

Lesdits amendements sont adoptés, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec plusieurs amendements pour lesquels il sollicite son agrément.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (E2) intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Alma McCallum."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (F2) intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Lucinda Jenkins."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (G2) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Monk."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (H2) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Edwards Elvidge."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (I2) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Robb Blaiklock."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopter ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (J2) intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Anderson."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopter ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (K2) intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Marie Ferguson."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour les deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopter ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Spence, présent au Sénat un bill (L2) intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company.*"

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois, et

Il est renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (21) intitulé: "Loi pourvoyant à la réglementation de la circulation des véhicules sur la propriété du Dominion", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi, treize mai prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (35) intitulé: "Loi modifiant la Loi des assurances", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi, treize mai prochain.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable Francis Alexander Anglin, délégué du Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du trône,

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir du Très Honorable délégué du Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

Le greffier lit les titres des bills à sanctionner, comme suit:

Loi modifiant la Loi des marques sur les bois de service.
Loi modifiant la Loi des brevets.
Loi modifiant la Loi de la Cour suprême.
Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique (Division du capital social).
Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique (Embranchements).
Loi pourvoyant au prolongement de la frontière de la province du Manitoba dans l'anse de l'angle nord-ouest du lac des Bois.
Loi modifiant la Loi des Indiens.
Loi concernant *The Dominion of Canada General Insurance Company* et portant subdivision du capital social non émis.
Loi concernant *The Eastern Canada Savings and Loan Company.*

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills sont sanctionnés:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable délégué du Gouverneur général sanctionne ces bills."

Après quoi il plaît au très honorable délégué du Gouverneur général de se retirer, et les Communes se retirent

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message ainsi conçu:—

MERCREDI, 9 avril 1930.

Résolu:—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a adopté la résolution suivante:—

Qu'il soit résolu,—Qu'il est expédient que le Parlement approuve la déclaration d'après l'article 36 du Statut de la Cour permanente de justice internationale, signée à Genève pour la Puissance du Canada, le 20e jour de septembre 1929, et que cette Chambre l'approuve.

Ordonné: Que le greffier porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi, treize mai prochain, à huit heures du soir (heure avancée).

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 13 mai 1930

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapport des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mardi, le 13 mai 1930

No 1

Par l'honorable sénateur Gillis:

2 avril—Qu'il demandera au gouvernement::

1. (*a*) Quelle est la valeur des sucres importés des Antilles britanniques au Canada durant l'année financière 1929?

(*b*) Quel est le taux de douane sur ces sucres, et quel est le total des droits exigibles sur ces sucres?

(*c*) Quel est le total de la préférence qui favorise l'importation de ces sucres?

(*d*) Quel est le montant net des droits que la Trésorerie a reçus de l'importation de ces sucres?

2. Quelles pertes—s'il en est—ont été subies dans l'exploitation (y compris la dépréciation) du service de navigation entre le Canada et les Antilles britanniques d'après le traité conclu avec les Antilles britanniques?

3. Quel accroissement d'affaires—s'il en est—avec les Antilles britanniques le Canada a-t-il obtenu sous le traité susdit et par le service de navigation mentionné ci-dessus?

No 2.

Par l'honorable sénateur Pope:

8 avril—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Le manifeste d'un navire navigant d'un port de la Grande-Bretagne à un port des Etats-Unis et transportant des spiritueux, porte-t-il une déclaration de ces spiritueux?

2. La Grande-Bretagne a-t-elle établi quelque prohibition sur l'expédition des spiritueux aux Etats-Unis?

No 3.

Par l'honorable sénateur Hughes:

8 avril—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les noms, le domicile, la position, le rang ou l'occupation, le salaire et l'allocation de toute personne au service du département du Revenu national, au Nouveau-Brunswick, en la Nouvelle-Ecosse et en l'Ile du Prince-Edouard, comme agent préposé à la répression de la contrebande de l'alcool?

2. Durant les années 1928 et 1929, quels étaient les croiseurs ou autres navires du gouvernement en service pour empêcher le débarquement illégal de spiritueux dans les Provinces maritimes?

3. Quel était le tonnage de chacun de ces croiseurs ou navires?

4. Combien d'officiers et d'autres hommes d'équipage étaient en service sur chacun de ces navires?

5. Quel était l'armement de chacun de ces navires ou croiseurs?

6. Combien d'agents de surveillance et d'autres personnes étaient en service durant ces années et dans chacune des provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard, pour les fins susdites de la répression de la contrebande de l'alcool?

7. Quel a été le coût total, dans chacune de ces deux années 1928 et 1929, du service préventif susdit (*a*) sur terre et (*b*) sur mer?

No 4.

Par l'honorable sénateur Pope:

10 avril—Qu'il attirera l'attention de cette Chambre sur la question des terrains houillers et des droits d'exploitation houillère auquel réfère le chapitre 12 des Statuts du Dominion, 1923, (et qui sont connus sous le nom de terrains Hoppie); et qu'il demandera au gouvernement s'il a disposé de ces terrains, ou s'il se propose d'en disposer, ou d'aliéner un intérêt dans ces terrains, et, dans l'affirmative, en faveur de qui, et à quelles conditions; et qu'il demandera de plus si ladite propriété, ou partie de cette propriété, ou un intérêt dans cette propriété a été ou doit être transporté à la province de l'Alberta comme portion de ses ressources naturelles, et, dans l'affirmation, si ladite province est ou doit être, à l'égard de cette propriété, tenue comme fidéicommissaire aux termes du statut mentionné ci-dessus, au lieu et place de l'autorité fédérale? Et qu'il demandera, en outre, si les nouveaux fidéicommissaires ont été informés et avisés de l'existence d'un procès auquel ces propriétés ont donné lieu?

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, le 13 mai 1930

No 1.

9 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 32) intitulé: "Loi concernant *The Interprovincial and James Bay Railway Company.*"—(L'honorable sénateur Gordon).

No 2.

9 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 33) intitulé: "Loi concernant *The Algoma and Hudson Bay Railway Company.*"—(Le très honorable sénateur Graham).

No 3.

10 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 21) intitulé: "Loi pourvoyant à la réglementation de la circulation des véhicules sur la propriété du Dominion."—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 4.

10 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 35) intitulé: "Loi modifiant la loi des assurances."—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 5.

8 avril—Prise en considération du soixante-troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Verna Gladys Stannard avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 6.

8 avril—Prise en considération du soixante-cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Christina McVicars avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Copp).

No 7.

8 avril—Prise en considération du soixante-sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Vivian Francis Young avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 8.

8 avril—Prise en considération du soixante-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Erie Godwin Havens avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 9.

4 avril—Prise en considération du cinquante-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ruth Elizabeth Greene avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 10.

27 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Logan: Que dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens.—(L'honorable sénateur Tanner).

No 11.

9 avril—Reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.—(L'honorable sénateur Belcourt).

Pour mercredi, le 14 mai 1930

No 1.

3 avril—Troisième lecture, Bill 15, intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations".—(L'honorable sénateur Dandurand).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 15

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 13 mai 1930

Huit heures du soir.

L'honorable ARTHUR C. HARDY, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),
Barnard,
Beaubien,
Béique,
Béland,
Belcourt,
Black,
Blondin,
Bourque,
Buchanan,
Bureau,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Copp,
Crowe,
Curry,
Daniel,
Farrell,
Fisher,
Forke,
Foster (sir George),
Gillis,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Hatfield,
Haydon,
Horsey,
Hughes,
Laird,
Legris,
L'Espérance,
Lessard,
Lewis,
Little,
Logan,
Lynch-Staunton,
MacArthur,
Macdonell,
Martin,
McCormick,
McDonald,
McGuire,
McLean,
McMeans,
Michener,
Murdock,
Murphy,
Paradis,
Planta,
Poirier,
Pope,
Rankin,
Raymond,
Riley,
Robinson,
Ross,
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Spence,
Tanner,
Tessier,
Todd,
Turgeon,
Webster,
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby,
Wilson (Rockcliffe).

Les membres du Sénat sont informés qu'une commission sous le grand sceau a été émise nommant l'honorable Arthur C. Hardy, Président du Sénat.

Ladite commission est alors lue par le greffier, comme suit:—

CANADA

WILLINGDON.

[L.S.]

George Cinq, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.

Mackenzie King, *pour le* Procureur général, Canada.

A l'honorable Arthur C. Hardy, L.L.B., de Brockville, dans la province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada, sénateur.

SALUT:

Sachez que, reposant une confiance spéciale en votre loyauté, votre intégrité et votre capacité, Nous vous avons constitué et nommé et par les présentes Nous vous constituons et vous nommons, vous, ledit Arthur C. Hardy, président du Sénat;

Pour, par vous, ledit Arthur C. Hardy, avoir, tenir et remplir, durant Notre plaisir, ladite charge de Président du Sénat, avec tous les pouvoirs, droits, autorité, privilèges, profits, émoluments, et avantages appartenant légitimement à ladite charge.

EN FOI DE QUOI. Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent de l'empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce treizième jour de mai, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent trente, et de Notre Règne le vingt et unième.

Par ordre.

FERNAND RINFRET,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable Président prend alors place au fauteuil au pied du Trône, conduit par l'honorable sénateur Belcourt et l'honorable sénateur Willoughby, et précédé du gentilhomme huissier de la Verge Noire.

La Masse est déposée sur la Table.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur Belcourt, et
Ordonné,—Qu'à dater d'aujourd'hui inclusivement, et jusqu'à la fin de la session les Règles 23 (*f*), 24 (*a*), (*b*), (*e*) et (*h*), 63, 119, 129, 130, et 131 soient suspendues.

L'honorable sénateur Belcourt dépose sur la Table:—
Le quatorzième rapport du comité économique impérial—Etude sur l'industrie des articles en caoutchouc fabriqués.
Onzième rapport annuel de la Marine marchande du gouvernement canadien, à responsabilité limitée, pour l'année terminée le 31 décembre 1929, et le premier rapport annuel de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited,* pour l'année terminée le 31 décembre 1929. (Editions anglaise et française).

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-neuvième rapport de ce comité.
Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 3 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-neuvième rapport comme suit:
1. Relativement à la pétition de Muriel Palmer, de la cité de Toronto, province d'Ontario, caissière, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Russell Ethelbert Palmer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.
2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.
3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.
Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-dixième rapport de ce comité.
Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 3 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-dixième rapport comme suit:
1. Relativement à la pétition de Elizabeth Anderson, de la cité de St. Catharines, province d'Ontario, fille de table, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Anderson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.
2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante et onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 3 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante et onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Edith Elizabeth Gibson, de la cité de Toronto, province d'Ontario, commis aux ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Edward Gibson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise, à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 3 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Wallace, de la cité de Toronto, province d'Ontario, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edwin Wallace, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 3 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Ellen Peever, de la cité de North Bay, province d'Ontario, employé d'hôtel, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Graham Peever, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 3 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Annie Emily Simpson, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, fille de table, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Nicholas Simpson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 3 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Abraham Gleadall, de la ville de Bridgeburg, province d'Ontario, employé de chemin de fer, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hannah Gleadall, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 3 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ann Pisano, de la cité de Welland, province d'Ontario, tisseuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Giovanni Pisano, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 4 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Florence Louise Pretoria Pollock, de la cité de Toronto, province d'Ontario, secrétaire, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Roscoe Garnet Pollock, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 4 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Alma Vera Cochrane, de la cité de North Bay, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarence Cochrane, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 4 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Edith Jane Cartwright, de la cité de Hamilton, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Wesley Cartwright, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingtième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 4 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingtième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Annie Hewitson Taunton, de la cité de Toronto, province d'Ontario, assistant stock-keeper, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jonathan Willis Taunton, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 4 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de James Henry Loree, de la cité de Toronto, province d'Ontario, employé de chemin de fer, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lola Pearl Loree, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 4 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Cecelia Leta Rice, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Lowrie Rice, de ladite cité, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 4 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Audrey Lillian Connelly, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, garde-malade, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Russell Connelly, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 4 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Robert Webb, du village de Point Edward, province d'Ontario, journalier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son

mariage avec Jennie Rae Ironsides Webb, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $75.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 4 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lillian Martha Cecile Martin, de la cité de Toronto, province d'Ontario, opératrice de machine, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank Herbert Martin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 3 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Antoine Joseph Bourdon, de la cité de Montréal, province de Québec, gérant adjoint des ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lucy Isabel Hughes Bourdon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

SAMEDI, 5 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Irene Clarice Bunting, de la cité de Toronto, province d'Ontario, comptable, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Carl Bunting, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 7 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lawrence Wellington Robertson, de la ville de Paris, province d'Ontario, décorateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gladys Maud Robertson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 7 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gordon Robert Foster, de la cité de Toronto, province d'Ontario, machiniste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec May Foster, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président,, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 7 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Andrew Chauncey Sanders, de la cité de Toronto, province d'Ontario, menuisier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lillian Moore Sanders, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 7 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Isador Simpson, de la cité de Toronto, province d'Ontario, ouvrier en pianos, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Minnie Simpson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 7 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Royal May Frances Hider, de la cité de Toronto, province d'Ontario, chef d'équipe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Frederick Hider, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 7 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Caroline Watson, de la cité de Toronto, province d'Ontario, employé civil, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lewis Gordon Watson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 7 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Myrtle Alice Niece, de la cité de Toronto, province d'Ontario, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Percy Niece, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 7 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Broadus Baxter Farmer, de la cité de Toronto, province d'Ontario, musicien, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eva Isobel Farmer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 8 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Meryl Grigg Fizzell, de la cité de Toronto, province d'Ontario, coiffeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Roy Fizzell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 12 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Augusto Tranzzi, de la cité de Toronto, province d'Ontario, conducteur de tramway, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Evelyn Irene Tranzzi, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 8 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mabel Anne Dixon, de la cité de Toronto, province d'Ontario, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Robert Brown Dixon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 8 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Annie Pettit Nicholls, de la cité de Hamilton, province d'Ontario, fleuriste-adjointe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Claude B. Nicholls, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le centième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 8 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son centième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thomas William Treadway, de la cité de Toronto, province d'Ontario, messager de banque, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eugénie Elizabeth Helena Marie Treadway, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 8 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Pearl Robena Close, de la cité de Sault Ste-Marie, province d'Ontario, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Herbert George Close, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 9 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ivy Lillian Echlin, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles John Cavendsh Echlin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 9 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thomas Clifton Dawes, de la cité de Montréal, province de Québec, manufacturier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Doris Carolyn Rice Dawes, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 10 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Herbert Dean Philip, de la cité de Toronto, province d'Ontario, dessinateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Tryphona Philip, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 10 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Pearson, de la cité de Toronto, province d'Ontario, gérant, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nora Pearson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 10 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Woods, du township de York, province d'Ontario, employé de chemin de fer, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lilly Woods, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 10 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Cameron McMillan, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Lowery McMillan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 10 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Bridget Gladys Vivian Tegart, de la cité de Toronto, province d'Ontario, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Edward Lorne Tegart, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 10 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Charles Coblens, de la cité de Toronto, province d'Ontario, agent, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage

avec Sarah Rachel Moyshewnoi Coblens, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 10 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Esther Gertrude Wooder, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gordon Cecil Wooder, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 10 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Eleanor Jane Moorhead, de la cité de Toronto, province d'Ontario, coiffeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William John Moorhead, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $75.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 31 mars 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Aubrey Robert Alce, de la cité de Montréal, province de Québec, gérant, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Aurore Celina Tessier dit Lavigne Alce, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 11 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Edith Lerene Collins, de la cité de Toronto, province d'Ontario, garde-malade, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Robert Nixon Collins, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 11 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Florence Ada Bark Simpson, de la cité de Montréal, province de Québec, commis aux ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Lionel Simpson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande aussi la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 11 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Helen Theresa Baker, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold D'Arcy Baker, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 11 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Harry Everett Markell, de la ville de Smiths Falls, province d'Ontario, conducteur de chemin de fer, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hazel Emma Rombough Markell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président du comité permanent des Divorces, présente le cent dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 11 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de George Wellington Garfield Neal, de la cité de Toronto, province d'Ontario, vendeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mabel Adela Neal, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division

L'honorable Substitut du Président du comité permanent des Divorces, présente le cent dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 11 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Sarah Delia Baker Tribe, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Woodman Tribe, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division

L'honorable Vice-Président du comité permanent des Divorces, présente le cent dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 11 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elsie Emily Disney, de la ville de Barrow-on-Soar, Leicestershire, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Percival Disney, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division

L'honorable Vice-Président du comité permanent des Divorces, présente le cent vingtième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 11 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent vingtième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Harry Douglas Towers, de la cité de Toronto, province d'Ontario, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Alice Towers, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent vingt et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 11 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent vingt et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Warza, de la cité de Niagara Falls, province d'Ontario, employée de manufacture, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ladislav Warga, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comté joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent vingt-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 11 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent vingt-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Thomas Raines, de la cité de Toronto, province d'Ontario, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Bernice Maud Raines, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comté joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent vingt-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 11 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent vingt-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Enos Nuttall Davis, de la cité de Montréal, province de Québec, facteur de wagon-lits, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lillian May Davis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comté joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent vingt-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 11 avril 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent vingt-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Violet May MacFadden, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Alexander Ray MacFadden, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comté joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (17) intitulé: "Loi concernant le transfert des ressources naturelles de l'Alberta", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message avec un bill (18) intitulé: "Loi concernant le transfert des ressources naturelles du Manitoba", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message avec un bill (19) intitulé: "Loi concernant les allocations aux anciens combattants", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (20) intitulé: "Loi pourvoyant en la province d'Ontario, à la dissolution et à l'annulation du mariage", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (24) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de George Yates", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première et deuxième lectures de ce bill ayant été faites, il est renvoyé au comité permanent des Bills privés.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (26) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Cornwall Bridge Company*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première et deuxième lectures de ce bill ayant été faites, il est renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (34) intitulé: "Loi modifiant l'Acte constituant en corporation la *Canadian Bible Society Auxiliary to the British and Foreign Bible Society*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première et deuxième lectures de ce bill ayant été faites, il est renvoyé au comité permanent des Bills privés.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (41) intitulé: "Loi concernant le tranefert de la zone du chemin de fer et du Bloc de la rivière La Paix", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (43) intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions de la milice", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (44) intitulé: "Loi concernant un certain brevet d'Edgar D. Crump", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première et deuxième lectures de ce bill ayant été faites, il est renvoyé au comité des Bill privés.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (45) intitulé: "Loi modifiant l'Acte constitutif de *The Imperial Trusts Company of Canada*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message avec un bill (46) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Consolidated Life Insurance Company of Canada*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message avec un bill (48) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message avec un bill (49) intitulé: "Loi concernant les salaires équitables et la journée de huit heures pour les ouvriers employés à des travaux publics du Dominion du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (52) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Consolidated Fire and Casualty Insurance Company*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (53) intitulé: "Loi modifiant la Loi des liquidations", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (58) intitulé: "Loi concernant le transfert des ressources naturelles de la Saskatchewan", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (122) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (123) intitulé: "Loi concernant la procédure criminelle dans l'Alberta", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (124) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (125) intitulé: "Loi modifiant la Loi des aliments et des drogues", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message avec un bill (126) intitulé: "Loi concernant le ministère de la Marine", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message avec un bill (127) intitulé: "Loi concernant le ministère des Pêcheries", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message avec un bill (128) intitulé: "Loi modifiant la Loi des traitements", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message avec un bill (9) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message avec un bill (132) intitulé: "Loi concernant la Royale gendarmerie à cheval du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message avec un bill (133) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message avec un bill (134) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'inspection du poisson", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message avec un bill (135) intitulé: "Loi concernant les parcs nationaux", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message avec un bill (137) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Conseil de biologie", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (38) intitulé: "Loi concernant la *Highwood Western Railway Company*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première et deuxième lectures de ce bill ayant été faites, il est renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (54) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Pine Hill Divinity Hall*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (23) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Estate Trust Company*", et l'informe qu'elle a agréée sans y en apporter d'autre, les amendements du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (29) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Saint Nicholas Mutual Benefit Association*", et l'informe qu'elle a agréée sans y en apporter d'autre, les amendements du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C) intitulé: "Loi concernant le capital social de la compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D) intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Kathleen Eayrs", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (H) intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Victor Hobbs", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Bertrand Murray", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Vincent Crisp", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (N) intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie May Scott-Peer", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (O) intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Charles Henry Morris", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Caroline Maud Wood", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R) intitulé: "Lo ipour faire droit à George Henry Symonds", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (S) intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Margarette Hilton", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (X) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Helen Burgess", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Y) intitulé: "Loi pour faire droit à Cyril Douglas Gordon Stuart Ackerman", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Z) intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Gordon Ure", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (A1) intitulé: "Loi pour faire droit à Herman Michael Coleman", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B1) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ann Elizabeth Griffiths", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C1) intitulé: "Loi pour faire droit à William Francis Addison", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D1) intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Daisy Griffith", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E1) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edmund Appleyard", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (F1) intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Robb Kennedy", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (G1) intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Mary Wright", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (H1) intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Gertrude Brown", et informe la Chambre qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (I1) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Davis Blagrave", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (J1) intitulé: "Loi pour faire droit à Maud Alice Whipps", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (K1) intitulé: "Loi pour faire droit à May McFarlane", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (M1) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Brown", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (N1) intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Adèle Marie Gregory", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q1) intitulé: "Loi pour faire droit à George Collier Draper", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R1) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Keen Rupert", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (S1) intitulé: "Loi pour faire droit à Carrie Jane Vardon Coffin", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T1) intitulé: "Loi pour faire droit à Effie Laberta Corrigan", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (U1) intitulé: "Loi pour faire droit à John Tremblay", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (V1) intitulé: "Loi pour faire droit à Cornelius Taylor Spencer", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (W1) intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Emily Harris", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (X1) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Gordon Stanley", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C2) intitulé: "Loi pour faire droit à Otto Vernon Riepert", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D2) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ritchie", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (F2) intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Lucinda Jenkins", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (I2) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Robb Blaiklock", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Nelson Vaughan", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (U) intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Joseph David Penly", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (O1) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Piton", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Y1) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Jackson Carr", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (A2) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Malvina Cole", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B2) intitulé: "Loi pour faire droit à Quartus Bliss Henderson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E2) intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Alma McCallum", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (G2) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Monk", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (H2) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Edward Elvidge", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (J2) intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Anderson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (K2) intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Marie Ferguson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

LUNDI 5 mai 1930.

Résolu,—Que soit transmit au Sénat un message par lequel les Communes transmettent à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Divorce au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Albert Davis Blagrave, George Collier Draper, Mary Ritchie, Nora Kathleen Eayrs, Percy Victor Hubbs, Constance Bertrand Murray, Robert Vincent Crisp, Elsie May Scott-Peer, Archibald Charles Henry Morris, Lillian Caroline Maud Wood, George Henry Symons, Myrtle Margarette Hilton, Mary Helen Burgess, Cyril Douglas Gordon Stuart Ackerman, Wilfred Gordon Ure, Herman Michael Coleman, Gertrude Ann Elizabeth Griffiths, William Francis Addison, Ella Daisy Griffith, Thomas Edmund Appleyard, Alexander Robb Kennedy, Constance Mary Wright, Charlotte Gertrure Brown, Maud Alice Whipps, May McFarlane, Thomas Brown, Irène Adèle Maria Gregory, Dorothy Keen Rupert, Carrie Jane Verdon Coffin, Effie Laberta Corrigan, John Tremblay, Cornelius Taylor Spencer, Ada Emily Harris, Charles Gordon Stanley, Otto Vernon Riepert, Amy Lucinda Jenkins, Mabel Robb Blaiklock, demandant respectivement un bill de divorce.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre transmette ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

LUNDI, 12 mai 1930.

Résolu,—Que soit transmis au Sénat un message par lequel les Communes transmettent à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Herbert Nelson Vaughan, Walter Joseph David Penly, Margaret Piton, Harry Jackson Carr, Margaret Malvina Cole, Quartus Bliss Henderson, Mildred Alma McCallum, Mabel Monk, Harry Edward Elvidge, Emily Anderson et Helen Marie Ferguson, demandant respectivement un bill de divorce.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre transmette ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (32) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James", il est renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (33) intitulé: "Loi concernant *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*", il est renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (21) intitulé: "Loi pourvoyant à la réglementation de la circulation des véhicules sur la propriété du Dominion", il est

Ordonné: Que ce bill soit renvoyé immédiatement au comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Robinson, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (35) intitulé: "Loi modifiant la Loi des assurances", il est

Ordonné: Que ce bill soit renvoyé au comité général demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Verna Gladys Stannard, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Christina McVicars, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Vivian Francis Young, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Erie Godwin Havens, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ruth Elizabeth Greene, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Logan: Que dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens,

Il est ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à jeudi prochain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe,

Il est ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (M2) intitulé: "Loi pour faire droit à Verna Gladys Stannard."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (N2) intitulé: "Loi pour faire droit à Christina McVicars."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (O2) intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Francis Young."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (P2) intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Godwin Havens."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Q2) intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Elizabeth Green."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 14 mai 1930

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapport des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mercredi, le 14 mai 1930

No 1

Par l'honorable sénateur Gillis:

2 avril—Qu'il demandera au gouvernement::

1. (*a*) Quelle est la valeur des sucres importés des Antilles britanniques au Canada durant l'année financière 1929?

(*b*) Quel est le taux de douane sur ces sucres, et quel est le total des droits exigibles sur ces sucres?

(*c*) Quel est le total de la préférence qui favorise l'importation de ces sucres?

(*d*) Quel est le montant net des droits que la Trésorerie a reçus de l'importation de ces sucres?

2. Quelles pertes—s'il en est—ont été subies dans l'exploitation (y compris la dépréciation) du service de navigation entre le Canada et les Antilles britanniques d'après le traité conclu avec les Antilles britanniques?

3. Quel accroissement d'affaires—s'il en est—avec les Antilles britanniques le Canada a-t-il obtenu sous le traité susdit et par le service de navigation mentionné ci-dessus?

No 2.

Par l'honorable sénateur Pope:

10 avril—Qu'il attirera l'attention de cette Chambre sur la question des terrains houillers et des droits d'exploitation houillère auquel réfère le chapitre 12 des Statuts du Dominion, 1923, (et qui sont connus sous le nom de terrains Hoppie); et qu'il demandera au gouvernement s'il a disposé de ces terrains, ou s'il se propose d'en disposer, ou d'aliéner un intérêt dans ces terrains, et, dans l'affirmative, en faveur de qui, et à quelles conditions; et qu'il demandera de plus si ladite propriété, ou partie de cette propriété, ou un intérêt dans cette propriété a été ou doit être transporté à la province de l'Alberta comme portion de ses ressources naturelles, et, dans l'affirmation, si ladite province est ou doit être, à l'égard de cette propriété, tenue comme fidéicommissaire aux termes du statut mentionné ci-dessus, au lieu et place de l'autorité fédérale? Et qu'il demandera, en outre, si les nouveaux fidéicommissaires ont été informés et avisés de l'existence d'un procès auquel ces propriétés ont donné lieu?

Pour jeudi, le 15 mai 1930

No 1.

Par l'honorable Sénateur Gordon:

13 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. A quel jour du mois d'août 1929 fut fermée la digue de la rivière des Français, située à l'embouchure du lac Nipissing?

(*a*) Quel niveau ce lac accusait-il à cette époque?

2. Quand cette digue fut-elle ouverte de nouveau, après août 1929?

(*b*) Quel niveau ce lac accusait-il lorsque la digue fut rouverte?

3. Quand cette digue fut-elle fermée de nouveau, et quel niveau le lac Nipissing accusait-il au moment de cette nouvelle fermeture?

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, le 14 mai 1930

No 1.

3 avril—Troisième lecture, Bill 15, intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

13 mai—La Chambre en comité plénier sur un projet de loi (Bill 35) intitulé: "Loi modifiant la loi des assurances."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 3.

9 avril—Reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 4.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill M2), intitulé: "Loi pour faire droit à Verna Gladys Stannard.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 5.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Christina McVicars".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 6.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Francis Young".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 7.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Erie Godwin Havens".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 8.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill Q2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Elizabeth Greene".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 9.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 17), intitulé: "Loi concernant le transfert des ressources naturelles de l'Alberta".—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 10.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 18), intitulé: "Loi concernant le transfert des ressources naturelles du Manitoba".—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 11.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 20), intitulé: "Loi pourvoyant en la province de l'Ontario, à la dissolution et à l'annulation du mariage".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 12.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 45), intitulé: "Loi modifiant l'acte constitutif de *The Imperial Trusts Company of Canada*".—L'honorable sénateur Macdonell).

No 13.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 53), intitulé: "Loi modifiant la loi des liquidations".—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 14.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 58), intitulé: "Loi concernant le transfert des ressources naturelles de la Saskatchewan".—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 15.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 122), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier".—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 16.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 124), intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer".—(Très honorable sénateur Graham).

No 17.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 128), intitulé: "Loi modifiant la Loi des traitements".—(L'honorable sénateur Belcourt).

Pour jeudi, le 15 mai 1930

No 1.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 19), intitulé: "Loi concernant les allocations aux anciens combattants".—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 2.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 46), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Consolidated Life Insurance Company*".—(L'honorable sénateur Blondin).

No 3.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 41), intitulé: "Loi concernant le transfert de la zone du chemin de fer et du Bloc de la rivière La Paix."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 4.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 9), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 5.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 54), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Pine Hill Divinity Hall.*"—(L'honorable sénateur Logan).

No 6.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 48), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 7.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 52), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Consolidated Fire and Casualty Insurance Company.*"—(L'honorable sénateur Blondin).

No 8.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 123), intitulé: "Loi concernant la procédure criminelle dans l'Alberta."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 9.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 126), intitulé: "Loi concernant le ministère de la Marine."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 10.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 125), intitulé: "Loi modifiant la Loi des aliments et drogues."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 11.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 127), intitulé: "Loi concernant le ministère des Pêcheries."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 12.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 134), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'inspection du poisson."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 13.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 135), intitulé: "Loi concernant les Parcs nationaux."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 14.

27 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Logan: Que dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens.—(L'honorable sénateur Tanner).

Pour vendredi, le 16 mai 1930

No 1.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 43), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions de la milice."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 2.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 49), intitulé: "Loi concernant les salaires équitables et la journée de huit heures pour les ouvriers employés à des travaux publics du Dominion du Canada."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 3.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 132), intitulé: "Loi concernant la Royale gendarmerie à cheval du Canada."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 4.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 133), intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 5.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 137), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Commission biologique."—(L'honorable sénateur Belcourt).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 16

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 14 mai 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable ARTHUR C. HARDY, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Fisher,	Lessard,	Rankin,
Barnard,	Forke,	Lewis,	Raymond,
Beaubien,	Foster (Alma),	Little,	Riley,
Béique,	Foster (sir George),	Logan,	Robinson,
Béland,	Foster (St. John),	Lynch-Staunton,	Ross,
Belcourt,	Gillis,	MacArthur,	Schaffner,
Black,	Girroir,	Macdonell,	Sharpe,
Blondin,	Gordon,	Martin,	Smith,
Bourque,	Graham,	McCormick,	Spence,
Buchanan,	Green,	McDonald,	Tanner,
Bureau,	Griesbach,	McDougald,	Taylor,
Calder,	Hardy,	McGuire,	Tessier,
Casgrain,	Harmer,	McLean,	Todd,
Chapais,	Hatfield,	McMeans,	Turgeon,
Copp,	Haydon,	Michener,	Turriff,
Crowe,	Horsey,	Molloy,	Webster,
Curry,	Hughes,	Murdock,	White (Inkerman),
Daniel,	Laird,	Murphy,	White (Pembroke),
Donnelly,	Legris,	Paradis,	Willoughby,
Farrell,	L'Espérance,	Planta,	Wilson (Rockcliffe).
		Pope,	

PRIÈRES

L'honorable sénateur Belcourt dépose sur la Table:—

Copie du Traité naval de Londres, 1930, signé au palais St. James, à Londres, le mardi, 22 avril 1930.

Rapport annuel du Directeur des études géodésiques du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1928.

Copie de la circulaire No 275-C, ministère des Douanes et de l'Accise, en date du 19 septembre 1923, aux percepteurs des douanes et de l'accise, relativement aux boissons enivrantes.

Réponse à un Ordre du Sénat, en date du 8 avril 1930, pour la production d'un relevé montrant:

1. La quantité et la valeur totales de spiritueux censés avoir été exportés du Canada aux Etats-Unis, et que les agents fédéraux ou provinciaux ont subséquemment trouvés au Canada durant les années 1926, 1927, 1928 et 1929.

2. Avec des copies de toute la correspondance et des représentations des gouvernements provinciaux du Canada requérant le gouvernement du Dominion de refuser des congés aux navires prenant des cargaisons de spiritueux à destination des Etats-Unis.

Réponse à un Ordre du Sénat, en date du 8 avril 1930, pour la production d'un rapport contenant copie de:

1. Toute correspondance—s'il en est—de fonctionnaire ou d'employé du département du Revenu national, ou d'association ou société représentant les fonctionnaires et employés du département du Revenu national, protestant contre ou critiquant les conditions dans lesquelles, de par la nature de l'emploi de ces fonctionnaires, fonctionne actuellement le système d'octroi de permis autorisant le transport de spiritueux des distilleries et des brasseries pour l'exportation, et d'octroi de congés aux navires transportant des spiritueux aux Etats-Unis.

2. Et un état indiquant le nombre total d'employés du département du Revenu national dont les attributions se rapportent directement au transport des spiritueux des distilleries et brasseries pour l'exportaton, ainsi qu'à l'octroi de congés aux navires transportant des spiritueux aux Etats-Unis.

Réponse à un Ordre du Sénat, en date du 8 avril 1930, pour la production d'un relevé indiquant:

1. Le nombre de navires appartenant à des armateurs canadiens et portant des cargaisons de spiritueux, qui ont obtenu des congés de ports canadiens pour des ports des Etats-Unis durant les années 1926, 1927, 1928 et 1929.

2. Le nombre de navires appartenant à des armateurs des Etats-Unis et portant des cargaisons de spiritueux, qui ont obtenu des congés des ports canadiens pour des ports des Etats-Unis durant les années 1926, 1927, 1928 et 1929.

3. La nationalité des capitaines et des hommes d'équipage de ces navires canadiens et américains.

4. Le nombre de ces navires dont la charge dépassait cinq tonnes.

5. Le volume moyen, en gallons, de la cargaison de chaque voyage de ces navires durant les années susdites.

L'honorable sénateur Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, présente le sixième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 14 mai 1930.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son sixième rapport comme suit:

Le comité recommande:

1. Que le délai pour la réception des pétitions en obtention de bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi, 30 mai 1930.
2. Que le délai pour la réception des bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi, 6 juin 1930.
3. Que le délai pour la réception des rapports d'un comité permanent ou spécial sur des bills privés soit prolongé jusqu'à la fin de la session.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Tessier, du comité permanent des Ordres permanents présente le septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 14 mai 1930.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son septième rapport comme suit:

Le comité a examiné les pétitions suivantes et constate que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

De James Penrose Anglin et autres, de Montréal, province de Québec; demandant leur constitution en une corporation portant nom *Industrial Loan and Finance Corporation* (Version française "La Corporation des Prêts et Finance Industrielle").

De la *St. Clair Transit Company*; demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à céder et à transporter son entreprise et à proroger le délai pour le commencement et l'achèvement de son entreprise.

De Thomas B. Bourke et George P. Setter, de Rockhampton et Northgate, respectivement, dans l'Etat de Queensland, Australie; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à remettre en vigueur la demande, No 315772, de brevet pour perfectionnements nouveaux et utiles concernant les différentielles sans engrenage.

De Harry Barrington Bonney, de Brisbane, dans l'Etat de Queensland, Australie; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à remettre en vigueur la demande, No 305068, de brevet, pour perfectionnements nouveaux et utiles, concernant les radiateurs pour les automobiles et autres véhicules du même genre.

De la *Niagara Parks Commission*; demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à ériger, construire ou acquérir par achat, affermage ou autrement, et à entretenir et mettre en service, un pont de grande circulation sur la rivière Niagara.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable sénateur McGuire:—

De John Franklin Crandell, de Calgary, Alberta, et autres, d'ailleurs (*British Columbia Alberta Western Railway Company*).

De John Franklin Crandell, de Calgary, Alberta, et autres, d'ailleurs (*Hudson Bay Western Railway Company*).

Par l'honorable sénateur Forke:—

De Edwin Herbert Muir et autres (*The Portage la Prairie Mutual Insurance Company*).

Par l'honorable sénateur Spence:—

De Stauntons, Limited (Brevet).

Par l'honorable sénateur Willoughby:—

De la *Confederation Life Association.*

Par l'honorable sénateur Lynch-Staunton:—

De Herman Howard Gray et autres (*The Hamilton Life Insurance Company*).

Les pétitions suivantes sont lues séparément et agréées:—

De la *Niagara Parks Commission* demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à ériger, construire, ou acquérir par achat, affermage ou autrement, et à entretenir et mettre en service, un pont de grande circulaton sur la rivière Niagara.

De *Stauntons Limited*; demandant l'adoption d'une loi autorisant le commissaire des brevets à émettre une ordonnance prorogeant la durée du brevet No 163389, pour amélioratons aux rouleaux de papier tenture.

De la *Confederation Life Association*; demandant l'adoption d'une loi modifiant sa Loi de constitution en corporation.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des bills privés auquel a été renvoyé le bill (B) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la compagnie dite *The R. M. Hollingshead Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 17. Ajouter ce qui suit comme clause 2 du bill:

"2. Si, durant la période au cours de laquelle la demande a été frappée de déchéance et avant la date de la publication de l'avis de l'intention du pétitionnaire de s'adresser au Parlement pour obtenir l'adoption de la présente loi, quelque personne a acquis un droit relativement aux inventions auxquelles cette demande se rapportait, et dans le cas où le commissaire des brevets rendrait, ainsi qu'il est prévu au premier article de la présente loi, une ordonnance de rétablissement et de remise en vigueur de cette demande, tout pareil droit sera censé avoir eu et avoir la même vigueur et le même effet que si la présente loi n'eût pas été adoptée; mais rien de contenu au présent article n'est censé déroger aux dispositions des articles sept et huit de la *Loi des brevets* ni priver le demandeur de tout bénéfice en découlant."

Ledit amendement est adopté et il est,

Ordonné: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture, demain.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres auquel a été renvoyé le bill (L2) intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*", fait rapport comme suit:

L'avocat des promoteurs ayant demandé permission de retirer le bill, le comité recommande que ladite requête soit accordée.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 14 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt-septième rapport comme suit:

1. Le comité recommande que la limite pour la réception des pétitions en obtention de bills de divorce soit prolongée jusqu'au jeudi, 15 mai courant.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (121) intitulé: "Loi concernant la *St. Clair Transit Company*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première et deuxième lectures de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Qu'il soit renvoyé au comité permanent des Chamins de fer, Télégraphes et Havres.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (136) intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première et deuxième lectures de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Qu'il soit renvoyé au comité permanent des Chamins de fer, Télégraphes et Havres.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (31) intitulé: "Loi concernant la juridiction dans les procédures de divorce", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Sur motion de l'honorable sénateur Belcourt, il est

Résolu,—Que les arrêtés en Conseil qui suivent et qui ont été déposés sur la Table le vingt-quatre février 1930, soit approuvés:—

Arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er décembre 1928 et le 7 décembre 1929, conformément aux dispositions des articles 4 et 75, de la Loi des terres fédérales, chapitre 113, S.R. 1927.

Arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er décembre 1928 et le 7 décembre 1929, conformément aux dispositions de l'article 22 du chapitre 78, S.R.C. "Lois des réserves forestières et des parcs fédéraux".

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (R2) intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Palmer."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (S2) intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Anderson."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (T2) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Elizabeth Gibson."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (U2) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Wallace."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (V2) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen Peever."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (W2) intitulé: :"Loi pour faire droit à Annie Emily Simpson."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (X2) intitulé: "Loi pour faire droit à Abraham Gleadall."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Y2) intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Pisano."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Z2) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Louise Pretoria Pollock."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (A3) intitulé: "Loi pour faire droit à Alma Vera Cochrane."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (B3) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Jane Cartwright."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (C3) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Hewitson Taunton."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (D3) intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Loree."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (E3) intitulé: "Loi pour faire droit à Cecilia Leta Rice."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (F3) intitulé: "Loi pour faire droit à Andrey Lillian Connelly."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (G3) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Webb."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (H3) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Martha Cecile Martin."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (I3) intitulé: "Loi pour faire droit à Antoine Joseph Bourdon."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (J3) intitulé: "Loi pour faire droit à rene Clarice Bunting."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (K3) intitulé: "Loi pour faire droit à Lawrence Wellington Robertson."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (L3) intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Robert Foster."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (M3) intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Chauncey Sanders."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (N3) intitulé: "Loi pour faire droit à Isador Simpson."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (O3) intitulé: "Loi pour faire droit à Royal May Frances Hider."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (P3) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Caroline Watson."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Q3) intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Alice Niece."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (R3) intitulé: "Loi pour faire droit à Broadus Baxter Farmer."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (S3) intitulé: "Loi pour faire droit à Meryl Grigg Fizzell."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (T3) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Ann Dixon."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (U3) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Pettit Nicholls."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (V3) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas William Treadway."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (W3) intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Rebecca Close."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (X3) intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Lillian Echlin."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Y3) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Clifton Dawes."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Z3) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Dean Philip."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (A4) intitulé: "Loi pour faire droit à William Pearson."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (B4) intitulé: "Loi pour faire droit à William Woods."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (C4) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Cameron McMillan."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (D4) intitulé: "Loi pour faire droit à Bridget Gladys Vivian Tegart."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (E4) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Coblens."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (F4) intitulé: "Loi pour faire drait à Esther Gertrude Wooder."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (G4) intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Jane Moorhead."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (H4) intitulé: "Loi pour faire droit à Aubrey Robert Alce."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (I4) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Lerene Collins."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (J4) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Ada Bark Simpson."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (K4) intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Theresa Baker."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (L4) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Everett Markell."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (M4) intitulé: "Loi pour faire droit à George Wellington Carfield Neal."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (N4) intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Delia Baker Tribe."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (O4) intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Emily Disney."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (P4) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Douglas Towers."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Q4) intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Warga."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (R4) intitulé: "Loi pour faire droit à William Thomas Raines."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (S4) intitulé: "Loi pour faire droit à Enos Nuttall Davis."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (T4) intitulé: "Loi pour faire droit à Violet May MacFadden."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Pope attire l'attention de cette Chambre sur la question des terrains houillers et des droits d'exploitation houillère auquel réfère le chapitre 12 des Statuts du Dominion, 1923, (et qui sont connus sous le nom de terrains Hoppie); et il demande au gouvernement s'il a disposé de ces terrains, ou s'il se propose d'en disposer, ou d'aliéner un intérêt dans ces terrains, et, dans l'affirmative, en faveur de qui, et à quelles conditions; et il demande de plus si ladite propriété, ou partie de cette propriété, ou un intérêt dans cette propriété a été ou doit être transporté à la province de l'Alberta comme portion de ses ressources naturelles, et, dans l'affirmation, si ladite province est ou doit être, à l'égard de cette propriété, tenue comme fidéicommissaire aux termes du statut mentionné ci-dessus, au lieu et place de l'autorité fédérale. Et il demande, en outre, si les nouveaux fidéicommissaires ont été informés et avisés de l'existence d'un procès auquel ces propriétés ont donné lieu.

Débat.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la troisième lecture du bill (15), intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à vendredi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (35), intitulé: "Loi modifiant la Loi des assurances."

(*En comité*)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Copp, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société et la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe,

Il est ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (M2) intitulé: "Loi pour faire droit à Verna Gladys Stannard" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (N2) intitulé: "Loi pour faire droit à Christina McVicars" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (O2) intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Francis Young" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (P2) intitulé: "Loi pour faire droit à Erie Godwin Havens" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (Q2) intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Elizabeth Greene" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (17), intitulé: "Loi concernant le transfert des ressources naturelles de l'Alberta", est lu pour la deuxième fois.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (18) intitulé: "Loi concernant le transfert des ressources naturelles du Manitoba", est lu pour la deuxième fois.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, l'honorable sénateur McMeans propose la deuxième lecture du bill (20), intitulé: "Loi pourvoyant en la province de l'Ontario, à la dissolution et à l'annulation du mariage."

Après débat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit remis à demain.

A l'appel de l'Ordre du Jour, la deuxième lecture du bill (45), intitulé: "Loi modifiant l'Acte constitutif de *The Imperial Trusts Company of Canada*", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du bill (53), intitulé: "Loi modifiant la Loi des liquidations", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (58) intitulé: "Loi concernant le transfert des ressources naturelles de la Saskatchewan", est lu pour la deuxième fois.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du bill (122), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du bill (124), intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du bill (128) intitulé: "Loi modifiant la Loi des traitements", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

L'honorable sénateur Bureau, pour l'honorable sénateur Casgrain, présente au Sénat un bill (U4) intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie des Prêts et Finances Industrielle."

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur Bureau, pour l'honorable sénateur Casgrain, présente au Sénat un bill (V4) intitulé: "Loi concernant le capital social de la *Prudential Trust Company Limited.*"

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 15 mai 1930

Présentation des requêtes.

Rapport des comités.

Lectures des requêtes.

Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour jeudi, le 15 mai 1930

No 1.

Par l'honorable Sénateur Gordon:

13 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. A quel jour du mois d'août 1929 fut fermée la digue de la rivière des Français, située à l'embouchure du lac Nipissing?

(*a*) Quel niveau ce lac accusait-il à cette époque?

2. Quand cette digue fut-elle ouverte de nouveau, après août 1929?

(*b*) Quel niveau ce lac accusait-il lorsque la digue fut rouverte?

3. Quand cette digue fut-elle fermée de nouveau, et quel niveau le lac Nipissing accusait-il au moment de cette nouvelle fermeture?

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, le 15 mai 1930

No 1.

14 mai—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill B), intitulé: "Loi concernant un certain brevet de *The R. M. Hollingshead Company.*"—(L'honorable sénateur Haydon).

No 2.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 19), intitulé: "Loi concernant les allocations aux anciens combattants".—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 3.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 46), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Consolidated Life Insurance Company*".—(L'honorable sénateur Blondin).

No 4.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 41), intitulé: "Loi concernant le transfert de la zone du chemin de fer et du Bloc de la rivière La Paix."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 5.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 9), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 6.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 54), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Pine Hill Divinity Hall.*"—(L'honorable sénateur Logan).

No 7.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 48), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 8.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 52), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Consolidated Fire and Casualty Insurance Company.*"—(L'honorable sénateur Blondin).

No 9.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 123), intitulé: "Loi concernant la procédure criminelle dans l'Alberta."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 10.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 126), intitulé: "Loi concernant le ministère de la Marine."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 11.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 125), intitulé: "Loi modifiant la Loi des aliments et drogues."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 12.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 127), intitulé: "Loi concernant le ministère des Pêcheries."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 13.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 134), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'inspection du poisson."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 14.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 135), intitulé: "Loi concernant les Parcs nationaux."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 15.

27 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Logan: Que dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens.—(L'honorable sénateur Tanner).

No 16.

9 avril—Reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 17.

14 mai—Reprise du débat sur la deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 20), intitulé: "Loi pourvoyant en la province d'Ontario, à la dissolution et à l'annulation du mariage."—(L'honorable sénateur Logan).

No 18.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 45), intitulé: "Loi modifiant l'acte constitutif de *The Imperial Trusts Company of Canada*".—L'honorable sénateur Macdonell).

No 19.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 53), intitulé: "Loi modifiant la loi des liquidations".—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 20.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 122), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier".—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 21.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 124), intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer".—(Très honorable sénateur Graham).

No 22.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 128), intitulé: "Loi modifiant la Loi des traitements".—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 23.

14 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 31), intitulé: "Loi concernant la juridiction dans les procédures pour divorce."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 24.

14 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill U4), intitulé: "Loi constituant en corporaton *Industrial Loan and Finance Corporation.*"—(L'honorable sénateur Casgrain).

No 25.

14 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill V4), intitulé: "Loi concernant le capital social de *Prudential Trust Company Limited.*"—(L'honorable sénateur Casgrain).

Pour vendredi, le 16 mai 1930

No 1.

3 avril—Troisième lecture, Bill 15, intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 43), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions de la milice."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 3.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 49), intitulé: "Loi concernant les salaires équitables et la journée de huit heures pour les ouvriers employés à des travaux publics du Dominion du Canada."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 4.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 132), intitulé: "Loi concernant la Royale gendarmerie à cheval du Canada."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 5.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 133), intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 6.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 137), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Commission biologique."—(L'honorable sénateur Belcourt).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 17

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 15 mai 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable ARTHUR C. HARDY, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Foster (Alma),	Little,	Raymond,
Barnard,	Foster (Sir George),	Logan,	Riley,
Beaubien,	Foster (St. John),	Lynch-Staunton,	Robertson,
Béique,	Gillis,	McArthur,	Ross,
Béland,	Gordon,	Macdonell,	Schaffner,
Belcourt,	Graham,	Martin,	Sharpe,
Blondin,	Green,	McCormick,	Smith,
Bourque,	Griesbach,	McDonald,	Spence,
Buchanan,	Hardy,	McDougald,	Tanner,
Bureau,	Harmer,	McGuire,	Taylor,
Chapais,	Hatfield,	McLean,	Tessier,
Copp,	Haydon,	McMeans,	Todd,
Crowe,	Horsey,	Michener,	Turgeon,
Curry,	Hughes,	Molloy,	Turriff,
Daniel,	Laird,	Murdock,	Webster,
Donnelly,	Legris,	Murphy,	White (Inkerman),
Farrell,	L'Espérance,	Paradis,	White (Pembroke),
Fisher,	Lessard,	Planta,	Willoughby,
Forke,	Lewis,	Pope,	Wilson (Rockliffe).
		Rankin,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable Président du comité de divorce:—

De Ernest James West, de Toronto, Ontario, vendeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gertrude May West.

De Nellie Carr Weeks, du township de York, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sylvester Robert James Weeks.

De Dorothy Smith, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec John Alexander Smith.

De Elsie Florence Katharine Vincent, de Toronto, Ontario, commis; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur Frederick Vincent.

De Alfred Aubry, de Hull, province de Québec, propriétaire; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alphonsine St-Yves Falardeau Aubry.

De Alice James, d'Ottawa, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Arthur James.

De Albert Brittain, d'Owen Sound, Ontario, mouleur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Esther Ann Brittain.

De Frederick Max Quick, de Toronto, Ontario, tire treader; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jennie Huble Quick.

De Ethel Long Nightingale, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edgar James Nightingale.

De George Willie Latta, de Toronto, Ontario, photographe; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nellie Lucas Latta.

De Frances Evelyne Rosser, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur Hilton Rosser.

De Lyall John MacDonald, de Toronto, Ontario, employé de chemin de fer; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Myrtle May MacDonald.

De William Tait Frechette, de Toronto, Ontario, employé de chemin de fer; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Frechette.

De Jean Walter, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Walter.

De Gladys Edith Nash, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Albert Nash.

De Ethel Adine Ross, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Kenneth Leveson Ross.

De Rebecca Zingiesser Caplan, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Benjamin Caplan.

De Mary Evelyn Gordon, de Toronto, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Allan Gordon.

De Noela Bonin Daumery, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leon Daumery.

De William Henry Wardell, de Toronto, Ontario, artisan; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Wilmina Susan Wardell.

De Marjorie Mary Gwendolyn Dempsey Davis, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maurice Edward Davis.

De Annie Pettit Nicholls, de Hamilton, Ontario, fleuriste adjoint; demandant la remise de la taxe parlemenatire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

De Ivy Lillian Echlin, d'Ottawa, Ontario; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

De Constance Mary Wright, d'Oshawa, Ontario; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

De Carrie Jane Vardon Coffin, de Montréal, province de Québec; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

De Mary Ellen Peever, de North Bay, Ontario; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

L'honorable sénateur Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, présente le huitième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 15 mai 1930.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son huitième rapport comme suit:

Le comité a examiné les pétitions suivantes et constate que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

De la *Confederation Life Association;* demandant l'adoption d'une loi modifiant sa Loi de constitution en corporation.

De *Stauntons Limited;* demandant l'adoption d'une loi autorisant le commissaire des brevets à émettre une ordonnance prorogeant la durée du brevet No 163389, pour améliorations aux rouleaux de papier tenture.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent vingt-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 5 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent vingt-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Alexander Lorn McDougall, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, ingénieur civil, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hope Forsyth McDougall.

2. L'avocat du pétitionnaire ayant demandé permission de retirer la pétition et de discontinuer les procédures, le comité recommande que ladite permission soit accordée.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent vingt-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 5 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent vingt-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Ada St. George, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, coiffeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Bligh St. George, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent vingt-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 5 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent vingt-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Sam Finkelstein, de la cité de Montréal, province de Québec, tailleur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dora Finkelstein, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent vingt-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 5 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent vingt-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Martha Barker, de la cité de Toronto, province d'Ontario, fille de table, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Barker, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent vingt-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 5 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent vingt-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Janet Ella Pettigrew Thompson, de la ville de Lakeside, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Cameron Augusta Thomson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent trentième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 5 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent trentième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Jean McClelland Dewar, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, fonctionnaire civil, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clifford Alexander Dewar, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, soit remise à la pétitionnaire, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent trente et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 5 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent trente et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ada Margaret Ruddick, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Ruddick, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent trente-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 5 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent trente-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Wilhelmina Emily Rudolph, de la cité de Hamilton, province d'Ontario, marchand, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Henry Rudolph, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent trente-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 5 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent trente-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mabel Orion Baldwin, du village de Zephyr, province d'Ontario, institutrice, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son

mariage avec Andrew Eldon Baldwin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent trente-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 5 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent trente-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Antoine George Massabky, de la cité de Montréal, province de Québec, marchand, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charlotte Quick Massabky, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cent trente-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 6 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent trente-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Dorothy Agnes Dowling, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allan Perry Dowling, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cent trente-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 6 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent trente-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Arthur Leslie Catton, de la cité de Belleville, province d'Ontario, artisan, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Doris Neoma Catton, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cent trente-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 6 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent trente-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ruth Lyford Smith, de la ville de Lac Megantic, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Norman Smith, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent trente-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 6 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent trente-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Rhona Elizabeth Shaw Richardson, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Frederick Richardson, junior, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent trente-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 6 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent trente-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Richard Trawny Parsons, de la cité de Toronto, province d'Ontario, pressier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edith Fanny Parsons, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quarantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 6 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quarantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Armand Dufour, de la cité de Montréal, province de Québec, bijoutier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Blanche Desrosiers Dufour, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cent quarante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 6 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quarante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Jessie Lillian Gwen Richmond-Parry, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ronald Erskine Richmond-Parry, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quarante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 6 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quarante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Christina Dale Kingsbury, du village de Brighton, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Daniel Webster Kingsbury, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quarante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 7 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quarante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gladys Hollings, de la cité de Toronto, province d'Ontario, relieur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Alfred Hollings, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quarante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 7 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quarante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Nellie Louise Hughes, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Cecil Hughes, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cent quarante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 7 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quarante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Minnie Roberts, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Roberts, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cent quarante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 7 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quarante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Isabella Glennie Lefever, de la cité de Toronto, province d'Ontario, pressier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Lefever, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cent quarante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 7 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quarante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Aileen Somerville Thomas, de la ville de Picton, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Christopher Treherne Thomas, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quarante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 12 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quarante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Florence Edna Curliss, de la cité de Toronto, province d'Ontario, caissière, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Henry Curliss, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quarante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 8 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quarante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Harris Charlton Eckmiere, de la cité de Hamilton, province d'Ontario, contrôleur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Isabelle Jean Eckmiere, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent cinquantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 8 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent cinquantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Rhea Blanche Wilson, de la cité de Toronto, province d'Ontario, caissière, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarence Wilson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent cinquante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 8 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent cinquante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Edna Wall, de la cité de Hamilton, province d'Ontario, employé de manufacture, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard William Wall, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent cinquante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 8 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent cinquante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thomas Edwin Warburton, de la cité de Hamilton, province d'Ontario, menuisier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Miriam Warburton, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent cinquante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 8 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent cinquante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thomas Garfield McCormick, de la cité de London, province d'Ontario, chauffeur de locomotive, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edith Mary McCormick, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent cinquante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 8 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent cinquante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thomas Richardson, de la cité de Kitchener, province d'Ontario, officier de police, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Cora Eleanor Richardson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent cinquante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 8 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent cinquante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Leslie Gregory, de la ville de Oakville, province d'Ontario, gérant-adjoint, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Inez May Gregory, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent cinquante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 8 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent cinquante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Muriel Laburnum Christie, de la cité de Toronto, province d'Ontario, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ross Alexander Christie, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent cinquante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 8 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent cinquante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Edith Matilda Epplett, du village de Beamsville, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Osborne Epplett, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent cinquante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 9 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent cinquante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ruth Victoria Spooner, de la cité de Toronto, province d'Ontario, dactylographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Cecil John Spooner, le comité a constaté que les prescriptions

des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent cinquante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 9 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent cinquante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de John Henry Coulter, de la cité de Toronto, province d'Ontario, commerçant, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lillian Maud Coulter, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 9 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gertrude Anne Williams, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur Williams, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 9 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Leonard George Edward Bond, de la cité de Toronto, province d'Ontario, opérateur d'ascenseur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ellen Maud Bond, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 9 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Claire Yale Lacourse, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Hormidas Lacourse, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 9 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Grant Johnston, de la cité de Westmount, province de Québec, courtier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jean Pollock Johnston, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 9 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marion Frances Blewett, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, secrétaire, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stanley Warwick Blewett, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $75.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 9 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Burton Orland Boomhower, de la cité de Peterborough, province d'Ontario, conducteur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jeannette Lillian Boomhower, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $125.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 9 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Hartley Franklin Upper, de la cité de Niagara Falls, province d'Ontario, avocat, demandant l'adoption d'une loi qui

dissolve son mariage avec Margaret Hazel Upper, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (W4) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ada St. George."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (X4) intitulé: "Loi pour faire droit à Sam Finkelstein."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Y4) intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Baker."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Z4) intitulé: "Loi pour faire droit à Janet Ella Pettigrew Thomson."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (A5) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Jean McClelland Dewar."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (B5) intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Margaret Ruddick."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (C5) du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Wilhelmina Emily Rudolph."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (D5) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Orion Baldwin."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (E5) intitulé: "Loi pour faire droit à Antoine George Massabky."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (F5) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Dowling."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (G5) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Leslie Cattin."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (H5) intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Lyford Smith."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (I5) intitulé: "Loi pour faire droit à Rhona Elizabeth Shaw Richadson."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (J5) intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Trawny Parsons."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (K5) intitulé: "Loi pour faire droit à Armand Dufour."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (L5) intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Lillian Gwen Richmond-Parry."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (M5) intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Dale Kingsbury."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (N5) intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Hallings."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (O5) intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Louise Hughes."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (P5) intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Roberts."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Q5) intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Glennie Lefever."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (R5) intitulé: "Loi pour faire droit à Aileen Somerville Thomas."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (S5) intitulé: "Loi pour faire droit à Harris Charlton Eckmiere."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (T5) intitulé: "Loi pour faire droit à Rhea Blanche Wilson."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (U5) intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Wall."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (V5) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edwin Warburton."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (W5) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Garfield McCormick."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (X5) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Richardson."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Y5) intitulé: "Loi pour faire droit à Leslie Gregory."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Z5) intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Laburnum Christie."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (A6) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Matilda Epplett."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (B6) intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Victoria Spooner."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (C6) intitulé: "Loi pour faire droit à John Henry Coulter."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (D6) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Anne Williams."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (E6) intitulé: "Loi pour faire droit à Leonard George Edward Bond."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (F6) intitulé: "Loi pour faire droit à Grant Johnston."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (G6) intitulé: "Loi pour faire droit à Burton Orland Boomhower."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Spence présente au Sénat un bill (H6) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de *Stauntons Limited.*"

Première et deuxième lectures de ce bill ayant été faites, il est renvoyé au comité permanent des bills privés.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (57) intitulé: "Loi concernant la *Confederation Life Association*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première et deuxième lectures de ce bill ayant été faites, il est renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (B) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la compagnie dite *The R. N. Hollingshead Company*" est lu tel qu'amendé pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (19) intitulé: "Loi concernant les allocations aux anciens combattants", il est renvoyé à un comité spécial du Sénat, composé des honorables sénateurs: Belcourt, Black, Béland, Blondin, Buchanan, Gillis, Graham, Griesbach, Hatfield, Laird, Lewis, Macdonell, McArthur, Rankin, Taylor et White (Pembroke).

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (46) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Consolidated Life Insurance Company of Canada*", il est renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (41) intitulé: "Loi concernant le transfert de la zone du Chemin de fer et du Bloc de la rivière La Paix", il est

Ordonné: Que ce bill soit étudié en comité général immédiatement.

En conséquence le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Robinson, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (9) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies", il est

Ordonné: Que ce bill soit étudié en comité général immédiatement.

En conséquence le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Robinson, dudit comité, rapporte que le comité a examiné ledit bill, qu'il rend compte de l'état de la délibération et demande l'autorisation de siéger de nouveau.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour étude ultérieure en comité général, mercredi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (54) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Pine Hill Divinity Hall*", il est renvoyé au comité permanent des bills privés.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (48) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise", il est

Ordonné: Que ce bill soit étudié en comité général immédiatement.

En conséquence, le Sénat, s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Copp, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (52) intitulé: "Loi constituant en corporation *Consolidated Fire and Casualty Insurance Company*", il est renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (123) intitulé: "Loi concernant la procédure criminelle dans l'Alberta", il est alors lu pour la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (126) intitulé: "Loi concernant le ministère de la Marine", il est alors lu pour la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (125) intitulé: "Loi modifiant la Loi des aliments et des drogues", il est alors lu pour la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été failte du bill (127) intitulé: "Loi concernant le ministère des Pêcheries", il est alors lu pour la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (134) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'inspection du poisson", il est
Ordonné: Que ce bill soit étudié en comité général immédiatement.

En conséquence le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.
Le préambule est lu et l'étude en est remise.
Clause 1 est lue et adoptée.

Clause 2 est lue et amendée comme suit:

Page 1, ligne 19. Après le mot "employés" insérer les mots "ou devant être employés".

Ladite clause telle qu'amendée est adoptée.

La clause 3 est lue et adoptée.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Copp, dudit comité rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ledit amendement est agréé, et

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement et pour solliciter l'agrément de la Chambre des Communes à cet amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (135) intitulé: "Loi concernant les parcs nationaux", il est

Ordonné: Que ce bill soit étudié en comité général immédiatement.

En conséquence le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Copp, dudit comité, rapporte que le comité a examiné ledit bill, qu'il rend compte de l'état de la délibération et demande l'autorisation de siéger de nouveau.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour étude ultérieure en comité général demain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Logan: Que dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens,

Il est ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe,

Il est ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion que le Bill (20), intitulé: "Loi pourvoyant en la province d'Ontario, à la dissolution et à l'annulation du mariage", soit maintenant lu pour la deuxième fois.

Débat.

A six heures l'honorable Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7 heures 30 du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Après plus ample débat et

La question étant posée de nouveau sur la motion pour la deuxième lecture du bill, il est

Proposé par l'honorable sénateur Chapais, appuyé par l'honorable sénateur Blondin, que tous les mots après le mot "soit", à la fin de ladite motion. soient rayés et remplacés par les mots suivants:—

"lue dans six mois de ce jour".

La question étant posée de savoir si la motion en amendement doit être adoptée,

Le Sénat se divise et la question étant mise aux voix, l'appel des noms donne le résultat suivant:—

POUR:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Béland,	Haydon,	Lynch-Staunton,
Beaubien,	Blondin,	Bureau,	Molloy,
Belcourt,	Chapais,	Hughes,	Paradis,
	Graham,	Lessard,	Tessier,
			Turgeon—16.

CONTRE:

Les honorables sénateurs

Barnard,	Gordon,	McLean,	Schaffner,
Buchanan,	Green,	McMeans,	Sharpe,
Copp,	Griesbach,	Michener,	Smith,
Crowe,	Harmer,	Murdock,	Spence,
Daniel,	Horsey,	Planta,	Tanner,
Fisher,	Laird,	Pope,	Taylor,
Forke,	Lewis,	Rankin,	Todd,
Foster (sir George),	Little,	Riley,	White (Inkerman),
	Logan,	Robinson,	Willoughby,
Foster (St John),	MacArthur,	Ross,	Wilson (Rockcliffe)—40.
Gillis,			

Elle est résolue dans la négative.

La question étant posée de nouveau sur la motion principale.

Elle est résolue dans l'affirmative, et

Ledit bill est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ledit bill est alors, sur division, lu pour la troisième fois,

La question étant posée de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (45) intitulé: "Loi modifiant l'Acte constitutif de *The Imperial Trusts Company of Canada*", il est renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (53) intitulé: "Loi modifiant la Loi des liquidations."

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (122) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier."

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (124) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer."

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (128) intitulé: "Loi modifiant la Loi des traitements."

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (31) intitulé: "Loi concernant la juridiction dans les procédures de divorce."

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (U4) intitulé: "Loi constituant en corporation *Industrial Loan and Finance Corporation*", il est renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (V4) intitulé: "Loi concernant le capital social de *Prudential Trust Company Limited*", il est renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (I6) intitulé: "Loi pour faire droit à Augusto Tranzzi."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (J6) intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Yale Lacourse."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (K6) intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Frances Blewett."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (L6) intitulé: "Loi pour faire droit à Hartley Franklin Upper."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (M6) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Edna Curliss."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 16 mai 1930

Présentation des requêtes.

Lectures des requêtes.

Rapport des comités.

Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mardi, le 20 mai 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner:

15 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de navires le Département de la Marine et des Pêcheries a-t-il engagés pour ramasser le poisson dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, respectivement, durant l'année 1929?

2. Quel fut le coût total de ce service en 1929?

3. Quelles furent la quantité et la valeur, pour les pêcheurs, du poisson ramassé par ces navires en 1929?

4. Quel fut la valeur moyenne de ce poisson, par cent livres?

5. Quel fut le coût du ramassage de ce poisson, par cent livres?

6. Combien de navires sont actuellement affectés au ramassage de ce poisson, dans chacune des susdites provinces?

7. Le Département a-t-il conclu quelque contrat avec des individus ou avec des compagnies, pour un terme de cinq années ou pour un autre terme, pour la fourniture des navires affectés à ce ramassage du poisson dans lesdites provinces, ou dans l'une ou l'autre de ces provinces; et, dans l'affirmative,

(*a*) Avec qui ces contrats ont-ils été conclus?

(*b*) A quelle date ces contrats ont-ils été conclus?

(*c*) Quelle est la durée de ces contrats?

(*d*) Au paiement de quels montants ces contrats pourvoient-ils?

(*e*) Combien de navires les adjudicataires doivent-ils respectivement fournir?

8. Les contrats exigent-ils des aménagements de réfrigération dans les navires fournis?

9. Tous les navires possèdent-ils ces aménagements de réfrigération?

ORDRE DU JOUR

Pour vendredi, le 16 mai 1930

No 1.

3 avril—Troisième lecture, Bill 15, intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 43), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions de la milice."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 3.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 49), intitulé: "Loi concernant les salaires équitables et la journée de huit heures pour les ouvriers employés à des travaux publics du Dominion du Canada."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 4.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 132), intitulé: "Loi concernant la Royale gendarmerie à cheval du Canada."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 5.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 133), intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 6.

13 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 137), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Commission biologique."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 7.

15 mai—La Chambre de nouveau en comité plénier sur un projet de loi (Bill 135), intitulé: "Loi concernant les Parcs nationaux."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 8.

27 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Logan: Que dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens.—(L'honorable sénateur Tanner).

No 9.

9 avril—Reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.—(L'honorable sénateur Belcourt).

Pour mercredi, le 21 mai 1930

No 1.

15 mai—La Chambre de nouveau en comité plénier sur un projet de loi (Bill 9), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies."—(L'honorable sénateur Belcourt).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 18

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 16 mai 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable ARTHUR C. HARDY, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Forke,	Logan,	Robinson,
Barnard,	Foster (Alma),	MacArthur,	Ross,
Beaubien,	Foster (sir George),	Macdonell,	Schaffner,
Béland,	Foster (St. John),	Martin,	Sharpe,
Belcourt,	Gillis,	McCormick,	Smith,
Bénard,	Gordon,	McDougald,	Spence,
Black,	Graham,	McGuire,	Stanfield,
Blondin,	Green,	McLean,	Tanner,
Bourque,	Griesbach,	McMeans,	Taylor,
Buchanan,	Hardy,	Michener,	Tessier,
Bureau,	Harmer,	Molloy,	Todd,
Casgrain,	Hatfield,	Murdock,	Turgeon,
Chapais,	Haydon,	Murphy,	Turriff,
Copp,	Horsey,	Paradis,	Webster,
Crowe,	Hughes,	Planta,	White (Inkerman),
Curry,	Laird,	Poirier,	White (Pembroke),
Daniel,	Lessard,	Pope,	Willoughby,
Farrell,	Lewis,	Rankin,	Wilson (Rockcliffe).
Fisher,	Little,	Riley,	
		Robertson,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont lues et acceptées:—

De Herman Howard Gray et autres, de Hamilton et d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom *The Hamilton Life Insurance Company.*

De Edwin Herbert Muir et autres, de la municipalité rurale de Portage la Prairie, Manitoba; demandant leur constitution en une corporation portant nom *The Portage la Prairie Mutual Insurance Company.*

De John Franklin Crandell, de Calgary, Alberta, et autres d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom: *Hudson Bay Western Railway Company.*

De John Franklin Crandell, de Calgary, Alberta, et autres d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom: *British Columbia Alberta Western Railway Company.*

L'honorable sénateur White (Inkerman), du comité mixte des deux Chambres pour les impressions du Parlement, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 16 mai 1930.

Le Comité mixte des deux Chambres sur les impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de deuxième rapport.

Votre comité recommande que les documents suivants ne soit pas imprimés:

87a. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 avril 1930—Etat montrant:—

1. Quelles réclamations pour réparations le ministère du secrétaire d'Etat a-t-il reçues après que le rapport Friel eut été complété, en donnant le nom des réclamants, les montants réclamés, et les adresses des demandeurs.

2. De quelles réclamations pour réparations avec les noms et adresses des demandeurs le rapport Friel n'a-t-il pas disposés en fixant une évaluation, pour le motif que le réclamant n'a pas comparu ou qu'il manquait des documents.

3. Avait-on fixé une limite de temps pour envoyer les réclamations au département du secrétaire d'Etat.

4. Prendra-t-on quelque mesure pour satisfaire les réclamants dont il est question dans les réponses aux questions Nos 1 et 2.

98a. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 avril 1930—Etat montrant:—

1. Nombre total des hommes enrôlés au Dépôt No 1 du Corps royal de l'aviation canadienne, le grade de chaque homme, la nationalité, le taux de paie par mois et l'allocation donnée à chaque grade particulier, avec un relevé des congés légaux et réguliers.

2. Nombre total des civils employés à ce dépôt, la position ou le grade de chaque homme, sa nationalité, le taux de son salaire, par jour et par mois, combien sont payés mensuellement comparés à ceux qui sont payés à l'heure et quels congés on accorde à chaque homme.

3. Combien de civils on entraîne pour remplacer les officiers du Corps royal d'aviation prêtés au gouvernement civil.

4. Combien d'inspecteurs sont à l'emploi de la branche de l'Inspection ou des renseignements au Dépôt No 1, et la nationalité de chaque inspecteur.

5. Comment les promotions sont faites, et si elles sont faites sur recommandations de l'officier en charge du dépôt.

6. Si des examens sont tenus, qui juge les aptitudes des candidats et quels sont les noms et quelle est la nationalité des examinateurs.

114a. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1930—Etat montrant:

1. Si le ministre des Postes donne des conseils au ministère des Travaux publics sur la localité et l'époque où les bureaux de poste doivent être construits.

2. Quel est le montant des recettes requis pour qu'une localité ait droit à un nouveau bureau de poste, et si on tient compte, dans chaque cas, du montant des recettes, ou quel est le facteur déterminant de la construction d'un nouveau bureau de poste.

3. A quels endroits le ministre des Postes a demandé au ministère des Travaux publics de construire un bureau de poste durant les années 1927, 1928 et 1929.

4. Dans quels cas et pour quels motifs on a refusé telle demande.

123a. Réponse à un ordre de la Chambre du 17 mars 1930:—Copie de tous les mémoires, rapports, soumissions, lettres, recommandations et autres écrits qui ont trait de quelque manière à tous les contrats en vigueur durant l'année 1929 pour le Service postal aérien.

144a. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 avril 1930—Relevé indiquant:

En ce qui a trait au document sessionnel 144 montrant les montants que le gouvernement de la Puissance a payés, par année, à la province du Manitoba, depuis 1870, pour fins administratives; à l'Alberta, depuis 1905; à la Saskatchewan, depuis 1905; et au Nouveau-Brunswick, depuis 1867:

1. Si les octrois provinciaux aux trois provinces nommées en premier lieu comprennent les recettes provenant de la vente des terres des écoles.

2. A combien s'élèvent, respectivement, les revenus provenant de ces terres des écoles.

3. Comment on explique l'augmentation de l'octroi au Manitoba en 1912 et 1913.

152. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1930—Relevé indiquant:—

1. Combien de causes les Commissaires des pensions ont étudiées durant les derniers six mois de l'année fiscale se terminant le 31 mars 1929.

2. Dans combien de cas la décision a été favorable au demandeur.

3. Combien d'appels ont été inscrits au Bureau fédéral des appels durant la période susmentionnée.

4. Combien de ces appels le Bureau des appels a étudiés.

5. Dans combien de cas jugement a été rendu.

6. Combien de ces décisions furent favorables au demandeur, s'il s'en trouve.

7. Combien d'appels furent défavorables au demandeur.

8. Combien d'appels sont encore en délibéré.

9. Combien d'aviseurs des soldats sont en fonctions actuellement au Canada.

10. Si on a consulté, individuellement ou collectivement, les Commissaires des pensions relativement à l'élaboration du bill des allocations aux soldats de retour, que le ministre des Pensions et de la Santé nationale a présenté récemment à cette Chambre.

153. Réponse à un ordre de la Chambre du 17 mars 1930—Copie de tous documents, lettres, correspondance, communications et autres papiers relatifs à la mort d'un soldat de retour supposée due à l'administration, par erreur, d'un remède, à l'hôpital de la rue Christie, à Toronto.

155. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 mars 1930—Etat faisant voir:—

1. Quand l'honorable Thomas Ahearn a été nommé président de la Commission du district fédéral.
2. Lorsqu'il a été nommé, où se trouvaient les bureaux de la Commission.
3. Quel loyer on payait par année.
4. Quand les bureaux de la Commission ont été déménagés à l'édifice Electric.
5. Quel loyer la Commission elle paie pour ses bureaux dans l'édifice Electric.
6. Qui est propriétaire de l'édifice Electric.
7. Si c'est une compagnie, si l'honorable Thomas Ahearn est président de cette compagnie.
8. Quel a été le coût de l'ameublement du bureau de réunion de la Commission.
9. Depuis la mort de feu Harold Fisher, C.R., qui agit en qualité de solliciteur pour la Commission du district fédéral.
10. Quelle est sa parenté avec l'honorable Thomas Ahearn, s'il en existe une.
11. Si la Commission a loué d'autres propriétés à Ottawa autres que ses bureaux.
12. Dans l'affirmative, de qui.
13. Quel est le loyer annuel.
14. Si c'est une compagnie qui donne à bail, si l'honorable Thomas Ahearn en est le président ou administrateur.
15. Quels achats la Commission a faits de la *Ottawa Car Manufacturing Co. Limited* durant les années 1928 et 1929.
16. Si l'honorable Thomas Ahearn est président de la *Ottawa Car Manufacturing Co. Limited.*
17. Quelles sommes la Commission a payées à l'*Ottawa Electric Light Company* durant chacune des années 1926, 1927, 1928 et 1929.
18. Si l'honorable Thomas Ahearn est président de l'*Ottawa Electric Light Company.*
19. De qui la Commission a acheté les supports pour ampoule électrique installés dans le parc qui s'étend de la rue Sparks à l'avenue Laurier-Ouest, à côté du canal Rideau, et ce qu'on a payé pour chacun de ces supports.
20. Quelle a été le montant brut ainsi payé.
21. Combien a coûté chacun des poteaux pour ampoule électrique installés sur la promenade entre l'avenue Laurier et la Digue St-Louis.
22. Si la Commission a donné le droit exclusif de conduire des autobus à touristes sur les promenades de la Commission à l'*Ottawa Electric Railway Company.*
23. Dans l'affirmative, quand cela a été fait.
24. Si l'honorable Thomas Ahearn est le président de la *Ottawa Street Railway Company.*

156. Réponse à un ordre de la Chambre du 17 mars 1930—Relevé des noms et adresses de tous les officiers-rapporteurs nommés jusqu'à date; et aussi copie de tous les télégrammes, lettres et autres communications que le Directeur général des élections ou tout membre de son personnel a reçus pour conseiller la nomination de toute personne au poste d'officier-rapporteur; et aussi copie de tous les télégrammes, lettres et autres communications que le Directeur général des élections ou tout membre de son personnel ont envoyées pour s'enquérir des aptitudes des personnes recommandées à occuper le poste d'officier-rapporteur.

157. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mars 1930—Etat montrant:—
Nombre total de cordes de bois à pâte expédiées par eau de la Nouvelle-Ecosse à destination de ports américains, du 1er janvier 1921 au 31 décembre 1929, donnant (*a*) le nom de l'expéditeur, (*b*) le nom du port de sortie, (*c*) le nombre de cordes expédiées chaque année de chaque port durant les dates mentionnées plus haut.

158. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1930—Liste de tous les courriers et entrepreneurs des postes, de la campagne ou d'ailleurs, qui sont à l'emploi du ministère des Postes dans le comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse, une liste de leur circuit postal respectif, de la date d'expiration de leurs contrats respectifs, et du taux de leur rémunération respective.

160. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1930—Copie de tous rapports, correspondance, recommandations, communications et autres documents que le gouvernement a en sa possession ou en son pouvoir, et relatifs à l'enquête, aux levés, à la location, à la construction d'une piste, chemin ou grande route à travers les montagnes Rocheuses entre Mayo dans le Territoire du Yukon et Fort Norman, ou les environs dans les Territoires du Nord-Ouest.

161. Ordre de la Chambre—Copie de tous rapports, lettres, mémoires, pétitions, correspondance dans les dossiers du ministère, relativement à la demande pour un changement du maître de poste à Longworth, Colombie-Britannique.

162. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mars 1930—Copie de toutes correspondance, requêtes, résolution adressées au Gouvernement relativement aux taux de péages à acquitter pour passer sur la voie carossable du Pont de Québec.

162a. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 avril 1930—Etat montrant:—

1. Longueur et la largeur des approches (*a*) du côté nord et (*b*) du côté sud du chemin carossable sur le pont de Québec.
2. Si ces approches ont été construites par le département des Travaux publics ou celui de la Voirie de la province de Québec.
3. Coût total de chacune de ces approches (*a*) pour louer, acheter, ou autrement acquérir le terrain, (*b*) en matériaux, (*c*) en main-d'œuvre.
4. Si ces approches sont éclairées.
5. Dans l'affirmative, (*a*) de quelle manière, et (*b*) quel est le coût total de la pose des appareils d'éclairage sur chacune de ces approches, et (*c*) combien il y en a.
6. Quel est le coût mensuel approximatif du courant électrique pour éclairer chacune de ces approches (*a*) en juin, (*b*) en décembre.

162b. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 avril 1930—Etat montrant:—

1. Coût total du parc établi à proximité des approches de la voie carossable du pont de Québec, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent.
2. Si le contrat du 15 novembre 1928 entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de Québec pourvoyait à l'établissement de ce parc.
3. Si le coût de ce parc est compris dans le coût total des approches.
4. Si le parc est éclairé.
5. Dans l'affirmative, (*a*) de quelle manière, (*b*) quel est le coût total de la pose des appareils d'éclairage dans ce parc et combien il y en a.
6. Quel est le coût mensuel approximatif du courant électrique destiné à éclairer ce parc, (*a*) en juin, (*b*) en décembre.

162c. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 avril 1930—Etat montrant:—

1. Coût de chacune des traverses de chemin de fer sur chacune des approches de la voie carossable du pont de Québec.

2. Nonobstant le contrat du 15 novembre 1928 entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de Québec, si le gouvernement fédéral a contribué (*a*) à la construction et (*b*) à l'entretien de ces traverses de chemin de fer.

3. Dans l'affirmative, de quelle manière et jusqu'à concurrence de quel montant.

4. Si la contribution du gouvernement fédéral est comprise dans le coût total de ces traverses de chemin de fer.

162d. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 avril 1930—Etat montrant:—

1. Coût de chacune des bâtisses construites (*a*) le long des approches de la voie carossable du pont de Québec, (*b*) dans le parc adjacent.

2. A quelles fins chacune de ces bâtisses est destinée.

162e. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 avril 1930—Etat montrant:

1. Coût total de la voie carossable sur le pont de Québec, (*a*) en matériaux, (*b*) en main-d'œuvre.

2. Quel est le coût mensuel de son entretien.

3. Qui y pourvoit.

4. Combien il y a de gardiens sur la voie carossable du pont de Québec.

5. Par qui ils sont payés.

6. Coût total de cette voie carossable, des approches et de toutes les améliorations excédant $400,000.

7. Si ladite voie carossable est éclairée.

8. Dans l'affirmative, (*a*) de quelle manière, (*b*) et quel est le coût total des appareils d'éclairage de ladite voie carossable et combien il y en a.

9. Quel est le coût mensuel approximatif du courant électrique destiné à l'éclairer, (*a*) en juin, (*b*) en décembre.

10. Quel est le coût annuel approximatif de l'entretien.

162f. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 avril 1930—Etat montrant:

1. Echelle complète des taux de péages approuvée par ordre en conseil du gouvernement de Québec le 8 août 1929 (*a*) sur les véhicules, avec tous les détails, (*b*) pour les piétons, et (*c*) pour les animaux passant sur ce chemin.

2. Quels animaux l'on mentionne dans cette échelle de taux.

3. Quels sont les endroits les plus rapprochés (*a*) à l'est et (*b*) à l'ouest du pont de Québec où les véhicules peuvent traverser le fleuve Saint-Laurent en toutes saisons de l'année.

4. A quelle distance chacune de ces traverses est du pont de Québec.

5. Si le gouvernement se basera sur les taux de péages en vigueur sur les traverses les plus rapprochées ou sur le coût de la voie carossable seulement et des revenus prévus pour approuver ou réduire l'échelle de taux de péage qui lui a été soumise par le gouvernement de Québec.

162g. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 avril 1930—Etat montrant:

1. Si la voie carossable d'une extrémité à l'autre du pont de Québec a été construite par le département des Travaux publics de Québec.

2. Qui est chargé de son entretien.

3. A quelle date la voie carossable du pont de Québec a été ouverte à la circulation publique.

4. Depuis lors, combien (*a*) de véhicules, (*b*) de piétons, et (*c*) d'animaux y ont passé.

5. Pendant cette période, quel montant total a été payé en taux de péage (*a*) pour les véhicules, (*b*) pour les piétons, (*c*) et pour les animaux.

6. Si il existe un passage spécial pour les piétons sur le pont de Québec.

7. Si il y a des personnes qui ont le privilège de passer gratuitement leurs véhicules sur le pont de Québec.

8. Dans l'affirmative, combien.

9. Si ceux qui jouissent de ce privilège sont des cultivateurs des paroisses voisines.

162h. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 avril 1930—Etat montrant:

1. Montant estimé du revenu annuel (*a*) brut, (*b*) net de la voie carossable sur le pont de Québec pour les premiers douze mois de son exploitation.

2. Si le gouvernement est au courant du préambule du Chapitre 11 de Québec, 1927.

3. S'il est à la connaissance du gouvernement qu'un chemin de raccourci direct de la route Lévis-Jackman au pont de Québec y amènera un nombre encore plus considérable de véhicules à partir de l'été prochain.

4. Qui a (*a*) préparé et (*b*) soumis au gouvernement l'estimé approximatif des revenus de la voie carossable du pont de Québec.

163. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 mars 1930—Relevé indiquant:—

1. Si on a établi de nouveaux circuits postaux de campagne durant l'année 1929.

2. Dans l'affirmative, quelle est la location des circuits ainsi établis et le nombre de boîtes sur chacun de ces circuits.

3. Quelles demandes de nouveaux circuits postaux de campagne on a refusées en 1929, où ils étaient situés et pour quel motif.

4. Si on a allongé quelques circuits postaux de campagne existants durant l'année 1929.

5. Dans l'affirmative, sur quels circuits et combien de boîtes postales on a ajoutées à chaque circuit.

6. Quelles extensions à des circuits postaux de campagne on a refusées ou tenues en suspens durant l'année 1929.

7. Quand on a refusé des extensions ou qu'on les a tenues en suspens, où se trouvaient situés les circuits dans chaque cas et le motif du refus d'accorder cette ou ces extensions.

164. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1930—Relevé indiquant: (1) la somme totale des drawbacks réclamés et accordés en vertu de l'article 1060 des douanes depuis qu'il est en vigueur; (2) la quantité et la sorte de papier importé sur lequel des drawbacks ont été accordés en vertu de l'article 1060.

165. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1930—Etat montrant:—

1. Quel est le montant total des dépenses que le gouvernement canadien a faites pour l'immigration depuis 1922.

2. Combien il a dépensé pour chacune des entreprises suivantes: (*a*) le projet de 3,000 familles britanniques; (*b*) le projet gouvernemental des familles du continent; (*c*) pour placer des domestiques de fermes recrutés par le ministère de l'Immigration et de la Colonisation et en prendre soin, y compris les professeurs pour les fermes d'entraînement britannique; (*d*) enquêtes sur la bonne foi des désignations que des Canadiens ont faites en faveur de résidents de la Grande-Bretagne, et le soin accordé à ces domestiques britanniques agricoles amenés ici par suite de ces nominations; (*e*) soins accordés aux ouvriers agricoles britanniques amenés au pays par le département de la Colonisation des compagnies de transport par le gouvernement de l'Ontario et d'autres gou-

vernements provinciaux; (*f*) enquêtes relatives à des requêtes faites au ministère pour l'admission d'immigrants étrangers; (*g*) enquête sur les conditions d'établissement des domestiques de ferme étrangers amenés par les compagnies de chemins de fer; (*h*) le comité de colonisation outre-mer; (*i*) le projet de colonisation du Nouveau-Brunswick; (*j*) l'entente avec les chemins de fer; (*k*) le projet de contribution aux prix du passage; (*l*) l'inspection médicale des immigrants; (*m*) la Loi de colonisation de l'empire, et combien d'argent prêté sous ce chef.

3. Combien de colons la Société canadienne de colonisation a amenés au Canada, et combien le gouvernement a dépensé pour ce projet.

166. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1930—Etat montrant:—

1. Si le gouvernement ou l'administration de la marine nationale canadienne a vendu, depuis le 1er janvier 1921, des navires de 100 tonnes ou plus.

2. Dans l'affirmative, relativement à ces navires quels ont été: (*a*) les dates de vente; (*b*) le coût primitif du navire; (*c*) le tonnage; (*d*) le nom de l'acheteur; (*e*) le prix que l'Etat ou l'administration de la marine canadienne a reçu.

167. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1930—Relevé indiquant:—

1. Si quelque ministère fédéral a acheté du bois de construction de M. N Cummings, Westboro, Ontario, durant les années fiscales 1927, 1928 et 1929.

2. Dans l'affirmative, quelle quantité durant chacune desdites années et à quel prix.

3. Quelle quantité de ce bois de construction on a achetée par soumission et quelle quantité autrement.

4. Si quelque ministère fédéral a acheté d'autre matériaux dudit M. N. Cummings, durant lesdites années.

5. Dans l'affirmative, quels sont ces matériaux, à quel coût total et durant quelles années.

168. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1930—Relevé montrant:—

1. Quel est le nom et traitement annuel (*a*) du carillonneur du Parlement, (*b*) de l'assistant du carillonneur.

2. Quand le carillonneur du Parlement a été nommé et à quel traitement.

3. Pendant quelles périodes de temps il a été absent depuis sa nomination, (*a*) en congé, (*b*) en vacance, (*c*) pour d'autres motifs.

4. Combien de concerts le carillonneur a donnés, chaque année, depuis sa nomination, et quelle a été la durée de chacun.

5. En quelles autres occasions il a joué.

6. Si le carillonneur du Parlement était en devoir à l'ouverture de la session actuelle du Parlement.

7. Combien de fois depuis sa nomination le carillonneur fédéral est allé en Europe, et pour quel motif.

8. Si le gouvernement entend accorder aux fonctionnaires techniques et professionnels du service civil, les mêmes congés d'absence pour se perfectionner après avoir gradué.

9. Combien ont coûté les meubles de ses appartements dans la Tour du Souvenir; si on lui a déduit certaines sommes de son traitement pour lui fournir ces chambres.

10. Si les soldats de retour ont protesté parce qu'un individu qui n'avait pas fait de service avait ses chambres où il vivait dans la Tour du Souvenir.

169. Réponse à u nordre de la Chambre du 2 avril 1930—Etat montrant:—

1. Quelles sont pour chacun des mois des années 1929 et 1930, nos statistiques mensuelles d'importations de mouton venant (*a*) de la Nouvelle-Zélande, (*b*) de l'Australie, (*c*) des Etats-Unis.

2. Quelles sont, pour chacun des mois des années 192 9et 1930, nos statistiques mensuelles d'importations d'agneau venant (*a*) de la Nouvelle-Zélande, (*b*) de l'Australie, (*c*) des Etats-Unis.

3. Quel était, dans le cas de chacune de ces importations, le prix par livre.

4. Quel est, pour chaque mois, le pourcentage de mouton et d'agneau venant de (*a*) de la Nouvelle-Zélande, (*b*) de l'Australie, (*c*) des Etats-Unis.

5. Si le montant importé d'autres pays peut être vendu en concurrence ouverte avec l'agneau canadien.

6. Si certains règlements gouvernent la distribution du mouton importé au Canada.

7. S'il y en a, ce qu'ils sont pour (*a*) le mouton frigorifié, (*b*) l'autre mouton.

169a. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 avril 1930—Etat montrant:—

Quelles ont été les importations au Canada, en livres et en valeur, du mouton et de l'agneau, pour chaque mois des années écoulées de 1925 à 1929 inclusivement, donnant les pays d'origine et les ports d'entrée.

171. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1930:—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents échangés entre toute ou toutes personnes et tout ministre fédéral, ou tout haut fonctionnaire relativement à la destitution de William J. Kay de la position d'agent des Indiens qu'il occupait à Sutton-Ouest.

172. Réponse à un ordre de la Chambre du 31 mars 1930—Etat montrant:—

1. A quelle date la Commission du prêt agricole canadien est entrée en fonction.

2. Quel est le salaire annuel du président de la Commission.

3. Quel est le salaire annuel des deux autres membres de la Commission.

4. Quel est le salaire annuel du surintendant de la Commission dans chaque province.

5. Quel est le salaire annuel des deux fonctionnaires adjoints au surintendant dans chaque province.

6. Quel est le coût total de l'administration de la Commission du prêt agricole canadien pendant les derniers douze mois, à compter du 1er mars 1929, (*a*) à Ottawa, (*b*) dans chaque province respectivement.

7. Si la Commission a contracté des emprunts, dans l'affirmative, quel est le montant de ces emprunts, et à quel taux d'intérêts furent-ils faits.

173. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 mars 1930—Relevé montrant:—

1. Quelles sommes le gouvernement a contribué annuellement à la Caisse de suppression des passages à niveau, depuis l'établissement de cette caisse jusqu'à ce jour.

2. Si les sommes d'argent dépensées pour des têtes de ligne ou la suppression de grands passages à niveau à Montréal, Vancouver, Winnipeg, Québec, Toronto et Hamilton, proviennent de cette caisse; sinon, qui fournit ces fonds et de quelle manière.

3. Si on introduira un projet de loi durant la présente session pour moderniser cette législation et contribuer à la caisse un montant suffisant pour que la loi soit convenablement appliquée, dans les cas où les travaux ont été permis, mais non encore commencés.

4. Si la Caisse de suppression des passages à niveau fournit des sommes pour les obligations des chemins de fer nationaux du Canada pour des travaux de suppression de passage sur leurs voies américaines ou leurs subsidiaires.

5. Quelles sommes ont été ou sont actuellement dépensées pour de nouvelles têtes de ligne ou des passages à niveau par les chemins de fer Nationaux du Canada, à (*a*) Détroit, (*b*) Port Huron, (*c*) sur le Vermont Central, (*d*) sur les voies des Chemins de fer nationaux du Canada (Division Montréal-Portland), situées aux Etats-Unis.

174. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1930—Copie de tous les télégrammes, correspondance, et ententes échangés entre le gouvernement du Canada et tout officier supérieur des Chemins de fer nationaux du Canada et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, depuis l'année 1900, et qui ont trait à l'octroi à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique de droits de passages sur le vieux chemin de fer Intercolonial (maintenant Chemins de fer nationaux du Canada) entre St. John, Moncton et Halifax.

175. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1930—Relevé montrant, relativement à la Colombie-Britannique:

1. Le nombre des réserves indiennes.
2. L'étendue totale des réserves indiennes.
3. Le nombre des réserves indiennes arpentées.
4. L'étendue totale des réserves indiennes arpentées.
5. Le nombre des réserves indiennes non arpentées.
6. L'étendue totale des réserves indiennes non arpentées.
7. Le nombre des réserves indiennes arpentées chaque année depuis 1925, en donnant la location de la réserve, le nom de l'arpenteur, et l'étendue arpentée.
8. L'étendue totale des terres des réserves indiennes en 1927, 1928 et 1929.
9. Le nombre de demandes faites depuis 1925 pour d'autres réserves.
10. Le nombre et l'étendue des réserves indiennes accordées par le gouvernement de la Colombie-Britannique depuis 1925, avec la location de chacune.
11. Le nombre de demandes pour d'autres réserves indiennes encore pendantes auprès du gouvernement de la Colombie-Britannique, donnant l'étendue et la location de chaque réserve demandée.

176. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1930—Copie de tous les documents, correspondance, rapports et recommandations relatifs à l'agrandissement du parc national Buffalo, en y ajoutant les terres suivantes: la partie nord du township 42, et la partie sud du township 43, rang 5, à l'ouest du quatrième méridien.

177. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1930—Copie de tous les télégrammes, lettres et autres documents que le ministre du Travail, ou le ministre de l'Immigration et de la Colonisation aurait reçus relativement à la requête de la *Canadian International Paper Company* demandant l'admission dans la province du Nouveau-Brunswick d'un ou de plusieurs mesureurs forestiers des Etats-Unis.

178. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 mars 1930—Copie de tous les télégrammes, lettres et autres documents que le ministre de l'Immigration ou le ministre du Travail a reçus au sujet de l'admission de Mennonites et qualité d'immigrants, au Canada

179. Réponse à un ordre de la Chambre du 17 mars 1930—Copie de tous rapports, correspondance, recommandations et autres documents échangés entre le ministère des Travaux publics, ou tout fonctionnaire de ce ministère, la Commission du service civil et toutes autres personnes, relativement à la nomination faite durant l'année 1926 d'un surveillant au bureau de poste de Louiseville, Québec.

180. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1930—Etat faisant voir:—

1. Quel est le coût total jusqu'à date des réparations faites à la citadelle de Québec pour le Gouverneur général puisse y habiter.
2. Quel a été le coût (*a*) des réparations et altérations, (*b*) des meubles, (*c*) des électroliers.
3. Durant quelles périodes le Gouverneur général a résidé en fait dans la citadelle depuis qu'elle est réparée.
4. Quel est le coût d'entretien (*a*) lorsque le Gouverneur l'habite, (*b*) lorsqu'il n'y habite pas.
5. Quel a été le coût du combustible, etc., dans les mois d'hiver de novembre, décembre, janvier et février 1929 et 1930.

181. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1930—Relevé indiquant:—

1. Quels navires le gouvernement a achetés ou commandés durant les derniers 18 mois pour les ministères suivants: (*a*) Travaux publics; (*b*) Marine et Pêcheries; (*c*) Affaires indiennes; (*d*) département de l'Intérieur; (*e*) département de la Défense nationale; (*f*) département du Revenu national.
2. Quelle était la grandeur de ces navires, leur prix d'achat, les noms des vendeurs ou des constructeurs dans chaque cas.
3. Si on a demandé des soumissions.
4. Dans l'affirmative, de quelle façon et quand.

182. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1930—Copie de toute la correspondance échangée entre la Commission du havre d'Halifax et la *Nova Scotia Chemical Company Limited*, *The Canada Cement Company*, et Alfred T. O'Leary, et ayant trait de quelque manière au louage d'espace sur le quai 9, au port d'Halifax ou concernant ce sujet; et aussi une copie de la correspondance échangée entre ladite Commission du havre d'Halifax et tout ministère fédéral ayant trait de quelque manière à ces baux; et aussi copie de la correspondance, si elle existe, entre ladite Commission du havre et tout ministère fédéral au sujet de tous privilèges d'entreposer sur ledit quai.

183. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1930—Relevé indiquant:—

1. Au sujet du contrat pour dragage à Calamity Point, Premiers Détroits, Vancouver, Colombie-Britannique, qui a été adjugé à la *Northwestern Dredging Company Limited*, quels sont les principaux membres de la *Northwestern Dredging Company Limited*, quel a été le prix de ce dragage, et du dragage des bas fonds de Barnaby et si ledit prix comprend la dispositions des matériaux.
2. Si le contrat contenait des dispositions à l'effet que les matériaux seraient déposés à l'endroit désigné par la Commission du havre.
3. Si ce travail a été fait sous l'autorité du ministère fédéral des Travaux publics.
4. Si les Commissaires du havre de Vancouver ont acheté les matériaux de la Compagnie de dragage pour remplir le nouveau quai, dans l'affirmative, à quel prix par verge cube.
5. Si elle reçoit tous ses capitaux en déposant ses obligations pour l'argent requis au gouvernement d'Ottawa, et en recevant de l'état les avances d'argent requises.
6. Si la commission du havre a obtenu l'approbation du ministère de la Marine avant de commencer la dépense de son argent, dans l'affirmative, quel prix le ministère de la Marine a approuvé pour la disposition des matériaux.

7. Si les dragues dont les compagnies privées se sont servies pour le travail étaient enregistrées au Canada avant la demande de soumissions pour ce contrat.

8. Si les dragues suivantes: No 131038, *Puget Sound Bridge & Dredging Company;* No 76/1913, *Vancouver, British Columbia* et No 133864 Puget, No 11, No 50/1913, Vancouver, Colombie-Britannique, ont servi à ce travail.

9. Si ces dragues n'étaient pas la propriété de la *Puget Sound Bridge & Dredging Company,* qui a ses bureaux principaux à 811 édifice Central, Seattle, Washington, au temps où les soumissions ont été demandées.

10. Si ladite *Puget Sound Bridge & Dredging Company* n'est pas incorporée dans l'Etat de Nevada.

11. Si lesdites dragues n'ont pas été transférées à la *British Columbia Bridge & Dredging Company, Limited.*

12. Si M. Ian Mackenzie, M.L.A., député provincial libéral de la ville de Vancouver-Nord, Colombie-Britannique, est le principal actionnaire de la *British Bridge & Dredging Company, Limited.*

13. Si ledit M. Ian Mackenzie est le même Ian Mackenzie qui est le représentant des soldats à Vancouver, Colombie-Britannique.

14. Quel traitement on paie audit Ian Mackenzie pour ses services en qualité de représentant des soldats.

15. Si le ministère des Travaux publics a fait exécuter le dragage dans les Premiers Détroits, Colombie-Britannique, avant ce contrat.

16. Si c'était la pratique, lorsque l'on disposait des matériaux ainsi dragués, de le fournir gratis à tous les corps publics.

17. Si le ministère de la Marine a permis à la Commission du havre de payer 24 sous par verge cubique dans cette occasion.

18. Si la réponse à la question 10 est affirmative, si le gouvernement n'a pas employé ses propres dragues pour ce travail au lieu de permettre à la *Puget Sound Bridge & Dredging Company* d'envoyer ses dragues au Canada.

19. Combien d'ouvriers américains on a amenés, si l'on en a amenés, pour travailler à cette entreprise avec ces dragues.

184. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mars 1930—Dossier montrant:—

1. Qui représentait le Canada sur les délégations ouvrières envoyées à Genève, durant les années écoulées de 1925 à 1929.

2. Quelles ont été les dépenses payées à chaque délégué ou représentant pour chacun de ces voyages séparément.

185. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1930—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents que le ministre des Travaux publics, tout autre ministre fédéral, ou tout haut fonctionnaire de l'Etat a reçus ou envoyés relativement à l'article de deux mille dollars inscrit dans les prévisions budgétaires pour réparations au quai de Rochest Point.

186. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mars 1930—Copie des rapports, mémoires, correspondance, recommandations et autres écrits que le ministère du Revenu national, ou la Commission du service civil ont en leur possession relativement à la nomination d'un percepteur du revenu national, à Winnipeg, Manitoba, position aujourd'hui vacante.

187. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1930—Copie de toutes les annonces avisant d'envoyer des demandes pour des positions du service civil du Canada, que la Commission du service civil a envoyées au maître de poste de Debolt, dans la province d'Alberta, afin d'être affichées dans le bureau de poste à Debolt, durant les années 1925, 1926, 1927, 1928, 1929 et 1930.

188. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 avril 1930—Etat montrant:—
1. Quelles diminutions on a faites dans le tarif des douanes depuis 1921 sur les (*a*) articles de laine, (*b*) les instruments aratoires.
2. Quelle quantité de blé canadien a été expédiée en 1927, 1928, 1929, par (*a*) Buffalo, (*b*) Midland, (*c*) Port McNicoll.
3. Quelle quantité de blé canadien on a exportée par les ports des Etats-Unis en 1929.

189. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 avril 1930—Relevé indiquant:—
1. Combien d'avions le Canada possédait à la fin de la guerre.
2. Quels ont été le nombre et la valeur des avions de chaque sorte que le gouvernement a achetés, chaque année, depuis la guerre.
3. Combien d'avions ont été vendus, durant chaque année, et quel montant net on a reçu.
4. Combien d'avions on a mis au rancart, chaque année.
5. Combien d'avions on possède maintenant, et combien sont en condition convenable pour le service.

190. Réponse à un Ordre de la Chambre, du 27 mars—Etat montrant:—
1. Quels est le nombre total de personnes qui composent la Milice active du Canada.
2. Combien de ces personnes sont des officiers possédant leur brevet.
3. Quel est le nombre d'officiers brevetés de chaque rang, et quel salaire et quelles allocations les officiers de chaque rang reçoivent.
4. Combien d'officiers sans brevet que le Service contient.
5. Nombre d'officiers sans brevet de chaque rang, et salaires et allocations que chacun de ces officiers reçoivent.
6. Quels sont les autres grades ou classes du Service, et quels sont les salaires et allocations reçus par chacun.
7. Quels sont ceux qui seraient affectés par l'amendement à la Loi des pensions de la Milice.
8. Et quel est le montant en jeu dans cette affaire.

191. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 mars 1930—Relevé indiquant (*a*) le nombre d'officiers de chaque grade employés aux quartiers-généraux du ministère de la Défense nationale; (*b*) le nombre de soldats d'autres grades qui ont aussi des emplois; (*c*) le nombre de civils qui ont des emplois permanents ou temporaires; (*d*) le coût total d'administration des quartiers-généraux pour l'année fiscale 1929-30.

192. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 mars 1930—Copie des rapports du Conseil consultatif du Collège militaire royal, pour les années 1926, 1927, 1928 et 1929.

193. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1930—Relevé indiquant:—
1. Le nombre total des saisies d'embarcations canadiennes faites par des agents américains de la prohibition du 1er janvier 1922 au 31 décembre 1929.
2. Le nombre total des saisies trouvées ensuite illégales.
3. Le nombre total des vies canadiennes perdues par suite de coups de feu tirés au hasard.
4. Le nombre total des embarcations canadiennes, petites ou grandes, détruites par le tir des agents américains de la prohibition.
5. Le nombre total des cas dans lesquels des protestations ont été envoyées au gouvernement américain.

6. Le nombre total des cas où le gouvernement américain a présenté ses excuses.

7. Le nombre total des cas qui ne sont pas encore réglés en spécifiant la date de chacun.

8. Les développements en cours dans les cas non encore réglés.

9. Le nombre total des Canadiens que les agents américains de la prohibition ont tués en 1929.

10. Le nombre total des Canadiens que les agents américains de la prohibition ont blessés en 1929.

11. Le nombre total des Canadiens qui ont été faits prisonniers par des agents américains de la prohibition en 1929.

194. Réponse à un ordre de la Chambre du 31 mars 1930—Relevé de tous les canots automobiles, des navires à moteur et à vapeur que le ministère des Douanes ou le service de répression des douanes possèdent ou opèrent en vertu d'une charte ou autrement dans la province de la Nouvelle-Ecosse, ou dans les eaux adjacentes durant les années civiles 1928 et 1929, y compris (*a*) l'âge et le coût de chacun de ces navires ou bateaux que le ministère des Douanes possède, (*b*) où et par qui chacun de ces navires ou bateaux a été construit, (*c*) s'il a été construit par autorité du ministère ou acheté sur instructions, (*d*) s'il est opéré en vertu d'une charte, le prix d'affrètement de chacun de ces navires ou bateaux ainsi opérés, (*e*) le coût d'administration de chacun de ces navires ou bateaux, (*f*) les détails des saisies que chacun de ces navires ou bateaux a opérées durant les années civiles 1928 et 1929.

195. Copie des amendements aux règles concernant les appels à la Cour criminelle, faits par les juges de la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, le 14 février 1930, en conformité des S.R.C., chap. 36, art. 1021, alinéa 16.

196. Réponse à un ordre de la Chambre du 31 mars 1930—Etat montrant les dépenses au compte des wagons de chemin de fer du Gouverneur général depuis le 1er janvier.1923.

197. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 avril 1930—Etat montrant:—

1. Pendant combien d'années M. Bourgault, qui est maintenant inspecteur d'exploitation ferroviaire, pour la Commission des chemins de fer, a été secrétaire du chef d'administration, Commission des chemins de fer.

2. Qui a préparé les questions de l'examen pour la position que M. Bourgault occupe, quel est son nom et son titre.

3. Quels sont les noms, adresse, état de toutes les personnes qui ont passé cet examen.

4. Combien d'années d'expérience pratique en administration ferroviaire M. Bourgault a travaillé, et pendant combien de temps.

5. Si M. Bourgault a écrit le livre "A" sur les règles primordiales gouvernant l'administration des chemins de fer.

6. Quel est le nombre des employés des Chemins de fer nationaux du Canada qui ont demandé cette position et passé l'examen.

7. Quel est le nombre des employés du chemin de fer Canadien du Pacifique qui ont demandé cette position et passé l'examen.

198. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 avril 1930—Relevé indiquant:—

1. Quel a été le nombre total des enrôlements dans l'Armée expéditionnaire canadienne.

2. Quel est le nombre de ceux qui ont servi en qualité d'officiers ou qui ont quitté le service avec le grade d'officiers.

3. Quel est le nombre de ceux qui reçoivent des pensions et le montant total payé mensuellement.

4. Quel est le nombre des pensionnaires qui ont le grade de capitaine ou un grade plus élevé, et quel est le montant total payé mensuellement à ces grades.
5. Quel est le nombre de pensionnaires de tous les grades moins élevés que celui de capitaine, et quel est le montant total payé mensuellement à ces grades.
6. Quels sont la solde et les allocations payées aux officiers qui sont admis à l'hôpital pour traitement de maladies de guerre.
7. Quels sont la solde et les allocations payées à ceux qui ne détiennent pas le grade d'officier et qui sont admis à l'hôpital pour traitement de maladies de guerre.
8. Quelles commodités on donne aux officiers.
9. Quelles commodités donne aux autres grades.

199. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 9 avril 1930:—Copie de tous décrets ministériels, télégrammes, lettres, projets de convention, documents et toute autre correspondance échangés entre le gouvernement du Canada ou tout membre qui le compose et la municipalité de la ville de Toronto, ou tout fonctionnaire de cette municipalité, relativement à la construction d'un nouveau pont, à la rue Queen, au-dessus de la rivière Humber, y compris la demande de permis, pour une telle construction en vertu de la Loi de protection des eaux navigables, et les réponses du gouvernement à cette demande, et les termes et conditions que le gouvernement a posés à ce sujet.

200. Correspondance échangée entre le 11 juillet 1929 et le 24 mars 1930, entre le gouvernement du Canada et le gouvernement britannique et les autres Dominions relativement à la question de tenir une conférence économique impériale.

201. Réponse supplémentaire sous les prescriptions de la Loi de secours à des créanciers de la *Home Bank*, 1925, chap. 45, art. 10, indiquant les noms et adresses de toutes personnes qui ont reçu de l'aide en vertu de la présente loi, le chiffre de leur réclamation respective, ainsi que le montant payé à chacune d'elles.

202. Réponse à un Ordre de la Chambre du 30 avril—Etat montrant:—Copie de tous les télégrammes, lettres et autres documents échangés, du 1er janvier 1928 jusqu'à date entre le gouvernement canadien, ou tout ministère, et la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique relativement à la demande faite par la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique pour une licence de poste d'irradiation.

203. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 avril 1930—Etat montrant:—
1. S'il est exact que plusieurs cargaisons d'anthracite ont été exportées de ports de la Russie à des ports du Canada.
2. Dans l'affirmative, si le gouvernement a des renseignements sur la partie de la Russie d'où provient ce charbon.
3. Si le gouvernement fera une enquête pour vérifier cette déclaration.
4. Si le gouvernement est au courant des conditions ouvrières qui entourent l'extraction du charbon.
5. Si le gouvernement sait que les ouvriers que l'on emploie sont des prisonniers ou des ouvriers conscrits à qui l'on ne donne qu'une très basse rémunération.
6. Si le gouvernement connaît la compagnie de navigation qui a effectué le transport de charbon en mer, ou s'il s'en informera.
7. Si le gouvernement s'assurera du taux auquel s'est fait ce transport en mer, et aussi si ce taux était le taux commercial que les autres compagnies de navigation offraient au commerce à cette date.
8. S'il est exact que des cargaisons de bois pour la fabrication de la pulpe, et venant de Russie, ont été transbordées aux Trois-Rivières et expédiées de là par voie de terre à des ports des Etats-Unis.

9. Dans l'affirmative, si le gouvernement s'enquèrera des conditions ouvrières où ce bois à pâte a été produit, et aussi des taux chargés par les compagnies maritimes, et si ces taux étaient connus comme les taux ordinaires chargés au commerce.

10. Si le gouvernement a reçu des protestations de la province de Québec ou de la province d'Ontario relativement à ces cargaisons.

11. Si le gouvernement a annoncé comme son programme qu'il discontinuerait toutes relations commerciales avec la Russie soviétique.

12. Si le gouvernement, étant donnés ces faits, se sent obliger de faciliter les exportations de Russie aux Etats-Unis par des voies canadiennes.

204. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1930—Etat montrant:—

1. Sur quels articles il y a eu des détaxes douanières de 1921 à 1929 inclusivement.

2. Sur quels articles il y a eu accroissement des droits douaniers de 1921 à 1929 inclusivement.

205. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1930—Dossier faisant voir:—

Noms, état, salaires des personnes à l'emploi des différents départements fédéraux, y compris la Chambre des Communes, le Sénat, la Gendarmerie royale et canadenne à cheval, les légations canadiennes à l'étranger, depuis qu'est entrée en vigueur la Loi du service civil qui, au temps où ils sont entrés dans le service civil, ne résidaient pas déjà au Canada depuis trois ans, et pour quels motifs, dans chaque cas, on a fait exception aux dispositions de la Loi du service civil relatives à la nécessité de résider antérieurement au Canada pour ceux qui demandent des postes du service civil.

206. Copie des règlements passés par le ministère du Revenu national concernant l'évaluation des importations de meubles des Etats du Sud.

207. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 avril 1930—Relevé des noms de tous les fonctionnaires du département des Impressions publiques et de la papeterie qui ont été mis à leur retraite en vertu de la Loi de retraite du service civil (Loi Calder), de leur âge, de leurs années de service, de leur salaire au temps de leur retraite et du montant annuel accordé pour leur pension.

208. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1930—Relevé montrant:—

1. Nombre de fonctionnaires qui composent le personnel de la Commission du tarif.

2. Noms, adresse de résidence, et salaire de chacun.

209. Correspondance entre le ministère des Postes ou le ministère du Secrétaire d'Etat et la Commission du Service civil depuis l'année 1926, concernant les augmentations de salaires aux employés des Postes; aussi copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 394, en date du 21 mars 1929; aussi copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 1644, en date du 14 septembre 1925 qui s'y rapportent.

Le tout respectueusement soumis.

R. SMEATON WHITE,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération mardi prochain.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 12 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Hilda Walker Baker, de la cité de Toronto, province d'Ontario, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Herbert Broughton Baker, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $75.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 12 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de May Violet Baxter, de la cité de Toronto, province d'Ontario, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Fleming Baxter, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 conncernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixante-neuvième rapport de cecomité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 12 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Harry Hutcherson Davis, de la cité de Toronto, province d'Ontario, gérant de ventes, demandant l'adoption d'une loi

qui dissolve son mariage avec Kathleen Gordon Davis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixante-dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 12 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de James Lewis Watterworth, du township de Mosa, province d'Ontario, machiniste et fermier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Edna Watterworth, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixante et onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 12 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante et onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de George Harry Edmonds, de la cité de Toronto, province d'Ontario, artisan en moteurs, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Evangeline Edmonds, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande que la demande du pétitionnaire ne soit pas accordée pour le motif que les allégations d'adultère contenues dans la pétition n'ont pas été prouvées à la satisfaction du comité.

3. Le comité recommande la remise, au pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixante-douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 12 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Harvey Mennie Cross, du village de Fergus, province d'Ontario, journalier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ella Cross, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixante-treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 12 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Muriel Parke Wood, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, Etats-Unis d'Amérique, commis de ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Whitney Wood, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixante-quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 12 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Albert Hull, de la cité de Toronto, province d'Ontario, menuisier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ella May Hull, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixante-quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 12 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Jessie Coles, de la cité de Toronto, province d'Ontario, marchande, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Hector Coles, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixante-seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 13 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Annie Almeda McCormick, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Michael O'Rourke McCormick, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixante-dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 13 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Madeline Schnarr Nichol, de la cité de Kitchener, province d'Ontario, ouvrière de manufacture, demandant l'adoption

d'une loi qui dissolve son mariage avec Christopher Nichol, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 13 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Phyllis Gertrude Smith, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Robert Smith, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent soixante-dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 13 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Josephine Laura Calder, de la cité de Toronto, province d'Ontario, ménagère, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John George Calder, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingtième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 13 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingtième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Minerva Gray, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Harvey Gray, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 13 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Jane McCrossan, de la cité de Toronto, province d'Ontario, tailleur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William James McCrossan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 13 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Robert Bruce Hart, de la cité de Toronto, province d'Ontario, pharmacien, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son

mariage avec Muriel Hart, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 13 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Hetmauska Bereta, de la cité de Toronto, province d'Ontario, opératrice de machine, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Anthony Bereta, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 13 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lillian Alberta Sparling, de la cité de Toronto, province d'Ontario, teneur de livres, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Francis Robert Sparling, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 13 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ebenezer Ward Bussell, de la cité de Toronto, province d'Ontario, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edith Hankin Bussell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (N6) intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Walker Baker."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (O6) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Violet Baxter."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (P6) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Hutcherson Davis."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Q6) intitulé: "Loi pour faire droit à James Lewis Watterworth."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (R6) intitulé: "Loi pour faire droit à Harvey Mennie Cross."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (S6) intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Parke Wood."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (T6) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Hull."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (U6) intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Coles."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (V6) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Almeda McCormick."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (W6) intitulé: "Loi pour faire droit à Madeline Schnarr Nichol."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (X6) intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Gertrude Smith."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

(Y6) L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Laura Calder."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

(Z6) L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill intitulé: "Loi pour faire droit à Minerva Gray."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

(A7) L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jane McCrossan."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

(B7) L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Bruce Hart."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (C7) intitulé: "Loi pour faire droit à Hetmauska Bereta."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (D7) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Alberta Sparling."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (E7) intitulé: "Loi pour faire droit à Ebenezer Ward Bussell."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Murphy, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres auquel a été renvoyé le bill (33) intitulé: "Loi concernant *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*", rapporte que le comité ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Murphy, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres auquel a été renvoyé le bill (32) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James", rapporte que le comité ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Murphy, du comité permanent des Chemins de fer Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bil (38) intitulé: "Loi concernant la *Highwood Western Railway Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Murphy, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres auquel a été renvoyé le bill (26) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Cornwall Bridge Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Murphy, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres auquel a été renvoyé le bill (121) intitulé: "Loi concernant la *St. Clair Transit Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Murphy, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (136) intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (V4) intitulé: "Loi concernant le capital social de la *Prudential Trust Company*, à responsabilité limitée", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (57) intitulé: "Loi concernant la *Confederation Life Association*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (46) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Consolidated Life Insurance Company of Canada*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (52) intitulé: "Loi constituant en corporation *Consolidated Fire and Casualty Insurance Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (45) intitulé: "Loi modifiant l'Acte constitutif de *The Imperial Trusts Company of Canada*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable sénateur Belcourt, il est

Ordonné: Que le nom de l'honorable sénateur Béique soit ajouté à la liste des membres du comité spécial nommé par le Sénat pour étudier et faire rapport sur le bill (19) intitulé: "Loi concernant les allocations aux anciens combattants."

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la troisième lecture du bill (15), intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à mardi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (43) intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions de la milice", est lu pour la deuxième fois.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (49) intitulé: "Loi concernant les salaires équitables et la journée de huit heures pour les ouvriers employés à des travaux publics du Dominion du Canada", est lu pour la deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit étudié immédiatement en comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité génral pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Copp, dudit comité, rapporte que le comité a examiné ledit bill, qu'il rend compte de l'état de la délibération et demande l'autorisation de siéger de nouveau.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour étude ultérieure en comité général, à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (132), intitulé: "Loi concernant la Royale gendarmerie à cheval du Canada", est lu pour la deuxième fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (133) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", est lu pour la deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (137) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Conseil de biologie, est lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (135) intitulé: "Loi concernant les parcs nationaux."

(*En comité*)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Copp, dudit comité, rapporte que le comité a examiné ledit bill, qu'il rend compte de l'état de la délibération et demande l'autorisation de siéger de nouveau.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour étude ultérieure en comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Logan: Que dans l'intérêt du Canada, des Antilles anglaises et de l'Empire britannique en général, le Canada devrait admettre en franchise tous les produits tropicaux venant directement des Antilles anglaises aux ports canadiens.

Après débat, et

Avec la permission du Sénat,

Ladite motion est retirée.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à mardi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec une bill (140) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des années financières expirant respectivement le 31 mars 1930 et le 31 mars 1931," pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première et deuxième lectures de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture lundi prochain.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à lundi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 19 mai 1930

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapport des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mardi, le 20 mai 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner:

15 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de navires le Département de la Marine et des Pêcheries a-t-il engagés pour ramasser le poisson dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, respectivement, durant l'année 1929?

2. Quel fut le coût total de ce service en 1929?

3. Quelles furent la quantité et la valeur, pour les pêcheurs, du poisson ramassé par ces navires en 1929?

4. Quel fut la valeur moyenne de ce poisson, par cent livres?

5. Quel fut le coût du ramassage de ce poisson, par cent livres?

6. Combien de navires sont actuellement affectés au ramassage de ce poisson, dans chacune des susdites provinces?

7. Le Département a-t-il conclu quelque contrat avec des individus ou avec des compagnies, pour un terme de cinq années ou pour un autre terme, pour la fourniture des navires affectés à ce ramassage du poisson dans lesdites provinces, ou dans l'une ou l'autre de ces provinces; et, dans l'affirmative,

(*a*) Avec qui ces contrats ont-ils été conclus?

(*b*) A quelle date ces contrats ont-ils été conclus?

(*c*) Quelle est la durée de ces contrats?

(*d*) Au paiement de quels montants ces contrats pourvoient-ils?

(*e*) Combien de navires les adjudicataires doivent-ils respectivement fournir?

8. Les contrats exigent-ils des aménagements de réfrigération dans les navires fournis?

9. Tous les navires possèdent-ils ces aménagements de réfrigération?

ORDRE DU JOUR

Pour lundi, le 19 mai 1930

No 1.

16 mai—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill 140) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des années financières expirant respectivement le 31 mars 1930 et le 31 mars 1931. —(L'honorable sénateur Belcourt).

No 2.

16 mai—La Chambre de nouveau en comité plénier sur un projet de loi (Bill 135), intitulé: "Loi concernant les Parcs nationaux."—(L'honorable sénateur Belcourt).

Pour mardi, le 20 mai 1930

No 1.

16 mai—Troisième lecture du Bill 15, intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

16 mai—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill 132), intitulé: "Loi concernant la Royale gendarmerie à cheval du Canada."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 3.

16 mai—La Chambre de nouveau en comité plénier pour l'étude d'un projet de loi (Bill 49), intitulé: "Loi concernant les salaires équitables et la journée de huit heures pour les ouvriers employés à des travaux publics du Dominion du Canada."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 4.

9 avril—Reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.—(L'honorable sénateur Belcourt).

Pour mercredi, le 21 mai 1930

No 1.

15 mai—La Chambre de nouveau en comité plénier sur un projet de loi (Bill 9), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies."—(L'honorable sénateur Belcourt.)

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 19

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi, 19 mai 1930

Huit heures du soir.

L'honorable ARTHUR C. HARDY, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Fisher,	Little,	Robinson,
Barnard,	Forke,	Logan,	Ross,
Beaubien,	Foster (sir George),	MacArthur,	Schaffner,
Béland,	Foster (St. John),	Macdonell,	Sharpe,
Belcourt,	Gillis,	Martin,	Stanfield,
Black,	Graham,	McCormick,	Tanner,
Blondin,	Green,	McGuire,	Taylor,
Buchanan,	Griesbach,	McLean,	Tessier,
Bureau,	Hardy,	McMeans,	Todd,
Calder,	Harmer,	Michener,	Turgeon,
Chapais,	Hatfield,	Molloy,	White (Inkerman),
Copp,	Haydon,	Murdock,	White (Pembroke),
Crowe,	Horsey,	Murphy,	Willoughby,
Daniel,	Hughes,	Pope,	Wilson (Rockcliffe).
Farrell,	Laird,	Rankin,	
		Riley,	

PRIÈRES

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Chick", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (F) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edward Saunders", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (G) intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Gladys Picken", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Garbutt Little", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Isabel Naughton", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Baryl Marshall", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T) intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Mary Davies", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (V) intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Battaino", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith May Smith", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (L1) intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Verona McColeman", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P1) intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Cutler", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

VENDREDI, 16 mai 1930.

Résolu,—Que soit transmit au Sénat un message par lequel les Communes transmettent à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Divorce au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Herbert Chick, Albert Edward Saunders, Marjorie Gladys Picken, Raymond Garbutt Little, Florence Isabel Naughton, Lucy Beryl Marshall, Kathleen Mary Davies, Louis Battaino, Edith May Smith, Eva Verona McColeman, et Henry Cutler, demandant respectivement un bill de divorce.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre transmette ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (140), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des années financières se terminant, respectivement, le 31 mars 1930 et le 31 mars 1931", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (135) intitulé: "Loi concernant les parcs nationaux."

(*En comité*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

Les clauses 1 à 5, les deux comprises, sont lues séparément et adoptées.

La clause 6 est lue et amendée par la disjonction du paragraphe 3.

Ladite clause, telle qu'amendée est lue et adoptée.

Les clauses 7 à 12, les deux comprises, sont lues séparément et adoptées.

L'annexe est lue et adoptée.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Copp, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ledit amendement est agréé, et

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement et pour solliciter l'agrément de la Chambre des Communes à cet amendement.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 20 mai 1930

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapport des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mardi, le 20 mai 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner:

15 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de navires le Département de la Marine et des Pêcheries a-t-il engagés pour ramasser le poisson dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, respectivement, durant l'année 1929?

2. Quel fut le coût total de ce service en 1929?

3. Quelles furent la quantité et la valeur, pour les pêcheurs, du poisson ramassé par ces navires en 1929?

4. Quel fut la valeur moyenne de ce poisson, par cent livres?

5. Quel fut le coût du ramassage de ce poisson, par cent livres?

6. Combien de navires sont actuellement affectés au ramassage de ce poisson, dans chacune des susdites provinces?

7. Le Département a-t-il conclu quelque contrat avec des individus ou avec des compagnies, pour un terme de cinq années ou pour un autre terme, pour la fourniture des navires affectés à ce ramassage du poisson dans lesdites provinces, ou dans l'une ou l'autre de ces provinces; et, dans l'affirmative,

(*a*) Avec qui ces contrats ont-ils été conclus?

(*b*) A quelle date ces contrats ont-ils été conclus?

(*c*) Quelle est la durée de ces contrats?

(*d*) Au paiement de quels montants ces contrats pourvoient-ils?

(*e*) Combien de navires les adjudicataires doivent-ils respectivement fournir?

8. Les contrats exigent-ils des aménagements de réfrigération dans les navires fournis?

9. Tous les navires possèdent-ils ces aménagements de réfrigération?

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, le 20 mai 1930

No 1.

16 mai—Troisième lecture du Bill 15, intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

16 mai—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill 132), intitulé: "Loi concernant la Royale gendarmerie à cheval du Canada."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 3.

16 mai—La Chambre de nouveau en comité plénier pour l'étude d'un projet de loi (Bill 49), intitulé: "Loi concernant les salaires équitables et la journée de huit heures pour les ouvriers employés à des travaux publics du Dominion du Canada."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 4.

9 avril—Reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.—(L'honorable sénateur Belcourt).

Pour mercredi, le 21 mai 1930

No 1.

15 mai—La Chambre de nouveau en comité plénier sur un projet de loi (Bill 9), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies."—(L'honorable sénateur Belcourt.)

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 20

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 20 mai 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable ARTHUR C. HARDY, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),
Barnard,
Beaubien,
Béique,
Béland,
Belcourt,
Black,
Blondin,
Buchanan,
Bureau,
Calder,
Casgrain,
Copp,
Crowe,
Daniel,
Fisher,
Forke,
Foster (Alma),
Foster (sir George),
Foster (St. John),
Gillis,
Graham,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Hatfield,
Haydon,
Horsey,
Hughes,
L'Espérance,
Lessard,
Lewis,
Little,
Logan,
MacArthur,
Macdonell,
Martin,
McCormick,
McDougald,
McGuire,
McLean,
McMeans,
Michener,
Molloy,
Murdock,
Murphy,
Paradis,
Planta,
Poirier,
Pope,
Raymond,
Riley,
Robinson,
Ross,
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Spence,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Webster,
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES

L'honorable sénateur MacDonell, du comité permanent des Ordres permanents, présente le neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 20 mai 1930.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son neuvième rapport comme suit:

1. Le comité a examiné la pétition suivante, savoir:—

De John Franklin Crandell, de Calgary, Alberta; et autres d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom *Hudson Bay Western Railway Company*.

2. Le comité a constaté que les prescriptions de la Règle 107 concernant la publication de l'avis n'ont pas été complètement observées.

3. Le comité s'est assuré que l'avis de trois semaines de publication a été donné dans un journal publié dans la Saskatchewan; de deux semaines dans un journal publié au Manitoba; et de trois semaines dans la *Gazette du Canada*; et que des mesures ont été prises pour l'entière publication.

4. Le comité recommande que les formalités déjà remplies soient considérées comme une observation suffisante des prescriptions de la Règle 107.

Le tout respectueusement soumis.

A. H. MACDONELL,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur MacDonell, du comité permanent des Ordres permanents, présente le dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 20 mai 1930.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son dixième rapport comme suit:

1. Le comité a examiné la pétition suivante, savoir:—

De John Franklin Crandell, de Calgary, Alberta, et autres d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom *British Columbia Alberta Western Railway Company*.

2. Le comité a constaté que les prescriptions de la Règle 107 concernant la publication de l'avis n'ont pas été complètement observées.

3. Le comité s'est assuré que l'avis de quatre semaines de publication a été donné dans un journal, de trois semaines dans deux autres journaux publiés dans l'Alberta, de trois semaines dans un journal de la Colombie-Britannique et de trois semaines dans la *Gazette du Canada*.

4. Le comité recommande que les formalités déjà remplies soient considérées comme une observation suffisante des prescriptions de la Règle 107.

Le tout respectueusement soumis.

A. H. MACDONELL,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur MacDonell, du comité permanent des Ordres permanents, présente le onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 20 mai 1930.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son onzième rapport comme suit:

1. Le comité a examiné la pétition suivante et a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

De Herman Howard Gray et autres, de Hamilton et d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom *The Hamilton Life Insurance Company*.

Le tout respectueusement soumis.

A. H. MACDONELL,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 13 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Schuyler James Alton, du village de Harrowsmith, province d'Ontario, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie May Alton, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 14 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Eva May Gourley, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Stewart Gourley, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 14 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de John William James, de la cité d'Oshawa, province d'Ontario, journalier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lilian May James, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $75.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt-dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 14 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt-dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elsie Aileen Clarke, de la cité de Toronto, province d'Ontario, solliciteur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Clarke, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt-onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 14 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt-onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Orwell Bishop Walton, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son

mariage avec Florence Adele Walton, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt-douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 14 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt-douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Rosie Resnick, de la cité de Toronto, province d'Ontario, opératrice de machine, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Issie Resnick, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt-treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 14 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt-treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Jessie Grant, de la cité de Toronto, province d'Ontario, opératrice de machine, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Francis Brown Grant, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt-quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 14 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt-quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ruby Helen Gordon, de la cité de Hamilton, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Archie Gordon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt-quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 14 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt-quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Isabelle Batstone, de la cité de Toronto, province d'Ontario, commis aux ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Alfred Batstone, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt-seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 14 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt-seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Hanorah Margaret Phililemonia, Atkinson, du township de York, province d'Ontario, employée de manufacture, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Wilfred Vivian Atkinson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à

tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt-dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 14 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt-dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Ann Fyfe, de la cité de Hamilton, province d'Ontario, employée de manufacture, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Alexander Ross Fyfe, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt-dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 15 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt-dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de John Cameron Caldwell, de la ville d'Aylmer, province de Québec, fonctionnaire civil, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Armazella Wilhelmina Caldwell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande que la demande du pétitionnaire ne soit pas accordée pour le motif que les allégations contenues aux paragraphes cinq et six de ladite pétition n'ont pas été prouvées à la satisfaction du comité.

3. Le comité recommande la remise au pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable substitut du Président du comité permanent des Divorces, présente le cent quatre-vingt-dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 15 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatre-vingt-dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frederick John Wolfe, de la cité de Toronto, province d'Ontario, gérant de ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nina Wynifred Wolfe, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président du comité permanent des Divorces, présente le deux centième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 15 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux centième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elsie Roselan Maguire, de la cité de Calgary, province de l'Alberta, ménagère, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Maguire, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le deux cent unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 15 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de John Norman Rougvie, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, comptable breveté, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eleanor Mary Cameron Rougvie, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande que la demande du pétitionnaire ne soit pas accordée.

3. Le comité recommande aussi la remise au pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président du comité permanent des Divorces, présente le deux cent deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 15 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Alice Rita Leadbeatter, de la cité de Toronto, province d'Ontario, caissière, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Leadbeatter, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Substitut du Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 15 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gladys Evelyn Sandford, de la cité de Toronto, province d'Ontario, caissière, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick James Sandford, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 15 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ethel May Henderson, de la ville de Bridgeburg, province d'Ontario, commis aux ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hubert McCash Henderson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 15 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Arthur Cameron, de la cité de Toronto, province d'Ontario, infirmier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Cameron, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 15 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Fred Townsley, de la cité de Toronto, province d'Ontario, inspecteur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mae Gladys McIntyre Townsley, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 15 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Walter Anderson Wood, du village d'Odessa, comté de Lennox et Addington, province d'Ontario, journalier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Wilhelmina Patterson Wood, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 15 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gertrude Margaret Gilgour, de la cité de Peterborough, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Howard Gilgour, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 15 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Clara Delilah Latchford, de la cité de Sarnia, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Arthur Latchford, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 15 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Vera Irene Collins, de la cité de Toronto, province d'Ontario, opératrice de machine, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hugh Charles Collins, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 15 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Arthur Worrell Perkins, de la cité de Niagara Falls, province d'Ontario, serre-frein, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lilla May Perkins, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 16 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent cent douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Cora Beatrice Silk, de la cité de Kitchener, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Henry Earl Silk, le comité a constaté que les prescriptions des règles

du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 16 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Joseph Alphonse Lajoie, de la cité de Montréal, province de Québec, comptable, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Lucie Ethel Keens Lajoie, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 16 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gertrude Alice Dorothy Lorimer, de la ville de Twickenham, comté de Middlesex, Angleterre, secrétaire, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Ponton Lorimer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 16 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Bradley, de la cité de Toronto, province d'Ontario, gérant de station d'été, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Justus Bradley, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 16 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marion Ramsay, de la cité de London, province d'Ontario, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Malcolm Ramsay, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 16 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Nettie Maud Dixon, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert James Dixon, le comité a constaté que les prescriptions des règles

du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 16 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Hazel Victoria Watt-Hewson, de la cité de Toronto, province d'Ontario, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur Francis Watt-Hewson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 16 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Hubert Allan Frise, de la ville de Simcoe, province d'Ontario, professeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jane Odel Frise, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent vingtième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 16 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent vingtième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lena Hogarth, de la cité de Toronto, province d'Ontario, employée de manufacture, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Henry Hogarth, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent vingt et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 16 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent vingt et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gladys Elizabeth Kirby, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percy Charles Kirby, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent vingt-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 16 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent vingt-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Henry Maynard Smillie, de la cité de Westmount, province de Québec, courtier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Rushmer Smillie, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill
(F7) intitulé: "Loi pour faire droit à Schuyler James Alton."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill
(G7) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Eva May Gourley."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill
(H7) intitulé: "Loi pour faire droit à John William James."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill
(I7) intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Aileen Clarke."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (J7) intitulé: "Loi pour faire droit à Orwell Bishop Walton."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (K7) intitulé: "Loi pour faire droit à Rosie Resnick."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (L7) intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Grant."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (M7) intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Helen Gordon."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (N7) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Isabelle Batstone."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (O7) intitulé: "Loi pour faire droit à Hanorah Margaret Phililemonia Atkinson."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (P7) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Ann Fyfe."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Q7) intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick John Wolfe."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (R7) intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Roselan Maguire."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (S7) intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Reta Leadbeatter."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (T7) intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Evelyn Sandford."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (U7) intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel May Henderson."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (V7) intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Townsley."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (W7) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Worrell Perkins."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (X7) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Cameron."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Y7) intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Anderson Wood."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Z7) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Margaret Gilgour."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (A8) intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Delilah Latchford."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (B8) intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Irene Collins."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (C8) intitulé: "Loi pour faire droit à Cora Beatrice Silk."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

(D8) L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Alphonse Lajoie."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

(E8) L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Alice Dorothy Lorimer."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

(F8) L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Bradley."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

(G8) L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Ramsay."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (H8) intitulé: "Loi pour faire droit à Nettie Maud Dixon."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill I8) intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Victoria Watt-Hewson."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (J8) intitulé: "Loi pour faire droit à Hubert Allan Frise."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (K8) intitulé: "Loi pour faire droit à Lena Hogarth."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (L8) intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Elizabeth Kirby."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (M8) intitulé: "Loil pour faire droit à Henry Maynard Smillie."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur McGuire présente au Sénat un bill (N8) intitulé: "Loi constituant en corporation la *British Columbia Alberta Western Railway Company.*"

Première et deuxième lecture de ce bill ayant été faite, il est renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable sénateur McGuire présente au Sénat un bill (O8) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Hudson Bay Western Railway Company.*"

Première et deuxième lecture de ce bill ayant été faite, il est renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Sur motion de l'honorable sénateur Spence, il est

Ordonné: Que la taxe parlementaire versée au cours de la présente session, lors de la présentation du bill (L2) intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*, soit remise aux avocats des promoteurs, moins les frais d'impression et de traduction.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (M2) intitulé: "Loi pour faire droit à Verna Gladys Stannard", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (N2) intitulé: "Loi pour faire droit à Christina McVicars", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (O2) intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Francis Young", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P2) intitulé: "Loi pour faire droit à Erie Godwin Havens", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q2) intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Elizabeth Green", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R2) intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Palmer", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (S2) intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Anderson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T2) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Elizabeth Gibson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (U2) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Wallace", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (V2) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen Peever", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (W2) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Emily Simpson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (X2) intitulé: "Loi pour faire droit à Abraham Gleadall", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Y2) intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Pisano", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Z2) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Louise Pretoria Pollock", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (A3) intitulé: "Loi pour faire droit à Alma Vera Cochrane", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B3) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Jane Cartwright", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C3) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Hewitson Taunton", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D3) intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Lorie", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E3) intitulé: "Loi pour faire droit à Cecelia Leta Rice", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (F3) intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Lillian Connelly", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (G3) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Webb", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (H3) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Martha Cecile Martin", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (I3) intitulé: "Loi pour faire droit à Antoine Joseph Bourdon", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (J3) intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Clarice Bunting", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (K3) intitulé: "Loi pour faire droit à Lawrence Wellington Robertson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (L3) intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Robert Foster", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (M3) intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Chauncey Sanders", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (N3) intitulé: "Loi pour faire droit à Isador Simpson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (O3) intitulé: "Loi pour faire droit à Royal May Frences Hider", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P3) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Caroline Watson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q3) intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Alice Niece", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R3) intitulé: "Loi pour faire droit à Broadus Baxter Farmer", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (S3) intitulé: "Loi pour faire droit à Meryl Grigg Fizzell", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T3) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Ann Dixon", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (U3) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Pettit Nicholls", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (V3) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas William Treadway", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (W3) intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Robena Close", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (X3) intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Lillian Echlin", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Y3) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Clifton Dawes", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Z3) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Dean Philip", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (A4) intitulé: "Loi pour faire droit à William Pearson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B4) intitulé: "Loi pour faire droit à William Woods", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C4) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Cameron McMillan", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D4) intitulé: "Loi pour faire droit à Bridget Gladys Vivian Tegart", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E4) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Coblens", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (F4) intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Gertrude Wooder", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (G4) intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Jane Moorhead", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (H4) intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Robert Alce", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (I4) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Lerene Collins", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (J4) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Ada Bark Simpson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (K4) intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Theresa Baker", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (L4) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Everett Markell', et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (M4) intitulé: "Loi pour faire droit à George Wellington Garfield Neal", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (N4) intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Delia Baker Tribe", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (O4) intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Emily Disney", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P4) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Douglas Towers", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q4) intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Warga", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R4) intitulé: "Loi pour faire droit à William Thomas Raines", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (S4) intitulé: "Loi pour faire droit à Enos Nuttall Davis", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T4) intitulé: "Loi pour faire droit à Violet May McFadden", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

LUNDI, 19 mai 1930.

Résolu,—Que soit transmit au Sénat un message par lequel les Communes transmettent à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Divorce au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Verna Gladys Stannard, Christina McVicars, Vivian Francis Young, Erie Godwin Havens, Ruth Elizabeth Greene, Muriel Palmer, Elizabeth Anderson, Edith Elizabeth Gibson, Margaret Wallace, Mary Ellen Peever, Annie Emily Simpson, Abraham Gleadall, Ann Pisano, Florence Louise Pretoria Pollock, Alma Vera Cochrane, Edith Jane Cartwright, Annie Hewitson Taunton James, Henry Loree Cecilia Leta Rice, Audrey Lillian Connelly, Robert Webb, Lillian Martha Cecile Martin, Antoine Joseph Bourdon, Irene Clarice Bunting, Lawrence Wellington Robertson, Gordon Robert Foster, Andrew Chauncey Sanders, Isador Simpson, Royal May Frances Hider, Margaret Caroline Watson, Myrtle Alice Niece, Broadus Baxter Farmer, Meryl Grigg Fizzell, Mabel Ann Dixon, Annie Pettit Nicholls, Thomas William Treadway, Pearl Robena Close, Ivy Lillian Echlin, Thomas Clifton Dawes, Herbert Dean Philip, William Pearson, William Woods, Mary Cameron McMillan, Bridget Gladys Vivian Tegart, Charles Coblens, Esther Gertrude Wooder, Eleanor Jane Moorhead, Aubrey Robert Alce, Edith Lerene Collins, Florence Ada Bark Simpson, Helen Theresa Baker, Harry Everett Markell, George Wellington Garfield Neal, Sarah Delia Baker Tribe, Elsie Emily Disney, Harry Douglas Towers, Elizabeth Warga, William Thomas Raines, Enos Nuttall Davis et Violet May McFadden, demandant respectivement un bill de divorce.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre transmette ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

Suivant l'Ordre du Jour, l'honorable sénateur Belcourt propose la troisième lecture du bill (15) intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations."

L'honorable sénateur Pope propose en amendement que ledit bill ne soit pas lu maintenant pour la troisième fois mais qu'il soit amendé par l'addition de ce qui suit, comme clause 2:—

"2. La présente loi entrera en vigueur au jour que le Gouverneur en son conseil désignera par proclamation.

Après débat, et
La question étant posée sur la motion en amendement,

Le Sénat se divise et les noms étant appelés, la motion est rejetée par 40 voix contre 10, comme suit:

POUR:

Les honorables sénateurs

Barnard,	Green,	Macdonell,	Pope,
Daniel,	Griesbach,	Planta,	Stanfield,
Gillis,			Tanner—10.

CONTRE:

Les honorables sénateurs

Béique,	Foster (St. John),	MacArthur,	Sharpe,
Béland,	Graham,	McCormick,	Spence,
Belcourt,	Harmer,	McGuire,	Taylor,
Black,	Hatfield,	McLean,	Tessier,
Buchanan,	Haydon,	Michener,	Todd,
Calder,	Horsey,	Molloy,	Turgeon,
Copp,	Hughes,	Murdock,	Turriff,
Crowe,	Lessard,	Paradis,	White (Pembroke),
Forke,	Lewis,	Riley,	Willoughby,
Foster (sir George),	Little,	Schaffner,	Wilson (Rockcliffe)—40.

La question étant de nouveau posée sur la motion pour la troisième lecture du bill.

L'honorable sénateur Béland propose que ledit bill ne soit pas lu maintenant pour la troisième fois, mais qu'il soit amendé par la substitution du mot "importation" au mot "exportation"; page 1, ligne 28.

La question étant posée sur la motion en amendement,

Elle est résolue dans l'affirmative.

La question étant de nouveau posée sur la motion pour la troisième lecture du bill, tel qu'amendé,

Elle est résolue dans l'affirmative, et

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement et pour solliciter l'agrément de la Chambre des Communes à cet amendement.

A six heures, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7 heures 30.

Le Sénat reprend sa séance.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (132) intitulé: "Loi concernant le Royale gendarmerie à cheval du Canada," est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (49) intitulé: "Loi concernant les salaires équitables et la journée de huit heures pour les ouvriers employés à des travaux publics du Dominion du Canada."

(*En comité*)

Subséquemment le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Copp, dudit comité, rapporte que le comité a examiné ledit bill, qu'il rend compte de l'état de la délibération et demande l'autorisation de siéger de nouveau.

L'honorable sénateur Belcourt propose que ledit bill soit de nouveau renvoyé au comité général demain.

L'honorable sénateur Graham propose en amendement que ledit bill ne soit pas renvoyé au comité général, demain, mais qu'il soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La question étant posée sur la motion en amendement,

Elle est résolue dans l'affirmative, et

En conséquence, ledit bill estrenvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (139) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Hamilton Life Insurance Company*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première et deuxième lecture de ce bill ayant été faites, il est

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 21 mai 1930

Présentation des requêtes.

Lectures des requêtes.

Rapport des comités.

Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mercredi, le 21 mai 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner:

15 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de navires le Département de la Marine et des Pêcheries a-t-il engagés pour ramasser le poisson dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, respectivement, durant l'année 1929?

2. Quel fut le coût total de ce service en 1929?

3. Quelles furent la quantité et la valeur, pour les pêcheurs, du poisson ramassé par ces navires en 1929?

4. Quel fut la valeur moyenne de ce poisson, par cent livres?

5. Quel fut le coût du ramassage de ce poisson, par cent livres?

6. Combien de navires sont actuellement affectés au ramassage de ce poisson, dans chacune des susdites provinces?

7. Le Département a-t-il conclu quelque contrat avec des individus ou avec des compagnies, pour un terme de cinq années ou pour un autre terme, pour la fourniture des navires affectés à ce ramassage du poisson dans lesdites provinces, ou dans l'une ou l'autre de ces provinces; et, dans l'affirmative,

(*a*) Avec qui ces contrats ont-ils été conclus?

(*b*) A quelle date ces contrats ont-ils été conclus?

(*c*) Quelle est la durée de ces contrats?

(*d*) Au paiement de quels montants ces contrats pourvoient-ils?

(*e*) Combien de navires les adjudicataires doivent-ils respectivement fournir?

8. Les contrats exigent-ils des aménagements de réfrigération dans les navires fournis?

9. Tous les navires possèdent-ils ces aménagements de réfrigération?

MOTION

Pour jeudi, le 22 mai 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Tessier:—

20 mai—Qu'il proposera que cette Chambre ordonne la production d'un rapport indiquant:

1. Le nombre de personnes d'origine (*a*) française, (*b*) irlandaise, (*c*) écossaise, (*d*) anglaise, (*e*) et autres, composant la population du Canada.
2. Le nombre de (*a*) catholiques romains, (*b*) protestants, (*c*) autres sectes dans chacun des groupes ci-dessus.
3. Combien de (*a*) ministres de la Couronne, (*b*) membres du Sénat, (*c*) membres de la Chambre des Communes figurent dans chacun des groupes d'origine ci-dessus.
4. Combien de ministres de la Couronne, de membres du Sénat et de membres de la Chambre des Communes, dans chacun des groupes d'origine ci-dessus, sont (*a*) catholiques romains, (*b*) protestants, (*c*) autres sectes.
5. Quelles sont les langues officielles au Parlement du Canada ainsi que dans les Commissions permanentes et spéciales en ce qui concerne les débats, la procédure et les dossiers.
6. Quelles sont les langues officielles dans les différents départements.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, le 21 mai 1930

No 1.

15 mai—La Chambre de nouveau en comité plénier sur un projet de loi (Bill 9), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies."—(L'honorable sénateur Belcourt.)

No 2.

16 mai—Prise en considération du deuxième rapport du comité mixte des travaux d'impression.—(L'honorable sénateur Smeaton White).

No 3.

9 avril—Reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.—(L'honorable sénateur Belcourt).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 21

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 21 mai 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable ARTHUR C. HARDY, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen), Barnard, Beaubien, Béique, Béland, Belcourt, Black, Blondin, Buchanan, Bureau, Calder, Casgrain, Chapais, Copp, Crowe, Daniel, Donnelly, Fisher, Forke, Foster (Alma), Foster (sir George), Foster (St. John), Gillis, Girroir, Gordon, Graham, Green, Griesbach, Hardy, Harmer, Hatfield, Haydon, Horsey, Hughes, Laird, L'Espérance, Lessard, Lewis, Little, Logan, MacArthur, Macdonell, Martin, McCormick, McDougald, McGuire, McLean, McMeans, Michener, Molloy, Murdock, Murphy, Paradis, Planta, Pope, Raymond, Riley, Robinson, Ross, Schaffner, Sharpe, Smith, Spence, Stanfield, Tanner, Taylor, Tessier, Todd, Turgeon, Turriff, Webster, White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby, Wilson, (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Béland, du comité spécial, auquel a été renvoyé le bill (19) intitulé: "Loi concernant les allocations aux anciens combattants", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:

Page 3. Remplacer la clause 7 par la suivante:

"7. Nulle déduction ne doit être faite d'une allocation en raison (*a*) d'une somme payable à un ancien combattant pour allocation de vêtement en conformité de la Loi des pensions, (*b*) d'une pension additionnelle qui lui est payable en vertu de ladite loi pour le compte de ses enfants ou (*c*) de gains casuels par lui reçus et ne dépassant pas cent vingt-cinq dollars en toute année; et lorsqu'un ancien combattant possède un intérêt dans la propriété où il réside, l'allocation qui lui est payable n'est sujette à aucune réduction relativement à la valeur annuelle de cet intérêt, pourvu que sa valeur capitale ne dépasse pas deux mille dollars."

Ledit amendement est adopté, et

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (54) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Pine Hill Divinity Hall*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (34) intitulé: "Loi modifiant l'Acte constituant en corporation la *Canadian Bible Society Auxiliary to the British and Foreign Bible Society*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (44) intitulé: "Loi concernant un certain brevet d'Edgar D. Crump", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Bills privés, auquel ra été renvoyé le bill (24) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de George Yates", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (H6) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la *Stauntons Limited*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 28. Remplacer "1951" par "1938".

Ledit amendement est agréé, et

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la compagnie dite *The R. M. Hollingshead Company*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (265) intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (50) intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de Thomas Bernard Bourke et George Percival Setter", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première et deuxième lecture de ce bill ayant été faites, il est renvoyé au comité permanent des bills privés.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (51) intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de Harry Barrington Bonney", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première et deuxième lecture de ce bill ayant été faites, il est renvoyé au comité permanent des bills privés.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (9) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies."

(*En comité*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

Les clauses 1 à 42, les deux comprises, sont lues séparément et adoptées.

Il est proposé que ce qui suit soit ajouté comme clause 43:—

Page 23. A la suite de la clause 42, ajouter ce qui suit comme clause 43 du Bill:

"43. La Loi principale est modifiée par l'adjonction, à la suite de l'article 211, de ce qui suit:

"*Partie IV*

"212 (1) Par dérogation aux dispositions des articles 2 et 153 de la loi présente, toute institution corporative créée autrement que par lettres patentes pour la réalisation des fins ou des objets relevant de l'autorité législative du Parlement du Canada, est par la présente loi déclarée posséder, accessoirement et auxiliairement aux pouvoirs conférés par la loi spéciale ou la charte qui la crée, le pouvoir d'établir et de maintenir à l'établissement et le maintien, ou d'aider à l'établissement ou au maintien, d'associations, institutions, caisses, fiducies et commodités destinés ou propres à bénéficier aux employés ou anciens employés de la corporation, ou de ses prédécesseurs en affaires, ou aux dépendents ou parents de ces personnes; et elle est déclarée posséder le pouvoir d'accorder des pensions et des allocations, et de contribuer à des versements d'assurance ou à la réalisation d'objets semblables aux susdits, et de souscrire des fonds ou garantir des paiements pour des œuvres de charité ou de bienfaisance ou pour une fin publique, générale ou utile.

"(2) Après la mise en vigueur du présent article, le montant dépensé ou à dépenser pour l'un ou l'autre des objets mentionnés au premier paragraphe du présent article, sera déterminé, une fois pour toutes, durant chaque année financière, par une seule résolution du conseil de direction ou autre corps dirigeant au conseil d'administration de la corporation; ou, si la chose est jugée préférable et que cette préférence soit déclarée dans la première résolution à adopter pour chaque année, ce montant sera déterminé, chaque année, par diverses résolutions de la même autorité."

Ladite nouvelle clause est lue et adoptée.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Robinson, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ledit amendement est agréé, et

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement et pour solliciter l'agrément de la Chambre des Communes à cet amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération le deuxième rapport du comité mixte des travaux d'impression pour les deux Chambres du Parlement.
Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion du Très honorable sir George Foster:—
Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il y occupe.
Après débat, il est
Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné jusqu'à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 22 mai 1930

Présentation des requêtes.

Rapport des comités.

Lectures des requêtes.

Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTION

Pour jeudi, le 22 mai 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Tessier:—

20 mai—Qu'il proposera que cette Chambre ordonne la production d'un rapport indiquant:

1. Le nombre de personnes d'origine (*a*) française, (*b*) irlandaise, (*c*) écossaise, (*d*) anglaise, (*e*) et autres, composant la population du Canada.
2. Le nombre de (*a*) catholiques romains, (*b*) protestants, (*c*) autres sectes dans chacun des groupes ci-dessus.
3. Combien de (*a*) ministres de la Couronne, (*b*) membres du Sénat, (*c*) membres de la Chambre des Communes figurent dans chacun des groupes d'origine ci-dessus.
4. Combien de ministres de la Couronne, de membres du Sénat et de membres de la Chambre des Communes, dans chacun des groupes d'origine ci-dessus, sont (*a*) catholiques romains, (*b*) protestants, (*c*) autres sectes.
5. Quelles sont les langues officielles au Parlement du Canada ainsi que dans les Commissions permanentes et spéciales en ce qui concerne les débats, la procédure et les dossiers.
6. Quelles sont les langues officielles dans les différents départements.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, le 22 mai 1930

No 1.

21 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 265), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions."—(L'honorable sénateur Belcourt).

No 2.

9 avril—Reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il occupe.—(L'honorable sénateur Béland).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 22

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 22 mai 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable ARTHUR C. HARDY, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen), Barnard, Beaubien, Béique, Béland, Belcourt, Black, Blondin, Bureau, Calder, Chapais, Copp, Crowe, Daniel, Donnelly, Fisher, Forke, Foster (sir George), Foster (St. John), Gillis, Gordon, Graham, Green, Griesbach, Hardy, Harmer, Hatfield, Haydon, Horsey, Hughes, Lacasse, Laird, Legris, L'Espérance, Lessard, Lewis, Little, MacArthur, Macdonell, Martin, McCormick, McDougald, McGuire, McLean, McMeans, Michener, Molloy, Murdock, Murphy, Paradis, Planta, Poirier, Pope, Rankin, Raymond, Riley, Robinson, Ross, Schaffner, Sharpe, Smith, Spence, Stanfield, Tanner, Taylor, Tessier, Todd, Turgeon, Turriff, White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby, Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES

Le Sénat s'ajourne, et

Les honorables membres du Sénat, précédés de l'honorable Président, s'assemblent dans le foyer, en avant de la Chambre du Sénat, où l'honorable sénateur Belcourt, substitut du leader du Sénat, dévoile le portrait de l'ancien Président, l'honorable Hewitt Bostock.

Le Sénat reprend sa séance.

Sur motion de l'honorable sénateur Belcourt, il est

Ordonné: Que les procédures, relativement au dévoilement du portrait de l'ancien Président, l'honorable Hewitt Bostock, soient inscrites aux journaux et aux débats du Sénat.

L'honorable sénateur Belcourt dépose sur la Table:

Le vingt et unième rapport annuel de la Commission du service civil du Canada, pour l'année financière terminée le 31 décembre 1929.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent vingt-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 19 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent vingt-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Isidore Sabbath, de la cité de Montréal, province de Québec, voyageur de commerce, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Netta Sabbath, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent vingt-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 19 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent vingt-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gladys May Carter, de la cité de Peterborough, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Pomray Carter, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise, à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent vingt-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 19 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent vingt-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Dorothy Stansfield, de la cité de Toronto, province d'Ontario, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Stansfield, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent vingt-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 19 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent vingt-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Eleanor Maud Marston, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Marston.

2. L'avocat de la pétitionnaire ayant demandé permission de retirer la pétition, le comité recommande que ladite permission soit accordée et que la taxe parlementaire versée en conformité de la règle 140 soit remise à la pétitionnaire, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent vingt-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 19 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent vingt-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de George Washington Latta, de la cité de Toronto, province d'Ontario, photographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nellie Lucas Latta, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent trente-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 19 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent trente-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Nellie Carr Weeks, du township de York, province d'Ontario, opératrice de machine, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sylvester Robert James Weeks, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent trente-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 19 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent trente-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Henry Wardell, de la cité de Toronto, province d'Ontario, mécanicien de machine fixe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Wilmina Suzan Wardell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent trente-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 19 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent trente-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Donald Burwell Ross, de la cité de Westmount, province de Québec, coiffeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Helene Louise Ross, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent trente-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 20 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent trente-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Cherry Ray Fletcher, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sherman Rufus Fletcher, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent trente-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 20 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent trente-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Eleanor Somes, de la cité de Toronto, province d'Ontario, modèle, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stanley Edison Somes, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quarantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 20 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quarantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Hazel May Rowland, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Norman Rowland, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quarante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 16 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quarante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Arthur Rawson, de la cité de Kingston, province d'Ontario, marchand, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel Maud Rawson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande que la demande du pétitionnaire ne soit pas accordée pour le motif que les allégations d'adultère contenues dans la pétition n'ont pas été prouvées à la satisfaction du comité.

3. Le comité recommande la remise au pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quarante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 20 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quarante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Reginald Ernest Ball, de la cité de Toronto, province d'Ontario, journalier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ermyntrude Annetta Keith Ball, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (P8) intitulé: "Loi pour faire droit à Isidore Sabbath."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Q8) intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys May Carter."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (R8) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Stansfield."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (S8) intitulé: "Loi pour faire droit à George Washington Latta."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (T8) intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Wardell."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Copp, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (O8) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Hudson Bay Western Railway Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Copp, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres auquel a été renvoyé le bill (N8) intitulé: "Loi constituant en corporation la *British Columbia Alberta Western Railway Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Copp, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (49) intitulé: "Loi concernant les salaires équitables et la journée de huit heures pour les ouvriers employés à des travaux publics du Dominion du Canada", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:

Page 2, lignes 34 à 37 inclusivement. Remplacer le paragraphe (2) de la clause 5 par le suivant:

"(2) Tous les règlements établis en exécution de la présente loi auront, quinze jours après la date de leur première publication dans la *Gazette du Canada*, la même vigueur et le même effet que s'ils eussent été incorporés en la présente loi."

Ledit amendement est agréé, et

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement et pour solliciter l'agrément de la Chambre des Communes à cet amendement.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (U4) intitulé: "Loi constituant en corporation La Compagnie des Prêts et Finance Industrielle", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:

Page 2, lignes 16 et 17, inclusivement. Retrancher les mots "sur les montants ne dépassant pas la somme de cinq cents dollars elle peut exiger" et insérer "elle peut en".

Page 2, ligne 37. Retrancher à partir de "prêtée" jusqu'à et y compris le mot "signature", ligne 44.

Page 3, ligne 2. Retrancher les mots "sauf dispositions contraires de la présente loi".

Page 4, lignes 44 à 47 inclusivement, et page 5, lignes 1 à 10 inclusivement. Disjoindre la clause 9.

Lesdits amendements sont agréés, et

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (139) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Hamilton Life Insurance Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:

Page 1, lignes 25 et 26. Retrancher les mots "divisé en quarante mille actions de la valeur au pair de vingt-cinq dollars chacune."

Ledit amendement est adopté, et il est

Ordonné: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (50) intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de Thomas Bernard Bourke et George Percival Setter", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:

Page 1. Ajoutez ce qui suit comme clause 2 du bill:

"2. Si, durant la période au cours de laquelle la demande a été frappée de déchéance et avant la date de la publication de l'avis de l'intention du pétitionnaire de s'adresser au Parlement pour obtenir l'adoption de la présente loi, quelque personne a acquis un droit relativement aux inventions auxquelles cette demande se rapportait, et dans le cas où le commissaire des brevets rendrait, ainsi qu'il est prévu au premier article de la présente loi, une ordonnance de rétablissement et de remise en vigueur de cette demande, tout pareil droit sera censé avoir eu et avoir la même vigueur et le même effet que si la présente loi n'eût pas été adoptée; mais rien de contenu au présent article n'est censé déroger aux dispositions des articles sept et huit de la *Loi des brevets* ni priver le demandeur de tout bénéfice en découlant."

Ledit amendement est agréé, et

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement et pour solliciter l'agrément de la Chambre des Communes à cet amendement.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (51) intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de Harry Barrington Bonney", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:

Page 1. Ajoutez ce qui suit comme clause 2 du bill:

"2. Si, durant la période au cours de laquelle la demande a été frappée de déchéance et avant la date de la publication de l'avis de l'intention du pétitionnaire de s'adresser au Parlement pour obtenir l'adoption de la présente loi, quelque personne a acquis un droit relativement aux inventions auxquelles cette demande se rapportait, et dans le cas où le commissaire des brevets rendrait, ainsi qu'il est prévu au premier article de la présente loi, une ordonnance de rétablissement et de remise en vigueur de cette demande, tout pareil droit sera censé avoir eu et avoir la même vigueur et le même effet que si la présente loi n'eût pas été adoptée; mais rien de contenu au présent article n'est censé déroger aux dispositions des articles sept et huit de la *Loi des brevets* ni priver le demandeur de tout bénéfice en découlant."

Ledit amendement est agréé, et

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement et pour solliciter l'agrément de la Chambre des Communes à cet amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (265), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions, est lu pour la deuxième fois et il est renvoyé à un comité spécial du Sénat, composé des honorables sénateurs: Béique, Béland, Belcourt, Black, Blondin, Buchanan, Calder, Copp, Forke, Gillis, Graham, Griesbach, Hatfield, Horsey, Lacasse, Laird, Lewis, MacArthur, Macdonell, Rankin, Sharpe, Stanfield, Taylor, Tanner, White (Pembroke) et Willoughby.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion du très honorable sir George Foster:

Qu'il attirera l'atention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il occupe.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné jusqu'à lundi prochain.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Bills privés, présente le rapport suivant:

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 22 mai 1930.

Le comité permanent des bills privés, auquel a été renvoyé le bill (No 2 de la Chambre des Communes), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Postes (Propriétaires de journaux)", ayant, suivant l'ordre de renvoi en date du 1er avril 1930, examiné ledit bill, demande maintenant d'en faire rapport comme suit:

1. Votre comité constate que le préambule dudit bill n'a pas été établi à sa satisfaction.

2. Votre comité en est arrivé à cette décision, pour le motif que l'adoption dudit bill ne serait pas dans l'intérêt du public.

Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUE,
Président.

Ledit rapport est adopté.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 23 mai 1930

Présentation des requêtes.

Rapport des comités.

Lectures des requêtes.

Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTION

Pour vendredi, le 23 mai 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Tessier:—

20 mai—Qu'il proposera que cette Chambre ordonne la production d'un rapport indiquant:

1. Le nombre de personnes d'origine (*a*) française, (*b*) irlandaise, (*c*) écossaise, (*d*) anglaise, (*e*) et autres, composant la population du Canada.
2. Le nombre de (*a*) catholiques romains, (*b*) protestants, (*c*) autres sectes dans chacun des groupes ci-dessus.
3. Combien de (*a*) ministres de la Couronne, (*b*) membres du Sénat, (*c*) membres de la Chambre des Communes figurent dans chacun des groupes d'origine ci-dessus.
4. Combien de ministres de la Couronne, de membres du Sénat et de membres de la Chambre des Communes, dans chacun des groupes d'origine ci-dessus, sont (*a*) catholiques romains, (*b*) protestants, (*c*) autres sectes.
5. Quelles sont les langues officielles au Parlement du Canada ainsi que dans les Commissions permanentes et spéciales en ce qui concerne les débats, la procédure et les dossiers.
6. Quelles sont les langues officielles dans les différents départements.

ORDRE DU JOUR

Pour vendredi, le 23 mai 1930

No 1.

22 mai—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill 139), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Hamilton Life Insurance Company*", tel qu'amendé.—(L'honorable sénateur Black).

Pour lundi, le 26 mai 1930

No 1.

9 avril—Reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il occupe.—(L'honorable sénateur Béland).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 23

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 23 mai 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable ARTHUR C. HARDY, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),
Barnard,
Beaubien,
Béland,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bureau,
Calder,
Chapais,
Copp,
Crowe,
Daniel,
Fisher,
Forke,
Foster (sir George),
Gillis,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Hatfield,
Haydon,
Horsey,
Hughes,
Lacasse,
Laird,
Lessard,
Lewis,
Little,
MacArthur,
Macdonell,
Martin,
McCormick,
McLean,
McMeans,
Michener,
Molloy,
Murdock,
Murphy,
Paradis,
Planta,
Poirier,
Pope,
Rankin,
Riley,
Robinson,
Ross,
Schaffner,
Sharpe,
Spence,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable Président du comité de divorce:—

De Frederick Max Quick, de Toronto, Ontario, commerçant en pneus; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

De Winnifred May Cahill, de Brantford, Ontario, employée de manufacture; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

De Rosanna Christina Jarrett, de Dunnville, Ontario, coupeuse; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

De William Thomas Raines, de Toronto, Ontario, commis; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

De Muriel Parke Wood, de Montréal, province de Québec, commis aux ventes; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

De Myrtle Margarette Hilton, de Kingston, Ontario, ménagère; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

De Margaret Malvina Cole, du township de Etobicoke, Ontario; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

De Clara Delilah Latchford, de Sarnia, Ontario; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

De Walter Anderson Wood, d'Odessa, Ontario, journalier de ferme; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

De Madeline Schnarr Nichol, de Kitchener, Ontario, ouvrière de manufacture; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

De Ida Jane Gertrude Rae, de Toronto, Ontario, vendeuse; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

De Annie Almeda McCormick, d'Ottawa, Ontario, teneur de livres; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

De Arthur Worell Perkins, de Niagara Falls, Ontario, serre-frein; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le deux cent vingt-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 19 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent vingt-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marion Elizabeth Gamsby, de la cité de Toronto, province d'Ontario, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elbert Wilfred Gamsby, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le deux cent vingt-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 19 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent vingt-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ethel Long Nightingale, de la cité de Toronto, province d'Ontario, imprimeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edgar James Nightingale, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise, à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent trentième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 19 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent trentième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Winnifred May Cahill, de la cité de Brantford, province d'Ontario, employée de manufacture, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Frederick Cahill, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le deux cent trente et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 19 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent trente et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gertrude Lockhart, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Sydney Lockhart, alias Louis Lockatch, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le deux cent trente-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 19 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent trente-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frederick Max Quick, de la cité de Toronto, province d'Ontario, commerçant en pneus, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jennie Huble Quick, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent trente-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LUNDI, 19 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent trente-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Daniel McQuistan, de la cité de Toronto, province d'Ontario, constructeur, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Agnes Bruce McQuistan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet d'annuler ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent trente-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 20 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent trente-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Anna Ruel, de la ville de Dolbeau, province de Québec, gérante, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Alfred Ruel, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quarante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 20 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quarante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ethel Adine Ross, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Kenneth Leveson Ross, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quarante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 20 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quarante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ronald Paterson, de la cité de Toronto, province d'Ontario, chauffeur de taxi, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jean Paterson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quarante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 20 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quarante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de George Taylor Stephenson, de la cité de Toronto, province d'Ontario, propriétaire de garage, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Irene Bennett Stephenson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande que la demande du pétitionnaire ne soit pas accordée pour le motif que les allégations contenues au paragraphe cinq de ladite pétition, n'ont pas été prouvées à la satisfaction du comité.

3. Le comité recommande la remise, au pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quarante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 21 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quarante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Rosanna Chritena Jarrett, de la ville de Dunnville, province d'Ontario, coupeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Francis Arthur Jarrett, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quarante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 21 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quarante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de James Lean, de la cité de Toronto, province d'Ontario, menuisier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hazel May Lean, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quarante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 21 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quarante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lyall John MacDonald, de la cité de Toronto, province d'Ontario, employé de chemin de fer, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Myrtle May MacDonald, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quarante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 21 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quarante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Essa Mulant Durry, de la ville de New Toronto, province d'Ontario, gardien, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arakel Durry, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent cinquantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 21 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent cinquantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Esther Eleanor Zryd, de la cité de Toronto, province d'Ontario, poseuse d'étiquettes sur bouteilles, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarence John Zryd, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent cinquante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 21 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent cinquante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ida Jane Gertrude Rea, de la cité de Toronto, province d'Ontario, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alexander Rea, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent cinquante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 21 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent cinquante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thomas Green, du township de Tyendinaga, province d'Ontario, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nellie Green, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent cinquante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 21 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent cinquante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Inez Elizabeth Gross, de la cité de St. Catharines, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Douglas Derwood Gross, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent cinquante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 21 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent cinquante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Viola Turquand, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Gordon Turquand, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $75.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent cinquante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 21 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent cinquante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Norville Alberta Gourley, de la cité de Toronto, province d'Ontario, commis aux ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Earl James Gourley, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent cinquante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 21 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent cinquante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Philip Dover, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son

mariage avec Celia Dover, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande que la demande du pétitionnaire ne soit pas accordée pour le motif que les allégations contenues au paragraphe cinq de la pétition n'ont pas été prouvées à la satisfaction du comité.

3. Le comité recommande la remise au pétitionnaire de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent cinquante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent cinquante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Martha Brown Hemsley, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, cuisinière, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Gordon Hemsley, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent cinquante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent cinquante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Edward Buker, de la cité de Toronto, province d'Ontario, cordonnier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Winnifred Muriel Pearl Buker, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent cinquante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent cinquante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Herbert Machen, de la cité de Toronto, province d'Ontario, employé de chemin de fer, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Gillas Brown Machen, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marjorie Mary Gwendolyn Dempsey Davis, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maurice Edward Davis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante et unième rapport de comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Wilfred Nathaniel Bickle, de la cité de Toronto, province d'Ontario, agent d'immeubles, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Madelyn Olive Bickle, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable sénateur Schaffner, du comité permanent des Ordres permanents, présente le douzième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Edwin Herbert Muir et autres, de la municipalité rurale de Portage la Prairie, Manitoba, demandant leur constitution en une corporation portant nom: *The Portage la Prairie Mutual Insurance Company.*

2. Le comité recommande que les prescriptions de la règle 107, soit suspendues en tant qu'elles s'appliquent à ladite pétition.

Le tout respectueusement soumis.

F. L. SCHAFFNER,
Substitut du Président.

Ledit rapport est adopté.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (264) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour les première, deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (201) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Portage la Prairie Mutual Insurance Company*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première et deuxième lectures de ce bill ayant été faites, il est renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (139) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Hamilton Life Insurance Company*" est lu, tel qu'amendé, pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement et pour solliciter l'agrément de la Chambre des Communes à cet amendement.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à lundi prochain à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 26 mai 1930

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapport des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTION

Pour lundi, le 26 mai 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Tessier:—

20 mai—Qu'il proposera que cette Chambre ordonne la production d'un rapport indiquant:

1. Le nombre de personnes d'origine (*a*) française, (*b*) irlandaise, (*c*) écossaise, (*d*) anglaise, (*e*) et autres, composant la population du Canada.
2. Le nombre de (*a*) catholiques romains, (*b*) protestants, (*c*) autres sectes dans chacun des groupes ci-dessus.
3. Combien de (*a*) ministres de la Couronne, (*b*) membres du Sénat, (*c*) membres de la Chambre des Communes figurent dans chacun des groupes d'origine ci-dessus.
4. Combien de ministres de la Couronne, de membres du Sénat et de membres de la Chambre des Communes, dans chacun des groupes d'origine ci-dessus, sont (*a*) catholiques romains, (*b*) protestants, (*c*) autres sectes.
5. Quelles sont les langues officielles au Parlement du Canada ainsi que dans les Commissions permanentes et spéciales en ce qui concerne les débats, la procédure et les dossiers.
6. Quelles sont les langues officielles dans les différents départements.

ORDRE DU JOUR

Pour lundi, le 26 mai 1930

No 1.

9 avril—Reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il occupe.—(L'honorable sénateur Béland).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 24

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi, 26 mai 1930

Huit heures du soir.

L'honorable ARTHUR C. HARDY, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),
Barnard,
Beaubien,
Béique,
Béland,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bourque,
Bureau,
Calder,
Chapais,
Copp,
Crowe,
Dandurand,
Daniel,
Donnelly,
Fisher,
Forke,
Gillis,
Graham,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Horsey,
Lacasse,
Laird,
Lessard,
Lewis,
Little,
Logan,
Macdonell,
Martin,
McCormick,
McGuire,
McLennan,
Molloy,
Murdock,
Paradis,
Planta,
Poirier,
Rankin,
Robinson,
Ross,
Schaffner,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Turgeon,
Webster,
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES

L'honorable sénateur Belcourt dépose sur la Table:

Copie de la convention entre le Canada et les Etats-Unis, pour la conservation de la pêche au flétan dans l'océan Pacifique septentrionale et dans la baie de Bering, signée à Ottawa, le 9e jour de mai 1930.

Copie de la convention entre le Canada et les Etats-Unis pour la protection, la conservation et le développement de la pêche du saumon sockeye dans le réseau du fleuve Fraser, signée à Washington, le 26e jour de mai 1930.

L'honorable sénateur Béland, du comité spécial, auquel a été renvoyé le bill (265) intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec deux amendements qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:

Page 5, ligne 35. Après "effectué" ajouter la clause restrictive suivante:

"Toutefois, aucun pensionnaire ainsi rétabli dans sa pension n'a droit à des suppléments de pension en raison de mariage ou en considération d'enfants ou de père et mère dépendants, pour toute période antérieure au premier jour d'octobre 1930."

Page 7, ligne 14. La version française n'exige pas d'amendement.

Lesdits amendements sont adoptés, et il est

Ordonné: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (U8) intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Carr Weeks."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (V8) intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Burwell Ross."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (W8) intitulé: "Loi pour faire droit à Cherry Ray Fletcher."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (X8) intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Somes."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Y8) intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel May Rowland."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Z8) intitulé: "Loi pour faire droit à Reginald Ernest Ball."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (A9) intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Elizabeth Gamsby."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (B9) intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Long Nightingale."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (C9) intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred May Cahill."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (D9) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Lockhart."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

(E9) L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Max Quick."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

(F9) L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill intitulé: "Loi pour faire droit à Daniel McQuistan."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

(G9) L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Ruel."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

(H9) L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Adine Ross."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (I9) intitulé: "Loi pour faire droit à Ronald Paterson."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (J9) intitulé: "Loi pour faire droit à Rosanna Christena Jarrett."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (K9) intitulé: "Loi pour faire droit à James Lean."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (L9) intitulé: "Loi pour faire droit à Lyall John MacDonald."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (M9) intitulé: "Loi pour faire droit à Essa Mulant Durry."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (N9) intitulé: "Lo ipour faire droit à Esther Eleanor Zryd."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (O9) intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Jane Gertrude Rea."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (P9) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Green."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (Q9) intitulé: "Loi pour faire droit à Inez Elizabeth Gross."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (R9) intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Turquand."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (S9) intitulé: "Loi pour faire droit à Morville Alberta Gourley."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (T9) intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Brown Hemsley."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (U9) intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Buker."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (V9) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Machen."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (W9) intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Mary Gwendolyn Dempsey Davis."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Vice-Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (X9 intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Nathaniel Bickle."

Ledit bill est, sur division, lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Sur motion de l'honorable sénateur Copp, il est
Ordonné: Que le taxe parlementaire, prescrite par la Règle 140, versée, avec la pétition de Charles Ernest Aimé Holmes, soit remise au pétitionnaire, moins les frais d'impression.

Sur motion de l'honorable sénateur Copp, il est
Ordonné: Que le taxe parlementaire, prescrite par la Règle 140, versée, au cours de la dernière session, avec la pétition de Bruce John William Clipson Tebbutt, soit remise au pétitionnaire, moins les frais d'impression.

Sur motion de l'honorable sénateur Copp, il est
Ordonné: Que le taxe parlementaire, prescrite par la Règle 140, versée, avec la pétition de Hartley Franklin Upper, soit remise au pétitionnaire, moins les frais d'mpresson.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoe le bill (U4) intitulé: "Loi constituant en corporation La Compagnie des Prêts et Finance Industrielle", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (V4) intitulé: "Loi concernant le capital social de la *Prudential Trust Company*, à responsabilité limitée", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (W4) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ada St. George", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (X4) intitulé: "Loi pour faire droit à Sam Finkelstein", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Y4) intitulé: "Loi pour faire droit à Marther Barker", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Z4) intitulé: "Lo ipour faire droit à Janet Ella Pettigrew Thomson", et informe le Sénat qu'ellea adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (A5) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Jean McClelland Dewar", et informe le Sénat qu'ellea adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B5) intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Margaret Ruddick", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C5) intitulé: "Loi pour faire droit à Wilhelmina Emily Rudolph", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D5) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Orion Baldwin", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E5) intitulé: "Loi pour faire droit à Antoine George Massabky", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (F5) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Dowling", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (G5) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Leslie Catton", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (H5) intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Lyford Smith", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (I5) intitulé: "Loi pour faire droit à Rhona Elizabeth Shaw Richardson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bil (J5) intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Trawney Parsons", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (K5) intitulé: "Loi pour faire droit à Armand Dufour", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (L5) intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Lillian Gwen Richmond-Parry", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (M5) intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Dale Kingsbury", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (N5) intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Hollings", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (O5) intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Louise Hughes", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P5) intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Roberts", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q5) intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Glennie Lefever", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R5) intitulé: "Loi pour faire droit à Aileen Somerville Thomas", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (S5) intitulé: "Loi pour faire droit à Harris Charlton Eckmiere", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T5) intitulé: "Loi pour faire droit à Rhea Blanche Wilson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (U5) intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Wall", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (V5) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edwin Warburton", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (W5) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Garfield McCormick", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (X5) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Richardson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Y5) intitulé: "Loi pour faire droit à Leslie Gregory", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Z5) intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Laburnum Christie", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bille, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (A6) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Matilda Epplett", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B6) intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Victoria Spooner", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C6) intitulé: "Loi pour faire droit à John Henry Coulter", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D6) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Anne Williams", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E6) intitulé: "Loi pour faire droit à Leonard George Edward Bond", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill F6) intitulé: "Loi pour faire droit à Grant Johnston", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (G6) intitulé: "Loi pour faire droit à Burton Orland Boomhower", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (I6) intitulé: "Loi pour faire droit à Augusta Trauzzi", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (J6) intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Yale Lacourse", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (K6) intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Frances Blewett", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (M6) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Edna Curliss", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (N6) intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Walker Baker", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (O6) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Violet Baxter", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P6) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Hutcherson Davis", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q6) intitulé: "Loi pour faire droit à James Lewis Watterworth", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R6) intitulé: "Loi pour faire droit à Harvey Mennie Cross", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (S6) intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Parke Wood", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T6) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Hull", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (U6) intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Coles", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (V6) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Almeda McCormick", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (W6) intitulé: "Loi pour faire droit à Madeline Schnarr Nichol", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (X6) intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Gertrude Smith", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Y6) intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Laura Calder", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Z6) intitulé: "Loi pour faire droit à Minerva Grey", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (A7) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jane McCrossan", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B7) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Bruce Hart", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C7) intitulé: "Loi pour faire droit à Hetmanska Bereta", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D7) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Alberta Sparling", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E7) intitulé: "Loi pour faire droit à Ebenezer Ward Bussell", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (F7) intitulé: "Loi pour faire droit à Schuyler James Alton", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (G7) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Eva May Gourley", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (H7) intitulé: "Loi pour faire droit à John William James", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (I7) intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Aileen Clarke", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (J7) intitulé: "Loi pour faire droit à Orwell Bishop Walton", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (K7) intitulé: "Loi pour faire droit à Rosie Resnick", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (L7) intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Grant", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bil (M7) intitué: "Loi pour faire droit à Ruby Helen Gordon", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (N7) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Isabelle Batstone", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (O7) intitulé: "Loi pour faire droit à Hanorah Margaret Phililemonia Atkinson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P7) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Ann Fyfe", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q7) intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick John Wolfe", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R7) intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Roselan Maguire", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (S7) intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Reta Leadbeatter", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T7) intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Evelyn Sanford", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (U7 intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel May Henderson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (V7) intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Townsley", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (W7) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Worrell Perkins", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Y7) intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Anderson Wood", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (A8) intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Delilah Latchford", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C8) intitulé: "Loi pour faire droit à Cora Beatrice Silk", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D8) intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Alphonse Lajoie", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E8) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Alice Dorothy Lorimer", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (F8) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Bradley", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (H8) intitulé: "Loi pour faire droit à Nettie Maud Dixon", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (I8) intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Victoria Watt-Hewson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (J8) intitulé: "Loi pour faire droit à Hubert Allan Frise", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (L8) intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Elizabeth Kirby", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (M8) intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Maynard Smillie", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Résolu,—Que soit transmit au Sénat un message par lequel les Communes transmettent à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Divorce au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Mary Ada St. George, Sam Finkelstein, Marther Baker, Janet Ella Pettigrew Thomson, Margaret Jean McClelland Dewar, Ada Margaret Ruddick, Wilhelmina Emily Rudolph, Mabel Orion Baldwin, Antoine George Massabky, Dorothy Agnes Dowling, Arthur Leslie Catton, Ruth Lyford Smith, Rhona Elizabeth Shaw Richardson, Richard Trawney Parsons, Armand Dufour, Jessie Lillian Gwen Richmond-Parry, Christina Dale Kingsbury, Gladys Hollings, Nellie Louise Hughes, Minnie Roberts, Isabella Glennie Lefever, Aileen Somerville Thomas, Harris Charlton Eckmiere, Rhea Blanche Wilson, Edna Wall, Thomas Edwin Warburton, Thomas Garfield McCormick, Thomas Richardson, Leslie Gregory, Muriel Laburnum Christie, Edith Matilda Epplett, Ruth Victoria Spooner, John Henry Coulter, Gertrude Anne Williams, Leonard George Edward Bond, Grant Johnston, Burton Orland Boomhower, Augusto Tranzzi, Claire Yale Lacourse, Marion Frances Blewett, Florence Edna Curliss, Hilda Walker Baker, Mary Violet Baxter, Harry Hutcherson Davis, James Lewis Watterworth, Harvey Mennie Cross, Muriel Parke Wood, Albert Hull, Jessie Coles, Annie Almeda McCormick, Madeline Schnarr Nichol, Phyllis Gertrude Smith, Josephine Laura Calder, Minerva Grey, Mary Jane McCrossan, Robert Bruce Hart, Hetmanska Bereta, Lillian Alberta Sparling, Ebenezer Ward Bussell, Schuyler James Alton, Mary Eva May Gourley, John William James, Elsie Aileen Clarke, Orwell Bishop Walton, Rosie Resnick, Jessie Grant, Ruby Helen Gordon, Mary Isabelle Batstone, Hanorah Margaret Phililemonia Atkinson, Margaret Ann Fyfe, Frederick John Wolfe, Elsie Roselan Maguire, Alice Reta Leadbeatter, Gladys Evelyn Sanford, Ethel May Henderson, Fred Townsley, Arthur Worrell Perkins, Walter Anderson Wood, Clara Delilah Latchford, Cora Beatrice Silk, Joseph Alphonse Lajoie, Gertrude Alice Dorothy Lorimer, Margaret Bradley, Marion Ramsay, Nettie Maud Dixon, Hazel Victoria Watt-Hewson, Hubert

Allan Frise, Gladys Elizabeth Kirby, Henry Maynard Smillie, Charles Ernest Aime Holmes, Hartley Franklin Upper, demandant respectivement un bill de divorce.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre transmette ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (15) intitulé: "Loi modifiant la Loi des exportations", et l'informe qu'elle a agréé sans y en apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (19) intitulé: "Loi concernant les allocations aux anciens combattants", et l'informe qu'elle a agréé sans y en apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (49) intitulé: "Loi concernant les salaires équitables et la journée de huit heures pour les ouvriers employés à des travaux publics du Dominion du Canada", et l'informe qu'elle a agréé sans y en apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (50) intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de Thomas Bernard Bourke et George Percival Setter", et l'informe qu'elle a agréé sans y en apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (51) intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de Harry Barrington Bonney", et l'informe qu'elle a adopté sans y en apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (134) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'inspection du poisson", et l'informe qu'elle a agréé sans y en apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (135) intitulé: "Loi concernant les parcs nationaux", et l'informe qu'elle a agréé sans y en apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (139) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Hamilton Life Insurance Company*", et l'informe qu'elle a agréé sans y en apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle informe le Sénat qu'elle a adopté une résolution approuvant le Traité international de limitation et de réduction de l'armement naval, Londres, 22 avril 1930, signé pour le Dominion du Canada par le plénipotentiaire nommé à cet effet.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

L'honorable sénateur Belcourt dépose sur la Table:—

Réponse à un Ordre du Sénat, en date du 10 avril 1930, pour la production d'un rapport indiquant:

1. Les noms de tous les délégués ou représentants du Canada, sénateurs, députés ou autres, qui ont pris part, au nom du Canada, à quelque réunion de la Société des Nations au cours des années 1927, 1928 ou 1929, ainsi que le nombre de réunions auxquelles ils ont assisté, au cours de l'une ou l'autre des années susdites, et le montant payé à chaque délégué ou représentant pour couvrir les frais de son assistance à ces réunions.

2. Les noms des fonctionnaires du gouvernement, s'il en est, qui ont assisté à quelqu'une des réunions auxquelles réfère la première question, au cours de l'une ou l'autre des années susdites, le motif de leur assistance et les dépenses qui leur ont été payées chaque année pour leur assistance.

3. Le montant total que le gouvernement a dépensé en chacune des trois années susdites, directement ou indirectement, pour la Société des Nations.

4. La somme d'argent souscrite—s'il en est—à la Cour permanente de Justice internationale durant chacune des trois années susdites.

5. Le nom de tout sénateur, député ou fonctionnaire du gouvernement, qui a pris part aux séances de ladite Cour durant les années susdites, et les dépenses que le gouvernement a payées à chacun.

6. Les noms de tous les délégués représentant le Canada à la Conférence économique de la Société des Nations, et les dépenses de chacun.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (130) intitulé: "Loi concernant les chemins de fer Nationaux du Canada et pourvoyant au remboursement de certaines obligations financières à échoir", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour les première, deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (131) intitulé: "Loi concernant les chemins de fer Nationaux du Canada et pourvoyant à certaines opérations financières relatives à certaines lignes de chemin de fer situées principalement dans l'Etat du Vermont", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Sur motion de l'honorable sénateur Tessier, il est

Ordonné: Qu'il émane un Ordre du Sénat pour la production d'un rapport indiquant:

1. Le nombre de personnes d'origine (*a*) française, (*b*) irlandaise, (*c*) écossaise, (*d*) anglaise, (*e*) et autres, composant la ppopulation du Canada.

2. Le nombre de (*a*) catholiques romains, (*b*) protestants, (*c*) autres sectes dans chacun des groupes ci-dessus.

3. Combien de (*a*) ministres de la Couronne, (*b*) membres du Sénat, (*c*) membres de la Chambre des Communes figurent dans chacun des groupes d'origine ci-dessus.

4. Combien de ministres de la Couronne de membres du Sénat et de membres de la Chambre des Communes, dans chacun des groupes d'origine ci-dessus, son (*a*) catholiques romains, (*b*) protestants, (*c*) autres sectes.

5. Quelles sont les langues officielles au Parlement du Canada ainsi que dans les Commissions permanentes et spéciales en ce qui concerne les débats la procédure et les dossiers.

6. Quelles sont les langues officielles dans les différents départements.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la reprise du débat sur la motion de très honorable sir George Foster:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de le Société de la Ligue des Nations ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il occupe il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 27 mai 1930

Présentation des requêtes.

Rapport des comités.

Lectures des requêtes.

Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, le 27 mai 1930

No 1.

26 mai—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill 265), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Pensions."—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

26 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 131), intitulé: "Loi concernant les chemins de fer Nationaux du Canada et pourvoyant à certaines opérations financières relatives à certaines lignes de chemin de fer situées principalement dans l'Etat du Vermont."—(Le très honorable sénateur Graham).

No 3.

20 mai—Reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il occupe.—(L'honorable sénateur Béique).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 25

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 27 mai 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable ARTHUR C. HARDY, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),
Barnard,
Beaubien,
Béique,
Béland,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bourque,
Bureau,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Copp,
Crowe,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
Donnelly,
Fisher,
Forke,
Foster (sir George),
Foster (St. John),
Gillis,
Girroir,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Hatfield,
Haydon,
Horsey,
Lacasse,
Laird,
L'Espérance,
Lessard,
Lewis,
Little,
Logan,
Macdonell,
Martin,
McCormick,
McGuire,
McLennan,
Molloy,
Murdock,
Paradis,
Planta,
Poirier,
Rankin,
Raymond,
Robinson,
Ross,
Schaffner,
Smith,
Spence,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Turgeon,
Turriff,
Webster,
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES

L'honorable sénateur Daniel, du comité permanent de la régie interne et des comptes imprévus, présente le quatrième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 27 mai 1930.

Le comité de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son quatrième rapport, comme suit:

Votre comité a vérifié les comptes et les pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année financière 1928-29 et il les a trouvés exacts.

Votre comité a aussi examiné les comptes du Sénat pour la période du 1er avril au 31 décembre 1929, et il les a trouvés exacts.

Ci-joint un état détaillé des comptes pour l'année financière 1928-29:

Etat des dépenses, 1928-29

Indemnité du Président		$ 6,000 00
Indemnité de résidence du Président		3,000 00
Indemnité et frais de transport		344,448 72
Crédit spécial d'indemnité		9,755 00
Appointements du personnel permanent	$78,824 58	
Allocation tenant lieu de logement	900 00	
Messagers et portiers de la session	28,916 50	
Sténographes et commis de la session	12,238 00	
Services de ménage	23,783 30	
Pages	1,552 00	
Journaux, etc., pour salle de lecture	2,119 57	
Papeterie et fournitures de bureaux	8,077 44	
Débats—Imprimeur du Roi	12,769 06	
Frais de port et transport des courriers	693 53	
Service d'écritures—leader du gouvernement du Sénat	600 00	
Service d'écritures—leader de l'opposition au Sénat	600 00	
Secrétaire particulier du Président du Sénat	600 00	
Dépenses générales	4,356 93	
		176,031 41
		$539,235 13

Etat des recettes, 1928-29

Droits sur bills d'intérêt privé	$39,015 64
Droit pour copies certifiées	859 75
Déposé au crédit du receveur général	39,875 39
Droits remis et imputations diverses sur le revenu	3,834 10
Revenu net	$36,041 29

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Daniel, du comité permanent de la Régie interne et des comptes imprévus, présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 27 mai 1930.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son cinquième rapport comme suit:

Votre comité recommande que l'approvisionnement habituel de papeterie, etc., choisi par votre comité pour distribution dans les bureaux des sénateurs en tenant compte de la question d'utilité et d'économie, soit fourni conformément aux listes approuvées par votre comité et remises au commis de la papeterie et que la distribution soit faite comme à la dernière session.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Daniel, du comité permanent de la Régie interne et des Dépenses imprévues, présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 27 mai 1930.

Le comité permanent de la Régie interne et des Dépenses imprévues demande permission de présenter son sixième rapport comme suit:—

Le comité recommande:

1. Que les employés de la session, employés actuellement par le Sénat, reçoivent, pour la présente session, une somme équivalente à une session de cent vingt jours.

2. Que le taux de salaire de Walter Sotherton, menuisier du Sénat, soit porté de $5.00 à $5.25 par jour.

3. Que le taux de salaire des pages soit porté de $1.50 à $1.75 par jour, et que le salaire du chef des pages, soit de $2.25 par jour, rétroactif au commencement de la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur Daniel, du comité permanent de la Régie interne et des Dépenses imprévues, présente le septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 27 mai 1930.

Le comité permanent de la Régie interne et des Dépenses imprévues demande permission de présenter son septième rapport comme suit:

Votre comité recommande:

Que les augmentations statutaires suivantes soient payées:

A. H. Hinds, Greffier général des comités	$180 00
Joseph Mailhot, Marjordome du Président	60 00

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Chapais, du comité permanent des Débats et des comptes rendus, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 27 mai 1930.

Le comité permanent des Débats et des comptes rendus demande permission de présenter son deuxième rapport comme suit:

Le comité recommande que MM. Thomas Blacklock et J. A. Fortier continuent à faire partie pour la prochaine session, du personnel des comptes rendus du Sénat, aux conditions fixées dans le rapport du comité des Débats et des comptes rendus du 3 juin 1913 et de plus que les appointements de M. Fortier soient portés à $20.00 par semaine.

Le tout respectueusement soumis.

THOMAS CHAPAIS,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de John Albert Brittain, de la cité de Owen Sound, province d'Ontario, mouleur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Esther Ann Brittain.

2. Le comité constate que le délai de deux mois à compter de la date de la signification, à la partie défenderesse, imposée par la Règle 137, n'expire pas en temps voulu pour permettre l'audition de la pétition à la présente session.

3. Le comité recommande la remise au pétitionnaire, de la taxe parlementaire versée en conformité de la Règle 140, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Amy Davidson, de la cité de Toronto, province d'Ontario, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Davidson.

2. Le comité constate que le délai de deux mois à compter de la date de la signification, à la partie défenderesse, imposée par la Règle 137, n'expire pas en temps voulu pour permettre l'audition de la pétition à la présente session.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Arthur Reynolds Cousins, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, comptable, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Valentine Alexandria McCaulay Watson Cousins.

2. Le comité constate que le délai de deux mois à compter de la date de la signification, à la partie défenderesse, imposée par la Règle 137, n'expire pas en temps voulu pour permettre l'audition de la pétition à la présente session.

3. Le comité recommande la remise au pétitionnaire, de la taxe parlementaire versée en conformité de la Règle 140, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Laura Margaret Pritchard, de la cité de Toronto, province d'Ontario, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Murdo Pritchard.

2. Le comité constate que le délai de deux mois à compter de la date de la signification, à la partie défenderesse, imposée par la Règle 137, n'expire pas en temps voulu pour permettre l'audition de la pétition à la présente session.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thomas Johnstone, de la cité de Toronto, province d'Ontario, employé de la Compagnie du Téléphone Bell, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elsie Mabel Johnstone.

2. Le comité constate que le délai de deux mois à compter de la date de la signification, à la partie défenderesse, imposée par la Règle 137, n'expire pas en temps voulu pour permettre l'audition de la pétition à la présente session.

3. Le comité recommande la remise au pétitionnaire, de la taxe parlementaire versée en conformité de la Règle 140, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thora Mary Balfry Walker, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Melbourne Ronald Walker.

Demande ayant été faite pour autoriser le retrait de la pétition, le comité recommande que ladite autorisation soit accordée et que la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, soit remise à la pétitionnaire, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Maxine Kinney, alias Maxine Friedlander, de la cité de Toronto, province d'Ontario, sténographe, demandant l'adoption

d'une loi qui dissolve son mariage avec Edwin Bertram Kinney, alias Edwin Julius Friedlander.

Demande ayant été faite pour autoriser le retrait de la pétition, le comité recommande que ladite autorisation soit accordée et que la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, soit remise à la pétitionnaire, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thomas Edward Marlow, du village de Forest Hill, province d'Ontario, jardinier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Munce Marlow.

Demande ayant été faite pour autoriser le retrait de la pétition, le comité recommande que ladite autorisation soit accordée et que la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, soit remise au pétitionnaire, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante-dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante-dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de William John Miller, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, fonctionnaire civil, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve le mariage avec Eileen Mary Miller.

Demande ayant été faite pour autoriser le retrait de la pétition, le comité recommande que ladite autorisation soit accordée et que la taxe parlementaire, prescrite par la Règle 140, soit remise au pétitionnaire, moins les frais d'impressions.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante et onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante et onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Constance Mary Wright, de la cité d'Oshawa, province d'Ontario, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante-douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante-douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ivy Lillian Echlin, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante-treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante-treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Annie Pettit Nicholls, de la cité de Hamilton, province d'Ontario, fleuriste, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante-quatorzième rapport de co comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante-quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Ellen Peever, de la cité de North Bay, province d'Ontario, employé d'hôtel, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante-quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante-quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Annie Almeda McCormick, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, sténographe, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante-seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante-seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ida Jane Gertrude Rea, de la cité de Toronto, province d'Ontario, vendeuse, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante-dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante-dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Madeline Schnarr Nichol, de la cité de Kitchener, province d'Ontario, ouvrière de manufacture, demandant la remise de la taxe parlementaire, versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante-dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante-dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Walter Anderson Wood, du village d'Odessa, province d'Ontario, journalier, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise au pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent soixante-dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent soixante-dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Clara Delilah Latchford, de la cité de Sarnia, province d'Ontario, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quatre-vingtième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quatre-vingtième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Malvina Cole, de la ville de Mount Denis, province d'Ontario, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quatre et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quatre-vingt et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Myrtle Margarette Hilton, de la cité de Kingston, province d'Ontario, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quatre-vingt-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quatre-vingt-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Muriel Parke Wood, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, commis aux ventes, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quatre-vingt-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quatre-vingt-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Rosanna Christena Jarrett, de la ville de Dunnville, province d'Ontario, coupeuse, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de diovrce.

2. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quatre-vingt-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quatre-vingt-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Winnifred May Cahill, de la cité de Brantford, province d'Ontario, employée de manufacture, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise, à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quatre-vingt-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quatre-vingt-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frederick Max Quick, de la cité de Toronto, province d'Ontario, commerçant en pneus, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise, au pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quatre-vingt-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quatre-vingt-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Carrie Jane Vardon Coffin, de la cité de Montréal, province de Québec, télégraphiste, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise, à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quatre-vingt-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quatre-vingt-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Arthur Worrell Perkins, de la cité de Niagara Falls, province d'Ontario, serre-frein, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise, au pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le deux cent quatre-vingt-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 23 mai 1930.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deux cent quatre-vingt-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Thomas Raines, de la cité de Toronto, province d'Ontario, commis, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise, au pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Vice-Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (201) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Portage la Prairie Mutual Insurance Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:—

Copie de certains règlements émis par les juges de la Cour d'appel du Manitoba, en conformité des prescriptions de l'article 576 du Code criminel.

Copie du Traité naval de Londres, 1930, signé au palais St. James, à Londres, le mardi, 22 avril 1930.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (265) intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions, est lu, tel qu'amendé, pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec deux amendements et pour solliciter l'agrément de la Chambre des Communes à ces amendements.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (131) intitulé: "Loi concernant les chemins de fer Nationaux du Canada et pourvoyant à certaines opérations financières relatives à certaines lignes de chemin de fer situées principalement dans l'Etat du Vermont", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il occupe, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

A six heures l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (9) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (12) intitulé: "Loi concernant les grains", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour les première, deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

MARDI, 27 mai 1930.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une résolution approuvant la convention entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, pour la conservation de la pêche du flétan dans l'Océan Pacifique septentrional et la mer Behring; Ottawa, 9 mai 1930, signé pour le Dominion du Canada, par le plénipotentiaire y mentionné.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

MARDI, 27 mai 1930.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une Adresse à Sa Très Excellente Majesté le Roi, le priant qu'il ait la bonté gracieuse de donner son consentement à la présentation d'une mesure au Parlement du Royaume-Uni afin de modifier les Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1916, de la manière exposée dans ladite adresse ci-jointe, et pour demander à Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre dans l'approbation de ladite Adresse, en remplissant l'espace laissé en blanc, avec les mots "Sénat et".

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ladite Adresse à Sa Majesté est alors lue par le Greffier, comme suit:

A Sa Très Excellente Majesté le Roi, Très Gracieux Souverain:

Nous, les sujets très loyaux et très obéissants de Sa Majesté, le (Sénat et) les Communes du Canada en Parlement assemblés, approchons humblement Votre Majesté, priant que vous ayez la bonté gracieuse de donner Votre Consentement à la présentation d'une mesure au Parlement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et du Nord de l'Irlande pour modifier les *Actes de l'Amérique britannique du Nord*, 1867 à 1916, les quatre conventions exposées dans l'annexe formant la matière dudit Acte et ledit Acte étant à l'effet suivant, ou exprimé de la manière suivante:

Loi modifiant les Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1916.

Attendu que les quatre conventions différentes comprises dans l'annexe furent conclues entre le gouvernement de la Puissance du Canada et les gouvernements du Manitoba, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan, respectivement, aux dates que lesdites conventions différentes portent respectivement;

Et attendu que le Parlement du Canada et la Législature de la Province à laquelle elle a trait ont approuvé chacune desdites conventions;

Et attendu que postérieurement à la signature de la convention avec la province de l'Alberta, il a été convenu qu'en plus des droits que ladite province obtenait ainsi, elle aurait encore droit à tels autres droits, le cas échéant, relativement à la matière qui est le sujet de ladite convention, qu'il serait nécessaire d'accorder à la province afin qu'elle puisse jouir de droits égaux à ceux conférés ou réservées à la province de la Saskatchewan en vertu de toute convention à propos d'une matière semblable, ensuite approuvée et confirmée de la même manière que ladite convention avec la province de l'Alberta, et stipulation à cet effet fut en conséquence faite par le Parlement du Canada et par la Législature de la Province.

Et attendu que chacune desdites conventions stipule que ladite convention sera mise en vigueur seulement après qu'elle aura été sanctionnée par ce Parlement, et que le Dominion du Canada a demandé la promulgation de cette loi et y a consenti;

Qu'il soit décrété par Sa Très Excellente Majesté le Roi, par et de l'avis et consentement des Seigneurs Spirituels et Temporels, et des Communes, en ce présent Parlement assemblés, et par leur autorité, comme suit:—

1. Les différentes conventions sont par les présentes confirmées et auront force de loi respectivement, nonobstant tout ce qui est contenu dans les *Actes de l'Amérique britannique du Nord,* 1867 à 1916, ou dans tout arrêté du Conseil ou termes ou conditions d'Union faits ou approuvés sous l'empire d'aucun de ces Actes, ou dans aucune Loi du Parlement du Canada.

2. La convention avec la province de l'Alberta dans les annexes ci-contre, aura force de loi tel que dit plus haut, sujette à cette condition qu'en plus des droits que ladite province en recevra, ladite province aura droit à tels autres privilèges, le cas échéant, relativement à la matière qui fait le sujet de ladite convention, qu'il pourra être nécessaire d'accorder à ladite province afin qu'elle puisse jouir des droits égaux à ceux qui peuvent être conférés ou réservés à la province de la Saskatchewan en vertu de la convention avec cette province mentionnée en dernier lieu et contenue dans l'annexe ci-jointe.

3. Cet Acte peut être intitulé l'*Acte de l'Amérique britannique du Nord,* 1930, et les *Actes de l'Amérique britannique du Nord,* 1867 à 1916, et l'Acte présent peuvent être intitulés ensemble *Actes de l'Amérique britannique du Nord,* 1867 à 1930.

Tout ce que ci-dessus nous prions humblement Votre Majesté de prendre en votre favorable et gracieuse considération.

L'honorable sénateur Dandurand propose:

Que le Sénat s'unisse à la Chambre des Communes dans l'approbation de ladite adresse à Sa Très Excellente Majesté le Roi, et que les mots "Sénat et" soient insérés dans l'espace laissé en blanc à cet effet, et que l'honorable Président, au nom du Sénat, signe ladite adresse.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné à demain.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Résolu,—Qu'il est opportun que le Parlement approuve le Traité international pour la limitation et la réduction de l'armement naval, Londres, 22 avril 1930, signé pour le Dominion du Canada, par le plénipotentiaire y nommé, et que cette Chambre approuve ledit traité.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la Table, pour l'informer que le Sénat a adopté une résolution approuvant le Traité international pour la limitation et la réduction de l'armement naval, Londres, 22 avril 1930.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à demain à onze heures de l'avant-midi.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 28 mai 1930

Présentation des requêtes.

Rapport des comités.

Lectures des requêtes.

Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, le 28 mai 1930

No 1

27 mai—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues.—(L'honorable sénateur Daniel).

No 2.

27 mai—Prise en considération d'un message de la Chambre des Communes en rapport avec la résolution suivante:—

Résolu,—Qu'il est expédient que le Parlement approuve la Convention entre le Canada et les Etats-Unis pour la conservation de la pêche du flétan dans l'océan Pacifique septentrional et dans la mer de Bering, Ottawa, 9 mai 1930, signée pour le Dominion du Canada par le plénipotentiaire y mentionné, et que cette Chambre approuve cette Convention.—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 3.

27 mai—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Dandurand:

Que le Sénat se joint à la Chambre des Communes dans la présentation d'une adresse à Sa Très Excellente Majesté le Roi, et que les mots "Sénat et" soient insérés dans l'espace laissé en blanc dans ladite adresse et que l'honorable Président du Sénat signe ladite adresse pour le Sénat.—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 4.

20 mai—Reprise du débat sur la motion du très honorable sir George Foster:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il occupe.—(L'honorable sénateur Béique).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930.

No 26

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 28 mai 1930

Onze heures du matin.

L'honorable ARTHUR C. HARDY, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen), Barnard, Beaubien, Béland, Belcourt, Bénard, Black, Blondin, Bourque, Bureau, Calder, Chapais, Copp, Crowe, Curry, Dandurand, Daniel, Donnelly, Fisher, Forke, Foster (sir George), Foster (St. John), Gillis, Gordon, Graham, Green, Griesbach, Hardy (président), Harmer, Hatfield, Haydon, Horsey, Hughes, Lacasse, Laird, L'Espérance, Lessard, Lewis, Little, Logan, Lynch-Staunton, Macdonell, Martin, McCormick, McDonald, McGuire, McLennan, Molloy, Murdock, Murphy, Paradis, Poirier, Pope, Rankin, Raymond, Robertson, Robinson, Ross, Schaffner, Smith, Spence, Stanfield, Tanner, Taylor, Tessier, Turgeon, Turriff, Webster, White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby, Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable sénateur McGuire, il est

Ordonné: Que la taxe parlementaire versée conformément à la Règle 114, relativement au bill (O8), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Hudson Bay Western Railway Company*", soit remise à l'avocat des promoteurs, moins les frais d'impression et de traduction.

Sur motion de l'honorable sénateur McGuire, il est

Ordonné: Que la taxe parlementaire versée conformément à la Règle 114 et relativement au bill (N8), intitulé: "Loi constituant en corporation *The British Columbia Alberta Western Railway Company*", soit remise à l'avocat des promoteurs, moins les frais d'impression et de traduction.

L'honorable sénateur Dandurand propose que le Sénat se forme en comité général pour prendre en considération la résolution suivante:

Résolu,—Qu'il est expédient que le Parlement approuve la Convention entre le Canada et les Etats-Unis pour la conservation de la pêche du flétan dans l'océan Pacifique septentrional et dans la mer de Bering, Ottawa, 9 mai 1930, signée pour le Dominion du Canada par le plénipotentiaire y mentionné, et que cette Chambre approuve cette Convention.

Ladite motion est adoptée, et en conséquence,

Le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ladite résolution.

(*En comité*)

Subséquemment le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Robinson, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ladite résolution, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

L'honorable sénateur Dandurand propose alors que ladite résolution soit adoptée.

Ladite motion est adoptée.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la Table, informant cette Chambre que le Sénat a adopté la résolution qui suit:

Résolu,—Qu'il est expédient que le Parlement approuve la Convention entre le Canada et les Etats-Unis pour la conservation de la pêche du flétan dans l'océan Pacifique septentrional et dans la mer de Bering, Ottawa, 9 mai 1930, signée pour le Dominion du Canada par le plénipotentiaire y mentionné, et que cette Chambre approuve cette Convention.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération le sixième rapport du comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné, sur la motion de l'honorable sénateur Dandurand:

Que le Sénat se joint à la Chambre des Communes, dans l'adoption d'une Adresse à Sa Très Excellente Majesté le Roi, le priant qu'il ait la bonté gracieuse de donner son consentement à la présentation d'une mesure au Parlement du Royaume-Uni afin de modifier les Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1916, de la manière exposée dans ladite adresse ci-jointe;

Que les mots "Sénat et" soient insérés dans l'espace laissé en blanc, et

Que l'honorable Président, au nom du Sénat, signe ladite Adresse.

Après débat, ladite motion est adoptée.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la Table, informant cette Chambre que le Sénat a adopté ladite Adresse à Sa Très Excellente Majesté le Roi.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Qu'une humble Adresse soit présentée, dans les termes suivants, à Son Excellence le Gouverneur général:—

A Son Excellence le très honorable vicomte Wellingdon, chevalier grand commandeur de l'Ordre très élevé de l'Etoile des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de l'Ordre très éminent de l'Empire des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, les très loyaux et obéissants sujets de Sa Majesté, le Sénat et du Canada, en Parlement assemblés, demandons permission d'approcher Votre Excellence et lui demandons respectueusement de daigner transmettre notre Adresse conjointe à Sa Très Excellente Majesté le Roi, priant qu'il plaise à Sa Majesté de soumettre une mesure au Parlement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et du Nord de l'Irlande, afin de modifier les Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1916, de la manière exposée dans ladite Adresse conjointe; selon que Votre Excellence le jugera convenable, afin que ladite Adresse puisse être déposée au pied du Trône.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que l'honorable Président, au nom du Sénat, signe ladite Adresse.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de transmettre notre Adresse conjointe à Sa Très Excellente Majesté le Roi, relativement à une mesure à soumettre au Parlement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et du Nord de l'Irlande, afin de modifier les Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1916, de la manière exposée dans ladite Adresse conjointe; selon que Son Excellence pourra le juger convenable, afin que ladite Adresse puisse être déposée au pied du Trône et pour exprimer le désir du Sénat que les Communes approuvent ladite Adresse.

A une heure, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à trois heures.

Trois heures de l'après-midi.

Le Sénat reprend sa séance.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat, ajourné sur la motion du très honorable sir George Foster:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le progrès et la position actuelle de la Société de la Ligue des Nations, ainsi que la participation du Canada et le rang qu'il occupe.

Débat.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (X7) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Cameron", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Z7) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Margaret Gilgour", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B8) intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Irene Collins", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (K8) intitulé: "Loi pour faire droit à Lena Hogarth", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P8) intitulé: "Loi pour faire droit à Isadore Sabbath", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q8) intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys May Carter", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R8) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Stansfield", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (S8) intitulé: "Loi pour faire droit à George Washington Latta", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T8) intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Wardell", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (U8) intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Carr Weeks", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (V8) intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Burwell Ross", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (W8) intitulé: "Loi pour faire droit à Cherry Ray Fletcher", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (X8) intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Somes", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Y8) intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel May Rowland", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Z8) intitulé: "Loi pour faire droit à Reginald Ernest Ball", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (A9) intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Elizabeth Gamsby", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B9) intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Long Nightingale", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C9) intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred May Cahill", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D9) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Lockhart", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E9) intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Max Quick", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P9) intitulé: "Loi pour faire droit à Daniel McQuitan", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (G9) intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Ruel", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (H9) intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Adine Ross", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (I9) intitulé: "Loi pour faire droit à Ronald Paterson", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (J9) intitulé: "Loi pour faire droit à Rosanna Christena Jarrett", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (K9) intitulé: "Loi pour faire droit à James Lean", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (L9) intitulé: "Loi pour faire droit à Lyall John MacDonald", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (M9) intitulé: "Loi pour faire droit à Essa Mulant Durry", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (N9) intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Eleanor Zryd", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (O9) intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Jane Gertrude Rea", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P9) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Green", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q9) intitulé: "Loi pour faire droit à Inez Elizabeth Gross", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R9) intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Turquand", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (S9) intitulé: "Loi pour faire droit à Norville Alberta Gourley", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T9) intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Brown Hemsley", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (U9) intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Buker", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (V9) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Machen", et informe la Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (W9) intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Mary Gwendolyn Dempsey Davis", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (X9) intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Nathaniel Bickle", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

MARDI, 27 mai 1930.

Résolu,—Que soit tranmit au Sénat un message par lequel les Communes transmettent à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Divorce au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Arthur Cameron, Gertrude Margaret Gilgour, Vera Irene Collins, Lena Hogarth, Isadore Sabbath, Gladys May Carter, Dorothy Stansfield, George Washington Latta, William Henry Wardell, Nellie Carr Weeks, Donald Burwell Ross, Cherry Ray Fletcher, Eleanor Somes, Hazel May Rowland, Reginald Ernest Ball, Marion Elizabeth Gamsby, Ethel Long Nightingale, Winnifred May Cahill, Gertrude Lockhart, Frederick Max Quick, Daniel McQuistan, Anna Ruel, Ethel Adine Ross, Ronald Paterson, Rosanna Christena Jarrett, James Lean, Lyall John MacDonald, Essa Mulant Durry, Esther Eleanor Zryd, Ida Jane Gertrude Rea, Thomas Green, Inez Elizabeth Gross, Viola Turquand, Norville Alberta Gourley, Martha Brown Hemsley, Edward Buker, Herbert Machen, Marjorie Mary Gwendolyn Dempsey Davis et Wilfred Nathaniel Bickle, demandant respectivement un bill de divorce.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre transmette ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (309) intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections fédérales", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour les première, deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (310) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour les première et deuxième fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit étudié en comité général plus tard au cours de la présente séance.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (311) intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour les première et deuxième fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit étudié en comité général plus tard au cours de la présente séance.

A six heures, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7 heures 30 du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Suivant l'Ordre, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (310) intitulé: "Loi modifiant le Loi de l'impôt de guerre sur le revenu."

(*En comité*)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Béland, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (311) intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre."

(*En comité*)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Béland, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (265) intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre les amendements du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (129) intitulé: "Loi concernant la *Toronto Terminal Railway Company*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.
Ledit bill est lu pour les première, deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (312) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre à l'égal de la houille importée la houille canadienne servant à la fabrication du fer ou de l'acier", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.
Ledit bill est lu pour les première, deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (313) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'établissement de soldats", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.
Ledit bill est lu pour les première et deuxième fois, et il est
Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (345) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Tarif des douanes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.
Ledit bill est lu pour les première, deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Belcourt dépose sur la Table:
Réponse à un Ordre du Sénat, en date du 26 mai 1930, pour la production d'un rapport indiquant:
1. Le nombre de personnes d'origine (*a*) française, (*b*) irlandaise, (*c*) écossaise, (*d*) anglaise, (*e*) et autres, composant la population du Canada.
2. Le nombre de (*a*) catholiques romains, (*b*) protestants, (*c*) autres sectes dans chacun des groupes ci-dessus.
3. Combien de (*a*) ministres de la Couronne, (*b*) membres du Sénat, (*c*) membres de la Chambre des Communes figurent dans chacun des groupes d'origine ci-dessus.

4. Combien de ministres de la Couronne, de membres du Sénat et de membres de la Chambre des Communes, dans chacun des groupes d'origine ci-dessus, sont (*a*) catholiques romains, (*b*) protestants, (*c*) autres sectes.

5. Quelles sont les langues officielles au Parlement du Canada ainsi que dans les Commissions permanentes et spéciales en ce qui concerne les débats, la procédure et les dossiers.

6. Quelles sont les langues officielles dans les différents départements.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à demain à deux heures et demie de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 29 mai 1930

Présentation des requêtes.

Rapport des comités.

Lectures des requêtes.

Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, le 29 mai 1930

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930

No 27

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 29 mai 1930

Deux heures et trente de l'après-midi.

L'honorable ARTHUR C. HARDY, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),
Barnard,
Beaubien,
Béland,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bourque,
Calder,
Chapais,
Copp,
Crowe,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
Donnelly,
Fisher,
Forke,
Foster (sir George),
Foster (St. John),
Gillis,
Girroir,
Gordon,
Graham,
Green,
Hardy (président),
Harmer,
Hatfield,
Haydon,
Horsey,
Hughes,
Lacasse,
Laird,
L'Espérance,
Lessard,
Lewis,
Little,
Logan,
Macdonell,
Martin,
McCormick,
McDonald,
McDougald,
McGuire,
McLennan,
Murdock,
Murphy,
Paradis,
Pope,
Rankin,
Robinson,
Ross,
Schaffner,
Smith,
Spence,
Stanfield,
Taylor,
Tessier,
Turgeon,
Turriff,
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (313) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'établissement de soldats", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (H6) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la *Stauntons Limited*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (138) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour les première et deuxième fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit immédiatement renvoyé au comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

Clause 1 est lue et adoptée.

Clause 2 est lue et

Etant posée la question de savoir si ladite clause sera adoptée,

Le Sénat se divise comme suit:
Pour, 18. Contre, 25.

Elle est donc résolue dans la négative.

Clause 3 est lue et l'étude en est remise.

Clauses 4, 5 et 6 sont lues et adoptées.

Clause 7 est lue, et

Etant posée la question de savoir si ladite clause sera adoptée,

Le Sénat se divise comme suit:
Pour, 6. Contre, 21.

Elle est donc résolue dans la négative.

A six heures, le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et trente du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Clauses 8 à 32, les deux comprises, sont lues et adoptées.

Clause 3 est lue de nouveau et adoptée.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Robinson, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec deux amendements qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Lesdits amendements sont agréés, et il est

Ordonné: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet par son greffier, un message ainsi conçu:

JEUDI, 29 mai 1930.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre des Communes se joint au Sénat, dans une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de transmettre l'Adresse conjointe des deux Chambres à Sa Très Excellente Majesté le Roi, relativement à une mesure à soumettre au Parlement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et du Nord de l'Irlande, afin de modifier les Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1916, de la manière exposée dans ladite Adresse conjointe; selon que Son Excellence pourra le juger convenable, afin que ladite Adresse puisse être déposée au pied du Trône, et a rempli l'espace laissé en blanc, avec le mot "Communes".

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (344) intitulé: "Loi concernant une certaine Convention, signée le 26e jour de mai 1930, entre Sa Majesté pour le compte du Canada et les Etats-Unis d'Amérique, à l'effet de préserver et d'étendre les pêcheries du saumon sockeye dans le fleuve Fraser et ses tributaires", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour les première, deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (59) intitulé: "Loi concernant l'industrie du sucre d'érable", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour les première et deuxième fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit étudié en comité général immédiatement.

En conséquence le Sénat se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

Les clauses 1 à 16, les deux comprises, sont lues et adoptées.

La clause 17 est lue et amendée par l'addition de ce qui suit comme paragraphe 2:—

(2) Tous les règlements établis en exécution de la présente loi auront, quinze jours après la date de leur publication dans la *Gazette du Canada,* la même vigueur et le même effet que s'ils eussent été incorporés en la présente loi.

Ladite clause telle qu'amendée, est lue et adoptée.

Les clauses 18 à 21, les deux comprises, sont lues et adoptées.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Béland, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ledit amendement est agréé, et

Le dit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement et pour solliciter l'agrément de la Chambre des Communes à cet amendement.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à demain à onze heures de l'avant-midi.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 30 mai 1930

Présentation des requêtes.

Rapport des comités.

Lectures des requêtes.

Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour vendredi, le 30 mai 1930

No 1

29 mai—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill 138), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel tel qu'amendé.—(L'honorable sénateur Dandurand).

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930

No 28

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 30 mai 1930

Onze heures du matin.

L'honorable ARTHUR C. HARDY, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),
Barnard,
Béland,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bourque,
Bureau,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Copp,
Crowe,
Dandurand,
Daniel,
Donnelly,
Fisher,
Forke,
Foster (sir George),
Foster (St. John),
Gillis,
Gordon,
Graham,
Green,
Hardy (président),
Harmer,
Haydon,
Hughes,
Lacasse,
Lessard,
Little,
Logan,
Macdonell,
Martin,
McCormick,
McDougald,
McGuire,
McLennan,
Murdock,
Murphy,
Poirier,
Pope,
Rankin,
Robertson,
Robinson,
Ross,
Schaffner,
Spence,
Taylor,
Turgeon,
Turriff,
Webster,
White (Pembroke),
Willoughby,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du Jour, l'honorable sénateur Dandurand propose que le bill (138), intitulé: 'Loi modifiant le Code criminel", soit maintenant lu pour la troisième fois.

En amendement, l'honorable sénateur Murdock, propose que ledit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu maintenant pour la troisième fois, mais qu'il soit amendé par l'addition de ce qui suit, comme clause 2:

"2. Est abrogé l'article quatre-vingt-dix-huit de ladite loi."

La question étant posée sur la motion en amendement,

Le Sénat se divise et les noms étant appelés, la motion est rejetée par 18 contre 14, comme suit:

POUR:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Forke,	Rankin,	Turriff,
Béland,	Hardy (président),	Ross,	Wilson
Belcourt,	Hughes,	Spence,	(Rockcliffe)—14.
Dandurand,	Murdock,	Turgeon,	

CONTRE:

Les honorables sénateurs

Barnard,	Fisher,	Macdonell,	Pope,
Blondin,	Foster (sir George),	Martin,	Schaffner,
Chapais,	Gordon,	McCormick,	Taylor,
Crowe,	Green,	McLennan,	White (Pembroke),
Daniel,			Willoughby—18.

La question étant posée de nouveau sur la motion pour troisième lecture du bill, tel qu'amendé,

L'honorable sénateur Murdock propose en amendement, que ledit bill ne soit pas lu maintenant pour la troisième fois, mais qu'il soit amendé par l'addition de ce qui suit, comme article 6:

"6. Est abrogé l'alinéa (*f*) du paragraphe premier de l'article deux cent trente-cinq de ladite loi et remplacé par le suivant:

"(*f*) Annonce, imprime, publie, expose, affiche, vend ou fournit, ou offre de vendre ou de fournir (i) autrement que sur les lieux d'une association tenant légalement des réunions de courses au Canada, et durant la marche effective d'une réunion y tenue, tous tuyaux, pronostics, paris, prix établis par les gagnants, payements de pari mutuel, ou tout renseignement du même genre se rattachant ou applicable à une course de chevaux, que cette course ait lieu à l'intérieur ou au dehors du Dominion du Canada, et que, lors de l'annonce, de l'impression, de la publication, de l'exposition, de l'affichage ou de la communication de ces nouvelles ou renseignements, cette course ait eu lieu ou non; (ii) quelque renseignement destiné à aider ou à servir aux bookmakers, aux vendeurs d'enjeux collec-

tifs, aux parieurs ou aux gageurs sur quelque combat, jeu, sport ou course, autre qu'une course de chevaux, soit qu'à l'époque de l'annonce, de l'impression, de la publication, de l'exposition, de l'affichage ou de la communication de cette nouvelle ou de ce renseignement, ce combat, ce jeu, ce sport ou cette course ait eu lieu ou non; ou".

La question étant posée sur la motion en amendement, le Sénat se divise, et les noms étant appelées, la motion est rejetée par 18 contre 13, comme suit:—

POUR:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Forke,	Rankin,	Turgeon,
Béland,	Foster (sir George),	Ross,	Turiff,
Chapais,	Murdock,	Spencer,	Wilson (Rockcliffe)—13.
Dandurand,			

CONTRE:

Les honorables sénateurs

Barnard,	Gordon,	Macdonell,	Pope,
Blondin,	Green,	Martin,	Schaffner,
Crowe,	Hughes,	McCormick,	Taylor,
Daniel,	Little,	McLennan,	White (Pembroke),
Fisher,			Willoughby—18.

La question étant de nouveau posée sur la motion pour la troisième lecture du bill, tel qu'amendé,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec deux amendements et pour solliciter l'agrément de la Chambre des Communes à ces amendements.

A une heure, l'honorable Président quitte le fauteuil.

Trois heures trente p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

A six heures, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprnedre à sept heures et demie.

Sept heures et trente du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par l'honorable Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA

OTTAWA, 30 mai 1930.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui à dix heures du soir en vue de proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. C. MIEVILLE,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (347) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1931", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour les première, deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (59) intitulé: "Loi concernant l'industrie du sucre d'érable", et l'informe qu'elle a agréé, sans y apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (138) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Code criminel", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporte d'autre, les amendements du Sénat audit bill.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place au Trône.

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que

"C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue,

Le greffier lit comme suit les titres des bills à être sanctionnés:

Loi constituant en corporation *The Saint Nicholas Mutual Benefit Association.*
Loi constituant en corporation la *Estate Trust Company.*
Loi pour faire droit à Nora Kathleen Eayrs.
Loi pour faire droit à Percy Victor Hobbes.
Loi pour faire droit à Constance Bertrand Murray.
Loi pour faire droit à Herbert Vincent Crisp.
Loi pour faire droit à Elsie May Scott-Peer.
Loi pour faire droit à Archibald Charles Henry Morris.
Loi pour faire droit à Lillian Caroline Maud Wood.
Loi pour faire droit à George Henry Symonds.
Loi pour faire droit à Myrtle Margarette Hilton.
Loi pour faire droit à Mary Helen Burgess.
Loi pour faire droit à Cyril Douglas Gordon Stuart Ackerman.
Loi pour faire droit à Wilfred Gordon Ure.
Loi pour faire droit à Herman Michael Coleman.
Loi pour faire droit à Gertrude Ann Elizabeth Griffiths.
Loi pour faire droit à William Francis Addison.
Loi pour faire droit à Ella Daisy Griffith.
Loi pour faire droit à Thomas Edmund Appleyard.
Loi pour faire droit à Alexander Robb Kennedy.
Loi pour faire droit à Constance Mary Wright.
Loi pour faire droit à Charlotte Gertrude Brown.
Loi pour faire droit à Albert Davis Blagrave.
Loi pour faire droit à Maud Alice Whipps.
Loi pour faire droit à May MacFarlane.
Loi pour faire droit à Thomas Brown.
Loi pour faire droit à Irène Adèle Maria Gregory.
Loi pour faire droit à George Collier Draper.
Loi pour faire droit à Dorothy Keen Rupert.
Loi pour faire droit à Carrie Jane Vardon Coffin.
Loi pour faire droit à Effie Laberta Corrigan.
Loi pour faire droit à John Tremblay.
Loi pour faire droit à Cornelius Taylor Spencer.
Loi pour faire droit à Ada Emily Harris.
Loi pour faire droit à Charles Gordon Stanley.
Loi pour faire droit à Otto Vernon Riepert.
Loi pour faire droit à Mary Ritchie.
Loi pour faire droit à Amy Lucinda Jenkins.
Loi pour faire droit à Mabel Robb Blaiklock.
Loi pour faire droit à Herbert Nelson Vaughan.
Loi pour faire droit à Walter Joseph David Penly.
Loi pour faire droit à Margaret Piton.

Loi pour faire droit à Harry Jackson Carr.
Loi pour faire droit à Margaret Malvina Cole.
Loi pour faire droit à Quartus Bliss Henderson.
Loi pour faire droit à Mildred Alma McCallum.
Loi pour faire droit à Mabel Monk.
Loi pour faire droit à Harry Edward Elvidge.
Loi pour faire droit à Emily Anderson.
Loi pour faire droit à Helen Marie Ferguson.
Loi concernant le capital social de la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa.
Loi pourvoyant à la réglementation de la circulation des véhicules sur la propriété du Dominion.
Loi concernant le transfert des ressources naturelles de l'Alberta.
Loi concernant le transfert des ressources naturelles du Manitoba.
Loi modifiant la Loi des assurances.
Loi concernant le transfert des ressources naturelles de la Saskatchewan.
Loi concernant le transfert de la Zone du Chemin de fer et du Bloc de la rivière La Paix.
Loi modifiant la Loi de l'accise.
Loi concernant la procédure criminelle dans l'Alberta.
Loi concernant le ministère de la Marine.
Loi modifiant la Loi des aliments et drogues.
Loi modifiant le ministère des Pêcheries.
Loi pourvoyant, en la province de l'Ontario, à la dissolution et à l'annulation du mariage.
Loi modifiant la Loi des liquidations.
Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier.
Loi modifiant la Loi des chemins de fer.
Loi modifiant la Loi des traitements.
Loi concernant la juridiction dans les procédures de divorce.
Loi concernanat *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company.*
Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James.
Loi concernant la *Highwood Western Railway Company.*
Loi constituant en corporation *The Cornwall Bridge Company.*
Loi concernant la *St. Clair Transit Company.*
Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company.*
Loi concernant la *Confederation Life Association.*
Loi constituant en corporation la *Consolidated Life Insurance Company of Canada.*
Loi constituant en corporation la *Consolidated Fire and Casualty Insurance Company.*
Loi modifiant l'Acte constitutif de *The Imperial Trusts Company of Canada.*
Loi modifiant la Loi des pensions de la milice.
Loi modifiant la Loi des juges.
Loi modifiant la Loi du Conseil de biologie.
Loi pour faire droit à Herbert Chick.
Loi pour faire droit à Albert Edward Saunders.
Loi pour faire droit à Marjorie Gladys Picken.
Loi pour faire droit à Raymond Garbutt Little.
Loi pour faire droit à Florence Isabell Naughton.
Loi pour faire droit à Lucy Berryl Marshall.
Loi pour faire droit à Kathleen Mary Davies.
Loi pour faire droit à Louis Battaino.

Loi pour faire droit à Edith May Smith.
Loi pour faire droit à Eva Verona McColeman.
Loi pour faire droit à Henry Cutler.
Loi pour faire droit à Verna Gladys Stannard.
Loi pour faire droit à Christina McVicars.
Loi pour faire droit à Vivian Francis Young.
Loi pour faire droit à Erie Godwin Havens.
Loi pour faire droit à Ruth Elizabth Greene.
Loi pour faire droit à Muriel Palmer.
Loi pour faire droit à Elizabeth Anderson.
Loi pour faire droit à Edith Elizabeth Gibson.
Loi pour faire droit à Margaret Wallace.
Loi pour faire droit à Mary Ellen Peever.
Loi pour faire droit à Annie Emily Simpson.
Loi pour faire droit à Abraham Gleadall.
Loi pour faire droit à Ann Pisano.
Loi pour faire droit à Florence Louise Pretoria Pollock.
Loi pour faire droit à Alma Vera Cochrane.
Loi pour faire droit à Edith Jane Cartwright.
Loi pour faire droit à Annie Hewitson Taunton.
Loi pour faire droit à James Henry Loree.
Loi pour faire droit à Cecelia Leta Rice.
Loi pour faire droit à Audrey Lillian Connelly.
Loi pour faire droit à Robert Webb.
Loi pour faire droit à Lillian Martha Cecile Martin.
Loi pour faire droit à Antoine-Joseph Bourdon.
Loi pour faire droit à Irene Clarice Bunting.
Loi pour faire droit à Lawrence Wellington Robertson.
Loi pour faire droit à Gordon Robert Foster.
Loi pour faire droit à Andrew Chauncey Sanders.
Loi pour faire droit à Isador Simpson.
Loi pour faire droit à Royal May Frances Hider.
Loi pour faire droit à Margaret Caroline Watson.
Loi pour faire droit à Myrtle Alice Niece.
Loi pour faire droit à Broadus Baxter Farmer.
Loi pour faire droit à Meryl Grigg Fizzell.
Loi pour faire droit à Mabel Anne Dixon.
Loi pour faire droit à Annie Pettit Nicholls.
Loi pour faire droit à Thomas William Treadway.
Loi pour faire droit à Pearl Robena Close.
Loi pour faire droit à Ivy Lillian Echlin.
Loi pour faire droit à Thomas Clifton Dawes.
Loi pour faire droit à Herbert Dean Philip.
Loi pour faire droit à William Pearson.
Loi pour faire droit à William Woods.
Loi pour faire droit à Mary Cameron McMillan.
Loi pour faire droit à Bridget Gladys Vivian Tegart.
Loi pour faire droit à Charles Coblens.
Loi pour faire droit à Esther Gertrude Wooder.
Loi pour faire droit à Eleanor Jane Moorhead.
Loi pour faire droit à Aubrey Robert Alce.
Loi pour faire droit à Edith Lerene Collins.
Loi pour faire droit à Florence Ada Bark Simpson.
Loi pour faire droit à Helen Theresa Baker.
Loi pour faire droit à Harry Everett Markell.

Loi pour faire droit à George Wellington Garfield Neal.
Loi pour faire droit à Sarah Delia Baker Tribe.
Loi pour faire droit à Elsie Emily Disney.
Loi pour faire droit à Harry Douglas Towers.
Loi pour faire droit à Elizabeth Warga.
Loi pour faire droit à William Thomas Raines.
Loi pour faire droit à Enos Nuttall Davis.
Loi pour faire droit à Violet May MacFadden.
Loi concernant un certain brevet de la compagnie dite *The R. M. Hollingshead Company.*
Loi concernant la Royale gendarmerie à cheval du Canada.
Loi constituant en corporation la *Pine Hill Divinity Hall.*
Loi modifiant l'Acte constituant en corporation la *Canadian Bible Society auxiliary to the British and Foreign Bible Society.*
Loi concernant un certain brevet d'Edgar D. Crump.
Loi concernant un certain brevet de George Yates.
Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour.
Loi constituant en corporation la Compagnie des Prêts et Finance industrielle.
Loi concernant une certaine demande de brevet de Thomas Bernard Bourke et George Percival Setter.
Loi concernant une certaine demande de brevet de Harry Barrington Bonney.
Loi modifiant la Loi des exportations.
Loi concernant les parcs nationaux.
Loi modifiant la Loi de l'inspection du poisson.
Loi concernant les allocations aux anciens combattants.
Loi concernant les salaires équitables et la journée de huit heures pour les ouvriers employés à des travaux publics du Dominion du Canada.
Loi pour faire droit à Mary Ada St. George.
Loi pour faire droit à Sam Finkelstein.
Loi pour faire droit à Martha Barker.
Loi pour faire droit à Janet Ella Pettigrew Thomson.
Loi pour faire droit à Margaret Jean McClelland Dewar.
Loi pour faire droit à Ada Margaret Ruddick.
Loi pour faire droit à Wilhelmina Emily Rudolph.
Loi pour faire droit à Mabel Orion Baldwin.
Loi pour faire droit à Antoine George Massabky.
Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Dowling.
Loi pour faire droit à Arthur Leslie Catton.
Loi pour faire droit à Ruth Lyford Smith.
Loi pour faire droit à Rhona Elizabeth Shaw Richardson.
Loi pour faire droit à Richard Trawny Parsons.
Loi pour faire droit à Armand Dufour.
Loi pour faire droit à Jessie Lillian Gwen Richmond-Parry.
Loi pour faire droit à Christina Dale Kingsbury.
Loi pour faire droit à Gladys Hollings.
Loi pour faire droit à Nellie Louise Hughes.
Loi pour faire droit à Minnie Roberts.
Loi pour faire droit à Isabella Glennie Lefever.
Loi pour faire droit à Aileen Somerville Thomas.
Loi pour faire droit à Harris Charlton Eckmiere.
Loi pour faire droit à Rhea Blanche Wilson.
Loi pour faire droit à Edna Wall.
Loi pour faire droit à Thomas Edwin Warburton.
Loi pour faire droit à Thomas Garfield McCormick.
Loi pour faire droit à Thomas Richardson.

Loi pour faire droit à Leslie Gregory.
Loi pour faire droit à Muriel Laburnum Christie.
Loi pour faire droit à Edith Matilda Epplett.
Loi pour faire droit à Ruth Victoria Spooner.
Loi pour faire droit à John Henry Coulter.
Loi pour faire droit à Gertrude Anne Williams.
Loi pour faire droit à Leonard George Edward Bond.
Loi pour faire droit à Grant Johnston.
Loi pour faire droit à Burton Orland Boomhower.
Loi pour faire droit à Augusto Tranzzi.
Loi pour faire droit à Claire Yale Lacourse.
Loi pour faire droit à Marion Frances Blewett.
Loi pour faire droit à Florence Edna Curliss.
Loi pour faire droit à Hilda Walker Baker.
Loi pour faire droit à Mary Violet Baxter.
Loi pour faire droit à Harry Hutcherson Davis.
Loi pour faire droit à James Lewis Watterworth.
Loi pour faire droit à Harvey Mennie Cross.
Loi pour faire droit à Muriel Parke Wood.
Loi pour faire droit à Albert Hull.
Loi pour faire droit à Jessie Coles.
Loi pour faire droit à Annie Almeda McCormick.
Loi pour faire droit à Madeline Schnarr Nichol.
Loi pour faire droit à Phyllis Gertrude Smith.
Loi pour faire droit à Josephine Laura Calder.
Loi pour faire droit à Minerva Gray.
Loi pour faire droit à Mary Jane McCrossan.
Loi pour faire droit à Robert Bruce Hart.
Loi pour faire droit à Hetmanska Bareta.
Loi pour faire droit à Lillian Alberta Sparling.
Loi pour faire droit droit à Ebenezer Ward Bussell.
Loi pour faire droit à Schayler James Alton.
Loi pour faire droit à Mary Eva May Gourley.
Loi pour faire droit à John William James.
Loi pour faire droit à Elsie Aileen Clarke.
Loi pour faire droit à Orwell Bishop Walton.
Loi pour faire droit à Rosie Resnick.
Loi pour faire droit à Jessie Grant.
Loi pour faire droit à Ruby Helen Gordon.
Loi pour faire droit à Mary Isabelle Batstone.
Loi pour faire droit à Hanorah Margaret Phililemonia Atkinson.
Loi pour faire droit à Margaret Ann Fyfe.
Loi pour faire droit à Frederick John Wolfe.
Loi pour faire droit à Elsie Roselan Maguire.
Loi pour faire droit à Alice Reta Leadbeatter.
Loi pour faire droit à Gladys Evelyn Sandford.
Loi pour faire droit à Ethel May Henderson.
Loi pour faire droit à Fred Townsley.
Loi pour faire droit à Arthur Worrell Perkins.
Loi pour faire droit à Walter Anderson Wood.
Loi pour faire droit à Clara Delilah Latchford.
Loi pour faire droit à Cora Beatrice Silk.
Loi pour faire droit à Joseph-Alphonse Lajoie.
Loi pour faire droit à Gertrude Alice Dorothy Lorimer.

Loi pour faire droit à Margaret Bradley.
Loi pour faire droit à Marion Ramsay.
Loi pour faire droit à Nettie Maud Dixon.
Loi pour faire droit à Hazel Victoria Watt-Hewson.
Loi pour faire droit à Hubert Allan Frise.
Loi pour faire droit à Gladys Elizabeth Kirby.
Loi pour faire droit à Henry Maynard Smillie.
Loi concernant le capital social de la *Prudential Trust Company*, à responsabilité limitée.
Loi constituant en corporation *The Hamilton Life Insurance Company*.
Loi concernant les chemins de fer Nationaux du Canada et pourvoyant au remboursement de certaines obligations financières à échoir.
Loi concernant les chemins de fer Nationaux du Canada et pourvoyant à certaines opérations financières relatives à certaines lignes de chemin de fer situées principalement dans l'Etat du Vermont.
Loi modifiant la Loi des compagnies.
Loi concernant les grains.
Loi constituant en corporation *The Portage la Prairie Mutual Insurance Company*.
Loi pour faire droit à Arthur Cameron.
Loi pour faire droit à Gertrude Margaret Gilgour.
Loi pour faire droit à Vera Irene Collins.
Loi pour faire droit à Lena Hogarth.
Loi pour faire droit à Isadore Sabbath.
Loi pour faire droit à Gladys May Carter.
Loi pour faire droit à Dorothy Stansfield.
Loi pour faire droit à George Washington Latta.
Loi pour faire droit à William Henry Wardell.
Loi pour faire droit à Nellie Carr Weeks.
Loi pour faire droit à Donald Burwell Ross.
Loi pour faire droit à Cherry Ray Fletcher.
Loi pour faire droit à Eleanor Somes.
Loi pour faire droit à Hazel May Rowland.
Loi pour faire droit à Reginald Ernest Ball.
Loi pour faire droit à Marion Elizabeth Gamsby.
Loi pour faire droit à Ethel Long Nightingale.
Loi pour faire droit à Winnifred May Cahill.
Loi pour faire droit à Gertrude Lockhart.
Loi pour faire droit à Frederick Max Quick.
Loi pour faire droit à Daniel McQuistan.
Loi pour faire droit à Anna Ruel.
Loi pour faire droit à Ethel Adine Ross.
Loi pour faire droit à Ronald Paterson.
Loi pour faire droit à Rosanna Christena Jarrett.
Loi pour faire droit à James Lean.
Loi pour faire droit à Lyall John MacDonald.
Loi pour faire droit à Essa Mulant Durry.
Loi pour faire droit à Esther Eleanor Zryd.
Loi pour faire droit à Ida Jane Gertrude Rea.
Loi pour faire droit à Thomas Green.
Loi pour faire droit à Inez Elizabeth Gross.
Loi pour faire droit à Viola Turquand.
Loi pour faire droit à Norville Alberta Gourley.
Loi pour faire droit à Martha Brown Hemsley.
Loi pour faire droit à Edward Buker.

Loi pour faire droit à Herbert Machen.
Loi pour faire droit à Marjorie Mary Gwendolyn Dempsey Davis.
Loi pour faire droit à Winnifred Nathaniel Bickle.
Loi modifiant la Loi des élections fédérales.
Loi modifiant la Loi des pensions.
Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.
Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.
Loi concernant la *Toronto Terminals Railway Company*.
Loi ayant pour objet de mettre à l'égal de la houille importée la houille canadienne servant à la fabrication du fer ou de l'acier.
Loi modifiant le Tarif des douanes.
Loi concernant un certain brevet de la *Stauntons Limited*.
Loi modifiant la Loi d'établissement de soldats.
Loi concernant une certaine Convention, signée le 26e jour de mai 1930, entre Sa Majesté pour le compte du Canada et les Etats-Unis d'Amérique, à l'effet de préserver et d'étendre les pêcheries du saumon sockeye dans le fleuve Fraser et ses tributaires.
Loi concernant l'industrie du sucre d'érable.
Loi modifiant le Code criminel.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills."

Alors l'honorable président de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:—

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes je présente à Votre Excellence les bills suivants:—

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des années financières expirant respectivement le 31 mars 1930 et le 31 mars 1931.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1931.

Que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

A ces bills, la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Excellence, dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

Après quoi, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de clore la quatrième session du seizième Parlement du Canada par le discours suivant:—

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je tiens à vous exprimer mes félicitations sur la célérité avec laquelle vous avez expédié les délibérations de la session du Parlement qui vient de s'achever et sur l'étendue et l'importance des mesures législatives qui ont été adoptées. Vous avez trouvé une heureuse solution à plusieurs questions qui ont fait l'objet d'une controverse prolongée. Par ailleurs, vous avez rendu diverses autres lois d'une portée considérable.

C'est une source de satisfaction toute particulière de constater que les comptes publics de l'année récemment terminée accusent un nouveau surplus important, et qu'il a été encore possible d'effectuer de nouvelles réductions sensibles des impôts ainsi qu'une nouvelle diminution de la dette nationale.

Nous devons nous réjouir en particulier du fait qu'en continuant la politique tendant à enrayer les graves difficultés entre le Dominion et les provinces, nous avons réglé des conflits qui ont longtemps régné au sujet des ressources naturelles du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Les divers accords intervenus à cet égard ont reçu votre homologation de même que celle des législatures provinciales. Vous avez aussi approuvé l'entente conclue avec la Colombie britannique concernant la rétrocession des terres comprises dans la région connue sous les noms de zone des chemins de fer et de bloc de la rivière la Paix.

Les vœux formulés par la Commission royale sur les réclamations des provinces Maritimes ont été appuyés davantage par une loi relative aux industries de la houille, du fer et de l'acier.

De nouveaux remaniements ont été apportés au tarif douanier afin de faire concorder certaines listes de marchandises avec les exigences du commerce moderne et les conditions économiques actuelles. Vous avez élargi d'une manière très étendue l'application du tarif de préférence britannique et vous avez procédé à divers autres redressements qui serviront, croyons-nous, à établir un commerce réciproque plus considérable entre les parties constituantes de l'Empire britannique et avec d'autres pays.

L'intérêt qui a été manifesté pendant la session dans toutes les questions ressortissant aux anciens combattants démontre une fois de plus que le Canada se distingue par l'appréciation continuelle qu'il accorde à ses soldats-citoyens et à leurs ayants droit. Les mesures législatives attribuant des allocations aux vétérans qui se trouvent sans emploi par suite d'invalidités non sujettes à pension, la modification de la procédure et des méthodes administratives sous le régime de la Loi des pensions, la prorogation de délai concédée aux aspirants sous le régime de la Loi de l'assurance des anciens combattants, et le traitement plus généreux accordé aux soldats-colons, apporteront un soulagement ardemment désiré par un grand nombre d'individus et de familles.

La loi des justes salaires et de la journée de huit heures donne un effet législatif à la politique qui, depuis quelques années, a été appliquée dans les travaux de construction exécutés en vertu de contrats publics. Elle pourvoit également à l'observation, en cette occurrence, de la journée de huit heures. Les avantages de cette loi, tant au point de vue des salaires que des heures de travail, ont été donnés, en vertu de la politique du gouvernement, aux ouvriers employés par le gouvernement lui-même dans les travaux de construction. Le gouvernement a aussi étendu l'application du principe de la journée de huit heures aux employés du service public.

Afin d'aider à résoudre le problème du chômage saisonnier, des mesures ont été prises pour la convocation prochaine d'une conférence des gouvernements fédéral et provinciaux, des représentants des municipalités, des compagnies de transport et des organisations de l'industrie et du travail. Elle aura pour objet l'étude des méthodes de coopération susceptibles de procurer un travail continu pendant les mois d'hiver.

On a aussi prévu la tenue d'une conférence fédérale-provinciale qui aura pour but de favoriser la coopération entre le gouvernement du Dominion et ceux des diverses provinces du Canada sur les questions relatives à l'immigration.

La codification de la Loi des grains en conformité des vœux formulés par le Comité permanent de l'agriculture, les dispositions prises pour accroître les facilités d'emmagasinage, et l'enquête en vue d'améliorer l'industrie animale, qui a aussi été prévue, devraient être d'un avantage marqué pour l'industrie agricole.

Afin de donner libre essor à l'exploitation des pêcheries du Dominion et des industries qui s'y rattachent, vous avez pourvu à la nomination d'un ministre qui aura la conduite d'un ministère distinct des pêcheries.

Des accords conclus avec les Etats-Unis en vue de protéger et d'étendre les pêcheries de saumon sockeye et de préserver les pêcheries de flétan du Pacifique ont reçu l'approbation voulue.

Notre pays s'est encore avancé dans le domaine des relations internationales par la signature du Traité relatif à la réduction des armements navals, par l'acceptation de la Clause facultative décrétant l'extension de l'arbitrage et par la ratification du statut de la Cour permanente de justice internationale, toutes mesures qui ont reçu votre approbation.

Les modifications apportées à la Loi des élections fédérales devraient assurer plus d'équité et empêcher toute partialité dans l'administration de notre régime électoral.

Au nombre des autres mesures législatives adoptées pendant la session, il faut citer les importantes modifications qui ont été faites à la Loi des compagnies, à la Loi des exportations et au Code criminel.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie des crédits que vous avez votés pour l'administration des services publics du Dominion.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Suivant l'opinion de mes ministres, il serait opportun de consulter le peuple au cours de la présente année sur les questions qui retiennent en ce moment l'attention du public. Afin de permettre au Canada d'être représenté à la Conférence impériale et à la Conférence impériale économique, qui ouvriront leurs délibérations à Londres le 30 septembre prochain, et de procurer aux ministres l'occasion de se préparer aux importants travaux de ces réunions, il a été jugé bon de dissoudre le présent Parlement dans le plus bref délai et de fixer le jour du scrutin à une date aussi rapprochée que possible de la dissolution. Je dois, par conséquent, vous faire part de mon intention de dissoudre le Parlement immédiatement après la prorogation.

En prenant congé en cette conjoncture, je tiens à vous exprimer le plaisir sans réserve que j'ai éprouvé dans mes relations avec vous durant les quatre sessions de ce Seizième Parlement, et je prie la divine Providence de bénir vos labeurs.

L'honorable président du Sénat dit alors:—

Honorables membres du Sénat:

Membres de la Chambre des Communes:

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général, que ce Parlement soit prorogé jusqu'au mercredi, le neuvième jour de juillet prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'au mercredi, le neuvième jour de juillet prochain.

OTTAWA: Imprimé par F. A. ACLAND, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1930